

Double 6 397

BIBLIOTHÈQUE
CENTRE DE RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE
VAUCRESSON

500 jeunes délinquants

**résultats d'une pré-enquête sur les
facteurs de la délinquance juvénile**

enquêtes et recherches

ENAP Pôle historique

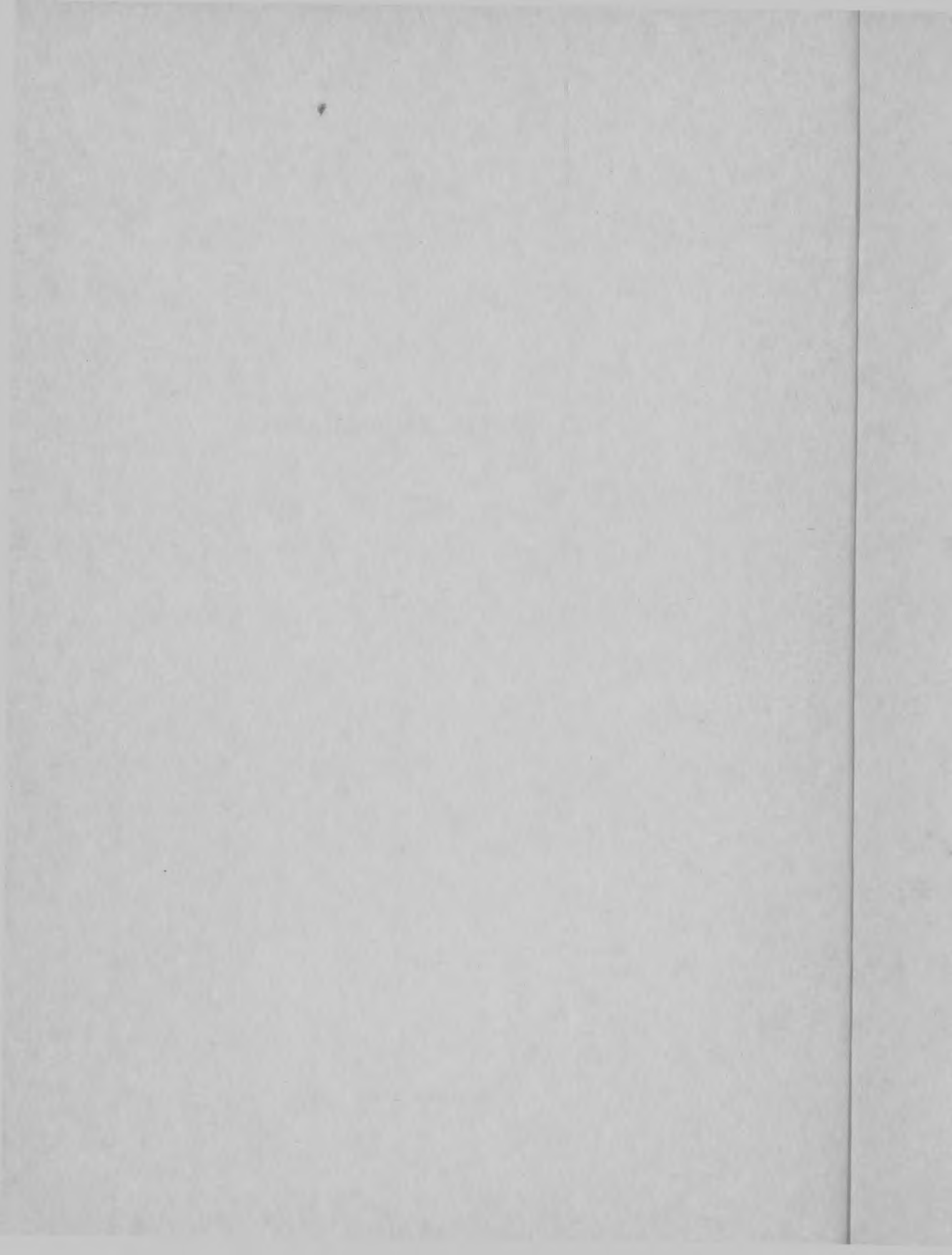


009548

**VAUCRESSON
1963**

500 JEUNES DÉLINQUANTS

Vaucresson 1963



500 JEUNES DÉLINQUANTS

*Résultats d'une Pré-enquête
sur les facteurs de la délinquance juvénile*



**Entreprise par l'équipe des chercheurs de Vaucresson
avec le concours de trois commissions spécialisées :
sociologique, psychologique et bio-médicale**

MINISTÈRE DE LA JUSTICE — DIRECTION DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE
CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE VAUCRESSON

H. MICHARD, *directeur*

Recherche.	J. SELOSSE
<i>Assistants</i>	A. ALGAN, M.T. MAZEROL, V. PEYRE, M. ROBERT
<i>Statisticiens</i>	Y. CHIROL, N. KAUFFMANN
Formation..	M. BELIN, A. GODMET
Bibliothèque-Documentation. . .	M. BRISSET, M. CHAUCHAT

SOMMAIRE

	<i>pages</i>
Avant-Propos	9
Organisation de la Pré-Enquête	11
Présentation de la Fiche Sociologique	21
Présentation de la Fiche Psychologique	75
Présentation de la Fiche Médicale	167
Exploitations des résultats de la Pré-Enquête	243
Références bibliographiques	253

AVANT-PROPOS

Le 13 mai 1958 un groupe de travail composé de magistrats, d'éducateurs, de médecins, de psychologues et de sociologues se réunissait à Vaucresson sous la présidence de Pierre CECCALDI, directeur de l'Education surveillée.

Il comprenait :

- MM. le Docteur Bize, conseiller technique médical de la Direction de l'Education surveillée,
Joseph, magistrat à la Direction de l'Education surveillée,
Lutz, sous-directeur de l'Education surveillée,
Maisonneuve, assistant de psychologie sociale à la Sorbonne,
Michard, directeur du Centre de Vaucresson,
Selosse, responsable du service Recherche du Centre de Vaucresson,
Sinoir, psychologue, inspecteur de l'Education surveillée.

Ce groupe décidait d'entreprendre en commun, l'élaboration d'un premier recensement statistique portant sur un échantillon représentatif de la délinquance juvénile française. Ce recensement avait un premier but en soi limité : fournir, à partir d'une base d'étude commune et objective, des références criminologiques, sociales, médicales et psychologiques, sur une population qui puisse vraiment être considérée comme valable à l'échelon national. Un second but, plus lointain et plus difficile, visait à tester une méthode d'analyse des facteurs de la délinquance juvénile.

Cet ouvrage ne répond qu'au premier de ces buts ; la publication des résultats n'avait d'ailleurs pas été envisagée du moins au stade de l'étude du premier échantillon. Mais cette publication a été demandée, tant par ceux qui ont participé à l'enquête que par certains spécialistes des trois disciplines intéressées qui souhaitaient pouvoir s'y référer. Nous les donnons ici sous une forme purement descriptive, tels que les traduit la codification des données recueillies sur les trois fiches de dépouillement : sociologique, psychologique et bio-médicale. Leur présentation s'efforce de donner les informations nécessaires à la compréhension des tableaux, à leur collationnement ainsi qu'à leur interprétation. Le lecteur voudra bien ne considérer ce travail que comme une introduction à des développements ultérieurs, tant méthodologiques que statistiques.

ORGANISATION DE LA PRÉ-ENQUÊTE

1. — Méthodologie du sondage

La dimension de la population à examiner a été appréciée en fonction des exigences d'un dépouillement susceptible d'enregistrer une fréquence approximative de 1 % au seuil de .05. Un seuil de signification de .05, permet en effet, dans le cas de fréquence très petite, voisine de zéro, de prendre en considération des fréquences allant jusqu'à 1 % seulement ; dans le cas de fréquence moyenne (suffisamment éloignée de zéro) l'erreur commise sur la proportion enregistrée reste inférieure, en valeur absolue, à 5 %. Pour répondre à cette exigence, un échantillon de 400 à 500 sujets était nécessaire : la pré-enquête a porté sur 500 jeunes délinquants.

Pour des raisons pratiques tenant au fait que tous les tribunaux ne disposent pas d'un équipement répondant aux exigences techniques de l'enquête, il n'a pas été possible d'utiliser la méthode de sondage au hasard. Afin d'assurer à l'échantillon une représentativité satisfaisante, la population délinquante a été répartie en un certain nombre de classes (strates), les plus homogènes possibles, afin de constituer un échantillonnage stratifié.

Dans ce but les départements ont été classés suivant 3 critères :

- leur situation géographique ;
- leur urbanisation (appréciée suivant le nombre et la dimension des villes) ;
- l'occupation professionnelle prédominante de la population active (agriculture ou industrie).

Ils ont été ensuite répartis en classes relativement homogènes, dans lesquelles un tribunal témoin a été désigné. Il eût été méthodologiquement plus satisfaisant d'effectuer un tirage au hasard d'un tribunal départemental par classe, mais il fallait, pour des raisons d'efficacité, retenir un tribunal qui disposât d'un service social, d'un centre d'accueil ou d'observation et dont le personnel spécialisé acceptât de se soumettre aux exigences de l'enquête.

Il fallait également proportionner la dimension de chaque strate de l'échantillon à la dimension de la catégorie correspondante de la population délinquante. Le nombre de dossiers à fournir a donc été fixé en tenant compte du pourcentage de la population juvénile délinquante des départements considérés.

La désignation des jeunes composant l'échantillon a été faite à partir des registres du Parquet du tribunal suivant l'ordre chronologique des procédures. Le rythme de désignation variait de 1 sur 2 à 1 sur 10 suivant le nombre des cas retenus pour la pré-enquête et l'activité du tribunal.

Le tableau ci-dessous précise le nombre des dossiers fournis par les différentes antennes locales d'enquête.

	Dossiers sociaux	Dossiers psychologiques	Dossiers bio-médicaux
Albi	9	9	9
Angers	7	7	7
Bordeaux	52	52	52
Dijon (Besançon, Chalon-sur-Saône)	67	67	67
Lyon	63	63	63
Marseille	80	78	78
Nancy	34	38	34
Nantes	52	52	52
Orléans	14	14	14
Paris	92	50 (1)	53 (1)
Strasbourg	20	16 (1)	16 (1)
Versailles	10	10	10

Il est bien évident qu'une répartition géographiquement plus étendue eût été préférable. Le fonctionnement des antennes locales d'enquête a permis de couvrir 19 départements (2). Les régions du Nord, du Centre et de la Normandie ne sont pas représentées, ce qui est regrettable et interdit d'entreprendre, à partir de ce premier échantillon une étude des variations régionales. Le choix des antennes d'enquête (en fonction de leurs équipements) a légèrement biaisé l'échantillon. C'est ainsi que le pourcentage de jeunes, habitant des agglomérations rurales (moins de 2000 habitants) n'y est que de 16,4 % alors qu'il s'élève à plus de 20 % dans l'ensemble de la délinquance juvénile en 1960.

(1) Les dossiers incomplets n'ont pas été intégrés dans ce compte.

(2) Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Charente, Corse, Côte-d'Or, Doubs, Finistère, Gironde, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-et-Oise, Tarn, Haut-Rhin.

2. — La population étudiée et la période de l'enquête

Nous avons déjà précisé que l'étendue de la population a été fixée, pour cette pré-enquête expérimentale, à 500 (cette dimension a été estimée suffisante pour tester la sensibilité des fiches d'expérimentation).

L'échantillon est composé uniquement de garçons, âgés de 14 à 18 ans, de nationalité française.

Le critère de sélection retenu est un critère juridique : il faut que le sujet ait commis une infraction. Néanmoins, toutes les infractions ne sont pas significatives d'une conduite délinquante ; c'est la raison pour laquelle les délits suivants ont été éliminés :

- blessures involontaires ;
- infractions à la police des étrangers ;
- délits de chasse et de pêche ;
- infractions au code de la route.

L'échantillon étudié comprend évidemment des cas de délinquance qui n'auraient normalement jamais fait l'objet d'examens de personnalité, ceux-ci n'étant ordonnés que lorsque le cas présente certaines difficultés (placement, mesures d'observation, de rééducation, de semi-liberté, etc.) ou lorsqu'ils sont suspects en raison d'handicaps psychiques, biologiques ou sociaux. La population est donc différente de celles qui relèvent d'institutions spécialisées et qui sont étudiées le plus fréquemment : centres d'accueil et de triage, centres d'observation, consultations d'orientation éducative, centres de rééducation, quartiers de mineurs des maisons d'arrêt ; toutes sont le résultat d'une sélection préalable et elles ne peuvent renseigner que sur les caractéristiques d'une clientèle propre à un type d'institution. La représentativité est donc ici plus largement ouverte sur la délinquance en général ; *la population étudiée correspond à la clientèle masculine « tout venant » des juridictions pour enfants.* Il conviendra de se souvenir de cette particularité dans l'interprétation des résultats qui, de ce fait, diffèrent sensiblement des données fournies par la plupart des enquêtes antérieures.

Les dossiers ont été constitués d'octobre 1959 à avril 1961.

3. — Représentativité de l'échantillon

La statistique de l'I.N.S.E.E. (établie pour l'année 1960) permet de comparer l'échantillon de la pré-enquête à l'ensemble de la délinquance juvénile nationale. Cette comparaison a été effectuée en tenant compte d'un certain nombre de difficultés qui proviennent du fait que la population étudiée n'est qu'un sous-groupe de l'ensemble des délinquants : il ne comprend que les garçons, âgés de plus de 14 ans et il exclut, nous l'avons vu, ceux qui ont fait l'objet de simples contraventions, qui ont commis des délits non intentionnels et des délits de pêche et de chasse. Pour évaluer la représentativité de ce sous-groupe il faut donc le situer par rapport à l'ensemble de la

population des délinquants juvéniles telle qu'elle est caractérisée par la statistique nationale. Cette comparaison a été effectuée pour les différentes catégories de délits et pour l'échelle des âges.

1° Comparaison entre la répartition des délits « France entière » et la population de la pré-enquête.

Les différentes catégories distinguées dans la fiche sociologique recouvrent l'énumération retenue par l'I.N.S.E.E. dans la statistique judiciaire des mineurs, mais il convient de se rappeler que la qualification juridique d'une infraction (ou d'une série d'infractions) varie selon qu'il s'agit d'inculper un sujet (cas du magistrat) ou qu'il s'agit de classer le mineur en fonction de son infraction estimée principale (cas de l'assistante sociale remplissant la fiche sociologique). Au stade de l'enquête officieuse, c'est-à-dire lors de la rédaction du procès-verbal par le service de police ou de gendarmerie, le délit est caractérisé en général selon l'incrimination légale correspondant aux faits relevés. Déjà au stade de l'information, ensuite à celui du règlement de l'instruction et enfin lors du jugement, certaines des infractions sont qualifiées d'une manière différente, pour éviter notamment le renvoi en Cour d'assises. C'est ainsi que la statistique judiciaire, en 1960, enregistre 0,1 % de viols et attentats à la pudeur, alors que l'échantillon de la pré-enquête en relève 2,4 % ; la différence est encore plus importante pour les vols qualifiés (de 0,4 % à 6,4 %). En dehors de ces types d'infractions pour lesquels une différence de qualification est fréquente, il est possible de dresser le tableau comparatif suivant :

Nature de l'infraction	Statistique judiciaire 1960		Echantillon de l'enquête	
	%	Nombre escompté	Nombre observé	%
Vol simple	63,9	319,5	328	65,6
Escroquerie — Abus de confiance	0,4	2,0	3	0,6
Recel	2,9	14,7	14	2,8
Meurtre — Assassinat	0,03	0,15	1	0,2
Coups et blessures volontaires	5,04	25,0	25	5,0
Outrage à la pudeur	3,11	15,6	19	3,8
Divers	23,62	118,10	110	22 %

2° Comparaison de l'échelle des âges (1) des délinquants « France entière » et de ceux de la pré-enquête.

Ages	Statistique judiciaire 1960		Nombre escompté dans l'enquête	Echantillon de la pré-enquête	
	Nombre de mineurs	%		Nombre de mineurs	%
14 ans ..	1708	14,4	72	60	12,0
15 ans ..	2750	23,2	116	121	24,2
16 ans ..	3594	30,4	152	180	36,0
17 ans ..	3787	32,0	160	139	27,8
Total	11839	100,0	500	500	100,0

Les conduites répréhensibles des jeunes de 10 à 13 ans n'ont pas été retenues car elles n'expriment, sauf rares exceptions, qu'une fausse délinquance plus révélatrice d'insubordination que de véritable conduite anti-sociale. L'échantillon de la pré-enquête ne comprend donc que des délinquants de 14 à 18 ans. Le tableau ci-dessus a été établi en tenant compte de l'élimination des infractions non retenues (blessures involontaires, infraction à la police des étrangers, délits de chasse et de pêche, infraction au code de la route). La distribution des âges est légèrement différente de la distribution théorique : les 16 ans sont sur-représentés au détriment des 17 ans. On peut toutefois admettre que ceci ne modifie pas sensiblement l'interprétation des données. En effet, les classes d'âges 14-15 ans et 16-17 ans peuvent être considérées comme représentatives de la délinquance nationale ; or, ces groupes d'âges peuvent être rassemblés sans inconvénients majeurs, au niveau de cette pré-enquête, pour tout ce qui concerne l'étude, dans des perspectives étiologiques, de la maturation aussi bien sociale, biologique ou psychique des mineurs délinquants.

Compte tenu des difficultés pratiques rencontrées pour la constitution des antennes locales d'enquête, l'échantillon obtenu peut donc être considéré comme représentatif de la délinquance juvénile nationale.

4. — Les éléments d'information

Les informations ont été recueillies à partir de trois questionnaires établis en tenant compte de la connaissance des milieux délinquants possédée par les membres des Commissions (2) qui, pour la plupart, avaient déjà collaboré

(1) Compte non tenu d'une correction qui n'a pu être prise en considération : l'exclusion des mineurs de nationalité étrangère puisque l'échantillon ne comprend que des français nés de parents français.

(2) Cf. p. 23, 77, 169, les compositions des 3 commissions.

à l'établissement d'enquêtes de ce type pour la préparation du second Congrès international de criminologie de Paris, en 1950, ou du Congrès de Londres, en 1954 (1).

Ces questionnaires comprennent essentiellement des questions fermées et précodées. Rédigés d'abord au sein de chaque commission, ils ont été revus par le Comité de la recherche composé des responsables des commissions et de l'équipe des chercheurs de Vaucresson. Le choix des items a été déterminé par l'expérience acquise lors des travaux d'approche antérieurs et confirmés par un dépouillement expérimental effectué sur des dossiers de sujets délinquants. Cette confrontation entre l'information potentielle contenue dans les dossiers de personnalité et l'information inventoriée par l'enquête a permis de réduire sensiblement l'écart entre la quantité des données et leur niveau d'appréciation.

La possibilité a été offerte aux techniciens enquêteurs de rédiger leurs observations dans le cas où ils estimeraient que celles-ci ne répondraient pas aux critères de notation qui leur étaient proposés dans les fiches. C'est ainsi, par exemple, que le médecin et le psychologue disposaient d'un cahier d'examen leur permettant de rédiger leur commentaire ou de justifier, s'ils l'estimaient nécessaire, leur notation. L'information recensée a été revue avant traduction sur cartes perforées. Cette révision a été assurée par des équipes de spécialistes afin d'éviter toute erreur d'interprétation. Un codage ultime est intervenu.

5. — Les techniciens chargés de recueillir l'information

L'information a été collectée à partir de trois recueils de données établis sous forme de nomenclatures ordonnées, appelés « fiche sociologique », « fiche psychologique » et « fiche bio-médicale ». La première a été remplie par l'interview de l'assistante sociale chargée du cas, la seconde a été rédigée par le psychologue chargé de l'examen de personnalité (qu'il soit expert ou rattaché à une consultation, à un centre d'observation) ; la troisième a été remplie par l'assistante sociale, pour ce qui concerne les antécédents, par un infirmier, pour le relevé des données anthropométriques, par le médecin pour l'état actuel de santé du jeune. Des consignes particulières à chaque examen étaient fournies aux divers techniciens associés à l'enquête (2).

(1) Cf. travaux de la Commission française de l'enfance au II^e Congrès international de criminologie (Paris, 1950), in Actes du Congrès, Tome I, Paris, P.U.F. 1951. Etude sur le récidivisme des mineurs, Rapport présenté au III^e Congrès international de criminologie par MM. Bize, Michard, Sinoir, Imprimerie administrative, Melun 1954.

(2) Ces consignes sont pour la plupart, imprimées dans la présentation des trois fiches. Cf. p. 29 et suiv., 82 et suiv., 174 et suiv.

En cours d'établissement des dossiers, le directeur du Centre de Vaucresson et le responsable du service « Recherche » ont rendu visite aux responsables des antennes locales d'enquête afin de normaliser l'interprétation des item et d'uniformiser les cotations. Les responsables des commissions bio-médicale et psychologique ont également rendu visite aux médecins et psychologues. Une correspondance suivie a entretenu une étroite liaison entre les antennes et le Centre de Vaucresson durant toute la durée de la pré-enquête.

Les antennes locales d'enquête étaient animées par des responsables qui assuraient, outre l'administration de ces activités, une certaine unité dans l'équipe des techniciens.

Voici la liste des personnes qui ont apporté leur concours à cette pré-enquête et que nous tenons à remercier :

Antennes locales d'enquête	Responsables	Enquêteurs sociaux	Psychologues	Médecins
Albi	M. Albernhe	Mme Carayon Mme Schuller	Mlle Velut	Dr Trillot
Angers	M. Gilles	Mme Jourdin Mme Turpault	Mme Gilles	Dr Mignen
Bordeaux	M. Martaguet	Mlle Gineste Mlle De Lamezan	Mlle Armand Mme Briguet-Lamarre Mlle Gueneau Mlle Mabilie Mlle Verdier	Dr Parrot
Dijon (Besançon, Chalon-sur-Saône)	M. Jovignot	Mlle Baudron Mme Courvoisier Mlle Cuvier Mme Lecat	Mme Demanche Mlle Gaboriau M. Morin	Dr Hosotte Dr Mareschal Dr Thomas
Lyon	M. Dutey	Mlle Legardez	M. Favrel M. Guerrier M. Ravon	Dr Colin Dr Vautrin
Marseille	M. Pailhes	Mme Dumont	Mlle Laune M. Pascal M. Segond M. Trembeland	Dr Arditti
Nancy	M. Durupt	Mlle Arnould Mlle Bagard	Mme Gouhier M. Laurent	Dr Beaudoin
Nantes	M. Degoul	Mlle Picaud Mme Romefort	Mlle Bourdille Mlle Guyon	Dr Gaudin

Antennes locales d'enquête	Responsables	Enquêteurs sociaux	Psychologues	Médecins
Orléans	M. Wable	M. Robert	Mlle Amram M. Mahé	Dr Prevost- Questiau
Paris	Mlle Castex M. Pelgrims M. Thevenis	Mme Bouxin Mlle Coppi Mlle Cotxet Mme Delannoy M. Richardeau	Mme Apellaniz-Rickers M. Apellaniz Mlle Barbaste Mme Brocard Mme Chirol Mlle Coumes M. Daum Mlle Delattre Mlle Filleulle Mlle Gozlan Mme Hyrien Mlle de Lalande Mlle Lévy M. Malesys Mlle Martin Mme Millet Mme Perrier Mlle Valentini Mme Wollmar	Dr Aubry Dr Berges Dr Bertolus Dr Bonis Dr Giabicani Dr Giabicani- Teyseyre Dr Harl Dr Jost Dr Klein Dr Launay Dr Nodot Dr Roumajon
Strasbourg	M. Mazarin	Mlle Staat	Mlle Constant Mme Hebrard- Nicolas M. Oberle	Dr Durand de Bousingen Dr Kastler Dr Sommer
Versailles	M. Villier	Mlle Lemeignen Mlle Levadoux	Mlle Mazerol M. Villier	Dr Lemaire

6. — Première présentation statistique des données

La classification utilisée dans les trois fiches pour chaque catégorie de renseignements est *unidimensionnelle*. Elle est constituée par une liste d'item établie de façon à ce que tous les critères soient isolés dans une des parties de cette nomenclature. Quelques item rassemblent les caractéristiques retenues comme essentielles et se rapportent à l'une des catégories.

Le principe de cette classification est la spécificité des différentes rubriques, c'est-à-dire que pour un signe donné il n'existe qu'une seule possibilité de codage. Toutefois les signes enregistrés peuvent se cumuler ; ils traduisent alors, pour une rubrique donnée, la coexistence de plusieurs caractéristiques chez un même sujet. Cette cumulation d'item se rencontre surtout dans les

fiches psychologiques et médicales. Elle correspond d'ailleurs au processus logique du diagnostic, psychologique ou médical, et elle est fonction de la technique d'examen successifs exigés pour l'obtention de ce diagnostic (1).

Dans le cadre de cette première publication, l'expression quantitative des faits associés à la délinquance se limite à la présentation des valeurs liées au nombre des jeunes composant l'échantillon. Ces valeurs enregistrent la mesure des faits sociaux, psychologiques et bio-médicaux rapportés à l'effectif de l'échantillon examiné. On peut définir ces résultats comme la traduction numérique des variables propres au groupe de délinquants étudiés. Si l'on veut bien admettre que ce groupe est représentatif, les données chiffrées traduisent les valeurs des diverses variables intervenant à un titre quelconque sur « l'inadaptabilité sociale » des jeunes garçons de 14 à 18 ans.

Il convient, dès l'abord, de préciser que ces « valeurs d'inadaptabilité » ne doivent pas être confondues avec des « valeurs de gravité » ou considérées comme représentant des « degrés dans la délinquance ». Ce type de renseignement doit être rapporté aux individus de l'échantillon et non au groupe, comme c'est le cas dans la présente publication.

Les chiffres, traduits en pourcentages, donnent aux résultats une valeur moyenne. Leur interprétation demande une certaine prudence. En effet, si ce procédé de transcription est commode, il ne laisse pas de porter à critique. Les résultats fournis ne représentent pas les variables sociologiques, psychologiques et bio-médicales du « délinquant moyen ». Cette notion de « moyenne » n'est exploitable que lorsque l'ensemble étudié est suffisamment homogène et lorsqu'il existe une faible dispersion des éléments statistiques, ce qui n'est pas le cas.

On a donc calculé, notamment pour les résultats psychologiques et bio-médicaux, qui mettent en cause les équipements individuels des sujets, les pourcentages des item significatifs rapportés à un sous-groupe de l'échantillon, sous-groupe dont la caractéristique est de rassembler tous les sujets présentant un ou plusieurs des codes dans la colonne considérée.

Ainsi le lecteur pourra suivant les cas prendre en considération :

- soit la signification particulière de chacune des rubriques de la pré-enquête ; il aura alors à faire l'effort d'apprécier l'information numérique affectée à une catégorie de données, sociologiques, psychologiques ou médicales en fonction de sa propre expérience ;
- soit l'importance de certains sous-groupes rassemblant des sujets impliqués par une même catégorie d'item et susceptibles d'indiquer l'existence de certaines structures pathogènes.

Ces deux démarches sont en fait complémentaires et permettent d'attribuer à chacun des item une plus juste signification.

(1) Les documents d'exploitation établis à Vaucresson ont présenté sous la forme d'un quadrillage, la répartition des item cumulés par sujet, ce qui permet au technicien de connaître la nature ou les caractéristiques présentées par les mêmes individus et de pouvoir interpréter leur ordonnancement en termes de syndrome. Pour des raisons typographiques il n'a pas été possible de reproduire ces tableaux.



PRÉSENTATION
DE LA
FICHE SOCIOLOGIQUE

(Fiche expérimentale - 1959)

Commentaires à propos de la fiche sociologique

	<i>pages</i>
I. — <i>Consignes pour l'utilisation de la fiche sociologique</i>	29
II. — <i>Modèle de cadre d'enregistrement des données</i>	33
III. — <i>Les zones de la fiche sociologique</i>	34
IV. — <i>Résultats numériques et pourcentages obtenus sur un échantillon de 500 mineurs délinquants âgés de 14 à 18 ans</i>	34

Cette fiche a été élaborée par un groupe de travail comprenant :

- M. Couvreur, sociologue urbain ;
 - M. Dumazedier, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, responsable du groupe d'études des loisirs ;
 - M. Gaillac, magistrat, inspecteur de l'Education surveillée ;
 - M. Jenny, attaché de recherche au C.N.R.S. (groupe d'ethnologie sociale) ;
 - M. Lahalle, attaché de recherche au C.N.R.S., sociologue du travail ;
 - M. Maisonneuve, assistant en Sorbonne, professeur de psychologie sociale ;
- et
- M. Michard, directeur du Centre de formation et de recherche de l'Education surveillée ;
 - M. Seloise, responsable du Service de la recherche ;
 - Mlle Algan, assistante de recherche.

Une première application précédant l'expérimentation a été assurée par les soins des assistantes sociales de la Consultation d'orientation éducative de Nantes.

Après la pré-enquête, une première réunion d'étude critique s'est tenue à Vauresson du 13 au 15 décembre 1961 avec la participation de :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| — Mlle Arnould, | — Mme Dumont, |
| — Mlle Baudron, | — Mlle Fauconnet, |
| — Mme Bouxin, | — Mlle Gineste, |
| — Mlle Castex, | — Mme Lecat, |
| — Mlle Copi, | — Mlle Legardez, |
| — Mlle Courvoisier, | — Mlle Levadoux, |
| — Mme Delannoy, | — Mme Schuller, |
| — Mlle Dumas, | |

et le concours de :

- | | |
|---------------|---------------|
| — M. Michard, | — M. Peyre, |
| — Mlle Algan, | — M. Seloise. |
| — M. Chirol, | |

Une première analyse des variables à croiser parmi celles recensées a été faite par consultation de MM. Couvreur, Dumazedier, Gaillac, Jenny, Lahalle et Maisonneuve.



COMMENTAIRES

A PROPOS DE LA FICHE SOCIOLOGIQUE

Etudier la délinquance juvénile d'un point de vue sociologique, c'est essayer de connaître quelles sont les variables sociologiques qui caractérisent les milieux criminogènes comparés à d'autres milieux sociaux. C'est tenter d'apprécier le poids de certains facteurs sociaux par rapport à d'autres : biologiques ou psychiques. C'est également essayer de situer la vie des jeunes délinquants dans leurs différents milieux, afin d'apprécier les conditions dans lesquelles ils ont établi leurs communications avec leurs parents, leurs éducateurs, bref avec leurs initiateurs sociaux. En effet, l'étude de la socialisation d'un individu implique une investigation qui porte sur deux situations distinctes mais complémentaires : l'une qui singularise le sujet et le différencie ; l'autre qui l'agrège, l'intègre dans un ou plusieurs groupes. La transmission d'une culture, l'acquisition des connaissances et l'appropriation d'un style de vie dépendent des milieux culturels dans lesquels l'être vivant évolue.

L'étude a été proposée aux enquêteurs associés à la pré-enquête (en l'occurrence les assistantes sociales) à partir de la cellule familiale. On sait l'importance que joue la famille sur la socialisation de ses membres. Son étude est donc le premier temps de l'observation et de l'enquête. Les diverses situations parentales et filiales sont analysées en fonction de critères objectifs, connus comme jouant un rôle sur l'adaptation sociale des individus : composition de la famille, dimension, dissociations (quelle qu'en soit la nature), changements de vie, climat éducatif, statuts et rôles parentaux, conflits, etc.

Cette analyse doit non seulement décrire une situation objective, mais également fournir aux médecins des renseignements relatifs à la pathologie familiale, de même que la description des relations interfamiliales doit pouvoir éclairer l'interprétation psychologique de certains comportements (fixation, régression, opposition, etc.). (La fiche comprend 32 rubriques, réparties en 17 colonnes pour enregistrer les informations recueillies en ce domaine par l'assistante sociale).

L'étude de l'habitat est immédiatement effectuée après celle de la cellule familiale. Comment, en effet, interpréter la vie de l'enfant par rapport à ses parents sans situer les familles dans leur milieu de vie résidentielle alors que l'on sait l'importance que le taudis, l'insalubrité ou le surpeuplement ont sur les conduites déviantes des habitants ? L'implantation du domicile prend également une signification particulière suivant l'urbanisation, le groupe d'habitation et le type du domicile. En outre, l'attitude éducative de la famille dépend également de ses conditions de vie, de la densité d'occupation, des possibilités d'isolement, de recueillement et de distraction qui lui sont offertes dans le milieu résidentiel. (Ces données sont réparties en 14 rubriques qui occupent 7 colonnes de la fiche).

La connaissance de la vie de travail des parents permet de situer la famille par rapport à certains niveaux : professionnels et économiques. L'attitude professionnelle (stabilité, absentéisme, etc.), le travail de la mère, permettent de connaître non seulement les ressources du milieu familial, mais également les temps de présence, de surveillance des enfants par les parents. (11 rubriques rassemblent ces informations).

Une partie de l'enquête sociologique est consacrée à l'étude de l'alcoolisation du milieu familial et du mineur. Cette étude a été isolée dans une zone particulière de la fiche (zone 7) afin de pouvoir être traitée à part, les renseignements fournis devant être exploités en vue de la rédaction d'un rapport destiné au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

L'enquête sur la famille comprend donc :

- l'analyse de la vie familiale en soi (zone 3), dans ses milieux de vie résidentielle (zone 4) et de travail (zone 5), ainsi que celle de ses attitudes éducatives vis-à-vis de ces divers milieux.

L'étude sociologique du jeune délinquant va se développer de la manière suivante :

- partant du délit, l'enquête va poursuivre son investigation dans les milieux de vie scolaire, d'apprentissage, de mise au travail du mineur. Mais entre la vie familiale et la vie scolaire ou professionnelle, l'étude des activités des jeunes au sein de milieux intermédiaires constitués par les loisirs va donner lieu à une observation minutieuse, en raison de l'importance que ceux-ci jouent dans la société actuelle. L'observation évolue donc de l'individu au social, du sujet au groupe.

Le délit a été apprécié en vertu des critères juridiques de l'infraction principale ; sa répétition de même que sa commission sont définies en fonction de critères objectifs. La comparaison du département de juridiction à celui du domicile permet de savoir si l'infraction a été commise hors de la résidence habituelle du jeune.

Le milieu scolaire est étudié non seulement en fonction de la scolarité poursuivie, mais par rapport aux attitudes respectives de l'élève et du professeur. De même pour l'étude de l'apprentissage et du travail. Les appréciations des adultes ainsi que les opinions du jeune sont recueillies. Ces infor-

onations se recoupent avec les données de l'examen psychologique (analyse du vécu par le sujet) afin de permettre une confrontation entre les données objectives décrivant les situations et les données subjectives (perception, représentations) propres au jeune « en situation ».

Les loisirs sont ensuite l'objet d'une analyse qui porte sur les fonction de ces temps et de ces milieux intermédiaires : distraction, délassement, culture, socialisation. La nature des activités est appréciée non seulement par rapport aux occupations de la société globale, mais encore par rapport au développement de la personnalité du jeune en cause. Les structures des groupes de loisirs sont étudiées en fonction à la fois des processus d'intégration sociale qu'elles impliquent et de la participation individuelle ou collective qu'elles suscitent. La surveillance des parents, leur contrôle font également l'objet d'appréciation.

Ainsi, l'enquête s'efforce d'enregistrer les variables sociales caractéristiques des divers milieux intervenant dans la maturation sociale des jeunes délinquants. L'étude porte plus sur les faits sociaux que sur les sociétés. C'est l'ensemble des relations entre l'inadaptation et l'environnement (collectif, interpersonnel et individuel) qui est analysé dans une perspective dialectique permettant de mieux saisir les implications mutuelles et la complémentarité des perspectives entre l'inadaptation et l'environnement tant d'un point de vue sociologique que par rapport aux autres méthodes mises en œuvre par l'enquête : biologique et psychologique.

L'expérimentation a montré que ces objectifs avaient été atteints dans leur ensemble mais que des lacunes limitaient l'enregistrement des informations recueillies. Cette limitation tient certes à la méthode de cotation retenue pour l'ensemble de la pré-enquête (réponse codée par absence ou présence du trait considéré), mais elle dépend de la constitution de la fiche. C'est ainsi que l'enquête préconisée convient mieux au monde urbain qu'au monde rural, que les dimensions chronologiques, donc biographiques, sont difficilement traduites par les données recueillies, que l'histoire des sujets présente des manques lors de sa reconstitution (carrière scolaire ou cheminement professionnel).

La composition des zones elles-mêmes sera reprise lors de l'enquête ultérieure :

- soit afin de fournir des précisions (âge de la mère, meilleure analyse du travail de la femme, normalisation de la répartition des quartiers résidentiels) ;
- soit pour permettre des comparaisons avec des normes statistiques traditionnelles (du type I.N.S.E.E.). C'est ainsi que, par exemple, les échelles démographiques catégorisant les agglomérations seront normalisées ;
- soit pour préciser l'étude des conduites délictuelles ; la composition initiale de la fiche ne faisait qu'esquisser les faits à inventorier ; une enquête complémentaire a permis de retracer le passé de délinquance de l'échantillon ; c'est à partir de ces renseignements que sera codé le passé éventuel de délinquance des sujets examinés et l'analyse du délit.

En bref, l'expérimentation a permis de mieux dégager les limites et les objectifs de l'enquête sociologique intégrée dans une recherche multidisciplinaire, et d'insister sur un ordonnancement de l'information qui, partant de l'histoire sociale et personnelle du mineur, étudie la situation à l'époque du délit et le jeune « en situation ».

I. — CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE LA FICHE SOCIOLOGIQUE

A. — CONSIGNES GENERALES

Dans la zone 1 : identification : colonne 1 : indiquer le numéro correspondant au tribunal d'expérimentation, exemple : 4 pour Strasbourg.

Les colonnes 2 et 3 sont réservées à des numéros d'ordre, suivant les numéros d'enregistrement des dossiers.

Les groupes d'âge, ainsi que toutes les indications concernant la situation judiciaire, familiale, d'habitat, etc. doivent être déterminés en fonction non de la date du jugement, de l'arrêt ou de la mesure, mais de la *date de l'infraction*. Lorsque celle-ci s'est produite à des dates échelonnées, il y a lieu de retenir la date la plus ancienne dont il est tenu compte dans la procédure.

B. — CONSIGNES D'UTILISATION DU CADRE

1. — Présentation de la fiche

La fiche est divisée en 8 zones, correspondant à 8 catégories de renseignements : Identification — Situation judiciaire — Situation familiale — Habitat — Niveau socio-économique — Ecole, apprentissage, profession — Alcoolisation — Loisirs, engagement personnel et social du mineur.

Chaque zone comprend elle-même un nombre variable de colonnes.

Exemples.

Identification : 3 colonnes.

Situation judiciaire : 11 colonnes.

Dans la présentation typographique du cadre utilisé pour le dépouillement, les zones sont groupées par unités, et individualisées (cf. cadre ci-joint).

— Certaines de ces colonnes ne comportent qu'un critère :

Exemples.

Colonne 1 : tribunal-témoin ;

Colonne 6 : nationalité.

Ces colonnes sont figurées par une seule case, sur la fiche à remplir.

1

— D'autres colonnes comportent deux critères différents :

Exemples.

Colonne 4 : sexe et âge ;

Colonne 5 : situation familiale et date du délit.

Ces colonnes sont figurées par deux cases superposées sur la fiche à remplir.

4

2. — Mode d'emploi

a) Inscrire dans chaque case le chiffre correspondant à la situation considérée dans la classification du questionnaire.

Exemple.

Colonne 6 : nationalité. — S'il s'agit d'un Français né à l'étranger, inscrire un 2 dans la case 6.

6
2

b) Dans les colonnes à deux critères, inscrire dans chaque case le chiffre correspondant au critère considéré :

Exemple.

Colonne 4 : sexe et âge. — S'il s'agit d'un garçon, âgé de 15 ans, inscrire un 10 dans la case 4 supérieure, et un 6 dans la case 4 inférieure.

4
10
6

c) Il convient de lire entièrement la rubrique, avant d'inscrire un chiffre dans la case, afin de choisir le chiffre correspondant le plus exactement aux données du dossier :

Exemple.

Colonne 35 : passé judiciaire des parents — mesures judiciaires de protection des enfants. — Si le père et la mère ont été tous deux condamnés,

ne pas se hâter d'inscrire un 11 (père condamné) dans la case 35 supérieure; mais prendre soin de rechercher le chiffre correspondant au fait : père et mère condamnés, soit le chiffre 3.

3
3

d) Au cas où aucune indication précise ne peut être donnée, d'après les éléments du dossier, mettre un + dans la case correspondant à ce critère. Ne pas laisser de case blanche.

Exemple.

Colonne 71 : vacances — tourisme. — Si l'on ne trouve dans le dossier aucun renseignement sur les vacances du mineur, mais des renseignements sur des voyages occasionnels pour les week-ends, on mettra un + dans la case supérieure de la colonne 71 et un 8 dans la case inférieure de la colonne 71.

71
+
8

e) Certains critères, présentant un nombre important de possibilités, nécessitent plusieurs colonnes :

Colonnes 2 - 3 : identification ;

Colonnes 10 - 11 : infraction ;

Colonnes 12 - 13 - 14 : départements du domicile et de la juridiction ;

Colonnes 43 - 44 : catégorie socio-professionnelle du père ;

Colonnes 45-46 : catégorie socio-professionnelle de la mère.

Il convient alors de noter, dans la case se rapportant à ce critère, le chiffre correspondant aux indications du dossier :

Exemples.

Colonnes 2 - 3 : identification. — Si le dossier considéré est le vingt-quatrième examiné par l'assistante sociale, noter un 2 dans la case 2 et un 4 dans la case 3.

2	3
2	4

Colonnes 10 - 11 : infraction principale. — Si le jeune a commis un parricide, le nombre qui code cette infraction est le nombre 32 ; noter en conséquence un 3 dans la case 10 et un 2 dans la case 11.

10	11
3	2

Colonnes 43 - 44 : catégorie socio-professionnelle du père. — Si le père est chauffeur-livreur, le nombre qui code cette profession est le nombre 37 ; noter en conséquence un 3 dans la case 43 et un 7 dans la case 44.

43	44
3	7

Colonnes 45 - 46 : catégorie socio-professionnelle de la mère. — Si la mère ne travaille pas au-dehors et est ménagère, le nombre qui code cette situation est le nombre 77 ; noter en conséquence un 7 dans la case 45 et un 7 dans la case 46.

45	46
7	7

Colonnes 12 - 13 - 14 : département du domicile et département de la juridiction. — Les cases 12-13-14 supérieures correspondent au département de la juridiction, les cases 12-13-14 inférieures correspondent au département du domicile (départements pas toujours confondus).

Ainsi pour un mineur jugé dans le Jura, et demeurant dans le Jura, les nombres qui codent ces départements sont les nombres 12 - 10 - 3 et 5 - 8 - 7 respectivement. Noter en conséquence un 12 dans la case 12 supérieure, 10 dans la case 13 supérieure, un 3 dans la case 14 supérieure, et les chiffres 5 dans la case 12 inférieure, 8 dans la case 13 inférieure, 7 dans la case 14 inférieure.

12	13	14
12	10	3
5	8	7

Pour un mineur jugé dans le Jura et demeurant dans la Meuse, les nombres qui codent ces départements sont les nombres 12 - 10 - 3 et 7 - 6 - 6 respectivement. Noter en conséquence un 12 dans la case 12 supérieure, un 10 dans la case 13 supérieure, un 3 dans la case 14 supérieure, et un 7 dans la case 12 inférieure, un 6 dans la case 13 inférieure, un 6 dans la case 14 inférieure.

12	13	14
12	10	3
7	6	6

Remarque importante :

N'utilisez que les possibilités de codage prévues par le cadre de la fiche.

A l'issue de l'expérimentation, remettez sous forme de rapport circonstancié, vos appréciations et suggestions critiques. Veuillez indiquer les situations sociologiques qui vous sembleraient avoir été omises.

II. — MODELE DE CADRE D'ENREGISTREMENT DES DONNEES
ENQUETE SUR LES FACTEURS DE LA DELINQUANCE JUVENILE

de
N° du cas :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14																																																					
ZONE 1			ZONE 2		ZONE 3		ZONE 4		ZONE 5		ZONE 6		ZONE 7																																																					
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35																																														
ZONE 3			ZONE 4		ZONE 5		ZONE 6		ZONE 7		ZONE 8		ZONE 9		ZONE 10		ZONE 11		ZONE 12																																															
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80																						
ZONE 3			ZONE 4		ZONE 5		ZONE 6		ZONE 7		ZONE 8		ZONE 9		ZONE 10		ZONE 11		ZONE 12		ZONE 13		ZONE 14		ZONE 15		ZONE 16		ZONE 17		ZONE 18		ZONE 19		ZONE 20		ZONE 21		ZONE 22		ZONE 23		ZONE 24		ZONE 25		ZONE 26		ZONE 27		ZONE 28		ZONE 29		ZONE 30		ZONE 31		ZONE 32		ZONE 33		ZONE 34		ZONE 35	

Les chiffres portés au-dessus des cases sont ceux des colonnes.

III. — LES ZONES DE LA FICHE SOCIOLOGIQUE

- Zone 1. — Col. 1 à 3 : Identification.
- Zone 2. — Col. 4 à 14 : Situation judiciaire.
- Zone 3. — Col. 15 à 35 : Situation familiale.
- Zone 4. — Col. 36 à 42 : Habitat.
- Zone 5. — Col. 43 à 51 : Niveau socio-économique.
- Zone 6. — Col. 52 à 57 : Ecole, apprentissage, travail.
- Zone 7. — Col. 58 à 63 : Alcoolisation.
- Zone 8. — Col. 64 à 80 : Loisirs et engagement personnel et social du mineur.

IV. — RESULTATS NUMERIQUES ET POURCENTAGES OBTENUS SUR UN ECHANTILLON DE 500 MINEURS DELINQUANTS AGES DE 14 A 18 ANS

COLONNE 1. — TRIBUNAL-TEMOIN

	Nombre	% (1)
Non déterminé	0	0
11 — Albi	9	1,8
— Angers	7	1,4
0 — Versailles	10	2
1 — Paris	92	18,4
2 — Marseille	80	16
3 — Lyon	63	12,6
4 — Strasbourg	20	4
5 — Orléans	14	2,8
6 — Dijon	38	7,6
— Besançon	16	3,2
— Chalon-sur-Saône	13	2,6
7 — Nancy	34	6,8
8 — Bordeaux	52	10,4
9 — Nantes	52	10,4

(1) Dans le cas où le pourcentage calculé donne un nombre entier, la décimale a été supprimée.

COLONNE 2 et 3. — NUMERO D'ORDRE DU DOSSIER

COLONNE 4. — SEXE

— AGE

	Nombre	%
Non déterminé	0	0
0 — Masculin	500	100
1 — Féminin	0	0
2		
3 — Moins de 10 ans		
4 — 10 à 13 ans		
5 — 13 à 14 ans		
6 — 14 à 15 ans	60	12
7 — 15 à 16 ans	121	24,2
8 — 16 à 17 ans	180	36
9 — 17 à 18 ans	139	27,8
Non déterminé	0	0

COLONNE 5. — SITUATION FAMILIALE

— DATE DU DELIT

	Nombre	%
Non déterminé	0	0
11 — Célibataire sans enfant	497	99,4
0 — Célibataire avec enfant	2	0,4
1 — Marié sans enfant	1	0,2
2 — Marié avec enfant	0	0
3		
4 — Janvier-février	146	29,2
5 — Mars-avril	90	18
6 — Mai-juin	35	7
7 — Juillet-août	43	8,6
8 — Septembre-octobre	70	14
9 — Novembre-décembre	108	21,6
Non déterminé	8	1,6

COLONNE 6. — NATIONALITE

	Nombre	%
Non déterminé	0	0
12 — Français né en Métropole ou en Afrique du Nord....	500	100

COLONNE 7. — JURIDICTIONS AYANT PRONONCE LA DECISION DEFINITIVE
— OBSERVATION OU DETENTION

	Nombre	%
Non déterminé	138 (1)	27,6
12 — Pas de suite judiciaire connue (2)	6	1,2
11 — Juge des enfants	172	34,4
0 — Tribunal pour enfants	182	36,4
1 — Cour d'assises des mineurs	2	0,4
2 — Cour d'appel (chambre des mineurs)	0	0
3		
4 — Pas d'observation	55	11
5 — Placement en centre d'observation	156	31,2
6 — Mesures d'observation en milieu ouvert	48	9,6
7 — Consultation (quelle que soit sa forme)	136	27,2
8 — Pas d'observation, détention en maison d'arrêt	16	3,2
9 — Observation (quelle que soit sa forme) et détention en maison d'arrêt.....	40	8
Non déterminé	49	9,8

(1) Au moment de l'enquête, le jugement n'étant pas encore intervenu, la décision définitive n'est pas connue.

(2) Il s'agit des cas où le tribunal a abandonné les poursuites (1 cas) ou bien où il y a eu désaisissement ou ajournement pour supplément d'information.

Note concernant les colonnes 7 et 8 :

Le plus souvent, la mesure définitive n'était pas prononcée au moment où les questionnaires ont été remplis. Une enquête complémentaire a donc été effectuée au début de l'année 1962. Trois tribunaux n'ont pu fournir les réponses demandées avant la remise du texte pour l'impression.

COLONNE 8. — MESURE DEFINITIVE

	Nombre	%
Pas de suite judiciaire connue	7	1,4
Rubrique sans objet (prison ferme, sans mesure de placement ultérieur)	8	1,6
Non déterminé	52	10,4
12 — Remise à la famille	299	59,8
11 — Remise à une personne digne de confiance ou à l'Aide sociale à l'enfance	12	2,4
0 — Placement en internat de rééducation public ou privé	72	14,4
1 — Placement en internat dans une autre institution (institut médico-pédagogique, hôpital psychiatrique, etc.)	8	1,6
2 — Placement en externat ou foyer de semi-liberté	42	8,4
3 — Ni peine de prison, ni amende, ni liberté surveillée.	176	35,2
4 — Amende (sans autre peine ni mesure)	21	4,2
5 — Emprisonnement : 4 mois et moins (et éventuellement amende)	5	1
6 — Emprisonnement : plus de 4 mois (et éventuellement amende)	7	1,4
7 — Emprisonnement (quelle qu'en soit la durée) avec mise à l'épreuve ou bénéfice du sursis	21	4,2
8 — Liberté surveillée assortie d'une mesure pénale	26	5,2
9 — Liberté surveillée sans mesure pénale	190	38
Pas de suite judiciaire connue	7	1,4
Non déterminé	47	9,4

COLONNE 9. — UNITE OU PLURALITE D'INFRACTION ET REITERATION
— INFRACTION COMMISE SEUL OU EN BANDES

	Nombre	%
Non déterminé	5	1
12 — Un seul fait relevé à l'encontre du mineur. N'a jamais comparu devant le juge des enfants antérieurement	237	47,4
11 — Un seul fait relevé à l'encontre du mineur. Réitération (comparution antérieure devant le juge des enfants)	52	10,4
0 — Plusieurs faits relevés à l'encontre du mineur. N'a jamais comparu devant le juge des enfants antérieurement	153	30,6
1 — Plusieurs faits relevés à l'encontre du mineur. Réitération (comparution antérieure devant le juge des enfants)	51	10,2
2 — Récidive (condamnation pénale antérieure). Un ou plusieurs faits relevés à l'encontre du mineur	2	0,4
3		
4 — Fait commis seul	189	37,8
5 — Fait commis de concert avec deux ou plusieurs mineurs de même sexe	155	31
6 — Fait commis de concert avec deux ou plusieurs majeurs de même sexe	25	5
7 — Fait commis de concert avec plusieurs mineurs ou majeurs de sexe différent	13	2,6
8 — Fait commis avec un mineur ou un majeur de même sexe	106	21,2
9 — Fait commis avec un mineur ou un majeur de sexe différent	0	0
Non déterminé	5	1

COLONNES 10 et 11. — INFRACTION PRINCIPALE
OU FONDEMENT JURIDIQUE DE LA MESURE

	Nombre	%
Non déterminé	5	1
1 — Crimes contre la propriété et les biens	32	6,4
0 — Vol qualifié	32	6,4
2 — Délits contre la propriété et les biens	387	77,4
20 — Vol simple	328	65,6
21 — Vol de récoltes	2	0,4
22 — Escroquerie	3	0,6
24 — Grivèlerie et filouteries diverses	2	0,4
25 — Recel	14	2,8
26 — Chantage	2	0,4
27 — Violation de domicile. — Bris de clôture	14	2,8
29 — Délits divers contre les biens	22	4,4
3 — Crimes contre les personnes	1	0,2
30 — Meurtre	1	0,2
4 — Délits contre les personnes	32	6,4
40 — Coups et blessures sans incapacité de travail	25	5
49 — Délits divers contre les personnes	7	1,4
5 — Crimes contre les mœurs	12	2,4
50 — Viol	1	0,2
51 — Attentat à la pudeur sur les adultes	1	0,2
52 — Attentat à la pudeur sur les mineurs	10	2
6 — Délits contre les mœurs	21	4,2
60 — Outrage public à la pudeur	19	3,8
64 — Homosexualité	2	0,4
7 — Crimes contre la chose publique	1	0,2
72 — Attentat contre les chemins de fer	1	0,2
8 — Délits contre la chose publique	7	1,4
82 — Port d'armes	4	0,8
83 — Rébellion, outrages et violences contre les dépositaires de l'autorité	3	0,6
9 — Infractions aux règlements (délits ou contraventions).	2	0,4
99 — Infractions diverses à la réglementation	2	0,4
0 — Autres bases de poursuites	0	0

COLONNES 12, 13 et 14. — DEPARTEMENT DE JURIDICTION

	Nombre	%
— Gers	1	0,2
— Bouches-du-Rhône	79	15,8
— Maine-et-Loire	7	1,4
— Corse	1	0,2
— Doubs	16	3,2
— Gironde	52	10,4
— Bas-Rhin	20	4
— Haut-Rhin	1	0,2
— Côte-d'Or	37	7,4
— Saône-et-Loire	12	2,4
— Rhône	63	12,6
— Meurthe-et-Moselle	34	6,8
— Loiret	14	2,8
— Seine	91	18,2
— Seine-et-Oise	11	2,2
— Loire-Atlantique	52	10,4
— Ariège	1	0,2
— Tarn	8	1,6

COLONNES 12, 13 et 14. — DEPARTEMENT DE DOMICILE

	Nombre	%
— Lot-et-Garonne	1	0,2
— Alpes-Maritimes	1	0,2
— Bouches-du-Rhône	79	15,8
— Maine-et-Loire	7	1,4
— Corse	1	0,2
— Doubs	16	3,2
— Charente	1	0,2
— Gironde	48	9,6
— Bas-Rhin	20	4
— Haut-Rhin	1	0,2
— Côte-d'Or	37	7,4
— Saône-et-Loire	13	2,6
— Rhône	63	12,6
— Meurthe-et-Moselle	34	6,8
— Loiret	14	2,8
— Seine	92	18,4
— Seine-et-Oise	10	2
— Finistère	1	0,2
— Nantes (12 cartes corrigées)	52	10,4
— Tarn	9	1,8

COLONNE 15. — FILIATION

	Nombre	%
12 — Enfant légitime mais adultérin en fait	17	3,4
11 — Enfant légitime, conçu durant le mariage	349	69,8
0 — Enfant légitime, conçu avant le mariage (sans autre indication)	36	7,2
1 — Enfant légitime, conçu avant le mariage : les parents ont été contraints au mariage par cette naissance ..	5	1
2 — Enfant légitimé par le mariage	33	6,6
3 — Enfant adoptif	3	0,6
4 — Enfant légitimé par adoption	3	0,6
5 — Enfant naturel reconnu par les deux parents	11	2,2
6 — Enfant naturel reconnu par le père	9	1,8
7 — Enfant naturel reconnu par la mère	28	5,6
8 — Enfant naturel non reconnu	1	0,2
9 — Enfant sans filiation établie, et enfant sans état civil	0	0
Non déterminé	5	1

**COLONNE 16. — NOMBRE DE DESCENDANTS AU PREMIER DEGRE,
VIVANT OU AYANT VECU AU FOYER (Enfants naturels,
légitimes, adoptés, quel que soit le lit)
— ENFANT SEUL DE SON SEXE OU NON**

	Nombre	%
Non déterminé	2	0,4
12 — Un seul enfant	59	11,8
11 — Deux enfants	85	17
0 — Trois enfants	93	18,6
1 — Quatre enfants	70	14
2 — Cinq enfants	48	9,6
3 — Six, sept enfants	79	15,8
4 — Huit, neuf enfants	30	6
5 — Dix, onze, douze enfants	21	4,2
6 — Plus de douze enfants	13	2,6
7 —		
8 — Enfant non seul de son sexe	365	73
9 — Enfant seul de son sexe	104	20,8
Non déterminé	31	6,2

**COLONNE 17. — SITUATION DE L'ENFANT : RANG DE PROCREATION (1)
— PRESENCE AU FOYER D'ENFANTS ETRANGERS AU MINEUR**

	Nombre	%
12 — Enfant unique actuellement; il existait un ou plusieurs autres enfants décédés	15	3
11 — Enfant unique, a toujours été unique	50	10
0 — Aîné	138	27,6
1 — Avant-dernier	67	13,4
2 — Dernier né	104	20,8
3 — Deuxième rang (si au moins 4 enfants)	44	8,8
4 — Autre rang	82	16,4
5 —		
6 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants étrangers au mineur: parents placés comme domestiques ou employés, et le mineur vivant plus ou moins avec les enfants de l'employeur	14	2,8
7 — Pas d'enfants étrangers au mineur présents au foyer (sauf cas prévu colonne 20)	477	95,4
Non déterminé	9	1,8

(1) *Mode d'emploi* : choisir la première rubrique qui convient dans l'ordre de présentation. Par exemple : le 4^e enfant d'une famille de 5 enfants est à coder avant-dernier : item 4, et non : item 7.

COLONNE 18. — COMPOSITION DE LA FRATRIE : ECARTS D'AGE
SELON LE RANG DE NAISSANCE

	Nombre	%
Non déterminé	140	28
12 — Enfant unique	59	11,8
11 — Ecart de moins de 14 mois avec l'enfant le précédent	29	5,8
0 — Ecart de moins de 2 ans avec l'enfant le précédent ..	78	15,6
1 — Ecart de 2 à 5 ans avec l'enfant le précédent	119	23,8
2 — Ecart de 5 à 10 ans avec l'enfant le précédent	57	11,4
3 — Ecart de plus de 10 ans avec l'enfant le précédent ..	18	3,6
4 —		
5 — Ecart de moins de 14 mois avec l'enfant le suivant ..	35	7
6 — Ecart de moins de 2 ans avec l'enfant le suivant	81	16,2
7 — Ecart de 2 à 5 ans avec l'enfant le suivant	146	29,2
8 — Ecart de 5 à 10 ans avec l'enfant le suivant	49	9,8
9 — Ecart de plus de 10 ans avec l'enfant le suivant	17	3,4
Non déterminé	172	34,4

COLONNE 19. — COMPOSITION ACTUELLE DE LA FAMILLE : CONJONTS
— FAMILLE D'ACCUEIL

	Nombre	%
Non déterminé	29	5,8
12 — L'enfant vit avec son père et sa mère	285	57
11 — L'enfant vit avec son père seul	21	4,2
0 — L'enfant vit avec sa mère seule	68	13,6
1 — L'enfant vit avec son père, veuf ou divorcé et remarié	16	3,2
2 — L'enfant vit avec sa mère, veuve ou divorcée et remariée	32	6,4
3 — L'enfant vit avec son père et une concubine stable ..	10	2
4 — L'enfant vit avec sa mère et un concubin stable	27	5,4
5 — L'enfant vit avec son père et des concubines de passage	1	0,2
6 — L'enfant vit avec sa mère et des concubins de passage	5	1
7 — Ménage à trois (installés au foyer) ou situation plus complexe	6	1,2
8 —		
9 — L'enfant vit dans une famille d'accueil (1)	40	8
Non déterminé	460	92

(1) Si l'enfant vit dans une famille d'accueil, analyser la situation suivant les critères de la « composition actuelle de la famille », première partie de la colonne.

COLONNE 20. — COMPOSITION ACTUELLE DE LA MAISONNÉE (1)

enfants d'autres lits et autres parents présents au foyer

— PERSONNES ETRANGERES AU FOYER

	Nombre	%
Non déterminé	10	2
12 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants d'un autre lit (enfants légitimes, en nourrice ou en pension, naturels, adoptés ou légitimés avant divorce, etc.). Pas d'adultes autres que les parents..	61	12,2
11 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants d'un autre lit, et présence de collatéraux adultes (qui ne sont pas des personnes âgées)	8	1,6
0 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants d'un autre lit et de personnes âgées (avec ou sans autres parents)	6	1,2
1 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants de plusieurs autres lits, (enfants du père, enfants de la mère, enfants communs). Pas d'adultes autres que les parents	7	1,4
2 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants de plusieurs autres lits, et présence de collatéraux (qui ne sont pas des personnes âgées)	1	0,2
3 — Présence au foyer d'un ou plusieurs enfants de plusieurs autres lits, et de personnes âgées (avec ou sans autres parents)	5	1
4 — Pas d'enfants d'autres lits au foyer. Pas d'adultes autres que les parents	349	69,8
5 — Pas d'enfants d'autres lits au foyer. Présence de collatéraux (qui ne sont pas des personnes âgées)..	21	4,2
6 — Pas d'enfants d'autres lits au foyer. Présence au foyer de personnes âgées (avec ou sans autres parents)	32	6,4
7 —		
8 — Présence au foyer de domestiques ou autres personnes étrangères à la famille	24	4,8
9 — Pas de domestiques ou autres personnes étrangères à la famille	448	89,6
Non déterminé	28	5,6

(1) Maisonnée : famille dans laquelle vit l'enfant, en quelque qualité que ce soit. légitime, légitimé, naturel, adopté, en nourrice, etc.

COLONNE 21. — DISSOCIATION : ORIGINE
— ASCENSION ET REGRESSION DE LA FAMILLE

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
12 — Pas de dissociation	275	55
11 — Décès du père et de la mère	8	1,6
0 — Décès du père ou de la mère	80	16
1 — Dissociation par abandon définitif du foyer par le père ou par la mère	42	8,4
2 — Dissociation par abandon définitif du foyer par le père et la mère	5	1
3 — Dissociation par séparation ou divorce	67	13,4
4 — Dissociation temporaire par longue maladie d'un des parents (y compris internement dans un hôpital psychiatrique) : minimum 6 mois	15	3
5 — Dissociation temporaire par longue détention d'un des parents : minimum 6 mois	5	1
6 —		
7 — Stabilité de la famille (ni ascension, ni régression) ..	330	66
8 — Ascension de la famille dans l'échelle sociale, amélioration de la situation financière	62	12,4
9 — Régression de la famille dans l'échelle sociale ou détérioration de la situation financière	102	20,4
Non déterminé	6	1,2

COLONNE 22. — DISSOCIATION : EPOQUE
— ABANDON TEMPORAIRE DU FOYER PAR UN PARENT

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
12 — Pas de dissociation	274	54,8
11 — Avant la naissance ou à la naissance	28	5,6
0 — Avant que l'enfant ait eu 3 ans	53	10,6
1 — Avant que l'enfant ait eu 6 ans	29	5,8
2 — Avant que l'enfant ait eu 10 ans	42	8,4
3 — Avant que l'enfant ait eu 14 ans	42	8,4
4 — Après que l'enfant ait eu 14 ans	29	5,8
5 —		
6 — Pas d'abandon temporaire du foyer par un parent ..	382	76,4
7 — Abandon temporaire du foyer par le père pour toute autre raison que la séparation de corps, la maladie ou l'internement : travail, par exemple	34	6,8
8 — Abandon temporaire du foyer par la mère pour toute autre raison que la séparation de corps, la maladie ou l'internement : travail, par exemple	7	1,4
9 — Abandon temporaire du foyer, tantôt par l'un, tantôt par l'autre	9	1,8
Non déterminé	68	13,6

**COLONNE 23. — CHANGEMENTS DE MILIEUX DE VIE DU MINEUR
— PLACEMENT EN INTERNAT DE REEDUCATION**

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
12 — Un seul milieu de vie (les séjours à l'extérieur étant de moins de 4 mois consécutifs)	259	51,8
11 — Deux milieux de vie successifs : parents, nourrice ..	22	4,4
0 — Deux milieux de vie successifs : parents, institution (1)	50	10
1 — Deux milieux de vie successifs : nourrice, parents ..	13	2,6
2 — Deux milieux de vie successifs : nourrice, institution ..	0	0
3 — Deux milieux de vie successifs : institution, parents ou nourrice	5	1
4 — Deux milieux de vie successifs : par modification interne	46	9,2
5 — Plus de deux milieux de vie successifs : le premier milieu est la famille	84	16,8
6 — Plus de deux milieux de vie successifs : le premier milieu n'est pas la famille	18	3,6
7 —		
8 — Pas de placement en internat de rééducation	448	89,6
9 — Placement en internat de rééducation	42	8,4
Non déterminé	10	2

**COLONNE 24. — TRANSPLANTATION DU MINEUR
— EPOQUE DES CHANGEMENTS DE MILIEUX DE VIE OU DE TRANSPLANTATION**

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
12 — Pas de transplantation ni de déménagement	177	35,4
11 — Changement de domicile dans le même milieu	224	44,8
0 — Passage d'un milieu urbain à un milieu rural dans la même nation	30	6
1 — Passage d'un milieu rural à un milieu urbain dans la même nation	50	10
2 — Changement de nation ou de continent	16	3,2
3 —		
4 — Pas de changement de milieu de vie	187	37,4
5 — Premier changement de milieu de vie : de 0 à 3 ans ..	86	17,2
6 — Premier changement de milieu de vie : de 3 à 6 ans ..	44	8,8
7 — Premier changement de milieu de vie : de 6 à 10 ans	67	13,4
8 — Premier changement de milieu de vie : de 10 à 14 ans	67	13,4
9 — Premier changement de milieu de vie à plus de 14 ans	43	8,6
Non déterminé	6	1,2

(1) Institution : pouponnière, orphelinat, assistance à l'enfance, pensionnat, internat quelconque (y compris de rééducation), institut médico-pédagogique, hôpital, sanas, etc.

COLONNE 25. — OUVERTURE DU FOYER
— ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE ET AFFECTIF

	Nombre	%
Non déterminé	1	0,2
12 — Le foyer est ouvert à l'enfant	361	72,2
11 — Le foyer est fermé à l'enfant sans autre indication ..	69	13,8
0 — Le foyer est fermé à l'enfant en raison du travail des parents, uniquement	14	2,8
1 — Le foyer est fermé à l'enfant en raison, à la fois, du travail des parents et de liaisons ou d'alcoolisme	14	2,8
2 — Le foyer est fermé à l'enfant en raison, uniquement, de l'alcoolisme des parents	17	3,4
3 — Le foyer est fermé à l'enfant en raison, uniquement, des liaisons des parents	8	1,6
4 — Le foyer est fermé à l'enfant en raison, à la fois, des liaisons et de l'alcoolisme des parents	16	3,2
5 —		
6 — L'atmosphère du foyer est accueillante pour l'enfant et l'a toujours été	281	56,2
7 — L'atmosphère du foyer est accueillante pour l'enfant, mais ne l'a pas toujours été	53	10,6
8 — L'atmosphère du foyer n'est pas accueillante pour l'enfant et ne l'a jamais été	91	18,2
9 — L'atmosphère du foyer n'est pas accueillante pour l'enfant, mais l'a été autrefois	75	15
Non déterminé	0	0

COLONNE 26. — ADAPTATION ACTUELLE DU FOYER AUX BESOINS DE L'ENFANT
— ADAPTATION PASSEE

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
1 — Le foyer répond aux besoins matériels de l'enfant, et à ses besoins de « tranquillité » (calme-sécurité- confiance)	255	51
2 — Le foyer répond aux besoins matériels de l'enfant, mais non à ses besoins de « tranquillité » (am- biance agitée)	144	28,8
3 — Le foyer répond aux besoins de tranquillité de l'enfant, mais non à ses besoins matériels	13	2,6
4 — Le foyer ne répond pas aux besoins matériels de l'enfant, ni à ses besoins de « tranquillité »	81	16,2
5 —		
6 — Le foyer n'a pas toujours répondu aux besoins matériels de l'enfant	23	4,6
7 — Le foyer n'a pas toujours répondu aux besoins de « tranquillité » de l'enfant	154	30,8
8 — Le foyer n'a pas toujours répondu aux besoins matériels de l'enfant ni à ses besoins de « tran- quillité »	103	20,6
9 — Le foyer a toujours répondu aux besoins matériels et de « tranquillité » du mineur	196	39,2
Non déterminé	24	4,8

COLONNE 27. — EDUCATION DONNEE PAR LA FAMILLE QUI S'OCCUPE DE L'ENFANT
— CONDUITE DES FRERES ET SCEURS

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Education donnée par les parents seuls	345	69
11 — Education partagée entre les parents et grands-parents ou autres personnes	101	20,2
0 — Education partagée entre parents divorcés ou séparés.	20	4
1 — Education donnée uniquement par des personnes très âgées	10	2
2 — Enfant élevé par un aîné qui se substitue aux parents déficients	9	1,8
3 — Enfant élevé dans le foyer d'un aîné	5	1
4 — Education confiée à des salariés des parents qui s'en acquittent bien	5	1
5 — Education confiée à des salariés des parents qui s'en acquittent mal	1	0,2
6 —		
7 — Bonne conduite des frères et sœurs	324	64,8
8 — Un ou plusieurs frères et sœurs déjà poursuivis ou condamnés, ou placés en centre de rééducation (et éventuellement en outre un ou plusieurs frères et sœurs de mauvaise conduite)	70	14
9 — Un ou plusieurs frères et sœurs de mauvaise conduite (mœurs, alcoolisme) mais n'ayant pas eu affaire avec la justice	37	7,4
Non déterminé	69	13,8

COLONNE 28. — EPOUX ENTRE EUX
— DIFFICULTES LIEES A LA PRESENCE DE TIERS

	Nombre	%
Non déterminé	16	3,2
0 — Un seul parent	118	23,6
1 — Rythme de vie coordonné	230	46
2 — Indépendance des membres du couple dans leur rythme de vie, sans querelle ni scène, cette indépendance étant due uniquement à leur profession et étant regrettée	13	2,6
3 — Indépendance des membres du couple dans leur rythme de vie, sans querelle ni scène, cette indépendance étant acceptée et même recherchée	32	6,4
4 — Indépendance des membres du couple dans leur rythme de vie, avec querelles et scènes fréquentes.	66	13,2
5 — Indépendance des membres du couple dans leur rythme de vie, avec scènes violentes et coups	26	5,2
6 —		
7 — Pas de difficultés liées à la présence de tiers	443	88,6
8 — Difficultés liées à la présence d'un tiers (ascendant ou membre de la famille)	27	5,4
9 — Difficultés liées à la présence d'un tiers non membre de la famille	21	4,2
Non déterminé	9	1,8

COLONNE 29. — DISTRIBUTION DES ROLES DANS LA FAMILLE
— GESTION DU BUDGET

	Nombre	%
Non déterminé	7	1,4
12 — Pas de couple parental à la tête du foyer	110	22
11 — L'homme joue un rôle de chef (prend seul les décisions)	61	12,2
0 — La femme joue le rôle de chef (prend seule les décisions)	115	23
1 — Conduite coopérante	96	19,2
2 — Rôles mal définis entre les membres du couple	96	19,2
3 — Le rôle de chef est tenu par une personne autre que l'homme ou la femme : père ou mère de l'un d'eux, fils ou fille aîné	15	3
4		
5 — Absence du couple parental ou gestion du budget assurée par une personne autre que l'homme ou la femme	127	25,4
6 — L'homme gère le budget, donne une certaine somme à la femme pour le ménage	66	13,2
7 — La femme gère le budget, l'homme lui remet son salaire et garde seulement l'argent de poche	180	36
8 — Pas de gestion organisée	89	17,8
9 — L'homme conserve pour lui la quasi-totalité de son salaire	17	3,4
Non déterminé	21	4,2

COLONNE 30. — ACCORD OU DESACCORD IDEOLOGIQUE OU AUTRE
DES PARENTS ENTRE EUX
— CONDUITE A L'EGARD DE LA DELINQUANCE DU MINEUR

	Nombre	%
Non déterminé	89	17,8
1 — Accord idéologique du couple parental	289	57,8
2 — Désaccord idéologique vécu du couple parental au sujet des valeurs (religieuses ou autres) sans comportement d'hostilité ou de supériorité d'un parent par rapport à l'autre	29	5,8
3 — Comportement d'hostilité ou de supériorité d'un parent par rapport à l'autre sans désaccord idéologique établi	64	12,8
4 — Désaccord idéologique vécu du couple parental au sujet des valeurs et comportement d'hostilité ou de supériorité d'un parent par rapport à l'autre ..	29	5,8
5		
6 — La famille se solidarise avec l'enfant délinquant, le soutient, cherche à le couvrir, nie la responsabilité de l'enfant ou la minimise	165	33
7 — La famille se solidarise avec l'enfant délinquant, dont elle se reconnaît responsable mais condamne sa conduite	243	48,6
8 — La famille se désolidarise de l'enfant, le renie, le rejette... ..	50	10
9 — La famille se plaint et reste passive	35	7
Non déterminé	7	1,4

COLONNE 31. — PREFERENCE OU REJET AFFECTIF PAR LES PARENTS
— COMPORTEMENT DU MINEUR ENVERS SES FRERES ET SCEURS

	Nombre	%
Non déterminé	14	2,8
12 — Enfant ni préféré, ni rejeté par ses parents	348	69,6
11 — Enfant préféré à ses frères et sœurs par son père, sans rejet affectif de la mère	6	1,2
0 — Enfant préféré à ses frères et sœurs par son père, avec rejet affectif de la mère	4	0,8
1 — Enfant préféré à ses frères et sœurs par son père et sa mère	14	2,8
2 — Enfant préféré à ses frères et sœurs par sa mère sans rejet affectif du père	20	4
3 — Enfant préféré à ses frères et sœurs par sa mère avec rejet affectif du père	9	1,8
4 — Enfant rejeté affectivement par son père et par sa mère	22	4,4
5 — Enfant rejeté affectivement par son père	40	8
6 — Enfant rejeté affectivement par sa mère	23	4,6
7		
8 — Bonne entente générale avec frères et sœurs	378	75,6
9 — Mésentente marquée avec un frère ou une sœur ou avec l'ensemble des frères et sœurs	49	9,8
Non déterminé	73	14,6

COLONNE 32. — RELATIONS SEXUELLES DES PARENTS AVEC LES ENFANTS
OU DES ENFANTS ENTRE EUX
— LIAISONS DES PARENTS (1)

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Pas de relations sexuelles des parents avec les en- fants, ni des enfants entre eux	483	96,6
11 — Relations sexuelles établies ou probables du père ou de la mère avec un enfant autre que le sujet, ou relations sexuelles de deux enfants vivant au foyer autres que le sujet	6	1,2
0 — Relations sexuelles établies ou probables du père (ou de la mère) et du sujet, ou du beau-père ou concubin, belle-mère ou concubine, et le sujet ..	3	0,6
1 — Relations sexuelles établies ou probables du sujet avec un frère ou une sœur, ou une personne vivant au foyer	4	0,8
2		
3 — Pas de liaison (ni le mari, ni la femme) : il ne sem- ble pas qu'il y en ait jamais eu	306	61,2
4 — Pas de liaison actuelle (ni le mari, ni la femme) ; mais l'un ou l'autre en a eu depuis la naissance du mineur	84	16,8
5 — Le mari a une liaison, la femme n'en a pas et sa conduite n'est pas légère	16	3,2
6 — La femme a une liaison, le mari n'en a pas, et sa conduite n'est pas légère	43	8,6
7 — Le mari et la femme ont tous deux une liaison	13	2,6
8 — Le mari et la femme sont tous deux de conduite légère, sans liaison véritable	6	1,2
9 — Le mari ou la femme a une liaison, et l'autre a une conduite légère	10	2
Non déterminé	22	4,4

(1) Liaison : liaison suivie extérieure ou concubinage au foyer.

COLONNE 33. — AUTONOMIE DES PARENTS VIS-A-VIS DE LEUR FAMILLE
— ENGAGEMENT SOCIAL

	Nombre	%
Non déterminé	7	1,4
0 — Autonomie normale des parents vis-à-vis de leur famille	440	88
1 — Pas d'autonomie des parents vis-à-vis de leur propre famille. Dépendance financière et morale	14	2,8
2 — Pas d'autonomie des parents vis-à-vis de leur propre famille. Dépendance financière seule	6	1,2
3 — Pas d'autonomie des parents vis-à-vis de leur propre famille. Dépendance morale	24	4,8
4 — Conflits d'intérêts entre les parents et les grands-parents	4	0,8
5 — Conflits de génération entre les parents et les grands-parents	5	1
6		
7 — Affiliation des deux parents ou de l'un d'eux à un mouvement ou association engageant la participation militante de la famille tout entière (association à caractère civique, social, politique, syndicaliste ou religieux)	13	2,6
8 — Affiliation des deux parents ou de l'un d'eux à un mouvement n'engageant pas la participation de la famille toute entière (association à caractère civique, social, politique, syndicaliste ou religieux) ..	36	7,2
9 — Non-affiliation à un mouvement, association ou société quelconque	409	81,8
Non déterminé	42	8,4

COLONNE 34. — ECART D'AGE DES PARENTS
— DIFFERENCE DE NIVEAUX D'ASPIRATION PARENTS-ENFANTS (1)

	Nombre	%
Non déterminé	23	4,6
12 — Age comparable (moins de 3 ans de différence)	184	36,8
11 — L'homme (2) est plus âgé : de 3 à 6 ans	113	22,6
0 — L'homme est plus âgé : de 6 à 15 ans	111	22,2
1 — L'homme est plus âgé : de plus de 15 ans	24	4,8
2 — La femme (2) est plus âgée : de 3 à 6 ans	25	5
3 — La femme est plus âgée : de 6 à 10 ans	11	2,2
4 — La femme est plus âgée : de plus de 10 ans	9	1,8
5		
6 — Accord des niveaux d'aspiration entre le mineur et sa famille	419	83,8
7 — Famille de niveau social ou culturel élevé ou relativement élevé. Le mineur est peu doué intellectuellement, ou sans ambitions. Il déçoit les projets que ses parents font pour lui	42	8,4
8 — Famille de niveau social ou culturel médiocre ou moyen. Le mineur dépasse nettement ce niveau, par ses dons ou son désir d'arriver. La famille est satisfaite de ce dépassement	21	4,2
9 — Famille de niveau social ou culturel médiocre ou moyen. Le mineur dépasse nettement ce niveau. La famille accepte mal ou pas du tout ce dépassement	7	1,4
Non déterminé	11	2,2

(1) Ces critères seront révisés lors de l'enquête définitive.

(2) Par « homme » et « femme », entendre le père et la mère, beau-père et belle-mère, concubin et concubine stables, présents au foyer.

COLONNE 35. — PASSE JUDICIAIRE DES PARENTS
— MESURES JUDICIAIRES DE PROTECTION DES ENFANTS

	Nombre	%
Non déterminé	42	8,4
12 — Père ni mère jamais condamnés	397	79,4
11 — Père condamné pour délit contre les biens ou contre les mœurs ou les personnes	30	6
0 — Père condamné pour délit contre les biens et contre les mœurs ou les personnes	4	0,8
1 — Mère condamnée, pour délit contre les biens ou contre les mœurs ou les personnes	16	3,2
2 — Mère condamnée pour délit contre les biens et contre les mœurs ou les personnes	4	0,8
3 — Père et mère tous deux condamnés pour délits contre les biens et, ou contre les mœurs ou les personnes ..	6	1,2
4 — Père ou mère (ou les deux) condamnés par mesure politique seulement (collaboration, etc.)	1	0,2
5		
6 — Pas de mesure de tutelle, assistance ou déchéance en cours	458	91,6
7 — Mesure de tutelle aux allocations familiales (actuelle)	16	3,2
8 — Mesure d'assistance éducative (actuelle)	11	2,2
9 — Procédure de déchéance en cours	9	1,8

COLONNE 36. — ZONE D'HABITAT
— ENVIRONNEMENT

	Nombre	%
Non déterminé	71	14,2
12 — Quartiers centraux (cités administratives, bureaux peu peuplés, impression de vide)	17	3,4
11 — Quartiers de transition (les gens y passent mais n'y restent pas)	8	1,6
0 — Quartiers de brassage: sous-prolétariat, étrangers, Nord-Africains (déchéance sociale, fixation, ne s'en sortent pas)	23	4,6
1 — Quartiers bourgeois	42	8,4
2 — Quartiers populaires	203	40,6
3 — Banlieue industrielle	35	7
4 — Petite ville ouvrière créée autour d'une industrie ou cités ouvrières (construites par une usine ou une entreprise)	23	4,6
5 — Banlieue ouvrière, non industrielle (plus éloignée, banlieue dortoir)	59	11,8
6 — Banlieue résidentielle	19	3,8
7		
8 — Pas d'isolement social	433	86,6
9 — Isolement social: les habitants ne sortent pas de leur quartier, n'ont aucun contact avec les quartiers environnants	52	10,4
Non déterminé	15	3

COLONNE 37. — IMPORTANCE DE L'AGGLOMERATION (1)

— PEUPELEMENT DU LOGEMENT

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
11 — Importance de l'agglomération. De 250.001 habitants ou plus	244	48,8
0 — Importance de l'agglomération. De 60.001 habitants à 250.000	63	12,6
1 — Importance de l'agglomération. De 15.001 habitants à 60.000	40	8
2 — Importance de l'agglomération. De 2.001 habitants à 15.000	67	13,4
3 — Commune rurale de moins de 2.000 habitants, à vie autonome (possibilités de loisirs sur place pour les jeunes, débouchés au point de vue apprentissage ou poursuite d'études après 14 ans)	10	2
4 — Commune rurale de moins de 2.000 habitants, n'ayant pas de possibilités de loisirs sur place, ni de débouchés pour les jeunes	39	7,8
5 — Hameau ou maison isolée	33	6,6
6		
7 — Surpeuplement critique : 3 personnes pour 1 pièce ..		
4 personnes pour 2 pièces		
6 personnes pour 3 pièces		
8 personnes pour 4 pièces, etc.	112	22,4
8 — Surpeuplement temporairement admissible :		
2 personnes pour 1 pièce		
3 personnes pour 2 pièces		
5 personnes pour 3 pièces		
7 personnes pour 4 pièces	104	20,8
9 — Peuplement normal ou sous-peuplement	282	56,4
Non déterminé	2	0,4

COLONNE 38. — TYPES OU GROUPES D'HABITATION

— SALUBRITÉ DE L'HABITAT

	Nombre	%
Non déterminé	6	1,2
12 — Maison individuelle (ou ferme) ou immeuble locatif classique	376	75,2
11 — Groupe H.B.M. ancien modèle	26	5,2
0 — Groupe H.L.M. actuel. Cités Castor. Cité jardin	65	13
1 — Pension, hôtel ou meublé convenable	10	2
2 — Hôtel ou café de catégorie inférieure ou douteuse ..	3	0,6
3 — Cabane de zonier	10	2
4 — Logements mobiles (roulottes, péniches)	1	0,2
5 — Wagon, roulotte ou péniche fixe, blackhaus, caverne, grotte, cave, grenier, hangar (n'a jamais été un vrai logement)	3	0,6
6		
7 — Logement sain (aération et ensoleillement suffisant) ..	397	79,4
8 — Logement insalubre (manque d'air et de soleil)	81	16,2
9 — Logement très malsain (vermine, humidité)	17	3,4
Non déterminé	5	1

(1) Y comprendre les communes accolées sans solution de continuité.

COLONNE 39. — TITRE D'OCCUPATION
— ANCIENNETE DANS LE LOGEMENT

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Logement annexe à un emploi	54	10,8
11 — Propriétaire	108	21,6
0 — En cours d'accession à la propriété	23	4,6
1 — Locataire en nu	282	56,4
2 — Locataire ou sous-locataire dans d'autres conditions ..	15	3
3 — Ménage habitant chez les parents	4	0,8
4 — Logement partagé avec d'autres personnes de la famille	3	0,6
5 — Logement partagé avec d'autres personnes non de la famille	0	0
6 — Occupant sans titre	7	1,4
7 —		
8 — Ancienneté dans le logement inférieure à 3 ans	122	24,4
9 — Ancienneté dans le logement supérieure à 3 ans	374	74,8
Non déterminé	4	0,8

COLONNE 40. — MONTANT DU LOYER (compte tenu des allocations logement)
— RECHERCHE D'UN AUTRE LOGEMENT

	Nombre	%
Non déterminé	163	32,6
11 — Montant du loyer ou versement pour accession à la propriété inférieur ou égal à 240 NF par an	84	16,8
0 — Montant du loyer ou versement pour accession à la propriété inférieur ou égal à 800 NF par an	154	30,8
1 — Montant du loyer ou versement pour accession à la propriété inférieur ou égal à 1.500 NF par an ..	61	12,2
2 — Montant du loyer ou versement pour accession à la propriété inférieur ou égal à 2.000 NF par an	19	3,8
3 — Montant du loyer ou versement pour accession à la propriété supérieur à 2.000 NF par an	19	3,8
4 —		
5 — Désirent quitter leur logement. En quête active d'un autre	55	11
6 — Désirent quitter leur logement. Font construire	3	0,6
7 — Logés dans des conditions acceptables, ne désirent pas quitter leur logement	337	67,4
8 — Logés dans de mauvaises conditions, mais attachés à leur quartier d'habitat, intégrés, enracinés. Ne veulent pas le quitter	58	11,6
9 — Logés dans de mauvaises conditions, mais ont perdu tout espoir de changer. Ne cherchent plus	37	7,4
Non déterminé	10	2

COLONNE 41. — EQUIPEMENT SANITAIRE DU LOGEMENT
— AMEUBLEMENT

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
1 — Grand confort au point de vue installation sanitaire, salle d'eau, cuisine bien équipée, machine à laver, frigidaire, W.C. particuliers, chauffage central ou autre bonne installation. Electricité	57	11,4
2 — Confort moyen au point de vue installation sanitaire : bonne installation, pas de salle d'eau, mais eau courante dans le logement avec écoulement d'eau, W.C. particuliers, buanderie particulière ou collective ; cuisine équipée de manière satisfaisante : gaz, butane, ou électricité. Electricité	293	58,6
3 — Confort médiocre au point de vue sanitaire, eau courante dans l'immeuble et non dans le logement, écoulement d'eau dans l'immeuble, W.C. collectifs, pas d'installation pour laver, pas de gaz, ni butane pour cuisiner (cuisinière à charbon). Installation de chauffage médiocre. Electricité	124	24,8
4 — Confort nul au point de vue sanitaire, pas d'eau dans l'immeuble, ni d'écoulement d'eau. Pas d'installation de W.C. dans l'immeuble. Pas de possibilité — ou pas le droit de faire du feu. Ou pas d'électricité	22	4,4
5 —		
6 — Grand confort au point de vue ameublement : meubles luxueux ou très confortables, en nombre plus que suffisant	21	4,2
7 — Confort moyen au point de vue ameublement : ameublement suffisant : un lit par enfant, meubles en bon état	339	67,8
8 — Confort médiocre au point de vue ameublement : ameublement insuffisant : pas de lit pour chacun, des enfants de même sexe partagent un lit, meubles rares et délabrés	125	25
9 — Confort nul au point de vue ameublement : ameublement très insuffisant ou inexistant, les enfants de sexe différent partagent un lit : matelas par terre, etc.	13	2,6
Non déterminé	2	0,4

COLONNE 42. — TENUE DU LOGEMENT PAR LA MERE

— DEPENDANCES POUR LES JEUNES

	Nombre	%
Non déterminé	8	1,6
12 — La mère tient bien son ménage : ordre, propreté	376	75,2
11 — La mère néglige son ménage	93	18,6
0 — La mère néglige totalement son ménage : incurie ..	24	4,8
1 —		
2 — Les enfants disposent d'une chambre ou d'un coin à eux dans le logement, ils ont en outre une cour ou un jardin individuel pour leurs jeux	124	24,8
3 — Les enfants ne disposent pas d'un coin à eux dans le logement, mais ont une cour ou un jardin individuel pour leurs jeux	40	8
4 — Les enfants disposent d'une chambre ou d'un coin à eux dans le logement, ils ont en outre une cour ou un jardin collectif pour leurs jeux	64	12,8
5 — Les enfants ne disposent pas d'un coin à eux dans le logement, mais ils ont à leur disposition une cour ou un jardin collectif pour leurs jeux	41	8,2
6 — Les enfants disposent d'une chambre ou d'un coin à eux dans le logement, ils n'ont ni cour ni jardin collectif ou individuel pour leurs jeux, mais il existe, à proximité, un terrain de sport ou de jeux, ou un jardin public où ils peuvent aller jouer	31	6,2
7 — Les enfants ne disposent pas d'un coin à eux dans le logement, ils n'ont ni cour ni jardin collectif ou particulier pour leurs jeux, mais il existe, à proximité, un terrain de sport, de jeux ou un jardin public	20	4
8 — Les enfants disposent d'une chambre ou d'un coin à eux dans le logement, ils n'ont par contre à leur disposition pour leurs jeux ni jardin, ni cour, ni terrain de jeux ou de sport à proximité, et jouent dans la rue ou sur un terrain vague	67	13,4
9 — Les enfants ne disposent pas d'un coin à eux dans le logement, ils n'ont à leur disposition pour leurs jeux, ni jardin, ni cour, ni terrain de jeux ou de sport à proximité, et ils jouent dans la rue ou sur un terrain vague	97	19,4
Non déterminé	16	3,2

COLONNES 43 ET 44. — CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DU PERE
 COLONNES 45 ET 46. — CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE LA MERE

	PERE		MERE	
	Nombre	%	Nombre	%
Non déterminé	37	7,4	27	5,4
0 — Professions agricoles	33	6,6	19	3,8
00 — Ruraux (sans autre indication)	8	1,6	5	1
01 — Gros propriétaires exploitants (plus de 20 ha)	0	0	0	0
02 — Propriétaires exploit. moyens ou petits	7	1,4	6	1,2
03 — Fermiers ou métayers	3	0,6	3	0,6
04 — Salariés agricoles	15	3	5	1
1 — Patrons de l'industrie	48	9,6	16	3,2
10 — Industriels ou commerçants (sans autre indication)	1	0,2	2	0,4
11 — Gros industriel (patron) : plus de 100 ouvriers	0	0	0	0
12 — Directeurs d'entreprises (appointés)	4	0,8	0	0
13 — Cadres supérieurs (ingénieurs diplômés) techniques ou administratifs	3	0,6	0	0
14 — Petit ou moyen industriel (patron) : moins de 100 ouvriers	1	0,2	0	0
15 — Cadres moyens d'entreprise (technique ou administratif)	4	0,8	0	0
16 — Gros commerçant ou entrepreneur (plus de 10 employés)	5	1	0	0
17 — Commerçant boutiquier (détaillant)	11	2,2	12	2,4
18 — Boucher, garçon aux abattoirs	1	0,2	0	0
19 — Artisan	18	3,6	2	0,4
2 — Profession libérale (Cadres moyens)	11	2,2	3	0,6
21 — Profession libérale	1	0,2	1	0,2
22 — Haut fonctionnaire et chef de service (à responsabilité)	1	0,2	0	0
23 — Professeur (secondaire et supérieur)	1	0,2	1	0,2
24 — Cadres moyens privés	2	0,4	0	0
25 — Cadres moyens publics	6	1,2	0	0
26 — Instituteurs et professeurs techniques	0	0	1	0,2
3 — Employés	68	13,6	42	8,4
30 — Employé (sans autre indication)	11	2,2	8	1,6
31 — Employé de bureau (secteur public)	6	1,2	1	0,2
32 — Employé de bureau (secteur privé)	6	1,2	17	3,4

COLONNES 43 ET 44. — CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DU PERE (suite)
 COLONNES 45 ET 46. — CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE LA MERE (suite)

	PERE		MERE	
	Nombre	%	Nombre	%
33 — Employé de commerce (stable : vendeur)	5	1	8	1,6
34 — Employé de commerce (itinérant : voyageur, forain) ..	10	2	3	0,6
35 — Employé de services sociaux : assistantes sociales, infirmières, etc.	0	0	2	0,4
36 — Petit fonctionnaire	14	2,8	3	0,6
37 — Chauffeur-livreur	16	3,2	0	0
38 — Assureur	0	0	0	0
4 — Ouvriers	216	43,2	51	10,2
40 — Ouvriers (sans autre indication)	49	9,8	25	5
41 — Contremaître	12	2,4	1	0,2
42 — O.P. (ouvriers qualifiés) ..	38	7,6	2	0,4
43 — O.S. (ouvriers spécialisés) ..	48	9,6	13	2,6
44 — Mineurs	5	1	0	0
45 — Routiers	2	0,4	0	0
46 — Marins et pêcheurs	6	1,2	1	0,2
47 — Manœuvres	50	10	9	1,8
48 — Chaudronnier, plombier, maréchal-ferrand	6	1,2	0	0
5 — Personnel de service	10	2	73	14,6
50 — Personnel de service (sans autre indication)	3	0,6	7	1,4
51 — Domestiques, gens de maison ..	1	0,2	5	1
52 — Femme de ménage	0	0	54	10,8
53 — Chauffeur de taxi, guide, etc.	3	0,6	0	0
54 — Garçon de café, serveuse ..	3	0,6	7	1,4
6 — Divers	32	6,4	18	3,6
60 — Catégories diverses (sans autre indication)	19	3,8	4	0,8
61 — Cadres subalternes (armée, police, gendarmerie)	2	0,4	0	0
62 — Artiste sédentaire	1	0,2	2	0,4
63 — Artiste ambulancier	0	0	0	0
64 — Pénichier	0	0	0	0
65 — Vannier en rue, chiffonnier individuel, romanchel, etc.	7	1,4	2	0,4
66 — Parasites, mendiant, clochard, etc.	3	0,6	0	0
67 — Souteneur, prostituée	0	0	3	0,6
68 — Femme ayant des enfants en nourrice chez elle	0	0	2	0,4
69 — Travail à domicile (couture, dactylographie, etc.)	0	0	5	1
7 — Personnes non actives	45	9	251	50,2
70 — Non actif (sans autre indication)	3	0,6	14	2,8
71 — Retraité (secteur public)	5	1	1	0,2
72 — Retiré des affaires	0	0	0	0
73 — Ancien salarié	1	0,2	1	0,2
74 — Personne dépendant d'institutions	0	0	0	0
75 — Ancien agriculteur	0	0	0	0
76 — En chômage	9	1,8	3	0,6
77 — Ménagère	0	0	205	41
78 — Non salarié, mais aide son conjoint dans son travail (cultivateur, commerçant) ..	1	0,2	21	4,2
79 — Pensionné, malade, invalide (en cas d'arrêt prolongé ou définitif de l'activité professionnelle)	26	5,2	6	1,2

COLONNE 47. — RESSOURCES DU MENAGE (revenu professionnel des membres de la famille : parents et enfants, secours, pensions, etc.) ET PRESTATIONS FAMILIALES (A.F., salaire unique, allocation logement)

	Nombre	%
Non déterminé	15	3
12 — Ressources mensuelles inférieures ou égales à 300 NF. Prestations familiales inférieures ou égales aux autres ressources (ou nulles)	26	5,2
11 — Ressources mensuelles inférieures ou égales à 300 NF. Prestations familiales supérieures aux autres ressources	4	0,8
0 — Ressources mensuelles de 300 à 420 NF. Prestations familiales inférieures ou égales aux autres ressources (ou nulles)	39	7,8
1 — Ressources mensuelles de 300 à 420 NF. Prestations familiales supérieures aux autres ressources	6	1,2
2 — Ressources mensuelles de 420 à 600 NF. Prestations familiales inférieures ou égales aux autres ressources (ou nulles)	79	15,8
3 — Ressources mensuelles de 420 à 600 NF. Prestations familiales supérieures aux autres ressources	10	2
4 — Ressources mensuelles de 600 à 950 NF. Prestations familiales inférieures ou égales aux autres ressources (ou nulles)	151	30,2
5 — Ressources mensuelles de 600 à 950 NF. Prestations familiales supérieures aux autres ressources	14	2,8
6 — Ressources mensuelles de 950 à 1.300 NF. Prestations familiales inférieures ou égales aux autres ressources (ou nulles)	83	16,6
7 — Ressources mensuelles de 950 à 1.300 NF. Prestations familiales supérieures aux autres ressources	9	1,8
8 — Ressources mensuelles supérieures à 1.300 NF	62	12,4
9 — Pas de ressources, ne vit que sur les allocations	2	0,4

COLONNE 48. — RAPPORT DU REVENU PROFESSIONNEL DU CHEF DE MENAGE, DES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES REGULIERES (travail des enfants, travail « noir » du chef de ménage, revenu des autres membres du ménage : pension ou retraite d'un ascendant) ET DU SALAIRE DE LA FEMME

	Nombre	%
Non déterminé	34	6,8
12 — Revenu professionnel du chef de ménage nettement supérieur aux ressources complémentaires	271	54,2
11 — Revenu professionnel du chef de ménage égal approximativement aux ressources complémentaires	75	15
0 — Revenu professionnel du chef de ménage nettement inférieur aux ressources complémentaires	114	22,8
1 — Revenu professionnel du chef de ménage et ressources complémentaires nulles	6	1,2
2 —		
3 — La femme est le chef de ménage	97	19,4
4 — Revenu professionnel du chef de ménage nettement supérieur au salaire de la femme	138	27,6
5 — Revenu professionnel du chef de ménage égal approximativement au salaire de la femme	30	6
6 — Revenu professionnel du chef de ménage nettement inférieur au salaire de la femme	12	2,4
Non déterminé	223	44,6

COLONNE 49. — STABILITE PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE — STABILITE
DE DOMICILE, TEMPS DE PRESENCE AU FOYER

— DETTES

2.

	Nombre	%
Non déterminé	16	3,2
12 — Changement fréquent d'employeurs et de logements. Chef de famille présent au foyer plus de 2 heures par jour de travail (entre 7 et 20 h)	23	4,6
11 — Changement fréquent d'employeurs et de logements. Chef de famille présent au foyer moins de 2 heures par jour de travail	16	3,2
0 — Changement fréquent d'employeurs, mais logement stable. Chef de famille présent au foyer plus de 2 heures par jour de travail	40	8
1 — Changement fréquent d'employeurs, mais logement stable. Chef de famille présent au foyer moins de 2 heures par jour de travail	18	3,6
2 — Stabilité professionnelle, mais changement fréquent de domicile. Chef de famille présent au foyer plus de 2 heures par jour de travail	18	3,6
3 — Stabilité professionnelle, mais changement fréquent de domicile. Chef de famille présent au foyer moins de 2 heures par jour de travail	5	1
4 — Stabilité professionnelle et stabilité de domicile. Chef de famille présent au foyer plus de 2 heures par jour de travail	292	58,4
5 — Stabilité professionnelle et stabilité de domicile. Chef de famille présent au domicile moins de 2 heures par jour de travail	72	14,4
6		
7 — Ni traites, ni dettes. — Achats toujours au comp- tant	361	72,2
8 — Dettes chez les commerçants, ou traites d'achat à mensualités	97	19,4
9 — Dettes d'achats chez les commerçants et traites d'achat à mensualités	26	5,2
Non déterminé	16	3,2

COLONNE 50. — CAUSES DU TRAVAIL CHEZ LA FEMME
— MODALITES DE CE TRAVAIL

	Nombre	%
Non déterminé	21	4,2
12 — La femme ne travaille pas	245	49
11 — La femme travaille: nécessités économiques	195	39
0 — Ambition culturelle (promotion des enfants, édu- cation) ou désir d'améliorer son niveau de vie (mais sans nécessité absolue)	12	2,4
1 — Désir d'indépendance (sans conflits conjugaux) déri- vatif	10	2
2 — Attachement à une profession commencée avant le mariage	6	1,2
3 — Désir d'indépendance (conflits conjugaux)	11	2,2
4		
5 — Travail à temps complet de jour	127	25,4
6 — Travail à temps complet de nuit	4	0,8
7 — Travail à mi-temps	38	7,6
8 — Travail irrégulier	45	9
9 — Travail à domicile	25	5
Non déterminé et absence de travail	261	52,2

COLONNE 51. — SIGNES EXTERIEURS DE RICHESSE ET POSSESSIONS DOMESTIQUES

Les parents possèdent :	Nombre	%
12 — Maison de campagne, auto, téléphone, télévision, appareils ménagers, T.S.F.	13	2,6
11 — Auto, téléphone, télévision, appareils ménagers, T.S.F.	10	2
0 — Téléphone, télévision, appareils ménagers, T.S.F. ...	4	0,8
1 — Télévision, appareils ménagers, T.S.F.	40	8
2 — Appareils ménagers, T.S.F.	85	17
3 — Auto, T.S.F.	27	5,4
4 — Téléphone, T.S.F.	1	0,2
5 — Télévision, T.S.F.	20	4
6 — Auto, appareils ménagers, T.S.F.	33	6,6
7 — Auto, Téléphone, T.S.F.	9	1,8
8 — Auto, Télévision, T.S.F.	9	1,8
9 — T.S.F. ou rien	246	49,2
Non déterminé	3	0,6

COLONNE 52. — ETABLISSEMENTS FREQUENTES PAR LE MINEUR AU MOMENT DU DELIT OU ETABLISSEMENT DANS LEQUEL IL A TERMINE SES ETUDES
— NATURE ET NOMBRE DES ETABLISSEMENTS FREQUENTES

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Ecole primaire	334	66,8
11 — Etablissement du second degré	45	9
0 — Centre d'apprentissage	92	18,4
1 — Collège technique ou école d'agriculture	21	4,2
2 — Cours par correspondance	3	0,6
3 — Autre forme d'enseignement (préceptorat, etc.)	1	0,2
4 —		
5 — Fréquente ou a fréquenté un établissement public ..	190	38
6 — Fréquente ou a fréquenté un établissement privé (laïc, confessionnel ou congréganiste)	18	3,6
7 — A fréquenté plusieurs établissements publics	173	34,6
8 — A fréquenté plusieurs établissements privés	9	1,8
9 — A fréquenté plusieurs établissements publics et privés	108	21,6
Non déterminé	2	0,4

COLONNE 53. — ATTITUDE DE L'ENFANT ENVERS L'ÉCOLE
— MODE DE FREQUENTATION SCOLAIRE

	Nombre	%
Non déterminé	1	0,2
12 — Assiste ou a assisté à l'école volontiers. — Bons résultats scolaires	103	20,6
11 — Assiste ou a assisté à l'école volontiers. — Mauvais résultats scolaires	50	10
0 — Assiste ou a assisté à l'école volontiers. — Résultats scolaires irréguliers	81	16,2
1 — Indifférent à l'école. — Bons résultats scolaires	18	3,6
2 — Indifférent à l'école. — Mauvais résultats scolaires	116	23,2
3 — Indifférent à l'école. — Résultats scolaires irréguliers	66	13,2
4 — Opposant à l'école. — Bons résultats scolaires	8	1,6
5 — Opposant à l'école. — Mauvais résultats scolaires	45	9
6 — Opposant à l'école. — Résultats scolaires irréguliers	12	2,4
7 —		
8 — Fréquentation scolaire régulière	385	77
9 — Fréquentation scolaire irrégulière	113	22,6
Non déterminé	2	0,4

COLONNE 54. — APPRECIATION DES PROFESSEURS
— INTERET DES PARENTS POUR L'ÉCOLE

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
12 — Apprécié par ses professeurs, considéré par ses professeurs comme un bon élève	106	21,2
11 — Indifférence des professeurs, considéré comme un élève passable	180	36
0 — Supporté, toléré par les professeurs, considéré comme un élève médiocre	123	24,6
1 — Mal toléré par les professeurs, considéré comme un mauvais élève	54	10,8
2 — Renvoyé d'une école. Très mauvaise conduite	34	6,8
3 —		
4 — Intérêt intelligent, aide apportée dans le travail scolaire	41	8,2
5 — Intérêt intelligent, pas d'aide apportée	112	22,4
6 — Intérêt maladroit (souci excessif des résultats, manque de coopération avec le personnel enseignant, mauvaise évaluation des possibilités de l'enfant)	79	15,8
7 — Indifférence par incompréhension	82	16,4
8 — Indifférence par insouciance	158	31,6
9 — Opposition (l'enfant est gêné dans son travail, les parents se moquent de l'école, etc.)	21	4,2
Non déterminé	7	1,4

COLONNE 55. — RESULTATS SCOLAIRES
— APPRENTISSAGE

	Nombre	%
Non déterminé	2	0,4
12 — A obtenu son C.E.P. (ou un diplôme secondaire, B.E.P.C. ou autre)	229	45,8
11 — N'a pas obtenu son C.E.P.	269	53,8
0		
1 — Poursuit ses études	56	11,2
2 — Fait ou a fait un apprentissage dans un centre	62	12,4
3 — Fait ou a fait un apprentissage dans une entreprise (avec contrat d'apprentissage) ou un apprentissage mixte (centre puis entreprise ou vice versa)	155	31
4 — Refuse ou a refusé de faire un apprentissage alors qu'il en avait la possibilité	30	6
5 — Cherche ou a cherché à faire un apprentissage, mais n'a pu le faire (situation financière des parents ou pas de possibilités d'apprentissage sur place ou trop faible niveau scolaire)	35	7
6 — En stage F.P.A. ou a fait un stage F.P.A.	2	0,4
7 — A poursuivi jusqu'au bout son apprentissage et travaille dans le métier qu'il a appris	4	0,8
8 — A poursuivi jusqu'au bout son apprentissage, mais ne travaille pas dans le métier appris, ou n'a pas poursuivi jusqu'au bout son apprentissage	34	6,8
9 — N'a pas fait d'apprentissage (sans autre indication) .	117	23,4
Non déterminé	5	1

COLONNE 56. — ATTITUDE DU MINEUR EN FACE DE SON TRAVAIL
— OPINION DE L'EMPLOYEUR

	Nombre	%
Non déterminé	113	22,6
12 — Sans travail, en cherche, mais n'en trouve pas	31	6,2
11 — Sans travail, ne fait rien pour en trouver	37	7,4
0 — A travaillé une fois en usine, bureau ou chantier, s'est fait renvoyer, ou a quitté plusieurs fois sans motif valable	52	10,4
1 — A travaillé dans plusieurs usines, bureaux ou chantiers, s'est fait renvoyer ou a quitté plusieurs fois sans motif valable	87	17,4
2 — Stable et sérieux dans son travail, en est satisfait ..	143	28,6
3 — Stable et sérieux dans son travail, s'en contente bien qu'il ne le satisfasse pas vraiment	30	6
4 — Stable et sérieux dans son travail, mais cherche à en obtenir un autre plus intéressant	7	1,4
5		
6 — Travailleur instable	110	22
7 — Travailleur médiocre, paresseux	83	16,6
8 — Travailleur courageux, apprécié par ses chefs	144	28,8
9 — Travailleur courageux, mauvais caractère	49	9,8
Non déterminé	114	22,8

COLONNE 57. — PROFESSION

	Nombre	%
12 — Pas de profession et inoccupé (ou poursuit ses études)	151	30,2
11 — Apprenti dans une usine ou entreprise	146	29,2
0 — Ouvrier non qualifié dans une entreprise fixe, ou manoeuvre sur un chantier	96	19,2
1 — Ouvrier agricole placé dans une ferme	21	4,2
2 — Ouvrier qualifié, ouvrier spécialisé	17	3,4
3 — Employé de commerce stable, employé de bureau ..	6	1,2
4 — Employé dans un café, hôtel: groom, liftier, ou autre emploi du même genre, coursier ou porteur de télégrammes, par exemple	21	4,2
5 — Employé de maison	0	0
6 — Travail sur routes, sur camion, ou en mer, représentant de commerce itinérant ou forain	1	0,2
7 — Bricolage: halles, ferrailles, etc. pas d'employeur stable	5	1
8 — Vit de prostitution	1	0,2
9 — Autres métiers	7	1,4
Non déterminé	28	5,6

COLONNE 58. — CONSOMMATIONS DE BOISSONS ALCOOLISEES PAR LE MINEUR

— MANIFESTATIONS EXTERIEURES ET MANIFESTATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'INTERVENTION SANITAIRES OU ADMINISTRATIVES

	Nombre	%
Non déterminé	7	1,4
0 — Pas de consommation habituelle de boissons alcoolisées même au repas	290	58
1 — Consommation moyenne par rapport au milieu, et que l'on peut considérer comme « acceptable » ..	165	33
2 — Consommation moyenne par rapport au milieu, mais que l'on peut considérer comme « nocive »	27	5,4
3 — Consommation excessive par rapport au milieu	11	2,2
4 —		
5 — Pas de cure de désintoxication ni d'intervention judiciaire ou autre	496	99,2
6 — Cure de désintoxication volontaire	0	0
7 — Cure de désintoxication sur l'intervention de la famille, du médecin ou de toute autre personne	1	0,2
8 — Intervention judiciaire ou administrative (retrait de permis, amende pour ivresse, etc.) et cure de désintoxication	0	0
9 — Intervention judiciaire ou administrative (retrait de permis, amende pour ivresse, etc.) sans cure de désintoxication	0	0
Non déterminé	3	0,6

COLONNE 59. — ETAT D'IVRESSE DU MINEUR LORS DU DELIT
— TOLERANCE OU INTOLERANCE DU MINEUR A L'ALCOOL

	Nombre	%
Non déterminé	3	0,6
0 — Délit commis non en état d'ivresse	478	95,6
1 — Le mineur a bu en vue de son délit (pour se donner du courage)	1	0,2
2 — Le délit est la conséquence de l'ivresse du mineur (cas précédent exclu)	8	1,6
3 — Le mineur a commis son délit en état d'ivresse (sans autre indication)	10	2
4 —		
5 — Tolérance normale du mineur à l'alcool (ou grande tolérance)	282	56,4
6 — Intolérance du mineur à l'alcool: une faible consommation de boissons alcoolisées provoque de violentes réactions	24	4,8
Non déterminé	194	38,8

COLONNE 60. — CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISEES PAR LE MINEUR :

— AGE
— LIEUX

	Nombre	%
Non déterminé	17	3,4
12 — Le mineur ne consomme pas de boissons alcoolisées ..	307	61,4
11 — Le mineur a commencé à consommer régulièrement des boissons alcoolisées (vin, bière, cidre, alcool, etc.) avant l'âge de 10 ans	54	10,8
0 — Le mineur a commencé à consommer régulièrement des boissons alcoolisées entre 10 et 14 ans	53	10,6
1 — Le mineur a commencé à consommer régulièrement des boissons alcoolisées après l'âge de 14 ans	69	13,8
2 —		
3 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées chez lui	70	14
4 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées à la fois chez lui et à son travail	14	2,8
5 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées à son travail	1	0,2
6 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées chez lui et pendant ses loisirs (café)	47	9,4
7 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées pendant ses loisirs	38	7,6
8 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées chez lui, à son travail et durant ses loisirs	13	2,6
9 — Le mineur consomme des boissons alcoolisées à son travail et durant ses loisirs (non chez lui)	9	1,8
Non déterminé et non consommation	308	61,6

COLONNE 61. — CONSOMMATION EXCESSIVE DE BOISSONS ALCOOLISEES
PAR L'ENTOURAGE DU MINEUR

(manifestations extérieures d'alcoolisation : fréquentation des
cafés, opinion des voisins) : — PARENTS

— AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE

	Nombre	%
Non déterminé	8	1,6
0 — Le père ni la mère ne boivent	292	58,4
1 — Le père boirait	145	29
2 — La mère boirait	26	5,2
3 — Le père et la mère boiraient	29	5,8
4 —		
5 — Les grands-parents ne boivent pas, ni aucun mem- bre de la fratrie	329	65,8
6 — Un ou plusieurs grands-parents boiraient	60	12
7 — Un ou plusieurs membres de la fratrie boiraient	11	2,2
8 — Un ou plusieurs grands-parents et un ou plusieurs membres de la fratrie boiraient	9	1,8
9 — Beuveries collectives	2	0,4
Non déterminé	89	17,8

COLONNE 62. — EFFETS ET CONSEQUENCES DE L'ALCOOLISATION

— SUR L'ENTOURAGE

— SUR LE MINEUR

	Nombre	%
Non déterminé	22	4,4
12 — L'entourage ne boit pas	332	66,4
11 — Vin gai	18	3,6
0 — Vin triste	43	8,6
1 — Vin rendant brutal envers les choses	38	7,6
2 — Vin rendant brutal envers les enfants	7	1,4
3 — Vin rendant brutal envers les enfants et les adultes et éventuellement les choses	40	8
4 —		
5 — Le mineur ne boit pas	419	83,8
6 — Vin gai	17	3,4
7 — Vin triste	7	1,4
8 — Vin rendant brutal envers les choses	8	1,6
9 — Vin rendant brutal envers les personnes	14	2,8
Non déterminé	35	7

COLONNE 63. — CURES DE DESINTOXICATION
— CONSEQUENCES BUDGETAIRES DE L'ALCOOLISATION FAMILIALE

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
11 — Pas de cure de désintoxication ni d'intervention judiciaire ou autre	461	92,2
0 — Cure de désintoxication volontaire du père	15	3
1 — Cure de désintoxication volontaire de la mère	6	1,2
2 — Cure de désintoxication volontaire du père et de la mère	0	0
3 — Cure de désintoxication imposée du père ou de la mère ou des deux	6	1,2
4 — Intervention judiciaire ou administrative pour cause d'ivresse (retrait du permis de conduire, amende, etc.) intéressant un des parents ou un des membres de l'entourage présent au foyer, sans cure de désintoxication	6	1,2
5 — Intervention judiciaire ou administrative pour cause d'ivresse (retrait du permis de conduire, amende, etc.) intéressant un des parents ou un des membres de l'entourage présent au foyer, avec cure de désintoxication	2	0,4
6 —		
7 — Pas d'incidence budgétaire	384	76,8
8 — Conséquences préjudiciables à l'économie familiale ..	73	14,6
9 — Conséquences budgétaires désastreuses pour la famille	22	4,4
Non déterminé	21	4,2

COLONNE 64. — OCCUPATIONS EXTRA-PROFESSIONNELLES (MI-LUCRATIVES —
MI-DESINTERESSEES)
— OCCUPATIONS EXTRA-PROFESSIONNELLES A USAGE DOMESTIQUE (MI-UTILITAIRES
— MI-RECREATIVES)

	Nombre	%
Non déterminé	2	0,4
11 — Aucune occupation extra-professionnelle	436	87,2
0 — Bricolage rétribué (chez un artisan, un cultivateur, etc.)	34	6,8
1 — Pêche ou chasse (pour la vente)	6	1,2
2 — Sport amateur de compétition: primes, prix, etc. (cyclisme, boxe, athlétisme)	14	2,8
3 — Activités artistiques extra-professionnelles rétribuées (orchestre)	0	0
4 — Autres activités extra-professionnelles rétribuées ..	8	1,6
5 —		
6 — Pas d'occupation extra-professionnelle à usage domestique	320	64
7 — Bricolage, jardinage, petit élevage, ou travaux de couture, ou aide ménagère (délassement)	105	21
8 — Bricolage, jardinage, petit élevage, travaux de couture, ou aide ménagère imposés (corvées)	36	7,2
9 — Bricolage, jardinage, petit élevage, travaux de couture, ou aide ménagère (sans autre indication)	32	6,4
Non déterminé	7	1,4

COLONNE 65. — DISTRACTIONS FAMILIALES : RADIO - T.V. - PHONO
— PREFERENCE DANS LES PROGRAMMES

	Nombre	%
Non déterminé	15	3
12 — N'use ni de T.V., ni de T.S.F., ou phono, ou rarement	313	62,6
11 — Use longtemps et fréquemment de la seule télévision familiale	39	7,8
0 — Use longtemps et fréquemment de la T.S.F. familiale ou d'un phono familial	78	15,6
1 — Use longtemps et fréquemment de la T.V., de la T.S.F. ou d'un phono familial	21	4,2
2 — Use longtemps et fréquemment de la T.S.F. ou d'un phono qu'il possède et écoute seul	30	6
3 — Use longtemps et fréquemment d'une T.V. familiale et d'une T.S.F. ou d'un phono qu'il écoute seul ..	4	0,8
4 —		
5 — Ecoute les informations (régulièrement ou souvent) et les actualités	8	1,6
6 — Préfère les programmes de sports	30	6
7 — Préfère les programmes de variétés, ou jeux, concours	87	17,4
8 — Préfère les programmes culturels (musique, conférences ou reportage sérieux)	9	1,8
9 — Prend tout ce qu'il trouve	202	40,4
Non déterminé	164	32,8

COLONNE 66. — CEREMONIES CIVILES ET RELIGIEUSES — FETES LOCALES
— DISTRACTIONS FAMILIALES (suite)

	Nombre	%
Non déterminé	9	1,8
11 — Aucune participation à des cérémonies de caractère civil, ni à des fêtes locales	311	62,2
0 — Participation à des cérémonies de caractère civil (défilés, commémorations)	4	0,8
1 — Participation à des cérémonies de caractère religieux (messe, réunions, etc.)	21	4,2
2 — Participation à des cérémonies de caractère civil, et à des cérémonies de caractère religieux	7	1,4
3 — Participation à des fêtes locales de divertissement (foires, fêtes, kermesses) sans participation aux précédentes	108	21,6
4 — Participation à des fêtes locales de divertissement (foires, fêtes, kermesses) avec participation aux précédentes	40	8
5 —		
6 — Pas de réceptions domestiques, ni de visites, fêtes de famille (ou rares)	353	70,6
7 — Réceptions et visites familiales — participation à des fêtes de famille	55	11
8 — Organisation de réceptions et fêtes de famille	3	0,6
9 — Fêtes de famille sans autre indication	79	15,8
Non déterminé	10	2

COLONNE 67. — SURMENAGE ET OCCUPATIONS : DOMINANTE DE DELASSEMENT
— ARGENT DE POCHE

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Absence de surmenage par distraction (moins de 3 sorties par semaine, le soir, jusqu'à minuit et au-delà) et absence de repos proprement dit (grasse matinée, sieste, coucher tôt) fréquent	290	58
11 — Repos proprement dit fréquent, sans surmenage par distraction (moins de 3 sorties le soir par semaine) ..	50	10
0 — Repos proprement dit fréquent, avec surmenage par distraction (3 sorties ou plus le soir par semaine) ..	56	11,2
1 — Surmenage (3 sorties ou plus le soir par semaine) sans récupération par repos fréquent	100	20
2		
3 — Pas d'argent de poche. Les parents paient les dépenses, et donnent de l'argent nécessaire pour chaque sortie	90	18
4 — Argent de poche suffisant : normal étant donné l'âge de l'enfant, ou son gain (en 1958 : de 300 à 1.500 anciens francs par semaine)	262	52,4
5 — Argent de poche trop abondant donné ou laissé par les parents	32	6,4
6 — Argent de poche trop abondant exigé par le mineur, ou que celui-ci se procure par des procédés plus ou moins licites	31	6,2
7 — Le mineur conserve quasi intégralement son salaire comme argent de poche	18	3,6
8 — Les parents ne laissent aucun argent de poche à l'enfant ou insuffisamment (moins de 300 anciens francs par semaine pour un enfant de plus de 15 ans)	30	6
9 — Les parents ne peuvent laisser aucun argent de poche à l'enfant — ou insuffisamment (moins de 300 anciens francs par semaine pour un enfant de plus de 15 ans)	27	5,4
Non déterminé	10	2

COLONNE 68. — OCCUPATIONS A DOMINANTE DISTRACTIVE : BALS ET FLIRTS
— SORTIES TARDIVES ET SURPRISES PARTIES

	Nombre	%
Non déterminé	13	2,6
11 — Ni bal, ni flirt	273	54,6
0 — Flirt avec un partenaire bien déterminé — fréquentation des bals	21	4,2
1 — Flirt avec un partenaire bien déterminé — sans fréquentation des bals	26	5,2
2 — Flirt avec des partenaires interchangeables — fréquentation des bals	29	5,8
3 — Flirt avec des partenaires interchangeables — sans fréquentation des bals	19	3,8
4 — Bals sans flirt déclaré	54	10,8
5 — Bals ou flirts (sans autre indication)	65	13
6		
7 — Pas de sorties tardives occasionnées par les flirts ou la fréquentation des bals	389	77,8
8 — Sorties tardives fréquentes, occasionnées surtout par la fréquentation des bals avec flirt	68	13,6
9 — Sorties tardives fréquentes occasionnées surtout par la participation à des surprises parties	13	2,6
Non déterminé	30	6

COLONNE 69. — CONDUITE SEXUELLE DU MINEUR
— PROSTITUTION (1)

	Nombre	%
Non déterminé	60	12
11 — Semble n'avoir jamais eu de relations sexuelles	345	69
0 — A régulièrement des relations sexuelles avec un partenaire bien défini	21	4,2
1 — A régulièrement des relations sexuelles avec des partenaires successifs	28	5,6
2 — A eu des relations sexuelles avec un partenaire bien défini, mais ne semble plus en avoir	23	4,6
3 — A eu des relations sexuelles avec des partenaires successifs, mais ne semble plus en avoir	23	4,6
4 —		
5 — Ne s'est jamais prostitué	474	94,8
6 — S'est prostitué, mais a cessé	5	1
7 — Se prostitue à l'occasion	3	0,6
8 — Se prostitue régulièrement	2	0,4
Non déterminé	16	3,2

COLONNE 70. — PROMENADES
— DISTRACTIONS EN PLEIN AIR

	Nombre	%
Non déterminé	5	1
12 — Pas de promenades (ou très rarement)	160	32
11 — Promenades exclusivement à pied ou à bicyclette qu'il possède ou dont il a la disposition	141	28,2
0 — Promenade sur moto ou scooter qu'il possède	65	13
1 — Promenade sur moto ou scooter commun à sa famille, ou appartenant à des camarades	29	5,8
2 — Promenade en auto de la famille dont il use assez librement	13	2,6
3 — Promenade sans précision possible	87	17,4
4 —		
5 — Pas de distractions de plein air (sport exclu)	357	71,4
6 — Jeux de plein air	58	11,6
7 — Pêche ou chasse	55	11
8 — Pêche et chasse	10	2
9 — Herborisation, champignon, papillon, etc	6	1,2
Non déterminé	14	2,8

(1) Pour les garçons, l'homosexualité vénale est à coder comme prostitution.

COLONNE 71. — VACANCES
— TOURISME

	Nombre	%
Non déterminé	5	1
12 — Pas de départ en vacances	148	29,6
11 — Vacances passées en famille, occupées à des travaux matériels	42	8,4
0 — Vacances passées en famille, sans travaux matériels	143	28,6
1 — Vacances passées chez des parents ou des amis	34	6,8
2 — Vacances organisées en groupe : colonies ou camps de vacances pour jeunes	77	15,4
3 — Vacances individuelles, ou avec un ou quelques camarades	21	4,2
4 — A travaillé pendant ses vacances (chez son patron ou ailleurs) poussé par ses parents	11	2,2
5 — A travaillé pendant ses vacances pour gagner de l'argent (totalement ou en partie) volontairement ..	19	3,8
6		
7 — Pas de voyages aux week-ends	425	85
8 — Voyages occasionnels aux week-ends	53	10,6
9 — Voyages réguliers aux week-ends	14	2,8
Non déterminé	8	1,6

COLONNE 72. — FREQUENTATION DES CAFES
— JEUX

	Nombre	%
Non déterminé	4	0,8
12 — Pas de fréquentation de cafés, ni clubs de jeux	243	48,6
11 — Fréquentation des cafés ou clubs de jeux. Mais ne boit pas, rentre tard moins de trois soirs par semaine	100	20
0 — Fréquentation des cafés ou clubs de jeux. Mais ne boit pas, rentre tard trois fois par semaine ou plus	94	18,8
1 — Fréquentation des cafés ou clubs de jeux. Boit, rentre tard moins de trois soirs par semaine	27	5,4
2 — Fréquentation des cafés ou clubs de jeux. Boit. Rentre tard trois fois par semaine ou plus	32	6,4
3		
4 — Pas de jeux d'argent ou autre, ni concours	339	67,8
5 — Jeux d'argent (cartes ou autres)	12	2,4
6 — Jeux de cartes, de société, etc. Pas d'argent	27	5,4
7 — Jeux de boules, de balles, de ping-pong, etc.	28	5,6
8 — Participation à des concours divers organisés par la presse, la radio, la publicité commerciale	0	0
9 — Jeux (sans autre indication)	79	15,8
Non déterminé	15	3

COLONNE 73. — PRATIQUE DU SPORT

— TYPE DU SPORT PRATIQUE

	Nombre	%
Non déterminé	13	2,6
12 — Ne s'intéresse aux sports en aucune façon	234	46,8
11 — Assistance à des spectacles et reportages divers ..	70	14
0 — Pratique distractive des sports, jeux sportifs et éventuellement spectacle sportif	145	29
1 — Pratique de la compétition	9	1,8
2 — Pratique de la compétition avec entraînement régulier.	29	5,8
3 —		
4 — Sports individuels, athlétisme	35	7
5 — Sports d'équipe : football	79	15,8
6 — Autres sports d'équipe	17	3,4
7 — Sport de combat	11	2,2
8 — Sports de plein air, camping	16	3,2
9 — Autres sports, ou sports (sans autre indication)	41	8,2
Non déterminé ou ne pratique aucun sport	301	60,2

COLONNE 74. — CINEMA : FREQUENCE

— GENRE DE FILMS PREFERES

	Nombre	%
Non déterminé	6	1,2
12 — Fréquentation nulle ou irrégulière (moins d'une fois par semaine)	118	23,6
11 — Fréquentation régulière : une fois par semaine environ	225	45
0 — Fréquentation régulière : deux fois par semaine	101	20,2
1 — Fréquentation régulière : trois fois par semaine ou plus	50	10
2 —		
3 — Pas de préférence	236	47,2
4 — Préfère les Westerns ou films de bagarre	126	25,2
5 — Préfère les films musicaux	5	1
6 — Préfère les films sentimentaux	18	3,6
7 — Préfère les films comiques	28	5,6
8 — Préfère les films d'art et les documentaires ou les films de ciné-clubs	8	1,6
9 — Ne fréquente les cinémas que pour retrouver des camarades : non attiré spécialement par les films ..	30	6
Non déterminé	49	9,8

**COLONNE 75. — LECTURES DISTRACTIVES PREFEREES
SPECTACLES PREFERES (Sauf cinéma et sports)**

	Nombre	%
Non déterminé	14	2,8
12 — Ne lit pas (ou très rarement)	193	38,6
11 — Lit : magazines sportifs	18	3,6
0 — Bandes dessinées, comiques, journaux enfantins	156	31,2
1 — Œuvres et journaux pornographiques	2	0,4
2 — Romans policiers ou de science fiction	50	10
3 — Littérature sentimentale, ou de journaux genre « France Dimanche »	9	1,8
4 — Romans d'aventures et historiques	44	8,8
5 — Romans, revues ou journaux littéraires et artistiques	14	2,8
6 —		
7 — Ne fréquente pas les salles de spectacle	476	95,2
8 — Spectacles de variétés, music-hall, théâtre de boulevard, tournées, élections de Miss, etc.	6	1,2
9 — Spectacles artistiques (danse, musique, etc.) ou intellectuels (théâtre classique, pièce à thèse, etc.) ..	4	0,8
Non déterminé	14	2,8

**COLONNE 76. — ACTIVITES ARTISTIQUES OU LITTERAIRES
— PRATIQUE RELIGIEUSE**

	Nombre	%
Non déterminé	2	0,4
12 — Pas d'activité artistique ou littéraire	446	89,2
11 — Groupes de danses ou de chants folkloriques ou autres, de musique vocale ou instrumentale, orphéon et harmonie, orchestre, etc.	18	3,6
0 — Groupe théâtral	3	0,6
1 — Art plastique, dessins, peintures, sculptures ou photographies — ou collabore à un journal ou création littéraire quelconque	13	2,6
2 — Distractions artistiques (sans autre indication)	18	3,6
3 —		
4 — Pas de pratique religieuse ou pas d'appartenance à une église	238	47,6
5 — Appartenance à une église (catholique, protestante, orthodoxe, etc.) pratique irrégulière	187	37,4
6 — Appartenance à une église (catholique, protestante, orthodoxe, etc.) pratique régulière	45	9
7 — Appartenance à une église (catholique, protestante, orthodoxe, etc.) pas de renseignement sur la pratique	24	4,8
8 — Secte religieuse ou autre	0	0
Non déterminé	6	1,2

COLONNE 77. — OCCUPATIONS A DOMINANTE D'INFORMATION ET D'ECHANGE
— FREQUENTATIONS SPONTANÉES

	Nombre	%
Non déterminé	6	1,2
12 — Jeune solitaire sans camarades ni amis (stable ou instable) isolé, non rejeté	68	13,6
11 — Jeune rejeté par ses camarades sans raison apparente (bouc émissaire) ou en raison de son agressivité	9	1,8
0 — Jeune n'ayant que des camarades instables	146	29,2
1 — Jeune très fixé à un seul ami de son sexe	32	6,4
2 — Jeune très fixé à un seul ami de l'autre sexe	7	1,4
3 — Jeune ayant plusieurs camarades ou amis stables (relations horizontales)	232	46,4
4 —		
5 — Ne fait pas partie d'une bande ou d'un groupe organisé	324	64,8
6 — Appartenance à un groupe sans activité délictueuse affirmée — situation de simple participant	59	11,8
7 — Appartenance à un groupe sans activité délictueuse affirmée — situation de leader	9	1,8
8 — Appartenance à une bande ayant une activité délictueuse connue — situation de simple participant ..	81	16,2
9 — Appartenance à une bande ayant une activité délictueuse connue — situation de leader	21	4,2
Non déterminé	6	1,2

COLONNE 78. — PARTICIPATION A DES GROUPES ORGANISES
— CAUSES DE LA NON-PARTICIPATION

	Nombre	%
Non déterminé	1	0,2
12 — Non-inscription à un mouvement de jeunesse ou club de jeunes, ni à un club sportif	405	81
11 — Inscription à un mouvement de jeunesse ou club de jeunes, mais non à un club sportif. Pas de renseignements sur le mode de participation	12	2,4
0 — Inscription à un club sportif (et éventuellement à d'autres mouvements de jeunesse ou clubs de jeunes). Pas de renseignements sur le mode de participation	12	2,4
1 — Inscription à un mouvement de jeunesse ou club de jeunes (non club sportif). Participe régulièrement à ses activités	23	4,6
2 — Inscription à un mouvement de jeunesse ou club de jeunes (non club sportif). Participe sporadiquement à ses activités	4	0,8
3 — Inscription à un club sportif (et éventuellement à d'autres mouvements de jeunesse ou clubs de jeunes). Participe régulièrement à ses activités ..	33	6,6
4 — Inscription à un club sportif (et éventuellement à d'autres mouvements de jeunes ou clubs de jeunes). Participe sporadiquement à ses activités ..	10	2
5 —		
6 — Causes de la non-inscription non précisée. Indifférence	198	39,6
7 — Pas d'inscription en raison de l'interdiction des parents	14	2,8
8 — Pas d'inscription en raison du manque d'argent ou de loisirs, ou de l'absence d'organismes de ce genre dans la région	65	13
9 — Non-inscription par refus d'embrigadement	121	24,2
Non déterminé	102	20,4

**COLONNE 79. — OCCUPATIONS A DOMINANTE DE RECHERCHES PERSONNELLES
ET D'AUTODIDAXIE — LECTURES INSTRUCTIVES
— ETUDES VOLONTAIRES POST-SCOLAIRES**

	Nombre	%
Non déterminé	6	1,2
11 — Pas de lectures instructives	422	84,4
0 — Digest (Reader Digest — Constellation)	23	4,6
1 — Science et Vie — La Nature — Science et avenir — Histoire	21	4,2
2 — Dictionnaire, Que sais-je, Mémoires	1	0,2
3 — Livres spécialisés (sur quelque sujet que ce soit)	27	5,4
4 —		
5 — Pas d'études volontaires post-scolaires	424	84,8
6 — Cours par correspondance ou cours du soir (de quelque manière que ce soit) en vue d'un examen.	39	7,8
7 — Cours par correspondance ou cours du soir (de quelque manière que ce soit) mais non en vue d'un examen	5	1
8 — Etude par d'autres moyens (radio, télévision, livres, etc.) en vue d'un examen	3	0,6
9 — Etude par d'autres moyens (radio, télévision, livres, etc.) mais non en vue d'un examen	7	1,4
Non déterminé	22	4,4

**COLONNE 80. — OCCUPATION A DOMINANTE DE TRAVAIL SOCIAL BENEVOLE
DIFFERENTS DEGRES DE LA RESPONSABILITE
— CADRE DE CETTE RESPONSABILITE**

	Nombre	%
Non déterminé	1	0,2
12 — Absence d'occupation à dominante de travail social bénévole	490	98
11 — Simple participation aux réunions de travail	5	1
0 — Assume des responsabilités administratives	1	0,2
1 — Assume des responsabilités techniques	3	0,6
2 — En situation de dirigeant	0	0
3 —		
4 — Dans le cadre d'organisations de loisirs récréatifs, culturels, sportifs, etc.	6	1,2
5 — Dans le cadre d'organisations de solidarité, d'assis- tance, de bienfaisance	1	0,2
6 — Dans le cadre d'organisations corporatives, syndi- cales, politiques ou parapolitiques	0	0
7 — Dans le cadre d'organisations religieuses ou philo- sophiques	1	0,2
8 — Dans le cadre d'organisations de loisirs ou de soli- darité, de tendance politique (avec ou sans parti- cipation à des organisations politiques)	0	0
9 — Dans le cadre d'organisations de loisirs ou de soli- darité, de tendance religieuse (avec ou sans parti- cipation à des organisations religieuses)	7	1,4
Non déterminé ou sans occupation à dominante de travail social bénévole.	485	97

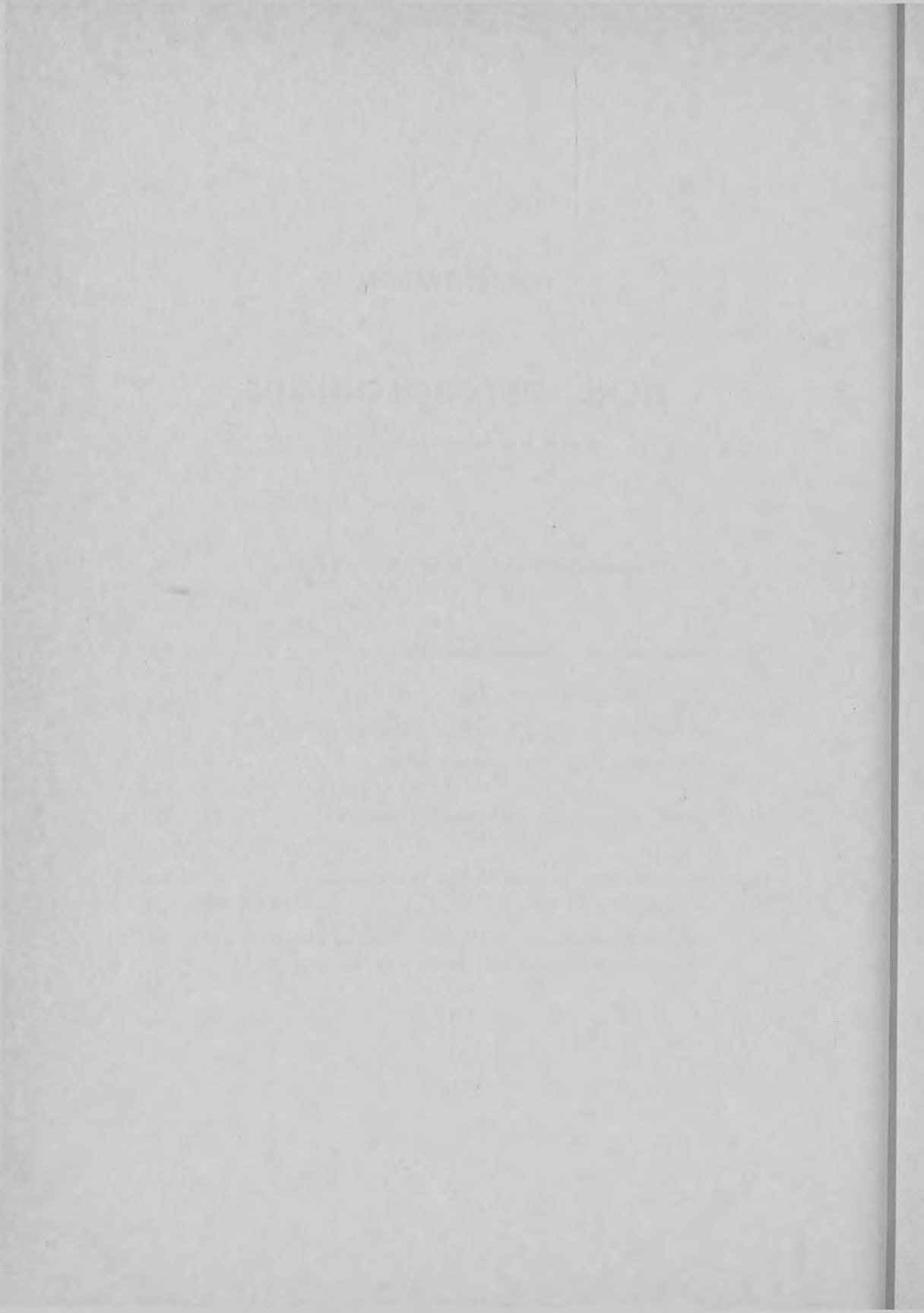


PRÉSENTATION
DE LA
FICHE PSYCHOLOGIQUE

(Fiche expérimentale 1959)

Commentaires à propos de la fiche psychologique

	<i>pages</i>
1. — <i>Instruction pour l'utilisation de la fiche</i>	82
a) Consignes générales ;	
b) Problèmes de notation communs à plusieurs colonnes ;	
c) Consignes relatives à chaque colonne.	
II. — <i>Modèle de cadre d'enregistrement des données</i>	90
III. — <i>Présentation des zones de la fiche psychologique</i>	91
IV. — <i>Résultats numériques et pourcentages obtenus sur un échantillon de 456 mineurs délinquants âgés de 14 à 18 ans</i>	95



Cette fiche a été élaborée sous la direction de M. Sinoir, psychologue, inspecteur de l'Education surveillée, par un groupe de psychologues praticiens, composé de :

- Mmes Appelaniz-Rikkers ;
Chirol ;
- Mlle Lamarque ;
- MM. Appelaniz ;
Guerrier ;
Morin ;
Trembelland.

Elle a fait l'objet d'une première étude critique en commission composée de :

- Mlle Lamarque ;
- Mmes Appelaniz-Rikkers ;
Briguet-Lamarre ;
Chirol ;
- Mlle Gaboriau ;
- Mmes Gilles ;
Gouhier ;
- Mlles Guyon ;
Mazerol ;
Velut ;
- MM. Guerrier ;
Malesys ;
Trembelland ;

avec la participation de :

- M. le Dr Bize, responsable de la Commission bio-médicale ;
- et le concours de :
- M. Michard, directeur du Centre de formation et de recherche de l'Education surveillée ;
Selosse, responsable du Service de la recherche ;
Chirol, statisticien ;
 - MM. Anzieu, Bresson, Mauco, Reuchlin ont été consultés en vue de l'exploitation de l'information recueillie.



COMMENTAIRES

A PROPOS DE LA FICHE PSYCHOLOGIQUE

Au début de la réforme de l'Education surveillée, et principalement en 1950 lors du II^e Congrès international de criminologie, nous nous étions préoccupés de connaître quelles pouvaient être les composantes psychologiques de la conduite délinquante. L'action judiciaire est, en effet, dans son contexte administratif, de nature et d'ambition pragmatiques. Ainsi commencent toutes les réformes. Mais au moment de mettre en place des moyens nuancés d'action, il convenait de procéder à l'analyse de la matière d'œuvre sur laquelle on se proposait d'agir.

Notre participation au Congrès de 1950 (1) nous avait donné de comprendre que « la reviviscence de conflits infantiles primitifs, liés à la constellation familiale dans laquelle ils avaient pris naissance » exigeaient que « cette constellation (soit) étudiée, non plus seulement dans sa contexture apparente, mais dans ses effets projectifs sur le psychisme des mineurs ».

Ceci n'était que la première démarche. Il fallait en outre dégager des examens psychologiques de personnalité pratiqués par le psychologue, les éléments objectifs de notation et de cotation de l'inadaptation sociale juvénile afin de pouvoir les confronter à un ensemble de données, dans la mesure même où l'examen psychologique s'insérait dans une étude (biologique et sociale) interdisciplinaire.

Une discipline rigoureuse était nécessaire, à laquelle les psychologues-enquêteurs se sont efforcés de se soumettre. L'opération s'est faite en trois temps. Un petit groupe de psychologues ont, en premier lieu, recherché les aspects de la personnalité qui pouvaient à la fois se dégager, à l'occasion d'un examen psychologique, et donner lieu à une délimitation ou à une définition d'un aspect détachable.

(1) Actes du II^e Congrès international de criminologie, Tome I: Enfance délinquante ; Rapport Costa ; Heuyer ; Sinoir, p. 201.

A un deuxième stade, un groupe plus étendu de psychologues, au cours d'une réunion de cinq jours au Centre de Vaucluse, ont sélectionné parmi les phénomènes recensés ceux qu'il convenait de conserver comme apparaissant significatifs, compte tenu de leur expérience clinique. En outre, ils ont donné à ceux-ci une définition stricte évitant toute ambiguïté d'identification de la part des utilisateurs de l'enquête. Il était nécessaire de rendre ces traits aisément comparables, de les appréhender de façon systématique chez tous les sujets, de faire appel au maximum à des méthodes standardisées et d'enregistrer les signes dans un cadre de dépouillement uniformisé.

Le groupe de psychologues avait conscience des difficultés d'une pareille enquête.

Cependant, cette rigoureuse discipline analytique s'avérait nécessaire car la méthode d'investigation psychologique se trouve conditionnée essentiellement par les exigences du matériel de l'enquête, et par les caractéristiques propres aux informations recueillies.

- 1° Les données fournies par l'examen psychologique de personnalité sont de natures très diverses : il existe des données typiquement psychométriques (tests de performance) ; des données enregistrables sur des modes descriptifs verbaux ou imagés (Rorschach, T.A.T., Dessins) ; des données issues de contenus psychiques verbalisés par le sujet et représentatives de situations passées ou présentes, vécues par lui (Entretien) ; enfin des prises de position préférentielles, formulées verbalement à l'occasion de choix que le sujet doit faire lors de l'évocation de situations brutalement opposées (questionnaires de personnalité) ;
- 2° La diversité de nature de ces contenus psychiques entraîne des modes d'approche intellectuels, donc des critères de certitude, et par conséquent des procédés de traitement, qui constituent autant de difficultés différentes à surmonter. Les chances d'objectivité sont inégales et cependant, pour que l'ensemble de l'enquête ait une objectivité moyenne, il faut parvenir à compenser les insuffisances des informations les moins certaines.
- 3° Un troisième caractère tient à ce que, parmi les phénomènes observés à travers le contenu total d'un examen psychologique, ceux-ci ne participent pas au même degré à la structuration de la personnalité. Certains d'entre eux ne peuvent consister qu'en des traits analytiques ; à l'autre extrême, certains peuvent constituer de véritables synthèses fonctionnelles, évoquant presque un niveau de signification de l'individu ; entre ces deux extrêmes, d'autres phénomènes se répartiront à tous les degrés possibles d'analytique, de syncrétique ou de semi-syncrétique. Il va de soi qu'insérées dans une échelle chiffrée, les cotations n'auront point la même portée d'évaluation s'il s'agit d'un extrême ou de l'autre.

Il résulte de ces trois caractères essentiels que le lecteur des tableaux présentés ci-après ne saurait aborder chaque résultat ou chaque ordre de renseignements fournis que dans une attitude intellectuelle d'accueil nuancée.

Il devra tenir compte de ce que la diversité de nature des phénomènes, et la variété des modes et des moyens d'enregistrement exigent que les critères de certitude ne soient point univoques.

Le psychologue clinicien pouvait craindre que la transposition en mesures analytiques du vécu observé par lui, entraîne des déformations de la personnalité étudiée. Mais le psychologue-enquêteur se félicitera au contraire de ce que son travail de clinicien ait pu prendre une forme, plus enrichissante par certains côtés, plus communicable en même temps que d'une portée plus vaste.

I. — INSTRUCTION POUR L'UTILISATION DE LA FICHE PSYCHOLOGIQUE

La fiche psychologique destinée à recevoir les éléments de l'enquête comporte trois types de documents :

- 1° Une *fiche* contenant, disposée par colonnes, la nomenclature des aspects qui devront être observés ;
- 2° Un *cahier conçu* :
 - a) Pour recevoir dans des cadres préparés les élaborations diagnostiques que le psychologue a besoin de formuler ;
 - b) pour recevoir dans les cases les numéros correspondant aux item choisis dans chaque colonne.

Le premier de ces documents peut servir indéfiniment aux différents sujets observés. Le second est au contraire *individuel* : il constitue le document qui sera adressé au Service centralisateur de l'enquête. Ces deux documents ont été conçus de façon à ce que les pages de même numérotation se correspondent exactement ; il suffira donc au psychologue de placer la page de la fiche en regard de la page de numéro correspondant du cahier pour avoir sous les yeux à la fois les questions posées et les emplacements destinés à recevoir les notations correspondantes.

- 3° Un *cadre* de dépouillement sur lequel le psychologue reportera les numéros d'item choisis pour chaque sujet. Ces cadres sont individuels comme le cahier.

Technique générale

Il a été distingué 10 groupements principaux ou zones qui contiennent la totalité des aspects susceptibles d'être dégagés d'un examen psychologique.

A ce propos, les psychologues noteront que par examen psychologique, nous entendons la totalité des renseignements obtenus par le psychologue dans ses relations dites d'examen avec le sujet. Il en résulte que les sources de renseignements seront sans doute de trois origines différentes :

- 1° L'entretien ou les entretiens en cours d'examen ;
- 2° Les résultats directs des tests, qu'ils soient bruts ou élaborés ;
- 3° Les diagnostics plus ou moins partiels que le psychologue élabore au fur et à mesure que se développe son examen.

Chacun des 10 groupements ou zones contient des aspects partiels pour la notation de chacun desquels il a été prévu, dans la fiche statistique, une colonne.

Chaque colonne est elle-même divisée en aspects partiels (item) qui peuvent atteindre le chiffre de 12 ou être, éventuellement moins nombreux.

Le travail du psychologue consiste, ayant tout d'abord pris connaissance de l'intitulé de la colonne, à lire soigneusement chacun des aspects prévus pour cette colonne et à choisir pour chaque groupe de questions formant un ensemble de situations distinctes et opposées, celui qui se trouve vérifié dans le cas du sujet observé.

Etant donné la nature des problèmes posés au psychologue, il lui faudra le plus souvent élaborer soit une appréciation, soit presque un diagnostic partiel avant d'effectuer le choix de l'item convenable. C'est à recevoir ces diagnostics ou appréciations que sont destinés les cadres du cahier prévu pour cela.

Ces cadres comportent une place réservée où le psychologue notera, chaque fois qu'il lui sera possible, quelles sont la ou les bases sur lesquelles reposent diagnostics ou appréciations. Cette indication de référence peut ne pas être conçue avec une grande rigueur ; elle est surtout indicative, mais durant la période expérimentale elle fournira des références précieuses pour les discussions qui interviendront ultérieurement entre les psychologues.

Ce sera en s'appuyant sur les diagnostics ou appréciations exprimés que le psychologue choisira l'item qui lui paraît convenir.

Il marquera ce choix en portant le numéro de cet item :

- 1° dans la case prévue sur la page du cahier à côté du cadre ;
- 2° sur le cadre de dépouillement dans la case située sous le numéro de la colonne.

Il va de soi que, pour chaque sujet examiné, les psychologues devront s'interroger sur chacune des colonnes ou groupes de questions posées dans les colonnes. Le fait de négliger de se poser certaines questions entraînerait évidemment des erreurs dans les résultats de l'enquête.

La présente nomenclature est le fruit du travail d'une douzaine de psychologues. Il semble correspondre à son objet. Toutefois, il n'est pas exclu :

- 1° que posées comme elles le sont, certaines questions présentent quelques difficultés pour recevoir une réponse ;
- 2° que certaines questions auraient pu être posées, qui ont été omises.

Les psychologues voudront bien noter que la présente nomenclature est mise en service à titre expérimental (pour les 500 premiers sujets observés).

Mais durant cette période d'expérimentation, les psychologues voudront bien respecter les règles suivantes :

- 1° s'en tenir à la nomenclature telle qu'elle est et l'utiliser tout entière ;
- 2° noter à part toutes observations personnelles qu'ils pourraient faire, ces observations devant servir à aménager la nomenclature définitive.

Il convient de préciser que l'identité apparente de certains item qui figurent à la fois sur la fiche sociologique et la fiche psychologique ne constitue pas une répétition inutile (par exemple l'éthylisme). Dans la fiche sociologique, on note l'existence d'un fait dans sa réalité, au besoin très analysé. Dans la fiche psychologique on entend dégager d'une part la ou les perceptions que le sujet a de ce fait (au besoin envisagées par lui de façon plus syncrétique) d'autre part les réactions qu'il éprouve ou manifeste à l'égard de ce fait.

PROBLEMES DE NOTATION COMMUNS A PLUSIEURS COLONNES

Chaque colonne analyse un ou plusieurs aspects de la psychologie du sujet. Dans le cas où la colonne analyse plusieurs aspects (comprend plusieurs « critères »), chacun des critères est distingué des autres sur la fiche générale par une ligne pointillée et il faut traiter séparément chacun de ces critères.

Pour chaque critère, le psychologue devra ou bien noter un ou plusieurs item, ou bien ne rien noter du tout suivant la forme selon laquelle chacun des aspects est présenté ; mais il n'est pas libre de choisir la forme de notation qui lui convient ; il doit se conformer aux consignes propres à chaque colonne et appliquer les règles générales exposées ci-dessous. En effet, la façon de coder chaque critère est déterminée par la présentation des carrés prévus pour la réponse et qui figurent sur le cahier individuel, ainsi que sur le cadre de dépouillement.

Suivant le cas, le psychologue devra :

- 1° Choisir parmi la liste des item proposés *celui (et un seul)* qui s'applique le mieux au cas du sujet ; et il doit *obligatoirement* en choisir un.

Dans ce cas, le cahier individuel porte dans la marge, en face du critère en question *un carré (et un seul) en trait pleins* (Ex. Col. 8).

- 2° Choisir parmi la liste des item proposés *tous ceux* qui s'appliquent au cas du sujet, mais au moins un obligatoirement.

Dans ce cas, le cahier individuel porte dans la marge, en face du critère en question, *plusieurs carrés accolés en traits pleins* (Ex. Col. 79).

- 3° Choisir parmi la liste des item proposés *celui (et un seul)* qui s'applique au cas du sujet, mais il peut arriver qu'*aucun* de ces item ne puisse concerner le sujet car ils ne s'appliquent qu'à certains cas bien déterminés.

Dans ce cas, le cahier individuel porte dans la marge en face du critère en question *un seul carré en pointillés*. Ce carré pourra être laissé en blanc si le sujet ne se trouve pas dans l'une des situations envisagées.

- 4° Choisir parmi la liste des item proposés *tous ceux* qui s'appliquent au cas du sujet, mais il peut arriver qu'*aucun* de ces item ne s'applique au cas du sujet.

Dans ce cas, le cahier individuel porte dans la marge *plusieurs carrés accolés en pointillés* dont un ou plusieurs ou aucun pourront porter des numéros.

Chacune des colonnes qui comportent plusieurs critères peut présenter une combinaison de ces divers cas. Sur le cadre de dépouillement, les cases de réponse sont présentées par colonne ; les cases correspondant à deux critères différents sont toujours séparées, alors que celles qui sont prévues pour une notation multiple d'un seul critère sont toujours accolées.

Se rappeler que, *sauf cas spécial prévu dans les consignes de chaque colonne*, tout carré en trait plein doit comporter un numéro d'item. Cependant il arrive très souvent que le fait de fournir une réponse comme : « rien à coder par absence de père » ou « il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication » interdisent de répondre aux critères suivants de la colonne. Dans ce cas la colonne ne comportera que le numéro d'item correspondant à cette réponse et les autres carrés de la colonne seront laissés en blanc. Bien observer alors *si cet item concerne la colonne tout entière ou seulement un critère de la colonne*. Ces indications sont fournies dans les consignes relatives à chaque colonne.

— Les termes père et mère doivent être pris au sens strict (père et mère naturels) s'ils sont typographiés sans guillemets ; ils doivent être pris au sens large (individus exerçant les fonctions paternelles et maternelles qu'ils soient pères légaux, beaux-pères ou substituts paternels de fait, et de même pour la mère) s'ils sont écrits entre guillemets. Il en est de même pour les termes comme parents, frères ou sœurs.

CONSIGNES RELATIVES A CHAQUE COLONNE

Ne pas oublier de remplir la couverture du cahier individuel et d'y reporter le numéro d'identification du sujet.

Col. 1, 2 et 3 : Ces colonnes sont destinées à recevoir le numéro d'identification du sujet ; il convient de reporter les trois chiffres portés dans la zone 1 du cadre de réponse de la fiche sociologique ; la colonne 1 correspond à l'identification du tribunal témoin ; les colonnes 2 et 3 au numéro d'enregistrement du dossier.

Col. 4 : Cette colonne est réservée à l'identification de la fiche psychologique, afin de la distinguer des fiches médicale et sociologique ; le chiffre 11 figurera donc sur tous les cadres de dépouillement de la fiche psychologique.

Exemple :

1	2 3	4
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Reporter dans les cases numérotées 1, 2 et 3 les nombres correspondants portés sur la fiche sociologique.

Col. 5 : L'item 12 concerne seulement le premier critère (12 à 4), l'item 5 seulement le second (5 à 9).

Col. 6 : L'item 2 concerne seulement le second critère (2 à 6).

L'expression « milieu de vie » désigne ici le quartier, le groupe d'habitation, le village ou petit bourg, l'institution où le sujet vit de façon habituelle et continue et qu'il peut considérer comme son « milieu de vie ».

Col. 9 : Il s'agit du nom porté en fait et pas nécessairement du nom légal.

Les deux derniers critères : 4 à 6 et 7 à 9 ne sont évidemment à coder que s'il y a eu changement de nom. Sinon ils devront être laissés en blanc.

Col. 10 : Cette rubrique concerne normalement le « père » en tant que déterminant le statut social de l'ensemble de la famille ; mais, en l'absence du « père », elle peut être appliquée à la « mère » dans la mesure où elle joue de ce point de vue le même rôle que le « père ». Si c'est le cas, noter un 12 dans le premier carré (en pointillés) et indiquer sur le cahier les raisons de cette décision. S'il arrivait que cette rubrique ne puisse s'appliquer à aucun individu, ne rien noter dans toute la colonne.

Le dernier critère (5 à 9) ne sera codé que si le sujet a ses deux parents. Il sera laissé en blanc s'il manque le « père » ou la « mère ».

Col. 11 : Si les item 12 ou 11 sont choisis, les noter dans le premier carré et laisser les autres en blanc.

Col. 12 : Si les item 12 ou 11 sont choisis, les noter dans le premier carré et laisser les autres en blanc.

Col. 13 : L'item 12 concerne toute la colonne.

Le dernier critère (7 à 9) ne sera pas codé si les item 11 ou 3 ont été notés.

Col. 14 : Coder suivant le cas, soit le premier critère (12 à 2) seulement, soit seulement les deux derniers (4 à 9).

Col. 15 : L'item 2 sera noté s'il s'applique au cas du sujet quel que soit, par ailleurs, l'item utilisé dans le premier critère (12 à 1). Les item 3 à 6 ne seront notés évidemment que s'ils concernent le cas du sujet.

Le dernier carré (7 à 9) sera laissé en blanc en cas d'absence totale de milieu parental.

Col. 16 : Ne rien noter du tout dans la colonne en cas d'absence totale de milieu familial mais uniquement dans ce cas (« parents » étant pris au sens le plus large).

- Col. 17 : Le dernier critère (8 et 9) n'est évidemment à coder que s'il y a eu expériences-de-vie exceptionnelles, mais il doit toujours l'être dans ce cas.
- Col. 18 : L'item 12 ne concerne que le premier critère (12 à 0).
- Col. 19 : L'item 11 concerne le premier critère (11 à 3). L'item 5 concerne le second critère (5 à 9). Si l'item 12 doit être choisi, noter un 12 dans le premier carré et laisser le suivant en blanc.
- Col. 20 : Le dernier critère (7 à 9) ne sera pas codé si l'on a déjà noté un 12 ou un 11.
- Col. 21 : Si l'on doit choisir l'item 12, le noter dans le premier carré et laisser tous les autres en blanc.
- Col. 23 : Si l'on a choisi l'item 12 ou 11, le noter dans le premier carré et laisser tous les autres en blanc.
- Col. 24 : Dans le cas où le sujet n'est pas encore « engagé dans la profession » (travail sous contrat d'apprentissage ou sans contrat), noter un 12 dans le premier carré et laisser tous les autres en blanc.
- Col. 30 : Le dernier critère (7 à 9) n'est à coder que si le sujet sort en bande.
- Col. 31 : Le dernier critère n'est pas à coder si l'on a déjà noté un 12.
- Col. 36 à 44 : La notation de ces colonnes est subordonnée à des instructions techniques qui font l'objet d'un document séparé, communiqué à part. La répartition (en groupes) des résultats aux tests sera faite au cours du dépouillement de l'enquête à partir de l'ensemble des réponses. Le psychologue doit donc fournir, pour tout ce qui concerne les résultats aux tests, les scores bruts qu'il aura obtenus, sans leur affecter un numéro d'item. Ce score sera noté sur le cahier et la case correspondante du cadre de dépouillement sera laissée en blanc.
- Col. 50 à 54 : La notation sera faite d'après la signification des facteurs de personnalité du test de Guilford-Zimmermann. La notation est faite par mode de diagnostic sans recours à l'application du test. Si un psychologue estimait devoir ou pouvoir appliquer le test de Guilford-Zimmermann, il devra mentionner *expressément* qu'il s'agit des résultats du test.
- Col. 50 : Dans le cas où le psychologue appliquera effectivement le test de Guilford-Zimmermann et notera ses appréciations en fonction des résultats du sujet, il marquera un 12 dans le premier carré de cette colonne. Dans le cas contraire, ce carré sera laissé en blanc.

- Col. 55 : Entre les item 0 à 7, il pourra arriver qu'il faille noter plusieurs item pour autant que le sujet révèle plusieurs facteurs de personnalité exceptionnelle. Il ne s'agit pas de poser un « diagnostic psychiatrique » mais de rapporter dans quelle mesure un trait du caractère, qui s'il était très accentué deviendrait pathologique, se trouve présent chez le sujet considéré.
- Col. 61 : Se reporter au document technique. Le psychologue devra préciser si la notation est faite avec ou sans application du T.A.T.
- Col. 62 : L'item 12 concerne évidemment toute la colonne et sera seul noté s'il doit être choisi.
L'item 2 concerne seulement le deuxième critère (2 à 6).
- Col. 65 : Ne rien noter s'il y a absence des deux « parents » ou si l'un des deux seulement étant absent, celui qui reste ne boit pas. Si dans ce dernier cas, celui qui reste boit, le noter normalement. Le dernier critère ne sera pas codé s'il y a déjà un 12.
- Col. 66 : Ne rien noter dans les mêmes cas que la colonne précédente. L'item 12 concerne toute la colonne et sera seul noté s'il doit l'être, les autres carrés étant laissés en blanc.
- Col. 67 : Si l'on doit choisir l'item 12, le noter dans le premier carré et laisser l'autre en blanc.
Le psychologue devra se garder d'apprécier les évaluations fournies par le sujet en fonction de la valeur numérique absolue des sommes qui lui étaient allouées. C'est la valeur relative perçue et appréciée par le sujet qui fait la matière psychologique de la notation.
- Col. 69 : L'item 12 concerne toute la colonne et sera seul noté s'il doit l'être.
L'item 3 concerne seulement le critère 3 à 5.
- Col. 70 : L'item 12 concerne toute la colonne ; si l'on doit le choisir, on le notera dans le premier carré, les suivants étant laissés en blanc.
- Col. 71 : Si l'on doit choisir l'item 12, on ne codera pas les deux premiers critères (12 à 4) ; on se contentera de noter un 12 dans le premier carré, mais on codera le dernier critère (6 à 9). Si l'on doit choisir l'item 6, on le notera dans le dernier carré de la colonne et on laissera les deux premiers en blanc.
- Col. 72 : Si l'on doit choisir l'item 12, on le notera dans le premier carré en laissant les autres en blanc.
- Col. 73 : En cas d'absence du « père » ou de la « mère » on laissera en blanc le carré correspondant ; en cas d'absence des deux parents, ne rien noter pour cette colonne.
Plutôt que de noter autant d'item qu'il y a de types de sanctions parfois utilisées, il convient de noter seulement la ou les deux sanctions dominantes ou habituelles.

Col. 75 : Il convient de noter un seul item entre les item 2 à 7 en choisissant celui qui est le plus représentatif de l'état d'esprit du sujet.

Col. 78 : Il s'agit ici d'insérer dans la fiche psychologique statistique le pronostic final émis par le psychologue.

On ne peut donc prévoir entre les item 11 à 9 qu'un seul item noté. Par contre, l'item 12 pourra être noté parallèlement avec l'un des autres item.

Il va de soi que la notion de « rééducation psychologique individualisée » et son efficacité ne sauraient être mises en doute. Ce qui n'implique pas qu'un très grand nombre de sujets ne pourraient voir leurs problèmes résolus par des solutions pragmatiques distinctes de la « rééducation psychologique individualisée ». Celle-ci est donc à noter dans les seuls cas où elle apporterait la solution typique la plus efficace.

Col. 79 et 80 : Les item de ces colonnes doivent être notés dans l'esprit de la psychanalyse et ne peuvent l'être *valablement que dans cet esprit*. Le psychologue qui ne s'estimerait pas qualifié pour aborder ce mode de notation pourrait s'abstenir de rien noter dans ces deux colonnes.

Les psychologues qui porteront des notations voudront bien s'inspirer des points de vue suivants :

- 1° Définition de la « Défense du moi ». Ce mécanisme désigne de façon générale tous les procédés de défense dont se sert le Moi dans les conflits susceptibles d'aboutir à une névrose. (Cf. Inhibition, Symptôme etangoisse, Freud, 1926).
- 2° Buts des « Défenses du Moi ». Elles cherchent à venir en aide au Moi dans sa lutte contre la vie instinctuelle et dans les cas de conflits entre les pulsions contradictoires ;
- 3° Différence entre névrose et psychose :
la névrose est caractérisée par un refoulement de l'instinct,
la psychose est caractérisée par un refoulement de la réalité ;
- 4° Nomenclature des mécanismes retenus par la pratique et la théorie psychanalytique et qui se trouvent peu ou prou utilisés dans les situations exprimées par les item :
 - le refoulement,
 - la régression,
 - la formation réactionnelle,
 - l'isolation,
 - l'annulation rétroactive,
 - la projection,
 - l'introjection,
 - le retournement contre soi,
 - la transformation en contraire,
 - la sublimation.

de

N° du cas

II. — MODELE DE CADRE D'ENREGISTREMENT DES DONNEES

ENQUETE SUR LES FACTEURS DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Direction
de l'Education Surveillée

Centre de Formation
et de Recherche

1

2

3

4

11

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

Ne rien marquer ici

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

ZONE 4

ZONE 5

ZONE 6

ZONE 7

ZONE 8

ZONE 9

ZONE 10

ZONE 11

F. psychologique

III. — LES ZONES DE LA FICHE PSYCHOLOGIQUE

- Zone 1. Col. 1 à 4 : Identification.
- Zone 2. Col. 5 à 15 : Implantation géographique et familiale.
- Zone 3. Col. 16 à 24 : Loisirs, Expériences, Scolarité, Profession.
- Zone 4. Col. 25 à 32 : Délinquance.
- Zone 5. Col. 33 à 36 : Equipement sensori-moteur.
- Zone 6. Col. 37 à 44 : Equipement intellectuel.
- Zone 7. Col. 45 à 49 : Maturations affective et morale.
- Zone 8. Col. 50 à 55 : Facteurs de personnalité.
- Zone 9. Col. 56 à 66 : Relations sujet-parents.
- Zone 10. Col. 67 à 73 : Conditionnements éducatifs.
- Zone 11. Col. 74 à 80 : Adaptation, Défense du Moi, Pronostic.

ZONE 1. — IDENTIFICATION

- Col. 1 : Tribunal témoin.
- Col. 2 et 3 : Numéro d'ordre du dossier.
- Col. 4 : Numéro d'identification de la fiche psychologique.

ZONE 2. — IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE ET FAMILIALE

- Col. 5 : Implantation géographique.
- Col. 6 : Impression du sujet sur son milieu de vie.
- Col. 7 : Foyers reconstitués du père et de la mère.
- Col. 8 : Changements de milieux nourriciers.
- Col. 9 : Réactions au nom patronymique.
- Col. 10 : Réactions du sujet au niveau socio-culturel du « père ».
- Col. 11 : Niveau des intérêts du « père ».
- Col. 12 : Niveau des intérêts de la « mère ».
- Col. 13 : Ambition des « parents » pour le sujet.
- Col. 14 : Collaboration du sujet aux aspirations des « parents ».
- Col. 15 : Vie en « fratrie ».

ZONE 3. — LOISIRS — EXPERIENCES — SCOLARITE — PROFESSION

- Col. 16 : Loisirs.
- Col. 17 : Expériences-de-vie exceptionnelles.
- Col. 18 : Inadaptation durant la scolarité.
- Col. 19 : Ecole buissonnière, causalités invoquées.
- Col. 20 : Ecole buissonnière, absences immotivées, fréquence.
- Col. 21 : Conduites inadaptées non sanctionnées comme délit.
- Col. 22 : Acquisitions scolaires.
- Col. 23 : Choix et acceptation de la profession.
- Col. 24 : Aspirations et avenir professionnel.

ZONE 4. — DELINQUANCE

- Col. 25 : Connaissance de la matière délictuelle de l'acte au moment où il est commis.
- Col. 26 : Orientation et direction du délit.
- Col. 27 : Sentiments éprouvés au cours du délit.
- Col. 28 : Motifs invoqués.
- Col. 29 : Sentiment de responsabilité et attitude envers le délit.
- Col. 30 : Fréquentations — Structure du groupe de fréquentation.
- Col. 31 : Fréquentations — Type de bande et rôle dans la bande.
- Col. 32 : Vêtement spécial et signes distinctifs.

ZONE 5. — EQUIPEMENT SENSORI-MOTEUR

- Col. 33 : Appréciation globale sur la motricité.
- Col. 34 : Niveaux de stabilité et de contrôle.
- Col. 35 : Latéralisation.
- Col. 36 : Mesure de la motricité au test de Piorkowski.

ZONE 6. — EQUIPEMENT INTELLECTUEL

- Col. 37 : Test de Passalong et test P.M. 38.
- Col. 38 : Test de Wechsler : Echelle verbale — Echelle de performance.
- Col. 39 : Test de Wechsler : Information — Compréhension générale.
- Col. 40 : Test de Wechsler : Raisonnement arithmétique — Similitudes.
- Col. 41 : Test de Wechsler : Vocabulaire — Complètement d'images.
- Col. 42 : Test de Wechsler : Classement d'images — Cubes.
- Col. 43 : Test de Wechsler : Assemblage d'objets — Code.
- Col. 44 : Test de Wechsler : Score total et appréciation globale sur l'intelligence.

ZONE 7. — MATURATIONS AFFECTIVE ET MORALE

- Col. 45 : Niveaux, maturation et fixations affectives.
- Col. 46 : Mécanismes et niveaux de moralité.
- Col. 47 : Caractéristiques de l'éducation morale.
- Col. 48 : Pulsions et conduites sexuelles.
- Col. 49 : Information et formation en matière sexuelle.

ZONE 8. — FACTEURS DE PERSONNALITE

- Col. 50 : Facteurs de personnalité : G - H.
- Col. 51 : Facteurs de personnalité : A - S.
- Col. 52 : Facteurs de personnalité : E - O.
- Col. 53 : Facteurs de personnalité : F - T.
- Col. 54 : Facteurs de personnalité : P - M.
- Col. 55 : Facteurs de personnalité exceptionnelle (extranormale).

ZONE 9. — RELATIONS SUJET-PARENTS

- Col. 56 : Particularités à la naissance.
- Col. 57 : Attitudes et réactions du père et de la mère à la naissance.
- Col. 58 : Image interne du « père » et accord avec le « père ».
- Col. 59 : Image interne de la « mère » et accord avec la « mère ».
- Col. 60 : Attitude des « parents » envers le sujet.
- Col. 61 : Attitude du sujet envers ses « parents ».
- Col. 62 : Cohésion familiale.
- Col. 63 : Humeur du « père » et des deux « parents » ensemble.
- Col. 64 : Humeur de la « mère ».
- Col. 65 : Ethylisme des « parents ».
- Col. 66 : Ethylisme : retentissement sur l'atmosphère familiale.

ZONE 10. — CONDITIONNEMENTS EDUCATIFS

- Col. 67 : Argent de poche.
- Col. 68 : Argent de poche.
- Col. 69 : Degrés et domaines de liberté.
- Col. 70 : Discipline familiale et réactions du sujet.
- Col. 71 : Origine de la discipline et responsabilités familiales.
- Col. 72 : Sanction familiale et réactions du sujet.
- Col. 73 : Formes habituelles des sanctions.

ZONE 11. — ADAPTATION — DEFENSE DU MOI — PRONOSTIC

- Col. 74 : Réactions aux frustrations.
- Col. 75 : Sentiments du type « incomplétude ».
- Col. 76 : Conscience du moi et conscience de l'autre.
- Col. 77 : Perception de la réalité sociale et insertion du sujet.
- Col. 78 : Pronostic en fonction de la capacité d'autonomie.
- Col. 79 : Mécanismes de défense pris dans une touche névrotique.
- Col. 80 : Mécanismes de défense (suite).

IV. — RESULTATS NUMERIQUES ET POURCENTAGES
OBTENUS SUR UN ECHANTILLON DE 456 MINEURS DELINQUANTS
AGES DE 14 A 18 ANS

AVERTISSEMENT

Ce document de travail présente pour chacune des colonnes de la fiche psychologique, les renseignements suivants :

1. — Le numéro d'item et son énoncé ;
2. — Le nombre de sujets pour lesquels cet item a été noté ;
3. — Le pourcentage que représente ce nombre par rapport à l'ensemble des sujets de l'échantillon (456). Lorsque aucune indication supplémentaire n'est fournie, les pourcentages indiqués sont toujours calculés sur 456.
4. — *Eventuellement*, le pourcentage que représente ce nombre par rapport à un sous-groupe de l'échantillon, sous-groupe dont la définition est donnée par l'énoncé figurant en regard de la case notée « 100 % » dans la colonne où figure ce pourcentage.

Exemple : Colonne 15 — Vie en fratrie.

Le deuxième pourcentage, calculé sur 295 sujets, indique la proportion des item considérés par rapport aux seuls cas où il peut exister une situation élective.

Colonne 18 — Inadaptation durant la scolarité.

Le pourcentage que représente chacune des différentes causes d'inadaptation scolaire a été calculé par rapport aux seuls cas (220) où il y a effectivement difficultés scolaires.

Cas particuliers : Lorsque les item d'une colonne ou d'une partie de colonne (notamment pour les colonnes 7, 17, 21, 26, 34, 47, 56, 57, 63, 64, 65, 75, 79 et 80) sont cumulatifs, c'est-à-dire lorsque plusieurs item à la fois peuvent concerner le même sujet, le total des item significatifs est supé-

rieur à celui des sujets concernés. Pour distinguer les item cumulatifs des autres, les caractères typographiques des nombres sont différents.

Ont été imprimés en caractère gras, les nombres et les pourcentages représentant :

- l'absence de code ;
- les non-déterminé ;
- et la présence d'un ou plusieurs codes, qui, totalisés, représentent l'ensemble de la population.

Signes conventionnels :

Pour indiquer l'absence d'un code déterminé, on utilise le signe — placé au dessus du code.

Exemple :

—

12 : lire : Tout code autre que 12.

—

6 : lire : Tout code autre que 6

— —

12 et 6 : lire : Tout code autre que 12 et 6.

ZONE 1

IDENTIFICATION — AGE

(Colonnes 1 à 4)

COLONNE N° 1

TRIBUNAL - TEMOIN	Nombre	% sur 456
Albi	9	1,97
Angers	7	1,54
Versailles	10	2,19
Paris	50	10,96
Marseille	78	17,11
Lyon	63	13,82
Strasbourg	16	3,51
Orléans	14	3,07
Dijon	38	8,33
Besançon	16	3,50
Chalon-sur-Saône	13	2,85
Nancy	38	8,33
Bordeaux	52	11,40
Nantes	52	11,40
Total	456	100,00

COLONNE N° 4

	AGE	Nombre	% sur 456
6	14 ans	59	12,94
7	15 ans	109	23,90
8	16 ans	157	34,43
9	17 ans	121	26,54
	Non déterminé	10	2,19
	Total	456	100,00

ZONE 2

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE ET FAMILIALE

(Colonnes 5 à 15)

COLONNE N° 5

	IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE ACTUELLE	Nombre	% sur 456
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	6	1,32
11	Le sujet dit habiter la campagne et s'y plaire	90	19,74
0	Le sujet dit habiter la campagne et ne pas s'y plaire	36	7,89
1	Le sujet dit habiter la ville et s'y plaire	283	62,06
2	Le sujet dit habiter la ville et ne pas s'y plaire ..	37	8,11
3	Le sujet dit mener une vie nomade et ce genre de vie lui plaît	4	0,88
4	Le sujet dit mener une vie nomade et ce genre de vie lui déplaît	0	0
	Total	456	100,00

	CHANGEMENT D'IMPLANTATION	Nombre	% sur 456
5	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	21	4,60
6	Le sujet n'a pas connu de changement d'implantation et en est satisfait	221	48,46
7	Le sujet n'a pas connu de changement d'implantation et n'en est pas satisfait	32	7,02
8	Le sujet a connu des changements d'implantation et déclare s'en être bien accommodé et en être satisfait	133	29,17
9	Le sujet a connu des changements d'implantation : il n'a pas toléré ce changement et en est insatisfait	44	9,65
	Non déterminé	5	1,10
	Total	456	100,00

COLONNE N° 6

	IMPRESSION DU SUJET SUR SON MILIEU DE VIE	Nombre	% sur 456
12	Le sujet ne peut formuler d'appréciation sur la réputation de son milieu de vie	123	26,97
11	Le sujet déclare que son milieu de vie a mauvaise réputation	29	6,36
0	Le sujet déclare que son milieu de vie n'a pas une réputation spécialement défavorable	254	55,70
1	Le sujet déclare que son milieu de vie est considéré comme chic	49	10,75
	Non déterminé	1	0,22
	Total	456	100,00

	IMPRESSION DU SUJET SUR SON MILIEU DE VIE	Nombre	% sur 456
2	Le sujet n'a pas eu de réaction susceptible de fournir un renseignement	33	7,24
3	Le sujet se plaît dans son milieu (il participe à sa vie, il y choisit ses camarades électivement)	272	59,65
4	Le sujet accepte son milieu sans plus (il ne participe pas activement à sa vie, il choisit plutôt ses camarades ailleurs)	85	18,64
5	Le sujet n'accepte pas son milieu (il en souffre, il aspire à en changer)	49	10,74
6	Le sujet est indifférent à son milieu de vie (il ne participe pas à sa vie, ni à celle d'aucun autre).	13	2,85
	Non déterminé	4	0,87
	Total	456	100,00

	IMPRESSION DU SUJET SUR SON MILIEU DE VIE	Nombre	% sur 456
7	Le milieu est considéré défavorablement par le sujet parce qu'il éprouve un sentiment d'abandon ou de rejet à base objective (raisons réelles et « valables »)	28	6,14
8	Le milieu est considéré défavorablement par le sujet parce qu'il éprouve un sentiment d'abandon ou de rejet à base subjective	12	2,63
9	Le sujet a le sentiment d'être étranger à son milieu.	17	3,73
	Absence de code dans la zone 7 à 9	399	87,50
	Total	456	100,00

COLONNE No 7

FOYERS RECONSTITUES DU PERE ET DE LA MERE :

FOYER RECONSTITUE DU PERE		Nombre	% sur 456
12	Il n'y a pas lieu de coder cette rubrique	402	88,16
11	Remariage accepté (le sujet s'en accomode)	16	3,50
0	Remariage rejeté	10	2,19
1	Concubinages permanents ou successifs acceptés ..	14	3,07
2	Concubinages permanents ou successifs rejetés	10	2,19
3	Concubinages successifs : certains sont acceptés d'autres rejetés	2	0,44
	Non déterminé	2	0,44
	Total	456	100,00

FOYER RECONSTITUE DE LA MERE		Nombre	% sur 456
4	Il n'y a pas lieu de coder cette rubrique	365	80
5	Remariage accepté	23	5,04
6	Remariage rejeté	20	4,39
7	Concubinages permanents ou successifs acceptés ..	22	4,82
8	Concubinages permanents ou successifs rejetés	15	3,29
9	Concubinages successifs : certains sont acceptés d'autres rejetés	5	1,09
5 + 8		1	0,22
6 + 7	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 5 à 9 ..	87	19,08
	Non déterminé	4	0,87
	Total	456	100,00

COLONNE N° 8

	CHANGEMENTS DE MILIEUX NOURRICIERS	Nombre	% sur 456
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	11	2,41
11	Le sujet n'a connu qu'un seul milieu nourricier	345	75,66
0	Le sujet a connu deux milieux nourriciers : il rejette celui qu'il connaît actuellement et reste attaché au premier	13	2,85
1	Le sujet a connu deux milieux nourriciers : il a accepté le changement sans plus et on ne peut dire qu'il soit attaché à l'un plutôt qu'à l'autre	22	4,82
2	Le sujet a connu deux milieux nourriciers : il est heureux du changement et s'est attaché à son second milieu	19	4,17
3	Le sujet a connu plusieurs milieux nourriciers successifs : il s'est adapté à ces changements sans y réagir spécialement	21	4,61
4	Le sujet a connu plusieurs milieux nourriciers successifs : il est resté attaché à un foyer qu'il a connu antérieurement et réagit, par une attitude d'opposition à son milieu nourricier actuel	7	1,53
5	Le sujet a connu plusieurs milieux nourriciers successifs : il n'a pu s'attacher à aucun et en souffre (à le sentiment de manquer de « racines ») ..	12	2,63
6	Le sujet a connu plusieurs milieux nourriciers successifs : il n'a pu s'attacher à aucun et se réfugie dans une attitude de rêve (fixation à un foyer mythique irréel avec rejet des milieux nourriciers qu'il connaît actuellement)	6	1,32
	Total	456	100,00

COLONNE No 9

REACTIONS AU NOM PATRONYMIQUE		Nombre	% sur 456
12	Le garçon porte actuellement un nom d'origine adoptive ou administrative ou dont il ignore l'origine	6	1,32
11	Le garçon porte actuellement le nom d'un beau-père ou d'un concubin de la mère	20	4,39
0	Le garçon porte actuellement le nom de jeune fille de la mère	26	5,70
1	Le garçon porte actuellement le nom de son père..	404	88,59
Total		456	100,00

REACTIONS AU NOM PATRONYMIQUE		Nombre	% sur 456
2	Le sujet éprouve une gêne du fait de la nature du nom qu'il porte (parce que ce n'est pas le nom de son vrai père, parce que ce n'est pas le nom de l'homme qui vit avec sa mère, et tout autre raison de ce genre)	17	3,72
3	Le sujet éprouve une gêne manifeste du fait de l'étrangeté de son nom ou de sa consonnance ridicule	11	2,41
4	Absence de code en zone 2 — 3	428	93,86
Total		456	100,00

Le sujet a changé de nom et il portait auparavant :

REACTIONS AU NOM PATRONYMIQUE LE SUJET A CHANGÉ DE NOM ET IL PORTAIT AUPARAVANT		Nombre	% sur 456
4	Le nom de jeune fille de la mère	15	3,29
5	Le nom de son père	16	3,50
6	Le nom d'un beau-père ou un nom d'adoption ou d'origine administrative ou dont il ignore l'origine	5	1,09
Absence de code en zone 4 à 6		420	92,11
Total		456	100,00

REACTIONS AU NOM PATRONYMIQUE		Nombre	% sur 456
7	Le sujet a changé de nom et il est heureux de ce changement	1	0,21
8	Le sujet a changé de nom et il est gêné de ce changement	2	0,44
9	Le sujet a changé de nom, mais cela lui est indifférent et n'a provoqué chez lui aucune réaction positive ou négative	14	3,07
Absence de code en zone 7 à 9		439	96,27
Total		456	100,00

COLONNE N° 10

	REACTION DU SUJET AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL du « père » (1)	La rubrique s'applique au père		La rubrique s'applique à la mère		Total	
		Nombre	% sur 384	Nombre	% sur 72	Nombre	% sur 456
11	Le sujet émet un jugement dépréciatif sur le niveau-socio-culturel de son père	60	15,62	11	15,28	71	15,57
0	Le sujet émet un jugement admiratif sur le niveau socio-culturel de son père	67	17,45	7	9,72	74	16,23
1	Le sujet ne manifeste aucune réaction au niveau socio-culturel de son père qu'il considère comme allant de soi	251	65,36	53	73,61	304	66,67
	Non déterminé	6	1,56	1	1,39	7	1,53
	Total	384	100,00	72	100,00	456	100,00

	REACTION DU SUJET AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL du « père »	La rubrique s'applique au père		La rubrique s'applique à la mère		Total	
		Nombre	% sur 384	Nombre	% sur 72	Nombre	% sur 456
2	Le sujet considère ce niveau comme dû au hasard ou aux circonstances	147	38,28	46	63,89	193	42,33
3	Le sujet considère ce niveau comme dû au travail et aux efforts de son père (ou au manque de travail et d'efforts de son père)	123	32,03	14	19,44	137	30,04
4	Le sujet considère ce niveau comme dû aux capacités (ou à l'incapacité) de son père	82	21,35	5	6,94	87	19,08
	Non déterminé	32	8,33	7	9,72	39 (2)	8,55
	Total	384	100,00	72	100,00	456	100,00

(1) La rubrique, en l'absence du « père », a paru devoir s'appliquer à la « mère ». Il s'agit d'enregistrer des attitudes éducatives des personnes assumant de fait une autorité quelconque sur les sujets.

(2) Dont 29 cartes codées 1 et 8 cartes ne portant aucun renseignement pour l'ensemble de la colonne.

COLONNE N° 10 (suite)

	REACTION DU SUJET AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL du père	La rubrique s'applique au père		La rubrique s'applique à la mère		Total	
		Nombre	% sur 384	Nombre	% sur 72	Nombre	% sur 456
5	Absence de différence ressentie par le sujet entre les niveaux socio-culturels de ses parents.	271	70,57	19	26,39	290	63,60
6	Le sujet a conscience que le niveau socio-culturel de son père est nettement plus élevé que celui de sa mère et cette différence est pour lui une source de tension et de difficultés	8	2,08	1	1,39	9	1,97
7	Le sujet a conscience que le niveau socio-culturel de son père est nettement plus élevé que celui de sa mère, mais il s'accommode de cette différence qui n'est pour lui ni source de tension ni source de difficultés.	39	10,16	1	1,39	40	8,77
8	Le sujet a conscience que le niveau socio-culturel de sa mère est nettement plus élevé que celui de son père et cette différence est pour lui source de tension et de difficultés	21	5,47	1	1,39	22	4,82
9	Le sujet a conscience que le niveau socio-culturel de sa mère est nettement plus élevé que celui de son père, mais il s'accommode de cette différence qui n'est pour lui ni source de tension ni source de difficultés.	23	5,99	0	0	23	5,04
	Absence de code en zone 5 à 9	22	5,73	50	69,44	72	15,79
	Total	384	100,00	72	100,00	456	100,00

COLONNE N° 11

NIVEAU DES INTERETS DU « PERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence du père	80	17,54
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	26	5,70
0	Le père ne travaille pas ou seulement épisodiquement	47	10,31
1	Le père travaille régulièrement, mais ne s'intéresse pas à son travail qu'il considère comme une corvée, un simple gagne-pain	77	16,88
2	Le père a une profession ou un travail qui l'intéresse	207	45,40
3	Le père est captivé par son travail et ne pense qu'à cela au point de négliger tout le reste	19	4,17
Total		456	100,00

NIVEAU DES INTERETS DU « PERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence du père	80	17,54
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	9	1,97
4	Le père ne s'intéresse pas à la vie du foyer et néglige sa famille	103	22,59
5	Le père s'intéresse à la vie du foyer et s'occupe de l'éducation de ses enfants	248	54,39
6	Le père marque un intérêt prononcé aux travaux du ménage et aux charges familiales ménagères ..	14	3,07
	Non déterminé	2	0,44
Total		456	100,00

NIVEAU DES INTERETS DU « PERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence du père	80	17,54
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	10	2,19
7	Absence d'intérêts extérieurs à la profession et à la famille	282	61,84
8	Le père cherche à se valoriser socialement en dehors de sa famille et de son travail ou s'adonne à des activités ludiques égocentriques ou snobs de compensation	55	12,06
9	Le père a des intérêts positifs en dehors de sa famille et de son travail et sait équilibrer ses intérêts familiaux et extra-familiaux	17	3,73
	Non déterminé	12	2,63
Total		456	100,00

COLONNE N° 12

NIVEAU DES INTERETS DE LA « MERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence de la mère	29	6,36
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	12	2,63
0	La mère ne travaille pas (en dehors de ses occupations ménagères)	240	52,63
1	La mère travaille au dehors par nécessité économique, mais s'en abstiendrait volontiers	97	21,27
2	La mère travaille au dehors par nécessité économique, mais elle s'intéresse à son travail et ne le considère pas seulement comme une corvée ..	66	14,47
3	La mère travaille au dehors alors qu'elle n'en aurait pas besoin et néglige pour cela son foyer.	10	2,19
	Non déterminé	2	0,44
Total		456	100,00

NIVEAU DES INTERETS DE LA « MERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence de la mère	29	6,36
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	5	1,10
4	La mère néglige son foyer	53	11,62
5	La mère s'occupe normalement de son foyer	287	62,94
6	La mère ne vit que pour son foyer, son ménage, ses enfants	78	17,11
	Non déterminé	4	0,87
Total		456	100,00

NIVEAU DES INTERETS DE LA « MERE »		Nombre	% sur 456
12	Rien à coder par absence de la mère	29	6,36
11	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	5	1,10
7	Absence d'intérêts extérieurs à la famille et à la profession	391	85,75
8	La mère cherche à se valoriser socialement en dehors de sa famille et de son travail ou s'adonne à des activités égocentriques ou snobs de compensation	19	4,17
9	La mère a des intérêts positifs en dehors de sa famille et de son travail et sait équilibrer ses intérêts familiaux et extra-familiaux	8	1,75
	Non déterminé	4	0,87
Total		456	100,00

COLONNE N° 13

AMBITION DES « PARENTS » POUR LE SUJET		Nombre	% sur 456
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	48	10,53
11	Rien à noter par absence du père	79	17,32
0	L'ambition du père pour le sujet est négative, dévalorisante, fuyante ou absente	97	21,27
1	L'ambition du père pour le sujet est positive, stimulante et au niveau des ressources du sujet, elle correspond à ses désirs	177	38,82
2	L'ambition du père pour le sujet est exigeante, excessive ou ne tient pas compte des ressources ou des désirs du sujet	54	11,84
	Non déterminé	1	0,22
Total		456	100,00

AMBITION DES « PARENTS » POUR LE SUJET		Nombre	% sur 456
3	Rien à noter par absence de la mère	31	6,80
4	L'ambition de la mère pour le sujet est négative, dévalorisante, fuyante ou absente	106	23,25
5	L'ambition de la mère pour le sujet est positive, stimulante et au niveau des ressources du sujet, elle correspond à ses désirs	231	50,66
6	L'ambition de la mère pour le sujet est exigeante, excessive ou ne tient pas compte des ressources ou des désirs du sujet	52	11,40
	Absence de code (1)	36	7,89
Total		456	100,00

AMBITION DES « PARENTS » POUR LE SUJET		Nombre	% sur 456
7	Les parents sont en désaccord sur le plan de l'avenir à envisager pour le sujet	17	3,73
8	Il y a accord de fait par abandon d'autorité de l'un	112	24,56
9	Les parents sont en parfait accord	218	47,81
	Absence de code (2)	109	23,90
Total		456	100,00

(1) 36 cas d'absence de code dont :

— Codé 12	31	6,80
— Non déterminé	5	1,10

(2) 109 cas d'absence de code dont :

— Codé 3 ou 11	76	16,67
— Codé 12	30	6,58
— Non déterminé	3	0,66

COLONNE N° 14

Cas où le sujet se trouve en présence d'un seul avis sur son avenir.

COLLABORATION DU SUJET AUX ASPIRATIONS DES « PARENTS »		Nombre	% sur 435	% sur 456
12	Le sujet n'a pas fourni les renseignements permettant de coder cette rubrique	64	14,71	14,04
11	Le sujet manifeste de l'opposition	34	7,82	7,46
0	Le sujet est indifférent	59	13,56	12,94
1	Le sujet manifeste une adhésion épisodique (attitude d'alternance cyclique d'opposition et d'adhésion) ou une adhésion de principe sans engagement réel	123	28,28	26,97
2	Le sujet exprime une adhésion totale et active	130	29,88	28,51
	Non déterminé	25	5,75	5,48
	Total	435	100,00	95,40

Cas où le sujet se trouve en présence de deux avis différents.

COLLABORATION DU SUJET AUX ASPIRATIONS DES « PARENTS »		Nombre	% sur 21	% sur 456
4	Ce désaccord crée pour le sujet une situation de tension et celui-ci réagit par une attitude de défense (hésitation, repli, manque de confiance en soi, opposition)	7	33,33	1,54
5	Le sujet reste indifférent à ce désaccord et s'en accommode	8	38,10	1,75
6	Le sujet joue sur ce désaccord et en profite pour adopter une attitude de paresse	5	23,81	1,10
	Non déterminé	1	4,76	0,22
	Total	21	100,00	4,61

ATTITUDES DU SUJET DEVANT LES DÉCISIONS DES PARENTS		Nombre	% sur 21	% sur 456
7	Le sujet adhère à la décision du père	5	23,81	1,10
8	Le sujet adhère à la décision de la mère ..	7	33,33	1,54
9	Le sujet n'adhère à aucune des deux décisions	8	38,10	1,75
	Non déterminé	1	4,76	0,22
	Total	21	100,00	4,61

COLONNE N° 15

VIE EN « FRATRIE »		Nombre	% sur 456
12	Absence de « fratrie »	75	16,45
11	Bonne entente entre le sujet et sa « fratrie » ou « petite vie indépendante »	320	70,17
0	Désaccord ou hostilité entre le sujet et sa « fratrie » : sujet agressif ou dominateur ..	31	6,80
1	Désaccord ou hostilité entre le sujet et sa « fratrie » : le sujet est dominé	27	5,92
	Non déterminé	3	0,66
	Total	456	100,00

VIE EN « FRATRIE »		Nombre	% sur 456	% sur 295
2	Pas de situation élective : n'a qu'un « frère » ou une « sœur »	86	18,86	
3	Désaccord électif avec protection du reste de la « fratrie »	19	4,17	6,44
4	Désaccord électif sans protection du reste de la « fratrie »	23	5,04	7,79
5	Désaccord avec presque toute la « fratrie » mais avec protection élective	8	1,75	2,71
6	Désaccord avec toute la « fratrie » sans pro- tection élective	9	1,97	3,05
	Absence de code	311 (1)	68,20	
	Total	456	100,00	
	Total des cas où la rubrique aurait pu être codée	295		100,00
	Nombre de cas où elle ne l'a pas été	236		80,00

VIE EN « FRATRIE »		Nombre	% sur 456
7	Vis-à-vis des « parents », le sujet dit qu'il n'a pas d'attitude particulière	309	67,76
8	Vis-à-vis des « parents », le sujet reconnaît ou dit adopter une attitude de sollicitation abusive	35	7,68
9	Vis-à-vis des « parents », le sujet reconnaît ou dit adopter une attitude d'opposition négative	58	12,72
	Absence de code	54	11,84
	Total	456	100,00

(1) Y compris les 75 cas notés 12.

ZONE 3

LOISIRS — EXPERIENCES — SCOLARITE

PROFESSION

(Colonnes 16 à 24)

COLONNE No 16

L O I S I R S		Nombre	% sur 456
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication	15	3,29
11	Les « parents » sont « absents » des loisirs du sujet (ils ne s'y intéressent pas et ne cherchent ni à les contrôler ni, à plus forte raison, à lui en imposer).	255	55,92
0	Les « parents » sont « présents » dans les loisirs du sujet (soit en s'y intéressant et en cherchant à les contrôler, soit en lui fournissant des suggestions ou même en lui imposant certaines formes de loisirs)	162	35,53
1	Les « parents » sont « hyperprésents » dans les loisirs du sujet (ils les contrôlent de façon rigoureuse ou même les organisent eux-mêmes en quasi-totalité)	24	5,26
Total		456	100,00

L O I S I R S		Nombre	% sur 456
2	Le sujet approuve cette attitude de ses « parents » à l'égard de ses loisirs et en est satisfait	258	56,58
3	Le sujet ne manifeste pas de réaction à cette attitude et laisse faire	124	27,19
4	Le sujet désapprouve cette attitude et manifeste de l'insatisfaction devant cette situation	61	13,38
	Non déterminé	13 (1)	2,85
Total		456	100,00

L O I S I R S		Nombre	% sur 456
5	Le sujet préfère expressément le loisir libre	274	60,09
6	Le sujet préfère expressément le loisir imposé	20	4,39
7	On ne peut dire que le sujet préfère expressément l'une ou l'autre forme	154	33,77
	Non déterminé	8 (2)	1,75
Total		456	100,00

(1) Dont 12 cartes notées 12.

(2) Dont 6 cartes notées 12.

COLONNE N° 16 (suite)

L O I S I R S		Nombre	% sur 456
8	Le sujet manifeste de l'autonomie dans le choix et l'organisation de ses loisirs libres (il y fait preuve d'initiative)	222	48,68
9	Absence d'autonomie dans le choix et l'organisation des loisirs (le sujet subit passivement les loisirs que lui imposent les groupes où il vit (famille, bande, quartier)	222	48,68
	Non déterminé	12 (1)	2,63
	Total	456	100,00

COLONNE N° 17

EXPERIENCES-DE-VIE EXCEPTIONNELLES		Nombre	% sur 456
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication sur ce point	99	21,71
11	Absence d'expérience-de-vie exceptionnelle ..	210	46,05
0	Drames et situations violentes vécues dans le cadre familial (exemple: l'enfant qui a assisté au meurtre de sa mère par son père)	30	6,58
1	Expériences sexuelles précoces à caractère incestueux ou par sollicitation de personnes investies d'une autorité quelconque sur l'enfant	11	2,41
2	Situations de panique générale (bombardement, inondations, etc.)	7	1,54
3	Scènes auxquelles aurait assisté le sujet et propres à être à l'origine de traumatismes (noyades, morts violentes, accidents, etc.) .	40	8,77
4	Le sujet a été mis en présence de milieux traumatisants (hôpital, prison, hôpital psychiatrique)	42	9,21
5	Interventions chirurgicales ou altérations somatiques graves consécutives à un accident ou une maladie	12	2,63
6	Malformations, tares congénitales, maladies chroniques graves	4	0,88
7	Autres expériences non précisées ci-dessus .	40	8,77
	Non déterminé	1	0,22
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 1 à 7	146	32,02
	Total	456	100,00

EXPERIENCES-DE-VIE EXCEPTIONNELLES		Nombre	% sur 456	% sur 146
8	Cette ou ces expériences ont été source de traumatismes et ont laissé des traces durables sur le psychisme du sujet	74	16,23	50,68
9	Cette ou ces expériences n'ont pas laissé de traces décelables susceptibles de perturber le psychisme du sujet	67	14,69	45,89
	Non déterminé	5	1,10	3,43
	Total	146	32,02	100,00
	Rubrique (2) sans objet	310	67,98	
	Total général	456	100,00	

(1) Dont 7 cartes notées 12.

(2) C'est-à-dire cartes notées 11-12 ou non déterminées en zone 12 à 7.

COLONNE N° 18

	INADAPTATION DURANT LA SCOLARITE	Nombre	% sur 456	
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication sur ce point	8	1,75	
11	Adaptation normale (motivation positive pour l'école ou école subie comme une contrainte acceptée)	272	59,65	
0	Ecole subie comme une contrainte et non acceptée (paresse, indiscipline, fainéantise, désintérêt, école buissonnière)	176	38,60	
	Total	456	100,00	

	INADAPTATION DURANT LA SCOLARITE	Nombre	% sur 456	% sur 220
1	Difficultés d'adaptation scolaire liées à des troubles sensoriels ou moteurs (amblyopie, myopie, surdité ou hypoacousie, gaucherie contrariée, etc.)	31	6,80	14,09
2	Difficultés d'adaptation scolaire par arriération intellectuelle vraie	77	16,89	35,00
3	Refus des contraintes scolaires pour des raisons caractérielles	99	21,71	45,00
4	Difficultés d'adaptation scolaire : sujet non adapté aux méthodes d'enseignement pratiquées à son égard	45	9,87	20,45
5	Difficultés d'adaptation scolaire : conflits avec l'instituteur ou les camarades	43	9,43	19,54
6	Difficultés d'adaptation scolaire provenant de fréquents changements d'établissements ou de professeurs	30	6,58	13,63
	Absence de code	236	51,75	
	Présence d'un ou de plusieurs codes	220	48,25	100,00
	Total	456	100,00	

	INADAPTATION DURANT LA SCOLARITE	Nombre	% sur 456	% sur 167
7	Eléments d'inadaptation précoce constatés avant la scolarité dans le milieu familial ou à l'école maternelle ou hors de ces milieux	17	3,73	10,17
8	Eléments d'inadaptation constatés en cours de scolarité primaire avant la puberté (manifestés à l'école, dans la famille ou à l'extérieur)	105	23,03	62,87
9	Eléments d'inadaptation apparus après la puberté, manifestés à l'école, dans le milieu professionnel ou tout autre milieu	45	9,87	26,94
	Absence de code	289	63,38	
	Présence d'un code	167	36,62	100,00
	Total	456	100,00	

COLONNE N° 19

	ECOLE BUISSONNIERE CAUSALITÉS INVOQUÉES	Nombre	% sur 456	% sur 148
12	Le sujet dit n'avoir jamais fait l'école buissonnière	306	67,11	
11	Le sujet n'invoque aucune des raisons ci-dessous énumérées	72	15,79	48,64
0	Le sujet déclare qu'il a fait l'école buissonnière par absence de vigilance de ses parents	53	11,62	35,81
1	Le sujet déclare que l'école buissonnière était tolérée par ses parents	11	2,41	7,43
2	Le sujet déclare que l'école buissonnière était éventuellement provoquée par ses parents	9	1,97	6,08
3	Le sujet déclare qu'il était conduit à pratiquer l'école buissonnière en raison du mépris professé par ses parents pour la scolarité	3	0,66	2,02
	Non déterminé	2	0,44	1,35
	Total	456	100,00	
	Total des item 11 à 3	148	32,46	100,00

	ECOLE BUISSONNIERE CAUSALITÉS INVOQUÉES	Nombre	% sur 456	% sur 148
5	Le sujet n'invoque aucune des raisons énumérées ci-dessous	31	6,80	20,94
6	La scolarité ne correspondait pas aux goûts du sujet	60	13,16	40,54
7	La scolarité ne correspondait pas aux aptitudes du sujet	13	2,85	8,78
8	Le sujet avait des préoccupations extérieures circonstanciées (promenade avec une petite amie, kermesse, fête foraine...)	37	8,11	25,02
9	Le sujet préférerait travailler (tout de suite) pour gagner de l'argent	7	1,54	4,72
	Total	148	32,46	100,00
	Rubrique sans objet (1)	308	67,54	
	Total général	456	100,00	

(1) C'est-à-dire cartes notées 12 ou non déterminé en zone 12 à 3.

COLONNE No 20

ECOLE BUISSONNIERE ABSENCES IMMOTIVÉES — FRÉQUENCE		Nombre	% sur 456	% sur 143
12	Il n'est pratiquement pas possible de fournir une indication sur ce point	33	7,24	
11	Le sujet aurait été régulièrement à l'école .	272	59,65	
0	Le sujet n'a fait l'école buissonnière qu'occasionnellement	69	15,13	48,25
1	Le sujet fait l'école buissonnière « de temps en temps » (un ou deux jours par mois) ..	37	8,11	25,88
2	Le sujet fait l'école buissonnière périodiquement mais jamais longtemps à la fois (une fois par semaine par exemple)	21	4,61	14,68
3	Le sujet s'absente une à quatre semaines d'affilée dans l'année	6	1,32	4,19
4	Le sujet s'absente plusieurs mois dans l'année	4	0,88	2,79
5	Le sujet ne fréquente l'école qu'épisodiquement ou seulement pour obtenir des certificats de scolarité	6	1,32	4,19
6	Le sujet, bien que d'âge scolaire, ne va jamais à l'école	0		
	Non déterminé	8	1,75	
	Total	456	100,00	
	Total des item 0 à 6	143	31,36	100,00

ECOLE BUISSONNIERE ABSENCES IMMOTIVÉES — FRÉQUENCE		Nombre	% sur 456	% sur 140
7	Le sujet a commencé à pratiquer l'école buissonnière avant 10 ans	32	7,02	22,85
8	Le sujet a commencé à pratiquer l'école buissonnière entre 10 et 14 ans	75	16,45	53,57
9	Le sujet a commencé à pratiquer l'école buissonnière après 14 ans	33	7,24	23,57
	Absence de code	316	69,30	
	Total	456	100,00	
	Total des item 7 à 9	140	30,70	100,00

COLONNE N° 21

CONDUITES INADAPTEES NON SANCTIONNÉES COMME DÉLIT		Nombre	% sur 456	% sur 194
12	Absence de ces conduites	260	57,02	
11	Larcins, chapardages	151	33,11	77,83
0	Bagarras caractérisées où le sujet joue le rôle d'agresseur	63	13,82	32,47
1	Incidents d'ordre sexuel	25	5,48	12,68
	Non déterminé	2	0,44	
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 11 à 1	194	42,54	100,00
	Total	456	100,00	

CONDUITES INADAPTEES NON SANCTIONNÉES COMME DÉLIT		Nombre	% sur 456	% sur 194
3	Ces incidents n'ont intéressé qu'une période bien définie	78	17,11	40,20
4	Ces incidents se sont produits à des âges différents	106	23,25	54,63
	Non déterminé	10	2,19	5,15
	Total	194	42,54	100,00
	Rubrique sans objet (1)	262	57,45	
	Total général	456	100,00	

CONDUITES INADAPTEES NON SANCTIONNÉES COMME DÉLIT		Nombre	% sur 456	% sur 194
6	Ces incidents n'ont pas été découverts lorsqu'ils se sont produits	55	12,06	28,35
7	Ces incidents ont été découverts mais non sanctionnés	45	9,87	23,19
8	Ces incidents ont été sanctionnés par les « parents » seuls	25	5,48	12,88
9	Ces incidents ont été sanctionnés par une autorité quelconque autre que les « parents »	61	13,38	31,44
	Non déterminé	8	1,75	4,12
	Total	194	42,54	100,00
	Rubrique sans objet (1)	262	57,46	
	Total général	456	100,00	

(1) C'est-à-dire cartes notées 12 ou non différenciées en zone 12 à 1.

COLONNE N° 22

	ACQUISITIONS SCOLAIRES	Nombre	% sur 456
12	Pratiquement illettré	11	2,41
11	Mécanismes de base acquis (lecture, écriture, calcul) /C.E./	69	15,13
0	Mécanismes de base intégrés, permettant l'expression orale ou écrite d'une manière convenable (échange avec autrui) /C.M./	121	26,54
1	Mécanismes de base utilisés avec aisance ; informations générales dans les disciplines culturelles ; utilisation pratique des connaissances /C.F.E./...	169	37,06
2	Instruction secondaire du premier cycle /4° et 3°/...	36	7,89
3	Instruction secondaire du second cycle /2° et au-dessus/	19	4,17
4	Instruction technique sans diplôme	26	5,70
5	Instruction technique avec diplôme (C.A.P. au moins)	5	1,10
	Total	456	100,00

	ACQUISITIONS SCOLAIRES	Nombre	% sur 456
6	Acquisitions homogènes mais gros retard par rapport à l'âge	138	30,26
7	Acquisitions homogènes sans retard important.....	247	54,17
8	Acquisitions homogènes très supérieures au niveau moyen de l'âge du sujet	9	1,97
9	Acquisitions disparates	48	10,53
	Non déterminé	14	3,07
	Total	456	100,00

COLONNE No 23

CHOIX ET ACCEPTATION DE LA PROFESSION		Nombre	% sur 456
12	Le sujet n'a pas choisi de profession parce qu'il n'avait pas à le faire encore (scolaires ou lycéens)	61	13,38
11	Le sujet n'a pas choisi de profession alors qu'il aurait pu le faire	53	11,62
0	Les « parents » ont décidé du choix professionnel, uniquement pour des raisons personnelles, avec ou sans consentement du mineur	137	30,04
1	Le sujet a choisi lui-même sa profession, avec ou sans conseil d'O.P.	202	44,30
	Non déterminé	3	0,66
	Total	456	100,00

CHOIX ET ACCEPTATION DE LA PROFESSION		Nombre	% sur 456
2	Le sujet est content du choix professionnel effectué.	250	54,82
3	Le sujet n'est pas satisfait du choix professionnel effectué	102	22,37
	Non déterminé (1)	104	22,81
	Total	456	100,00

CHOIX ET ACCEPTATION DE LA PROFESSION		Nombre	% sur 456
4	L'activité réelle de l'apprentissage ne correspond pas à l'attente du sujet	99	21,71
5	L'activité réelle de l'apprentissage correspond à l'attente du sujet	220	48,25
	Non déterminé (2)	137	30,04
	Total	456	100,00

CHOIX ET ACCEPTATION DE LA PROFESSION		Nombre	% sur 456
6	La nature du travail lui plaît mais le climat ou le statut social de la profession sont ressentis par lui comme défavorables	38	8,33
7	La nature du travail lui plaît et le climat et le statut social de la profession sont ressentis par lui comme valorisants	206	45,18
8	La nature du travail lui déplaît (fatigant, monotone, etc.) et le climat ou le statut social de la profession sont ressentis comme défavorables..	65	14,25
9	La nature du travail lui déplaît mais le climat ou le statut social de la profession sont ressentis par lui comme valorisants	21	4,60
	Non déterminé (3)	126	27,63
	Total	456	100,00

- (1) Dont 93 cartes notées 12, 11 ou non déterminé en zone 12 à 1.
 (2) Dont 92 cartes notées 12, 11 ou non déterminé en zone 12 à 1.
 (3) Dont 97 cartes notées 12, 11 ou non déterminé en zone 12 à 1.

COLONNE N° 24

ASPIRATIONS ET AVENIR PROFESSIONNEL		Nombre	% sur 456	% sur 342
12	Rien à coder par absence de profession	114	25,00	
11	Le sujet fait des projets réalisables sur son avenir professionnel	280	61,40	81,87
0	Le sujet a une attitude franchement négative ou irréaliste sur son avenir professionnel	58	12,72	16,96
	Non déterminé	4	0,88	1,17
	Total	456	100,00	
12	342	75,00	100,00

ASPIRATIONS ET AVENIR PROFESSIONNEL		Nombre	% sur 456	% sur 342
1	Le sujet ne demande à son activité professionnelle que des satisfactions économiques	84	18,41	24,56
2	Le sujet demande à son activité professionnelle surtout des satisfactions de prestige et de revalorisation de soi	64	14,04	18,71
3	Le sujet espère à la fois des satisfactions économiques et des satisfactions de valorisation	174	38,16	50,88
	Non déterminé	20	4,39	5,85
	Rubrique sans objet (1)	114	25,00	
	Total	456	100,00	
12	342	75,00	100,00

ASPIRATIONS ET AVENIR PROFESSIONNEL		Nombre	% sur 456	% sur 342
5	Le sujet n'a aucune aspiration professionnelle	87	19,08	25,44
6	Le sujet aspire à une promotion dans l'entreprise et considère qu'il y parviendra aisément	102	22,37	29,82
7	Le sujet aspire à une promotion dans l'entreprise et considère sa réussite comme aléatoire ou très difficile	37	8,11	10,82
8	Le sujet aspire à une promotion personnelle indépendante (hors l'entreprise) et considère qu'il y parviendra aisément	52	11,40	15,20
9	Le sujet aspire à une promotion personnelle indépendante (hors l'entreprise) mais considère que sa réussite est aléatoire ou très difficile	34	7,46	9,94
	Non déterminé	30	6,58	8,77
	Rubrique sans objet (1)	114	25,00	
	Total	456	100,00	
12	342	75,00	100,00

(1) C'est-à-dire cartes codées 12.

ZONE 4

DELINQUANCE

(Colonnes 25 à 32)

COLONNE N° 25

	CONNAISSANCE DE LA MATIÈRE DÉLICTEUSE DE L'ACTE au moment où il a été commis	Nombre	% sur 456
12	Le sujet prétend qu'il ignorait le caractère délictueux de son acte et c'est vraisemblable	73	16,01
11	Le sujet prétend qu'il ignorait le caractère délictueux de son acte et c'est peu vraisemblable	32	7,02
0	Le sujet reconnaît qu'il le savait mais que cela ne l'a pas retenu	225	49,34
1	Le sujet reconnaît qu'il le savait mais il en a mésestimé la gravité	89	19,52
2	Le sujet reconnaît qu'il le savait mais qu'il était nécessaire qu'il le commît	23	5,04
3	Le sujet reconnaît qu'il le savait et que c'est pour cela qu'il l'a fait	8	1,32
	Non déterminé (1)	6	1,32
	Total	456	100,00

	RISQUE DE POURSUITE JUDICIAIRE COURU AU MOMENT DU DÉLIT	Nombre	% sur 456
5	Sentiment que le risque couru était grand	38	8,33
6	Sentiment que le risque couru était minime et surprise de la poursuite judiciaire	199	43,64
7	Le sujet avait le sentiment qu'il courait un risque mais cela ne l'a pas empêché de commettre le délit	178	39,04
	Non déterminé	41	8,99
	Total	456	100,00

(1) Dans tous ces cas, le sujet nie sa participation au délit et c'est souvent fort vraisemblable. Rubrique sans objet.

COLONNE N° 26

	ORIENTATION ET DIRECTION DU DELIT	Nombre	% sur 456
12	Absence d'orientation et de direction (impulsivité pure)	72	15,79
	Le délit comporte de l'agressivité	66	14,47
11	Le délit comporte une grande part de ludisme	137	30,04
0	Le délit comporte un côté utilitaire déterminant (le profit escompté en est une motivation importante)	202	44,30
1	Le délit comporte une touche manifestement caractéristique (besoin de s'affirmer, de se faire valoir, etc.)	151	33,11
2	Non déterminé (1)	14	3,07
	Présence d'un ou plusieurs codes dans la zone 11 à 2	370	81,14
	Total	456	100,00

	ORIENTATION ET DIRECTION DU DELIT	Nombre	% sur 456
3	Le délit est essentiellement polarisé sur une autre personne et exprime une atteinte directe contre elle	38	8,33
4	Le délit est essentiellement polarisé sur une autre personne et exprime une atteinte indirecte contre elle	9	1,97
5	Le délit consiste avant tout en la satisfaction d'un besoin personnel mais exprime une atteinte directe contre autrui	66	14,47
6	Le délit consiste avant tout en la satisfaction d'un besoin personnel et exprime une atteinte indirecte contre autrui	299	65,57
	Non déterminé	44	9,65
	Total	456	100,00

Importance des facteurs circonstanciels.

	ORIENTATION ET DIRECTION DU DELIT	Nombre	% sur 456
7	La part d'aléatoire est prépondérante	170	37,28
8	La part de déterminé est prépondérante	105	23,03
9	La part des facteurs circonstanciels est difficile à apprécier	172	37,72
	Non déterminé	9	1,97
	Total	456	100,00

(1) Dans tous ces cas, le sujet nie sa participation au délit et c'est souvent fort vraisemblable. Rubrique sans objet.

COLONNE N° 27

	SENTIMENTS EPROUVES AU COURS DU DELIT	Nombre	% sur 456
12	Il n'est pas possible de définir les sentiments éprouvés par le sujet	107	23,46
11	Le sujet est resté indifférent ou sans résonnance affective	70	15,35
0	Le sujet a éprouvé des sentiments de tension ou de conflit avec de l'anxiété	107	23,46
1	Le sujet a éprouvé un sentiment de sécurité dû à la présence de complices	68	14,91
2	Le sujet, se trouvant seul, a éprouvé un sentiment de sécurité et d'assurance	12	2,63
3	Le sujet a éprouvé un sentiment d'affirmation de soi dû à l'intégration dans une bande	15	3,29
4	Le sujet, se trouvant seul, a éprouvé un sentiment d'affirmation de soi	17	3,73
5	Le sujet a éprouvé un sentiment de libération de tension	19	4,17
6	Le sujet a été inconscient momentanément du caractère délictueux de son acte par suite d'une altération passagère de la personnalité (exaltation, état second, ivresse, colère)	34	7,46
	Non déterminé (1)	7	1,53
	Total	456	100,00

COLONNE N° 28

	MOTIFS INVOQUES	Nombre	% sur 456
12	Le sujet n'a pu exprimer de motifs précis	135	29,60
11	Le sujet a réagi à une injustice subie permanente	17	3,73
0	Le sujet a réagi à une injustice subie isolée	21	4,60
1	Le sujet avoue n'avoir eu en vue que le profit qu'il escomptait de son délit sans avoir eu le sentiment de réagir à une injustice	118	25,88
2	La conduite du sujet a été le résultat d'une provocation ou d'une inconséquence de la victime	20	4,39
3	Le sujet se trouvait dans une situation dont il ne pouvait sortir, d'après lui, que par ce délit	39	8,55
4	Le sujet avoue qu'il cherchait dans le délit un moyen de valorisation personnelle	19	4,17
5	Le sujet prétend n'avoir commis le délit que par jeu et « pour s'amuser »	77	16,89
	Non déterminé (1)	10	2,19
	Total	456	100,00

(1) Dans tous ces cas, le sujet nie sa participation au délit et c'est souvent fort vraisemblable. Rubrique sans objet.

COLONNE No 29

SENTIMENT DE RESPONSABILITE ET ATTITUDE ENVERS LE DELIT		Nombre	% sur 456
12	Le sujet est pratiquement incapable de s'attribuer une responsabilité quelconque	67	14,69
11	Le sujet refuse de reconnaître sa responsabilité et l'attribue au hasard, aux voisins, à la société, etc.	35	7,67
0	Le sujet reconnaît sa responsabilité mais se trouve des excuses	107	23,46
1	Le sujet reconnaît sa responsabilité mais dit qu'il a été entraîné	76	16,67
2	Le sujet reconnaît sa responsabilité et l'assume honnêtement	89	19,52
3	Le sujet reconnaît sa responsabilité et se vante de son acte	19	4,17
4	Le sujet reconnaît sa responsabilité et s'en culpabilise	53	11,62
	Non déterminé (1)	10	2,19
	Total	456	100,00

SENTIMENT DE RESPONSABILITE ET ATTITUDE ENVERS LE DELIT		Nombre	% sur 456
6	Le sujet minimise son délit auprès de l'examineur.	148	
7	Le sujet estime avec justesse la gravité de son délit	141	30,92
8	Le sujet attribue une gravité excessive à son délit	39	8,55
9	Le sujet se réfugie dans une attitude conformiste bien qu'il minimise, quant à lui, son délit	106	23,24
	Non déterminé	22	4,82
	Total	456	100,00

(1) Dans tous ces cas, le sujet nie sa participation au délit et c'est souvent fort vraisemblable. Rubrique sans objet.

COLONNE N° 30

FREQUENTATIONS STRUCTURE DU GROUPE DE FREQUENTATION		Nombre	% sur 456
12	Le sujet n'a pas de fréquentations ; ne sort pas, n'a pas de camarades	52	11,40
11	Le sujet a un seul ami (copain)	39	8,55
0	Le sujet ne sort qu'en couple hétéro-sexuel.	6	1,31
1	Le sujet ne sort qu'en couple homosexuel ..	5	1,10
2	Le sujet a plusieurs amis d'âge voisin et de même sexe	184	40,35
3	Le sujet a plusieurs amis d'âge voisin et des deux sexes	154	33,77
4	Il y a plus de 3 ou 4 ans d'écart (en moins) entre le sujet et ses amis de même sexe ..	15	3,29
5	Il y a plus de 3 ou 4 ans d'écart (en moins) entre le sujet et ses amis de l'autre sexe ..	0	
	Non déterminé	1	0,22
	Total	456	100,00

FREQUENTATIONS STRUCTURE DU GROUPE DE FREQUENTATION		Nombre	% sur 456	% sur 381
7	Il y a au moins un adulte (plus de 18 ans) de même sexe dans la bande	97 (1)	21,27	25,45
8	Il y a au moins un adulte de l'autre sexe dans la bande	1	0,22	0,26
9	Il n'y a pas d'adulte dans la bande	248 (2)	54,39	65,07
	Non déterminé	35	7,67	9,18
	Total	381	83,55	100,00
	Rubrique sans objet (3)	75	16,45	
	Total général	456	100,00	

(1) Dont 4 cartes codées 11, et 1 carte codée 0 en zone 12 à 5.

(2) Dont 16 cartes codées 11, 3 cartes codées 0 et 4 cartes codées 1 en zone 12 à 5.

(3) Il s'agit des cartes codées 12, 11, 0, 1 ou « Non déterminé » en zone 12 à 5.

COLONNE N° 31

FREQUENTATIONS		Nombre	% sur 456	
TYPE DE BANDE ET RÔLE DANS LA BANDE				
12	Le sujet ne participe pas à une bande (au moins 3)	163	35,75	
11	Le sujet appartient à un groupe d'amis qui se retrouvent sans but déterminé (instinct grégaire) — (camarades de quartier, d'école, qui sortent ensemble)	183	40,13	
0	Le sujet appartient à un groupe d'amis qui se retrouvent par hasard pour des activités plus ou moins anti-sociales du type chahut, divertissements dangereux	57	12,50	
1	Le sujet appartient à un groupe délictogène organisé dont le but avéré est franchement anti-social	25	5,48	
2	Le sujet appartient à un groupe dont les activités sont délictueuses mais constitué sous couvert d'autres activités (politiques en particulier)	0		
3	Le sujet appartient à un groupe constitué en vue d'activités valorisantes (sport, musique...)	28	6,14	
Total		456	100,00	

FREQUENTATIONS		Nombre	% sur 456	% sur 293
TYPE DE BANDE ET RÔLE DANS LA BANDE				
5	Le sujet ne vit que pour sa bande et y joue un rôle vécu comme important pour soi-même	32	7,02	10,92
6	Le sujet ne vit que pour sa bande qui lui apporte les stimulations et les intérêts qui lui font défaut par ailleurs	55	12,06	18,77
7	Le sujet fait ce qu'on lui dit de faire : est suiveur, se laisse entraîner, se fait donner son rôle	75	16,45	25,60
8	Le sujet n'est pas intégré dans la bande : il n'y participe qu'occasionnellement	99	21,71	33,79
	Non déterminé	32	7,02	10,92
Total		293	64,25	100,00
Rubrique sans objet (1)		163	35,75	
Total général		456	100,00	

(1) Il s'agit des cartes codées 12 en zone 12 à 3.

COLONNE N° 32

	VETEMENT SPECIAL ET SIGNES DISTINCTIFS	Nombre	% sur 456	
12	Le sujet ne portait pas ou n'a pas porté de signes distinctifs, insignes ou vêtements spéciaux	397	87,06	
11	Le sujet portait ou a porté des signes distinctifs, insignes ou vêtements spéciaux propres à la bande	27	5,92	
0	Le sujet portait ou a porté des signes distinctifs, insignes ou vêtements spéciaux à signification mythique ou symbolique pour lui	29	6,36	
	Non déterminé	3	0,66	
	Total	456	100,00	

Il portait ou a porté en particulier :

	VETEMENT SPECIAL ET SIGNES DISTINCTIFS	Nombre	% sur 456	% sur 49
2	Des tatouages	4	0,88	8,16
3	Des coiffures ou barbes	4	0,88	8,16
4	Des chaussures	10	2,19	20,41
5	Des vêtements	39	8,55	79,59
6	Il utilisait un langage particulier	6	1,31	12,24
7	Il adoptait un comportement ou habitus original	5	1,10	10,20
	Absence de code	407	89,25	
	Présence d'un ou plusieurs codes	49	10,74	100,00
	Total général	456	100,00	

ZONE 5

EQUIPEMENT SENSORI-MOTEUR

(Colonnes 33 à 35)

COLONNE N° 33

	APPRECIATION GLOBALE DE LA MOTRICITE	Nombre	% sur 456
12	Sujet présentant de graves troubles moteurs qui lui interdisent pratiquement toute activité	2	0,44
11	Sujet présentant des troubles moteurs de nature à entraver son activité	8	1,75
0	Motricité fruste : gestes lourds, préhension sans finesse	62	13,60
1	Motricité moyenne non éduquée	172	37,72
2	Motricité moyenne éduquée	174	38,16
3	Motricité très évoluée bien éduquée	37	8,11
	Non déterminé	1	0,22
	Total	456	100,00

	APPRECIATION GLOBALE DE LA MOTRICITE	Nombre	% sur 456
5	Motricité perfectible par dressage pur	46	10,09
6	Motricité perfectible par éducation (qui demande participation active du sujet)	258	56,58
7	Motricité perfectible sans nécessité d'un « training » spécial (bien doué)	123	26,97
8	Motricité ne paraissant pas perfectible	19	4,17
	Non déterminé	10	2,19
	Total	456	100,00

COLONNE N° 34

	NIVEAUX DE STABILITE ET DE CONTROLE	Nombre	% sur 456
12	Le sujet ne présente pas d'instabilité	312	68,42
11	Le sujet présente une instabilité liée au développement somato-psychique	66	14,47
0	Le sujet présente une instabilité psychomotrice réactionnelle	71	15,57
	Non déterminé	7	1,53
	Total	456	100,00

	NIVEAUX DE STABILITE ET DE CONTROLE	Nombre	% sur 456	% sur 271
1	Le sujet ne présente pas d'impulsivité du type ci-dessous (2 à 5)	177	38,82	
2	Le sujet présente de l'impulsivité	183	40,13	67,53
3	Le sujet manifeste des colères soudaines ..	58	12,72	21,40
4	Le sujet présente de l'épileptoïdie	13	2,85	4,80
5	Le sujet présente une carence du contrôle intellectuel : irreflexion, suggestibilité, manque d'organisation	148	32,46	54,61
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 2 à 5	271	59,43	100,00
	Non déterminé	8	1,75	
	Total	456	100,00	

	NIVEAUX DE STABILITE ET DE CONTROLE	Nombre	% sur 456
7	Le sujet présente des troubles de latéralisation compensés	100	21,93
8	Le sujet présente des troubles de latéralisation non compensés	38	8,33
9	Le sujet ne présente pas de troubles de latéralisation	309	67,76
	Non déterminé	9	1,97
	Total	456	100,00

COLONNE N° 35

LATERALISATION (Main)		Nombre	% sur 456
12	Droitier franc	327	71,71
11	Gaucher franc	34	7,46
0	Ambidextre	90	19,74
	Non déterminé	5	1,10
	Total	456	100,00

LATERALISATION (œil)		Nombre	% sur 456
1	Préférence (1) marquée pour l'œil droit	270	59,21
2	Préférence (1) marquée pour l'œil gauche	122	26,75
3	Pas de préférence (1) marquée	59	12,94
	Non déterminé	5	1,10
	Total	456	100,00

LATERALISATION (Pied)		Nombre	% sur 456
4	Préférence (2) marquée pour le pied droit	305	66,89
5	Préférence (2) marquée pour le pied gauche	63	13,82
6	Pas de préférence (3)	78	17,11
	Non déterminé	10	2,19
	Total	456	100,00

LATERALISATION (Représentation mentale)		Nombre	% sur 456
7	Tendance à imaginer des mouvements dextrogyres..	197	43,20
8	Tendance à imaginer des mouvements senestroggyres	91	19,96
9	Pas de tendance décelable	134	29,39
	Non déterminé	34	7,46
	Total	456	100,00

(1) Préférence : œil directeur, c'est-à-dire celui dont l'image intègre et estompe, dans une certaine mesure, celle de l'œil dominé (technique du manoptoscope).

(2) Préférence : usage préférentiel + meilleure performance.

(3) Pas de préférence : n'implique pas le degré de la réussite.

ZONE 6

EQUIPEMENT INTELLECTUEL

(Colonnes 36 à 44)

Cette zone est destinée à l'enregistrement des résultats, aux tests suivants : Wechsler-Bellevue, Piorkowski, Passalong, P.M. 38. Les notes obtenues ont donné lieu à un étalonnage, poursuivi indépendamment de l'étude des autres informations. L'ensemble des travaux effectués à propos des épreuves métriques fera l'objet d'une publication particulière.

COLONNE N° 44

	TEST DE WECHSLER APPRECIATION GLOBALE SUR L'INTELLIGENCE	Nombre	% sur 456
3	Sujet qui paraît surestimé par le Wechsler	65	14,25
4	Sujet qui paraît sous-estimé	49	10,75
5	Le résultat du test correspondant à l'impression produite pendant la passation et au cours de l'examen	318	69,74
	Non déterminé	24	5,26
	Total	456	100,00

Les motifs de la discordance de l'impression se situent :

	TEST DE WECHSLER APPRECIATION GLOBALE SUR L'INTELLIGENCE	Nombre	% sur 456	% sur 114
6	Au niveau de la participation du sujet à l'examen dans son ensemble (examen bien ou mal accepté)	23	5,04	20,17
7	Au niveau du vocabulaire	50	10,96	43,86
8	Au niveau de la vivacité des réactions et de l'activité de la participation	45	9,87	39,47
9	Au niveau de l'attitude compétitive et de l'intérêt apporté à l'épreuve	23	5,04	20,17
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 6 à 9	95	20,83	83,30
	Non déterminé	19	4,17	16,67
	Total	114	25,00	100,00
	Rubrique sans objet (1)	342	75,00	65,79
	Total général	456	100,00	

(1) Il s'agit des cartes codées 5 ou « Non déterminé » en zone 3 à 5.

ZONE 7

MATURATION AFFECTIVE ET MORALE

(Colonnes 45 à 49)

COLONNE N° 45

N I V E A U X MATURATION ET FIXATIONS AFFECTIVES		Nombre	% sur 456
12	Le sujet est normalement évolué	190	41,67
11	Le sujet présente une arriération affective avec sans régression	158	34,65
0	Le sujet présente une dysrythmie de la maturation affective	100	21,93
	Non déterminé	8	1,75
Total		456	100,00

N I V E A U X MATURATION ET FIXATIONS AFFECTIVES		Nombre	% sur 456
1	Le sujet présente une fixation oedipienne ou de type infantile	143	31,36
2	Le sujet s'est dégagé de la fixation affective ainsi que du sentiment infantile d'obligation	46	10,09
3	Le sujet présente une fixation à des objets paren- taux mythiques irréels (parents idéalisés)	31	6,80
4	Le sujet ne présente aucune fixation affective parti- culière	227	49,78
	Non déterminé	9	1,97
Total		456	100,00

N I V E A U X MATURATION ET FIXATIONS AFFECTIVES		Nombre	% sur 456
5	Le sujet est hyper-esthésique ou hyper-émotif et a un niveau de capacité affective riche	91	19,96
6	Le sujet est hyper-esthésique ou hyper-émotif mais a un niveau de capacité affective insuffisant	108	23,68
7	Le sujet est hypo-esthésique ou hypo-émotif et a un niveau de capacité affective riche	22	4,82
8	Le sujet est hypo-esthésique ou hypo-émotif et a un niveau de capacité affective insuffisant	75	16,45
9	Rien à signaler sur ce point	151	33,11
	Non déterminé	9	1,97
Total		456	100,00

COLONNE N° 46

MECANISMES ET NIVEAUX DE MORALITE		Nombre	% sur 456
12	Le sujet respecte la règle pour y avoir été formé par masochisme, apprentissage, conformisme, dépendance	284	62,28
11	Le sujet respecte la règle pour se valoriser et par autonomie personnelle	61	13,38
0	Le sujet ne respecte pas la règle	107	23,47
	Non déterminé	4	0,88
Total		456	100,00

MECANISMES ET NIVEAUX DE MORALITE		Nombre	% sur 456
1	Le sujet est hypermoraliste	37	8,11
2	Le sujet est hypomoraliste	128	28,07
3	Le sujet est d'un niveau de moralité moyen ou variable	286	62,72
	Non déterminé	5	1,10
Total		456	100,00

MECANISMES ET NIVEAUX DE MORALITE		Nombre	% sur 456
5	Le sujet respecte les normes socio-morales communes	231	50,66
6	Le sujet respecte les normes socio-morales d'un groupe restreint ou d'un groupe para-social	32	7,02
7	Le sujet accepte la morale sociale sans plus	170	37,28
8	Le sujet nie la réalité d'une morale sociale	18	3,95
	Non déterminé	5	1,10
Total		456	100,00

MECANISMES ET NIVEAUX DE MORALITE		Nombre	% sur 456
9	Le sujet a besoin d'une morale sociale ou para-sociale	33	7,24
	9	423	92,76
Total		456	100,00

COLONNE No 47

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION MORALE		Nombre	% sur 456
12	Le sujet considère que son éducation morale a été trop stricte	37	8,11
11	Le sujet considère que son éducation morale a été normale	325	71,27
0	Le sujet considère que son éducation morale n'a pas été assez rigoureuse	71	15,57
	Non déterminé	23	5,04
	Total	456	100,00

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION MORALE		Nombre	% sur 456	% sur 160
2	Le sujet considère qu'il a connu des milieux de vie ou ambiances perversissants	30	6,58	18,75
3	Le sujet considère qu'il a connu des adultes perversissants	23	5,04	14,37
4	Le sujet considère qu'il a connu des camarades perversissants	136	29,82	85,00
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 2 à 4	160	35,09	100,00
5	Le sujet considère qu'il n'a jamais connu de milieux de vie ou de personnes perversissants	267	58,55	
	Non déterminé	29	6,36	
	Total	456	100,00	

Attitude envers les représentants de la morale sociale :

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION MORALE		Nombre	% sur 456	% sur 139
6	Le sujet a du respect pour les représentants de la morale sociale	294	64,47	
7	Le sujet émet des critiques vagues et générales sur la moralité personnelle des représentants de la Moralité Publique	53	11,62	38,13
8	Le sujet formule des accusations ou émet des sous-entendus sur les intentions réelles de certains de ces représentants à son égard	24	5,26	17,27
9	Le sujet se plaint de l'arbitraire des décisions de l'autorité à son endroit	74	16,23	53,24
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 7 à 9	139	30,48	100,00
	Non déterminé	23	5,04	
	Total	456	100,00	

COLONNE N° 48

	PULSIONS ET CONDUITES SEXUELLES	Nombre	% sur 456
12	Le sujet est un homosexuel foncier	2	0,44
11	Le sujet présente de l'ambiguïté sexuelle (ambosexualité)	36	7,89
0	Le sujet présente une sexualité inhibée	78	17,11
1	Le sujet présente un instinct sexuel en régression ..	11	2,41
2	Rien de spécial à mentionner	320	70,18
	Non déterminé	9	1,97
	Total	456	100,00

	PULSIONS ET CONDUITES SEXUELLES	Nombre	% sur 456
4	Le sujet est un hyperactif sexuel avec ou sans conduites de conquêtes nombreuses	27	5,92
5	Le sujet ne présente aucune activité sexuelle qui soit excessive ou justifiable comme telle	268	58,77
6	Le sujet n'a pas d'activité sexuelle	146	32,02
	Non déterminé	15	3,29
	Total	456	100,00

	PULSIONS ET CONDUITES SEXUELLES	Nombre	% sur 456
8	Le sujet ne recherche que la satisfaction physique..	139	30,48
9	Le sujet est soucieux d'attachement sentimental	208	45,61
	Non déterminé (1)	109	23,90
	Total	456	100,00

(1) Il s'agit sans doute le plus souvent des cas où le sujet recherche à la fois satisfaction physique et attachement sentimental.

COLONNE No 49

INFORMATION ET FORMATION EN MATIÈRE SEXUELLE		Nombre	% sur 456
12	Le sujet a été informé de façon éducative	28	6,14
11	Le sujet a été informé sans précaution et par hasard	336	73,68
0	Le sujet a été initié pratiquement	38	8,33
1	Le sujet n'a été informé d'aucune manière	39	8,55
	Non déterminé	15	3,29
	Total	456	100,00

INFORMATION ET FORMATION EN MATIÈRE SEXUELLE		Nombre	% sur 456
2	La famille est pudique et intolérante en fait de fréquentations	85	18,64
3	La famille est très libre et accepte sans retenue les conversations et les fréquentations	55	12,06
4	La famille ne témoigne ni intérêt particulier, ni attitude excessive en la matière	281	61,62
5	Absence de milieu familial	12	2,63
	Non déterminé	23	5,04
	Total	456	100,00

INFORMATION ET FORMATION EN MATIÈRE SEXUELLE		Nombre	% sur 456
6	Le sujet est objectivement informé, se contente de ce qu'il sait et n'est pas préoccupé d'en savoir davantage	179	39,25
7	Le sujet est objectivement informé mais est insa- tisfait et manifeste de la curiosité en matière de sexualité	62	13,60
8	Le sujet n'est pas objectivement informé mais se contente de ce qu'il sait et n'est pas préoccupé d'en savoir davantage	118	25,88
9	Le sujet n'est pas objectivement informé, est insatisfait et manifeste de la curiosité en matière de sexualité	63	13,82
	Non déterminé	34	7,46
	Total	456	100,00

ZONE 8

FACTEURS DE PERSONNALITE

(Colonnes 50 à 55)

COLONNE No 50

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : G-H	Nombre	% sur 456			
12	L'appréciation des facteurs de personnalité est faite d'après les résultats du sujet au test de Guilford - Zimmermann	81	17,76			
	12	375	82,24			
	Total	456	100,00			

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : G-H	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
0	Le sujet est très dynamique	3	3,70	23	6,13	26	5,70
1	Le sujet est plutôt actif	40	49,38	137	36,54	177	38,82
2	Le sujet est plutôt peu actif	30	37,03	168	44,80	198	43,42
3	Le sujet est franchement non dynamique	6	7,41	42	11,20	48	10,53
	Non déterminé	2	2,47	5	1,33	7	1,53
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : G-H	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
5	Le sujet est très contraint et sérieux	1	1,23	24	6,40	25	5,48
6	Le sujet est plutôt contraint	19	23,45	119	31,74	138	30,26
7	Le sujet est plutôt impulsif	41	50,61	171	45,60	212	46,49
8	Le sujet est nettement impulsif	18	22,22	58	15,47	76	16,67
	Non déterminé	2	2,47	3	0,80	5	1,10
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

COLONNE N° 51

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : A-S	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		0	Le sujet a beaucoup d'ascendant	4	4,94	11	2,93
1	Le sujet est plutôt porté à avoir de l'ascendant.	27	33,33	96	25,60	123	26,97
2	Le sujet est plutôt porté à être soumis	41	50,61	200	53,34	241	52,85
3	Le sujet est franchement de type soumis	6	7,41	62	16,53	68	14,91
	Non déterminé	3	3,70	6	1,60	9	1,97
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : A-S	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		5	Le sujet est très sociable.	6	7,41	29	7,73
6	Le sujet est plutôt sociable ou liant	41	50,61	154	41,06	195	42,76
7	Le sujet est plutôt peu liant ou réservé	29	35,80	136	36,27	165	36,18
8	Le sujet est nettement timide et rétracté.....	1	1,23	52	13,87	53	11,62
	Non déterminé	4	4,93	4	1,07	8	1,75
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

COLONNE N° 52

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : E-O	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		0	Le sujet est nettement maître de son émotion.	6	7,41	20	5,33
1	Le sujet est plutôt maître de ses émotions	41	50,61	115	30,67	156	34,21
2	Le sujet est plutôt dominé par ses émotions	28	34,57	199	53,07	227	49,78
3	Le sujet est franchement instable et dépressif sur le plan émotionnel	4	4,94	37	9,86	41	8,99
	Non déterminé	2	2,47	4	1,07	6	1,32
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : E-O	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		5	Le sujet est très capable d'objectivité	5	6,17	14	3,73
6	Le sujet est plutôt objectif	22	27,16	76	20,27	98	21,49
7	Le sujet est plutôt subjectif	41	50,61	226	60,27	267	58,55
8	Le sujet est franchement hypersensible et subjectif	11	13,58	55	14,66	66	14,47
	Non déterminé	2	2,47	4	1,07	6	1,32
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

COLONNE N° 53

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : F-T	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		0	Le sujet est très orienté vers la bienveillance..	6	7,41	19	5,07
1	Le sujet est plutôt bienveillant	40	49,38	197	52,53	237	51,97
2	Le sujet est plutôt hostile ou combatif	25	30,86	132	35,20	157	34,43
3	Le sujet est très nettement combatif et hostile	7	8,64	18	4,80	25	5,48
	Non déterminé	3	3,70	9	2,40	12	2,63
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : F-T	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		5	Le sujet est très porté vers la méditation et la réflexion	4	4,94	14	3,73
6	Le sujet est plutôt de type réfléchi	16	19,75	141	37,60	157	34,43
7	Le sujet est plutôt de type non réfléchi et extravertisif	39	48,14	156	41,60	195	42,76
8	Le sujet est très nettement extravertisif et irréflechi	20	24,69	59	15,73	79	17,32
	Non déterminé	2	2,47	5	1,33	7	1,53
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

COLONNE N° 54

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : P-M	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		0	Le sujet est très orienté vers les relations interpersonnelles et la coopération	9	11,11	30	8,00
1	Le sujet est plutôt disposé à coopérer	44	54,32	211	56,27	255	55,92
2	Le sujet est plutôt disposé à critiquer	25	30,86	107	28,53	132	28,95
3	Le sujet est nettement orienté vers la critique et l'intolérance	1	1,23	18	4,80	19	4,17
	Non déterminé	2	2,47	9	2,40	11	2,41
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

	FACTEURS DE PERSONNALITÉ : P-M	AVEC TEST G. Z.		SANS TEST G. Z.		ENSEMBLE	
		Nombre	% sur 81	Nombre	% sur 375	Nombre	% sur 456
		5	Le sujet manifeste des intérêts et une émotivité franchement masculine..	5	6,17	65	17,33
6	Le sujet se manifeste comme plutôt masculin	42	51,85	227	60,54	269	58,99
7	Le sujet se manifeste comme plutôt peu masculin.	28	34,57	69	18,40	97	21,27
8	Le sujet manifeste des intérêts et une émotivité à type féminin	4	4,94	9	2,40	13	2,85
	Non déterminé	2	2,47	5	1,33	7	1,53
	Total	81	100,00	375	100,00	456	100,00

COLONNE N° 55

Le sujet présente des traits analogues aux composantes de :

	FACTEURS DE PERSONNALITE EXCEPTIONNELLE (EXTRANORMALE)	Nombre	% sur 456	% sur 127
0	Psychasthénique	23	5,04	18,11
1	Hypocondriaque	9	1,97	7,09
2	Hystérique	8	1,75	6,30
3	Maniaque	6	1,31	4,72
4	Dépressif	51	11,18	40,16
5	Schizoïde	23	5,04	18,11
6	Psychopathe	32	7,02	25,20
7	Paranoïaque	17	3,73	13,39
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 0 à 7	127	27,85	100,00
8	Le sujet ne présente aucun trait de person- nalité exceptionnelle des types ci-dessus .	316	69,30	
	Non déterminé	13	2,85	
	Total	456	100,00	

ZONE 9

RELATIONS SUJET-PARENTS

(Colonnes 56 à 66)

COLONNE N° 56

	PARTICULARITES A LA NAISSANCE	Nombre	% sur 456	% sur 28
12	Pas de particularités connues du sujet	426	93,42	
	Non déterminé	2	0,44	
11	Le sujet dit que sa mère a été gravement malade pendant la grossesse	7	1,53	2,50
0	Le sujet dit que sa mère a eu de gros chocs émotionnels au cours de la grossesse (bombardements, mauvais traitements, etc.)	10	2,19	3,57
1	Le sujet dit que sa mère est morte au moment où il est né	0	0	0
2	Le sujet dit qu'il est né prématurément	3	0,66	1,07
3	Le sujet dit qu'il est né en retard	2	0,44	0,71
4	Le sujet dit qu'il y a eu des incidents au moment de l'accouchement (césarienne, forceps, qu'il est né asphyxié ou en état de mort apparente)	8	1,75	2,86
5	Le sujet dit qu'il a eu un jumeau mort à la naissance	0	0	0
6	Le sujet a un jumeau	0	0	0
7	Le sujet dit qu'il est « tombé sur la tête » (pendant la petite enfance) ou qu'il a eu des convulsions, ou tout autre incident de ce genre	4	0,88	1,43
8	Le sujet dit qu'il était laid (angiome, nævus, etc.)	0	0	0
	Présence d'un code en zone 11 à 8	28	6,14	100,00
	Total général	456	100,00	

COLONNE N° 57

ATTITUDES ET REACTIONS DU PÈRE ET DE LA MÈRE A LA NAISSANCE		Nombre	% sur 456	% sur 24
12	Le sujet dit ne rien savoir au sujet des item ci-dessous	423	92,76	
	Non déterminé	9	1,97	
11	Le sujet a entendu dire qu'il n'était pas désiré comme enfant par sa mère	11	2,41	45,83
0	Le sujet a entendu dire qu'il n'était pas désiré de son sexe par sa mère	7	1,53	29,16
1	Le sujet a entendu dire que sa mère redou- tait l'accouchement	1	0,22	4,16
2	Le sujet a entendu dire que sa mère appré- hendait ses tâches maternelles	1	0,22	4,16
3	Le sujet se pose des questions au sujet de sa filiation maternelle	2	0,44	8,33
4	Le sujet ignore l'identité de sa mère	4	0,88	16,67
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 11 à 4	24	5,26	100,00
	Total général	456	100,00	

ATTITUDES ET REACTIONS DU PÈRE ET DE LA MÈRE A LA NAISSANCE		Nombre	% sur 456	% sur 62
12	Le sujet dit ne rien savoir au sujet des item ci-dessous	381	83,55	
	Non déterminé	13	2,85	
5	Le sujet a entendu dire qu'il n'était pas désiré comme enfant par son père	7	1,53	11,29
6	Le sujet a entendu dire qu'il n'était pas désiré de son sexe par son père	7	1,53	11,29
7	Le sujet a entendu dire que son père le considérait comme une charge et appré- hendait sa naissance	3	0,66	4,84
8	Le sujet se pose des questions au sujet de sa filiation paternelle	23	5,04	37,10
9	Le sujet ignore l'identité de son père na- turel	36	7,89	58,06
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 5 à 9	62	13,60	100,00
	Total général	456	100,00	

COLONNE N° 58

IMAGE INTERNE DU « PERE » ET ACCORD AVEC LE « PÈRE »		Nombre	% sur 456	% sur 417
12	Le sujet idéalise son « père »	54	11,84	12,93
11	Le sujet dévalorise son « père » dans le domaine social et professionnel	48	10,53	11,51
0	Le sujet dévalorise son « père » dans le le domaine moral	25	5,48	5,99
1	Le sujet dévalorise son « père » pour son incapacité physique	22	4,82	5,27
2	Le sujet dévalorise son « père » pour son éthylisme	55	12,06	13,19
3	Le sujet dévalorise son « père » pour son attitude envers la « mère »	40	8,77	9,59
4	Le sujet n'idéalise ni ne dévalorise son « père »	221	48,46	53,00
Présence d'un ou plusieurs codes en zone 12 à 4		417	91,45	100,00
Non déterminé (1)		39	8,55	
Total		456	100,00	

IMAGE INTERNE DU « PERE » ET ACCORD AVEC LE « PÈRE »		Nombre	% sur 456
6	Le sujet trouve qu'il peut discuter avec son « père »	209	45,83
7	Le sujet trouve que son « père » est fermé ou incompréhensif	115	25,22
8	Le sujet trouve que son « père » est hostile systématiquement	31	6,80
9	Rien à noter par absence de père ou de de substitut paternel	68	14,91
Non déterminé		33	7,24
Total		456	100,00

(1) Dont 26 cartes codées 9.

COLONNE N° 59

IMAGE INTERNE DE LA « MERE » ET ACCORD AVEC LA « MÈRE »		Nombre	% sur 456	% sur 440
12	Le sujet idéalise sa « mère »	121	26,53	27,50
11	Le sujet dévalorise sa « mère » dans le domaine social et professionnel	8	1,75	1,82
0	Le sujet dévalorise sa « mère » dans le domaine moral	25	5,48	5,68
1	Le sujet dévalorise sa « mère » pour son incapacité physique	4	0,88	0,91
2	Le sujet dévalorise sa « mère » pour son éthylisme	10	2,19	2,27
3	Le sujet dévalorise sa « mère » pour son attitude envers le « père »	14	3,07	3,18
4	Le sujet n'idéalise ni ne dévalorise sa « mère »	269	58,99	61,14
	Présence d'un ou plusieurs codes en zone 12 à 4	440	96,49	100,00
	Non déterminé (1)	16	3,51	
	Total	456	100,00	

IMAGE INTERNE DE LA « MERE » ET ACCORD AVEC LA « MÈRE »		Nombre	% sur 456
6	Le sujet trouve qu'il peut discuter avec sa « mère »	325	71,27
7	Le sujet trouve que sa « mère » est fermée ou incompréhensive	60	13,16
8	Le sujet trouve que sa « mère » est hostile systématiquement	15	3,29
9	Rien à noter par absence de mère ou de substitut maternel	24	5,26
	Non déterminé	32	7,02
	Total	456	100,00

(1) Dont 24 cartes codées 9.

COLONNE N° 60

ATTITUDES DES « PARENTS » ENVERS LE SUJET (selon le diagnostic final du psychologue) Père.		Nombre	% sur 456
12	Le sujet s'éprouve accepté par le « père »	197	43,20
11	Le sujet s'éprouve accepté par le « père » avec réticences	86	18,86
0	Le sujet s'éprouve accepté par le « père », mais avec ambivalence	36	7,89
1	Le sujet s'éprouve rejeté par le « père »	60	13,16
2	Rien à noter par absence de père ou de substitut paternel	74	16,23
	Non déterminé	3	0,66
	Total	456	100,00

ATTITUDES DES « PARENTS » ENVERS LE SUJET (selon le diagnostic final du psychologue) Mère.		Nombre	% sur 456
4	Le sujet s'éprouve accepté par la « mère »	311	68,20
5	Le sujet s'éprouve accepté par la « mère » avec réticences	41	8,99
6	Le sujet s'éprouve accepté par la « mère », mais avec ambivalence	47	10,31
7	Le sujet s'éprouve rejeté par la « mère »	27	5,92
8	Rien à noter par absence de mère ou de substitut maternel	19	4,17
	Non déterminé	11	2,41
	Total	456	100,00

COLONNE N° 61

ATTITUDE DU SUJET ENVERS SES « PARENTS » Père.		Nombre	% sur 456
12	Relations affectives positives du sujet avec son « père »	157	34,43
11	Relations affectives négatives du sujet avec son « père »	53	11,62
0	Relations tendues du sujet avec son « père »	78	17,10
1	Relations minimales du sujet avec son « père »	87	19,08
2	Relations absentes du sujet avec son « père »	7	1,53
3	Rien à noter par absence de père ou de substitut paternel	73	16,01
	Non déterminé	1	0,22
	Total	456	100,00

ATTITUDE DU SUJET ENVERS SES « PARENTS » Mère.		Nombre	% sur 456
4	Relations affectives positives du sujet avec sa « mère »	293	64,25
5	Relations affectives négatives du sujet avec sa « mère »	19	4,17
6	Relations tendues du sujet avec sa « mère »	55	12,06
7	Relations minimales du sujet avec sa « mère »	54	11,84
8	Relations absentes du sujet avec sa « mère »	9	1,97
9	Rien à noter par absence de mère ou de substitut maternel	21	4,60
	Non déterminé	5	1,10
	Total	456	100,00

COLONNE N° 73

COHESION FAMILIALE		Nombre	% sur 456	% sur 437
11	Le sujet se sent étroitement lié à son milieu familial qui est cohérent	236	51,75	54,00
0	Le sujet à l'impression de participer à un milieu familial trop cohérent et isolé	37	8,11	8,47
1	Le sujet pense que son milieu familial n'est pas assez cohérent	145	31,80	33,18
	Non déterminé	19	4,17	4,35
	Total	437	95,83	100,00
12	Le sujet n'a pas connu de milieu familial	19	4,17	
	Total général	456	100,00	

COHESION FAMILIALE		Nombre	% sur 456	% sur 335	% sur 97
2	Rien à noter par absence des deux parents ou de l'un d'eux ou de leur substitut (1)	121	26,53		
3	Pas d'entente du type ci-dessous.	238	52,19	71,04	
4	Entente « père »-« mère » excluant le sujet (2)	18	3,95	5,37	18,55
5	Entente « père »-sujet excluant la « mère »	13	2,85	3,88	13,40
6	Entente « mère »-sujet excluant le « père »	52	11,40	15,52	53,61
	Non déterminé	14	3,07	4,18	14,43
	Total général	456	100,00		
	Somme des item 4, 5, 6 et « Non déterminé »	97	21,27	18,95	100,00
	Somme des item 3, 4, 5, 6 et « Non déterminé »	335	73,46	100,00	

COHESION FAMILIALE		Nombre	% sur 456
7	La famille étant rejetée par l'environnement, le sujet nie la véracité des accusations portées contre elle	26	5,70
8	La famille étant rejetée par l'environnement, le sujet s'en désolidarise et n'en fait plus partie psychologiquement	7	1,53
	Total	33	7,24
	Absence de code	423	92,76
	Total général	456	100,00

(1) Dont 14 cartes codées 12.

(2) Dont 1 carte codée 12.

COLONNE N° 63

	HUMEUR DU « PERE » ET DES DEUX « PARENTS » ENSEMBLE	Nombre	% sur 456	% sur 373
12	Rien à noter par absence du père ou d'un substitut paternel	83	18,20	
11	Le sujet trouve que son « père » est nerveux	37	8,11	9,92
0	Le sujet trouve que son « père » est irritable	42	9,21	11,26
1	Le sujet trouve que son « père » est nerveux et irritable	46	10,09	12,33
2	Le sujet trouve que son « père » est d'humeur stable et qu'il n'est ni nerveux ni irritable	153	33,55	41,02
3	Le sujet trouve que son « père » n'est pas d'humeur stable	23	5,04	6,17
4	Le sujet trouve que son « père » est nerveux, irritable et n'est pas d'humeur stable	56	12,28	15,01
	Présence d'un ou plusieurs codes dans la zone 11 à 4	357	78,29	
	Non déterminé	16	3,51	4,29
<u>12</u>	373	81,80	100,00
	Total général	456	100,00	

	HUMEUR DU « PERE » ET DES DEUX « PARENTS » ENSEMBLE	Nombre	% sur 456	% sur 378
12	Rien à noter par absence du père ou d'un substitut paternel	83	18,20	
6	Le sujet trouve que son « père » est triste ..	50	10,96	13,22
7	Le sujet trouve que son « père » a bon caractère	160	35,09	42,33
8	Le sujet ne formule aucune opinion sur l'humeur de son « père »	136	30,49	35,98
	Non déterminé	27	5,92	7,14
	Total général	456	100,00	
<u>12</u>	378	82,89	100,00
9	Le sujet trouve que ses « parents » sont impossibles à vivre	10	2,19	

COLONNE No 64

	HUMEUR DE LA « MERE »	Nombre	% sur 456	% sur 429
12	Rien à noter par absence de la mère ou de son substitut	27	5,92	
11	Le sujet trouve que sa « mère » est nerveuse	98	21,49	22,84
0	Le sujet trouve que sa « mère » est irritable	16	3,51	3,73
1	Le sujet trouve que sa « mère » est nerveuse et irritable	43	9,43	10,02
2	Le sujet trouve que sa « mère » est d'humeur stable et qu'elle n'est ni nerveuse ni irritable	193	42,32	44,99
3	Le sujet trouve que sa « mère » n'est pas pas d'humeur stable	26	5,70	6,06
4	Le sujet trouve que sa « mère » est nerveuse, irritable et n'est pas d'humeur stable	38	8,33	8,86
	Présence d'un ou plusieurs codes dans la zone 11 à 4	414	90,79	
	Non déterminé	15	3,29	3,50
12	429	94,08	100,00
	Total général	456	100,00	

	HUMEUR DE LA « MERE »	Nombre	% sur 456	% sur 432
12	Rien à noter par absence de la mère ou de son substitut	27	5,92	
5	Le sujet trouve que sa « mère » est triste ..	46	10,09	10,65
6	Le sujet trouve que sa « mère » est trop bavarde et indiscrete	21	4,60	4,86
7	Le sujet trouve que sa « mère » est tracassière	66	14,47	15,28
8	Le sujet trouve que sa « mère » a bon caractère	201	44,08	46,53
9	Le sujet n'exprime aucune opinion sur l'humeur de sa « mère »	85	18,64	19,68
	Non déterminé	10	2,19	2,31
	Total général	456	94,74	100,00
12	432	94,74	100,00

COLONNE N° 65

	ETHYLISME DES « PARENTS »	Nombre	% sur 456	% sur 160
12	Absence de code	9	1,97	
	Le sujet dit que ses deux « parents » ne boivent pas, ou n'ont jamais bu	287	62,94	
11	Le sujet dit que ses deux « parents » boivent ou buvaient occasionnellement	9	1,97	5,62
0	Le sujet dit que ses deux « parents » boivent ou buvaient de manière habituelle..	8	1,75	5,00
1	Le sujet dit que seul son « père » boit ou buvait occasionnellement	66	14,47	41,25
2	Le sujet dit que seul son « père » boit ou buvait de manière habituelle	64	14,03	40,00
3	Le sujet dit que seule sa « mère » boit ou buvait de manière occasionnelle	4	0,88	2,50
4	Le sujet dit que seule sa « mère » boit ou buvait de manière habituelle	9	1,97	5,62
	Somme des item 11 à 4	160	35,09	100,00
	Total général	456	100,00	

	ETHYLISME DES « PARENTS »	Nombre	% sur 456	% sur 160
12	Absence de code	9	1,97	
	Le sujet dit que ses deux « parents » ne boivent pas, ou n'ont jamais bu	287	62,94	
6	Le sujet dit que cela fut toujours ainsi	90	19,74	56,25
7	Le sujet dit que cela fut, mais n'est plus ..	33	7,24	20,62
8	Le sujet dit qu'il n'en a pas toujours été ainsi	18	3,95	11,25
9	Le sujet dit que cela revient à date fixe (fin de semaine, par exemple)	9	1,97	5,62
	Non déterminé	10	2,19	6,25
	Somme des item 6 à 9 et « Non déterminé ».	160	35,09	100,00
	Total général	456	100,00	

COLONNE N° 66

ETHYLISME : RETENTISSEMENT SUR L'ATMOSPHERE FAMILIALE		Nombre	% sur 456	% sur 142
11	Le sujet assure qu'il n'y a pas de perturbations notables	68	14,91	47,88
0	Le sujet considère que cela dévalorise ses « parents » (honte)	22	4,82	15,49
1	Le sujet considère que cela dévalorise l'un de ses « parents » et revalorise l'autre	21	4,60	14,79
2	Le sujet assure qu'il souffre de cet état de chose (sentiment d'être terrorisé)	23	5,04	16,20
	Non déterminé	8	1,75	5,63
	Total	142	31,14	100,00
12	Le sujet dit qu'il n'y a pas d'éthylisme à la maison	314	68,86	
	Total général	456	100,00	

ETHYLISME : RETENTISSEMENT SUR L'ATMOSPHERE FAMILIALE		Nombre	% sur 456	% sur 142
4	Le sujet dit qu'il réagit en prenant le large	36	7,89	25,35
5	Le sujet dit qu'il en profite pour agir à sa guise	7	1,53	4,93
6	Le sujet dit qu'il participe aux libations	2	0,44	1,41
	Non déterminé	97	21,27	68,31
	Total	142	31,14	100,00
12	Le sujet dit qu'il n'y a pas d'éthylisme à la maison	314	68,86	
	Total général	456	100,00	

ETHYLISME : RETENTISSEMENT SUR L'ATMOSPHERE FAMILIALE		Nombre	% sur 456	% sur 142
7	Le sujet dit qu'il en est victime matériellement	14	3,07	9,86
8	Le sujet dit qu'il en est victime moralement	35	7,67	24,65
9	Le sujet dit qu'il veut adhérer à une ligue de tempérance ou, à tout le moins, qu'il ne boira jamais	8	1,75	5,63
	Présence d'un ou plusieurs codes 7, 8 et 9	43	9,43	30,28
	Non déterminé	99	21,71	69,71
	Total	142	31,14	100,00
12	Le sujet dit qu'il n'y a pas d'éthylisme à la maison	314	68,86	
	Total général	456	100,00	

ZONE 10

CONDITIONNEMENTS EDUCATIFS

(Colonnes 67 à 73)

COLONNE No 67

	ARGENT DE POCHE	Nombre	% sur 456	% sur 448
12	Rien à noter par absence totale de parents ou de substituts	8	1,75	
11	Le sujet dit que ses « parents » ne lui donnent pas d'argent de poche	51	11,18	11,38
0	Le sujet dit que ses « parents » ne lui donnent pas assez d'argent de poche	112	24,56	25,00
1	Le sujet dit que ses « parents » lui donnent suffisamment d'argent de poche	281	61,62	62,72
2	Le sujet dit que ses « parents » lui donnent trop d'argent de poche	2	0,44	0,45
	Non déterminé	2	0,44	0,45
	Total	456	100,00	
12	448	98,25	100,00

	ARGENT DE POCHE	Nombre	% sur 456	% sur 448
12	Rien à noter par absence de parents ou de substituts	8	1,75	
4	Le sujet trouve que cette situation est normale	303	66,45	67,63
5	Le sujet trouve que cette situation n'est pas normale mais que ses « parents » ne peuvent faire autrement	53	11,62	11,83
6	Le sujet trouve que cette situation n'est pas normale et que ses « parents » devraient faire autrement	68	14,91	15,18
7	Le sujet trouve que cette situation n'est pas normale et estime que c'est révoltant.	16	3,51	3,57
	Non déterminé	8	1,75	1,78
	Total	456	100,00	
12	448	98,25	100,00

COLONNE N° 68

	ARGENT DE POCHE	Nombre	% sur 456
12	Rien à noter par absence d'un des parents ou de l'un d'eux, ou de leurs substituts	95	20,83
11	Lorsque le sujet a besoin d'argent, il le trouve plus facilement près de sa « mère »	184	40,35
0	Lorsque le sujet a besoin d'argent, il le trouve plus facilement près de son « père »	46	10,09
1	Lorsque le sujet a besoin d'argent, il le trouve aussi facilement près de son « père » que de sa « mère »	63	13,82
2	Lorsque le sujet a besoin d'argent, ses « parents », d'un commun accord, le lui donnent	28	6,14
3	Lorsque le sujet a besoin d'argent, il le trouve plus facilement près d'une autre personne	25	5,48
	Non déterminé	15	3,29
	Total	456	100,00

	ARGENT DE POCHE	Nombre	% sur 456
5	Le sujet dispose librement de son argent de poche .	350	76,75
6	Le sujet ne dispose pas librement de son argent de poche et s'en plaint	15	3,29
7	Le sujet ne dispose pas librement de son argent de poche et ne s'en plaint pas	14	3,07
8	Le sujet est obligé de demander son argent de poche et s'en plaint	30	6,58
9	Le sujet est obligé de demander son argent de poche et ne s'en plaint pas	28	6,14
	Non déterminé	19	4,17
	Total	456	100,00

COLONNE No 69

	DEGRES ET DOMAINES DE LIBERTE	Nombre	% sur 456	% sur 448
12	Rien à noter par absence totale de parents ou de substitués	8	1,75	
11	Le sujet a l'impression de ne pas avoir assez de liberté	98	21,49	21,87
0	Le sujet a l'impression d'avoir suffisamment de liberté	311	68,20	69,41
1	Le sujet a l'impression d'avoir trop de liberté	31	6,80	6,92
	Non déterminé	8	1,75	1,79
	Total	456	100,00	
$\bar{12}$	448	98,25	100,00

	DEGRES ET DOMAINES DE LIBERTE	Nombre	% sur 456	% sur 339
12	Rien à noter par absence des deux parents ou de leurs substitués	8	1,75	
3	Rien à noter par absence de l'un des deux parents ou de son substitut	109	23,90	
4	Le « père » est plus libéral que la « mère » ..	92	20,18	27,14
5	La « mère » est plus libérale que le « père » ..	197	43,20	58,11
	Non déterminé	50	10,96	14,75
	Total	456	100,00	
$\bar{12}$ et $\bar{3}$	339	74,38	100,00

	DEGRES ET DOMAINES DE LIBERTE	Nombre	% sur 456	
6	Le sujet peut sortir le soir aussi souvent qu'il le désire	186	40,79	
7	Le sujet ne peut pas sortir le soir aussi souvent qu'il le désire	254	55,70	
	Non déterminé	16	3,51	
	Total	456	100,00	
8	Le sujet trouve qu'il n'est pas assez libre par excès de participation aux travaux domestiques	35	7,68	
9	Le sujet trouve qu'il n'est pas assez libre dans le domaine vestimentaire	43	9,43	

COLONNE No 70

DISCIPLINE FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 447
12	Absence de milieu familial : rien à coder....	9	1,97	
11	Le sujet n'a pas conscience d'une discipline imposée par la famille	147	32,24	32,88
0	Le sujet a conscience d'une discipline imposée par la famille	295	64,69	65,99
	Non déterminé	5	1,10	1,12
	Total	456	100,00	
12	447	98,02	100,00

DISCIPLINE FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 447
1	Le sujet accepte la discipline et en est content	179	39,25	40,04
2	Le sujet accepte seulement en apparence la discipline	132	28,95	29,53
3	Le sujet n'accepte pas la discipline et la transgresse	95	20,83	21,25
	Non déterminé	41	8,99	9,17
12	Absence de milieu familial : rien à coder..	9	1,97	
	Total	456	100,00	
12	447	98,02	100,00

DISCIPLINE FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 447
4	Le sujet trouve que sa famille est plus exigeante que la famille de ses camarades	118	25,88	26,40
5	Le sujet trouve que sa famille est moins exigeante que la famille de ses camarades	54	11,84	12,08
6	Le sujet trouve que sa famille n'est, ni plus, ni moins exigeante que la famille de ses camarades	251	55,04	56,15
	Non déterminé	24	5,26	5,37
12	Absence de milieu familial : rien à coder..	9	1,97	
	Total	456	100,00	
12	447	98,02	100,00

DISCIPLINE FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 447
7	Le sujet souhaiterait que sa famille soit plus exigeante	33	7,24	7,38
8	Le sujet souhaiterait que sa famille soit moins exigeante	113	24,78	25,28
9	Le sujet trouve que la situation est bien comme elle est	282	61,84	63,08
	Non déterminé	19	4,17	4,25
12	Absence de milieu familial : rien à coder ..	9	1,97	
	Total	456	100,00	
12	447	98,02	100,00

COLONNE No 71

ORIGINE DE LA DISCIPLINE ET RESPONSABILITÉS FAMILIALES		Nombre	% sur 456	% sur 343
6	Rien à noter par absence des deux parents ou de leurs substituts	22	4,82	
12	Absence de l'un des deux parents ou de son substitut	91	19,96	
11	Le sujet accepte plus volontiers la disci- pline de la part du « père »	73	16,01	21,28
0	Le sujet accepte plus volontiers la disci- pline de la part de la « mère »	122	26,75	35,56
1	Le sujet accepte aussi bien la discipline de la part du « père » que de la part de la « mère »	136	29,82	39,64
	Non déterminé	12	2,63	3,50
	Total	456	100,00	
	$\frac{12}{12} \times 6$	343	75,22	100,00

ORIGINE DE LA DISCIPLINE ET RESPONSABILITÉS FAMILIALES		Nombre	% sur 456	% sur 343
2	Le sujet trouve que son « père » s'occupe plus que sa « mère » de la discipline	126	27,63	36,73
3	Le sujet trouve que sa « mère » s'occupe plus que son « père » de la discipline	110	24,12	32,06
4	Le sujet trouve que ses « parents » s'occu- pent autant de la discipline l'un que l'autre	91	19,96	26,63
	Non déterminé	16	3,51	4,66
	12 + 6	113	24,78	
	Total	456	100,00	
	$\frac{12}{12} \times 6$	343	75,22	100,00

ORIGINE DE LA DISCIPLINE ET RESPONSABILITÉS FAMILIALES		Nombre	% sur 456	% sur 434
6	Rien à noter par absence « de fait » des deux parents ou de leurs substituts	22	4,82	
7	Le sujet considère que ses « parents » hé- sitent à lui donner des responsabilités familiales	125	27,41	28,80
8	Le sujet considère que ses « parents » n'hé- sitent pas à lui donner des responsabi- lités familiales	218	47,81	50,23
9	Le sujet considère que ses « parents » lui donnent trop de responsabilités familiales.	17	3,73	3,92
	Non déterminé	74	16,23	17,05
	Total	456	100,00	
	$\frac{6}{6}$	434	95,18	100,00

COLONNE N° 75

SANCTION FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 446
12	Rien à noter par absence de milieu familial.	10	2,19	
11	La famille du sujet sanctionne (récompenses, punitions) les agissements du sujet	289	63,38	64,79
0	La famille distribue à tort et à travers les récompenses et les punitions	42	9,21	9,42
1	La famille est indifférente aux agissements du sujet	43	9,43	9,64
2	Le sujet ne perçoit pas la situation (ou ne peut rien en dire)	66	14,47	14,80
	Non déterminé	6	1,31	1,34
	Total	456	100,00	
12		446	97,81	100,00

SANCTION FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 446
3	Le sujet trouve que les sanctions gratifiantes sont toujours plus importantes ou plus nombreuses que les sanctions contraignantes	33	7,24	7,40
4	Le sujet trouve que les sanctions contraignantes sont toujours plus importantes ou plus nombreuses que les sanctions gratifiantes	127	27,85	28,47
5	Le sujet trouve que les sanctions sont bien comme elles sont	237	51,97	53,13
	Non déterminé	49	10,74	10,98
12	Rien à noter par absence de milieu familial	10	2,19	
	Total	456	100,00	
12		446	97,81	100,00

SANCTION FAMILIALE ET RÉACTIONS DU SUJET		Nombre	% sur 456	% sur 114
6	Le sujet, trouvant les sanctions injustes, fuit et démissionne (c'est-à-dire se refuse à tout effort, fugue, etc.)	43	9,43	37,72
7	Le sujet, trouvant les sanctions injustes, devient agressif	35	7,67	30,70
8	Le sujet, trouvant les sanctions injustes, devient agressif et cherche un allié	17	3,73	14,91
9	Le sujet, trouvant les sanctions injustes, minimise ses réactions	19	4,17	16,67
	Total	114	25,00	100,00
	Absence de code	342	75,00	
	Total général	456	100,00	

COLONNE No 73

FORMES HABITUELLES DES SANCTIONS (d'après les dires du sujet)		Nombre	% sur 456	% sur 385	% sur 313
12	Le « père » gronde, injurie, en élevant la voix et en criant	203	44,52	52,72	64,86
11	Le « père » frappe	111	24,34	28,83	35,46
0	Le « père » le menace de le priver de son amour (et tout chantage affectif)	6	1,31	1,56	1,92
1	Le « père » utilise surtout des sanctions humiliantes et dépréciatives	7	1,53	1,82	2,24
2	Le « père » prive l'enfant de jouissances (liberté, objets, argent de poche, etc.)	123	26,97	31,94	39,30
	Présence d'un ou de plusieurs codes en zone 12 à 2	313	68,64	81,29	100,00
3	Le « père » ne sanctionne pas	72	15,79	18,70	
	Total	385	84,43	100,00	
	Absence de code en zone 12 à 3..	71	15,57		
	Total général	456	100,00		

FORMES HABITUELLES DES SANCTIONS (d'après les dires du sujet)		Nombre	% sur 456	% sur 420	% sur 333
4	La « mère » gronde, injurie en élevant la voix et en criant....	217	47,59	51,67	65,16
5	La « mère » frappe	39	8,55	9,28	11,71
6	La « mère » le menace de le priver de son amour (et tout chantage effectif)	54	11,84	12,86	16,22
7	La « mère » utilise surtout des sanctions humiliantes et dépréciatives	8	1,75	1,90	2,40
8	La « mère » prive l'enfant de jouissances (liberté, objets, argent de poche, etc.)	134	29,39	31,90	40,24
	Présence d'un ou de plusieurs codes en zone 4 à 8	333	73,03	79,29	100,00
9	La « mère » ne sanctionne pas..	87	19,08	20,71	
	Total	420	92,11	100,00	
	Absence de code en zone 4 à 9..	36	7,89		
	Total général	456	100,00		

ZONE 11

ADAPTATION — DEFENSE DU MOI

PRONOSTIC

(Colonnes 74 à 80)

COLONNE No 74

	REACTIONS AUX FRUSTRATIONS	Nombre	% sur 456
12	Le sujet se trouve des excuses tout en admettant sa culpabilité	298	65,35
11	Le sujet nie agressivement sa culpabilité	50	10,96
0	Le sujet n'a aucun sentiment de culpabilité	94	20,61
	Non déterminé	14	3,07
	Total	456	100,00

	REACTIONS AUX FRUSTRATIONS	Nombre	% sur 456
1	Le sujet réagit dépressivement	97	21,27
2	Le sujet se dit « prêt à tout » mais se laisse enfoncer et ne fait rien pour s'en sortir	34	7,46
3	Le sujet ne parvient pas à élaborer des réactions adéquates par insuffisance de bases personnelles (type fruste)	80	17,54
4	Le sujet a des réactions polymorphes (du type « sautes d'humeur ») sans pour autant s'expliquer par une tension précise	83	18,20
5	Le sujet présente un optimisme n'impliquant aucune participation personnelle ; le temps amènera une solution au problème . « Ça s'arrangera tout seul ! ».	48	10,53
6	Le sujet laisse aux autres le soin de résoudre ses problèmes	61	13,38
7	Le sujet ne témoigne d'aucune réaction aux frustrations	32	7,02
	Non déterminé	21	4,60
	Total	456	100,00

COLONNE N° 72

	SENTIMENTS DU TYPE « INCOMPLETEUDE »	Nombre	% sur 456	
12	Sentiment à l'état manifeste de sentiments d'insécurité	152	33,33	
11	Le sujet présente des sentiments d'insécurité à un degré léger sans retentissement apparent sur l'ensemble des réactions et des conduites	182	39,91	
0	Le sujet présente des sentiments d'insécurité à un degré marqué avec retentissement manifeste sur l'ensemble des réactions et des conduites	117	25,66	
	Non déterminé	5	1,10	
	Total	456	100,00	

	SENTIMENTS DU TYPE « INCOMPLETEUDE »	Nombre	% sur 456	% sur 196
1	Absence de sentiments d'abandonnisme sous quelque forme que ce soit	240	52,63	
2	Le sujet a le sentiment de ne pas être désiré	8	1,75	4,08
3	Le sujet a le sentiment d'être de trop	20	4,39	10,20
4	Le sujet a le sentiment d'être incompris ou méconnu	75	16,45	38,26
5	Le sujet a le sentiment d'être abandonné..	37	8,11	18,88
6	Le sujet a le sentiment d'être rejeté ou d'être exclu	45	9,87	22,96
7	Le sujet a le sentiment d'être « étranger »..	11	2,41	5,61
	Présence d'un code en zone 2 à 7	196	42,98	100,00
	Non déterminé	20	4,39	
	Total	456	100,00	

	SENTIMENTS DU TYPE « INCOMPLETEUDE »	Nombre	% sur 456	
8	Le sujet a le sentiment de ne pas pouvoir disposer du nécessaire au point de vue matériel et il pense qu'il ne l'aura jamais.	20	4,39	
9	Le sujet a le sentiment de ne pas être assez armé pour arriver à se sortir d'une situation d'infériorité sociale	44	9,65	
	Total	64	14,03	
	$\bar{8} \times \bar{9}$	392	85,96	
	Total général	456	100,00	

COLONNE N° 76

	CONSCIENCE DU « MOI » ET CONSCIENCE DE L'AUTRE	Nombre	% sur 456
12	Le sujet s'estime comme il convient	118	25,88
11	Le sujet se surestime systématiquement	50	10,96
0	Le sujet se sousestime systématiquement	65	14,25
1	Le sujet a une conscience de soi non développée (type fruste)	117	25,66
2	Le sujet présente une alternance de surestimation et de sousestimation	104	22,81
	Non déterminé	2	0,44
	Total	456	100,00

	CONSCIENCE DU « MOI » ET CONSCIENCE DE L'AUTRE	Nombre	% sur 456
4	Le sujet n'atteint pas une différenciation suffisante du moi et de l'autre	91	19,96
5	La conscience du moi étouffe chez lui la conscience de l'autre	117	25,66
6	La conscience du moi et la conscience de l'autre sont équilibrées chez lui	160	35,09
7	La conscience de l'autre réduit la conscience du moi	30	6,58
8	Ne rien noter par réduction de conscience du moi ..	30	6,58
9	Ne rien noter par réduction de conscience de l'autre.	12	2,63
	Non déterminé	16	3,51
	Total	456	100,00

COLONNE No 77

PERCEPTION DE LA REALITE SOCIALE ET INSERTION DU SUJET		Nombre	% sur 456
12	Le sujet présente de la débilité sociale (ne comprend rien — est incapable de se débrouiller tout seul — est sot)	33	7,24
11	Le sujet manque de souplesse dans les réactions lors des contacts sociaux : timidité, mal à l'aise, ou ne réagit qu'après une mise en route lente ..	193	42,32
0	Le sujet sait s'adapter aux contacts mais sans perdre son autonomie sociale	128	28,07
1	Le sujet est hyperadapté et actif : phraseur, excessif dans l'assurance, fat	43	9,43
2	Le sujet est hyperconformiste avec passivité : n'ose pas réagir contrairement aux attentes des autres.	53	11,62
	Non déterminé	6	1,31
	Total	456	100,00

PERCEPTION DE LA REALITE SOCIALE ET INSERTION DU SUJET		Nombre	% sur 456
4	Le sujet prend la vie en société au tragique : dramatise toutes les situations sociales	34	7,46
5	Le sujet est capable de voir le côté sérieux de l'existence et assume ses responsabilités sociales.	166	36,40
6	Le sujet adopte une attitude d'opposition systématique malgré sa position positive dans son milieu de vie	45	9,87
7	Le sujet accepte la vie en société mais perçoit en finesse le côté parfois ridicule des situations sociales (sens de l'humour)	40	8,77
8	Le sujet se réfugie dans des attitudes de jeu, ne voit dans les situations que l'aspect ludique	63	13,81
9	Le sujet ne perçoit pas la réalité sociale	89	19,52
	Non déterminé	19	4,17
	Total	456	100,00

COLONNE No 73

PRONOSTIC EN FONCTION DE LA CAPACITÉ D'AUTONOMIE		Nombre	% sur 456
11	Le sujet est capable d'assumer son autonomie sans qu'il ait besoin d'appuis familiaux ou extra-familiaux, dans ou hors le cadre familial	12	2,63
0	Le sujet est capable d'assumer son autonomie, mais doit bénéficier d'appuis extra-familiaux, sous forme de conseils	58	12,72
1	Le sujet est capable d'assumer son autonomie dans le cadre familial, sans recours extérieur	37	8,11
2	Le sujet a besoin d'être guidé, sans nécessité d'une contrainte habituelle, mais avec des appuis extra-familiaux ou besoin autoritaires	98	21,49
3	Le sujet a besoin d'être aidé et stimulé de manière constante, avec bienveillance et fermeté, en milieu familial	50	10,96
4	Le sujet a besoin d'être intimidé de temps à autre afin de « constater » les barrières sociales, sans qu'il soit nécessaire d'envisager un placement dans un internat	50	10,96
5	Le sujet a besoin d'être encadré dans une ambiance collective libérale, durant une période restreinte (moins d'un an)	24	5,26
6	Le sujet a besoin d'être encadré dans une ambiance collective libérale, durant un temps prolongé (plus d'un an)	64	14,03
7	Le sujet a besoin d'être encadré dans une ambiance collective structurée à discipline stricte, durant une période restreinte (moins d'un an)	12	2,63
8	Le sujet a besoin d'être encadré dans une ambiance collective structurée à discipline stricte, durant un temps prolongé	39	8,55
9	Le sujet doit faire l'objet d'une mesure coercitive en milieu carcéral	6	1,32
	Non déterminé	6	1,32
	Total	456	100,00

PRONOSTIC EN FONCTION DE LA CAPACITÉ D'AUTONOMIE		Nombre	% sur 456
12	Le sujet bénéficierait d'une « rééducation psychologique individualisée » sous la forme soit d'une psychanalyse, soit d'une technique para-analytique	70	15,35
12	386	84,65
	Total	456	100,00

COLONNES N° 79 ET 80

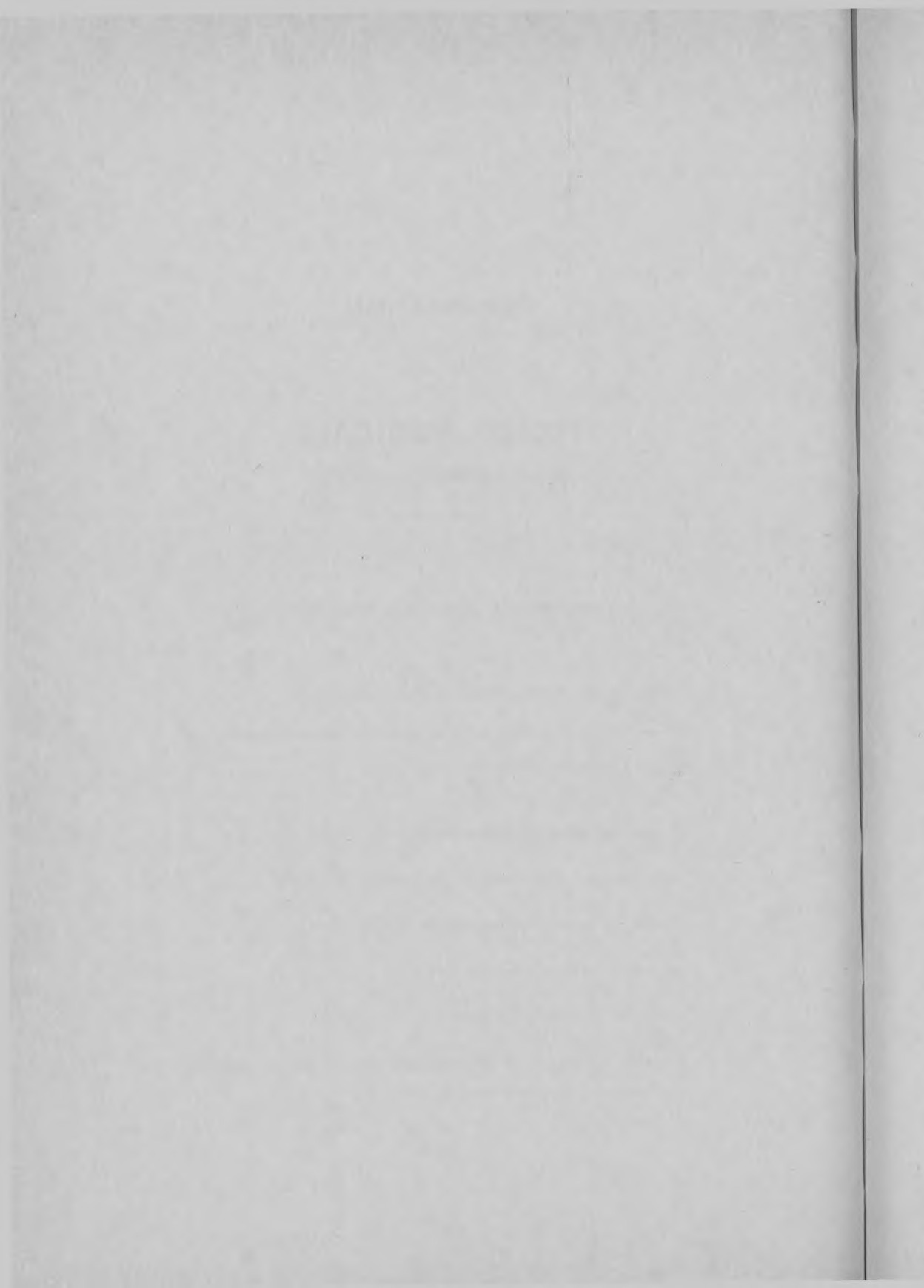
	MECANISMES DE DEFENSE PRIS DANS UNE TOUCHE NÉVROTIQUE	Nombre	% sur 456	% sur 424	% sur 176
	Absence de code en col. 79 et 80.	32	7.02		
	Présence d'un code	424	92,98	100,00	
12/79 12/80	Rien à signaler	248	54.39	58,48	
11/79	Ritualisme, méticulosité maniaque, propreté excessive, crainte du contact et du toucher, doute et ambivalence : attitudes phobiques et obsessionnelles ..	17	3,73	4,01	9,66
0/79	Ponctualité, parcimonie, entêtement, volontarisme : attitudes canales	10	2,19	2,36	5,68
1/79	Echecs à répétition, en butte à l'animosité de l'entourage, écrasé par la vie, goût de la souffrance, d'être plaint : attitudes masochistes	21	4,60	4,95	11,93
2/79	Orgueil, susceptibilité, jugement faux, sentiment d'injustice : attitudes paranoïaques	39	8,55	9,20	22,16
3/79	Goût de la saleté, déprédation, parasitisme, énurésie ou encoprésie tardives : attitudes régressives	2	0,44	0,47	1,14
4/79	Agressivité élective, érotisation de la souffrance d'autrui, le plaisir associé à des comportements spéciaux sexuels ou para-sexuels : attitudes sadiques canales	6	1,31	1,41	3,41
5/79	Instabilité, pseudo-débilité motrice, troubles posturo-toniques, bégaiement : troubles instrumentaux	18	3,95	4,24	10,23
6/79	Agressivité, sanction, recherche de la sanction : attitudes infantiles de déculpabilisation	29	6,36	6,84	16,48

MECANISMES DE DEFENSE PRIS DANS UNE TOUCHE NÉVROTIQUE		Nombre	% sur 456	% sur 424	% sur 176
7/79	Pseudo-débilité mentale, échecs scolaires, refus scolaire, par obtusion affective : attitudes dysharmoniques avec le niveau réel	13	2,85	3,06	7,39
8/79	Passivité, besoin de protection, refus de compétition, fixation à la mère, fléchissement des intérêts, avec ou sans retard pubertaire : attitudes d'arriération affective	78	17,10	18,39	44,32
9/79	Intellectualisation, ascétisme, annulation et désintérêt pour l'activité sexuelle, investissement scolaire ou de réussite, souvent défaillances scolaires vers 12-13 ans, avec ou sans précocité pubertaire : attitudes de défense contre l'instinct à la puberté	5	1,10	1,18	2,85
11/80	Prédominance des troubles digestifs, dermatoses, asthme, ou pseudo R.A.A., terrain pré-tuberculeux : attitudes psycho-somatiques non hystériques	10	2,19	2,36	5,68
0/80	Fossé vis-à-vis du monde, contact froid ou difficile, vie égocentrique, contrôle étroit de l'affectivité : attitudes de repli narcissique	34	7,46	8,02	19,32
1/80	Fugues brutales, raptus hétéro ou homosexuels, colères graves inhabituelles, délinquance brusque : pulsions latérales de défense	35	7,67	8,25	19,89
	$\overline{12/79} \times \overline{12/80}$	176	38,60	41,50	100,00
	Total	456	100,00		

PRÉSENTATION
DE LA
FICHE MÉDICALE
(Fiche expérimentale 1959)

Commentaires à propos de la fiche médicale

	<i>pages</i>
I. — <i>Consignes pour l'utilisation de la fiche médicale</i>	174
a) par la personne chargée de la centralisation des éléments ;	
b) par l'assistante sociale ;	
c) par le médecin psychiatre ;	
d) par l'opérateur anthropométriste.	
II. — <i>Définitions des dysmorphies et des niveaux de pilosité</i>	182
III. — <i>Modèle de cadre d'enregistrement des données</i>	188
IV. — <i>Modèle de la fiche anthropométrique</i>	190
V. — <i>Les zones de la fiche médicale</i>	191
VI. — <i>Résultats numériques et pourcentages obtenus sur un échantillon de 445 mineurs délinquants âgés de 14 à 18 ans</i>	195



Cette fiche a été élaborée par la Commission bio-médicale présidée par M. le Docteur Bize, professeur au Conservatoire national des Arts et métiers, médecin conseil de la direction de l'Education surveillée, avec le concours de :

MM. les Professeur Colin ;
Professeur Duché ;
Professeur Meignant (†) ;

et de :

MM. les Docteur Haim ;
Docteur Roumajon.

Elle a fait l'objet d'une première étude critique en commission, composée de :

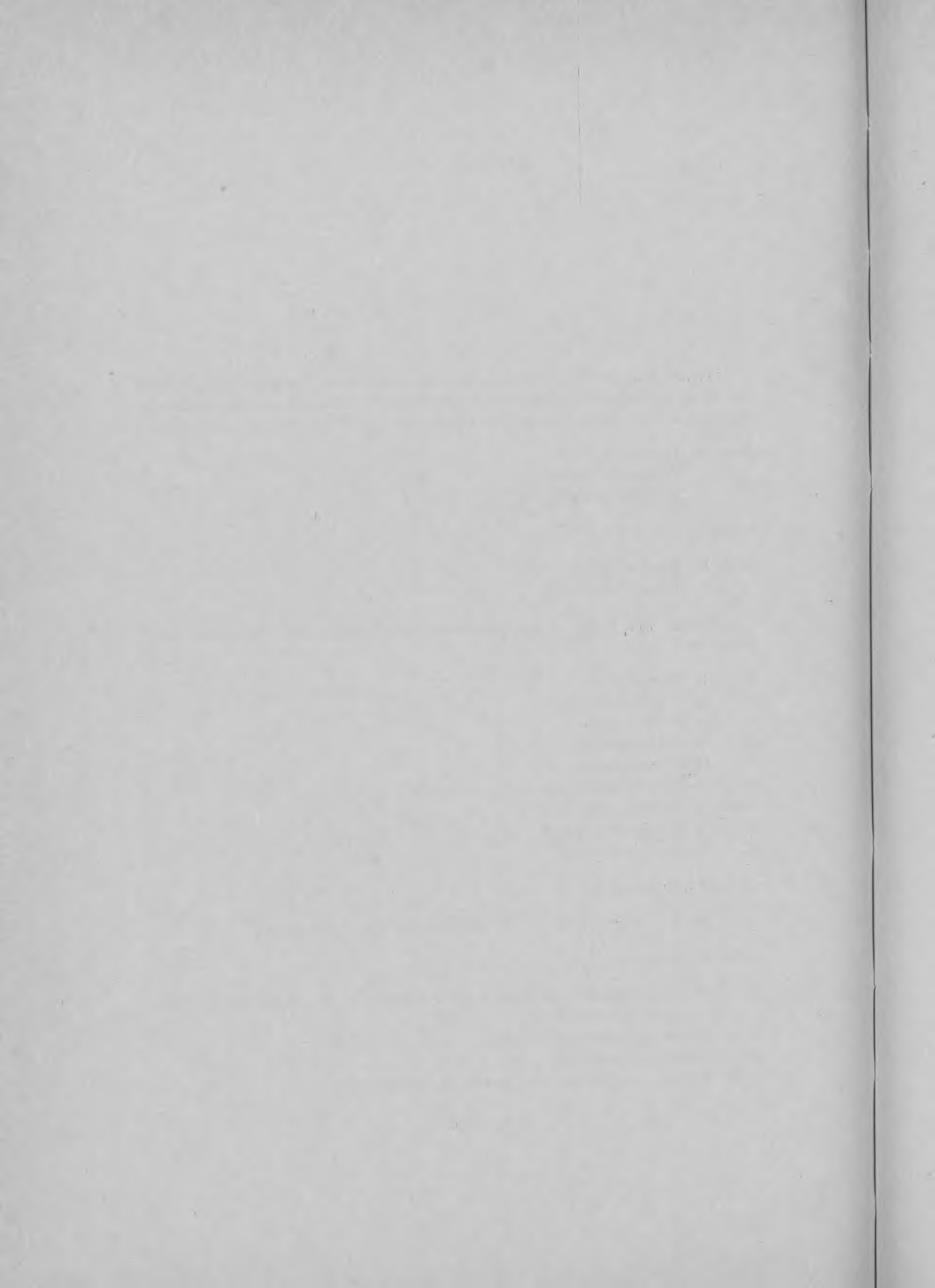
M. le Docteur Bize ;
M. le Professeur Duché ;
M. le Docteur Fully ;
M. le Docteur Haim ;
M. le Docteur Lang ;
M. le Docteur Roumajon ;
Mme le Docteur Thomas ;
M. le Docteur Vautrin ;
M. le Docteur Verdeaux ;

et la participation de :

M. Sinoir, responsable de la Commission de psychologie ;

et le concours de :

M. Michard, directeur du Centre de formation et de recherche de l'Education surveillée ;
Mlle Algan, assistante de recherche ;
M. Chirol, statisticien ;
M. Selosse, responsable du Service de la recherche.



COMMENTAIRES

A PROPOS DE LA FICHE MÉDICALE

Il est inutile d'insister sur l'importance que revêt l'étude des facteurs bio-médicaux tant en matière de criminogénèse qu'en matière de rééducation ou de pénologie ; on sait par ailleurs leur importance sur l'appréciation du degré de responsabilité.

Mais quels sont les facteurs qu'il convient de retenir ? Quels sont ceux qui sont essentiels et ceux qui sont accessoires ? Quel est le pourcentage des tares neuropsychiatriques acquises ou héréditaires chez les délinquants ? Quelle est la fréquence comparée de certains facteurs biologiques chez nos mineurs et dans une population normale ? Quel est leur rôle et leur place par rapport aux facteurs sociologiques et aux facteurs purement psychologiques ? Existe-t-il des constellations médicales plus spécialement criminogènes ? Autant de questions auxquelles seule une enquête minutieuse et précise pouvait permettre de répondre.

Si la tâche paraît simple à première vue, la médecine faisant figure de science relativement objective, la réalité montre toute la difficulté de l'entreprise. Nous allons en examiner les principales raisons.

1. — Raisons tenant aux difficultés de la définition des item

S'il est des termes dont le contenu est identique en l'esprit de tout médecin ou de tout biologiste, il en est d'autres pour lesquels l'accord n'est pas unanime. Ce que recouvrent par exemple, les concepts de psychasthénie, de schizophrénie ou plus simplement de dépression ou d'instabilité est loin d'être toujours précis. Signifié et signifiant ne sont pas exactement superposables, surtout lorsqu'il s'agit de définir non des états majeurs, mais des états mineurs, et plus encore de graduer l'intensité d'un trait de comportement. Nous fûmes en conséquence dans l'obligation parfois, non de créer un nouveau vocabulaire, mais de remplacer des termes discutables par des traits descriptifs, c'est-à-dire une sémantique par une signalétique.

C'est ainsi que dans certaines colonnes, au lieu de nous limiter à une simple définition nosologique, nous avons procédé par voie d'ensemble syndromique, sous la forme d'une somme de traits descriptifs. Par exemple, dans la colonne 49, nous avons fait figurer à l'item 0 : Hypotonie — Hypertonie avec ou sans débilité motrice, associée à syncinésie.

2. — Difficultés tenant à l'établissement des listes d'item

Deux types de listes sont à distinguer :

- Celles que l'on peut qualifier : « un point par liste » : le problème du traitement statistique se résoud ici simplement que l'on soit en présence d'une sériation sur un mode progressif, allant du discret à l'important (par exemple l'alcoolisme et ses degrés, l'épilepsie et la fréquence des crises), ou sur un mode exclusif (on ne peut pas avoir en même temps les yeux bleu, brun foncé, marron clair : on les a d'une couleur ou d'une autre) ;
- Celles que l'on peut qualifier : « plusieurs points sur une liste » : on peut avoir un père à la fois paludéen, syphilitique, alcoolique et goitreux ; on a pu contracter la coqueluche, le rhumatisme articulaire aigu, la typhoïde ; il s'ensuit pour chaque sujet la possibilité de *cumuler divers item*. La conséquence en est pour la population étudiée l'obtention de pourcentages de cas qui peuvent être supérieurs à 100 ; ceci oblige à mettre au point une technique appropriée d'exploitation statistique, permettant d'établir le pourcentage de cas avec cumuls et les types de constellations rencontrées.

3. — Difficultés tenant aux listes à plusieurs variables

L'objectif est l'homogénéité des item d'une même liste. La règle d'or est d'établir une énumération qui ne soit sous-tendue que par une seule variable et non par plusieurs. C'est ainsi, par exemple, que si l'on fait figurer côte à côte :

- illettré ;
 - notion de retard scolaire ;
 - arriération moyenne ;
 - arriération importante, puis toute une liste d'états psychotiques, on se trouve en l'occurrence en présence de trois variables :
- a) celle concernant la scolarité ;
 - b) celle relative à l'existence d'une arriération ;
 - c) celle qui se rapporte à des états psychotiques.

Or toutes trois sont indépendantes car un même sujet peut être à la fois en état de psychose, être arriéré et présenter un fort retard scolaire. Par contre, en ce qui concerne les états psychotiques, on ne peut pas présenter à la fois une schizophrénie, une psychose maniaco-dépressive ou une névrose obsessionnelle simple.

Ce problème est celui de toute taxinomie.

4. — Difficultés tenant aux item inutiles

Le danger est de vouloir des listes trop complètes, soit parce qu'elles comportent des item qui ne peuvent être l'objet d'une investigation systématique (ainsi les anomalies du chromosome), soit parce qu'elles mentionnent des item dépourvus d'intérêt (à quoi bon faire état dans les antécédents des grippe, rougeole, varicelle, toutes affections qui, non compliquées, n'entraînent pas de reliquat). L'expérimentation a permis d'éliminer ces item inutiles.

5. — Difficultés tenant aux item sans signification pathologique

Entre le normal et le pathologique se situe le subnormal ; or le subnormal, en raison de sa fréquence même, est dépourvu de toute valeur ; c'est le cas de l'onanisme, par exemple, qui figurait parmi les troubles de la sexualité et faussait le pourcentage significatif des anomalies sexuelles ; il en est de même pour le virage de la cuti-réaction, en matière de tuberculose.

On conçoit ainsi que nous fûmes amenés à remanier un très grand nombre de fois la fiche originelle. Celle-ci était initialement assez simple. Mais il s'avéra que pour être complètes, certaines colonnes devaient comporter une énumération d'item devenant démesurée ; en l'occurrence, seule l'expérimentation pourra permettre d'opérer les réductions valables et nécessaires.

L'expérimentation a porté sur 445 mineurs et ce sont les résultats obtenus que nous rapportons ci-après.

D'ores et déjà, il est apparu que des modifications étaient à apporter à la fiche actuelle :

- 1° des regroupements sont nécessaires, en raison des doubles emplois qui sont apparus pour certaines rubriques ;
- 2° des termes sont à préciser davantage, en raison des ambiguïtés qu'ils présentent ;
- 3° certaines listes sont à compléter, d'autres doivent être réduites, d'autres dédoublées ;
- 4° les item de certaines listes sont à réordonner ; l'ordre logique ne correspondait pas toujours à l'ordre réel et, dans les listes à gradations, certaines gradations se sont avérées erronées.

Des remaniements s'imposent donc : nous en avons indiqué quelques-uns sous forme d'annotations, compte non tenu de l'économie définitive qui sera adoptée pour la rédaction de fiches à caractère plus nettement interdisciplinaire.

I. — CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE LA FICHE MEDICALE

a). — Par la personne chargée de la centralisation des éléments

La personne chargée de centraliser les éléments de la fiche médicale recevra les documents suivants, qu'elle veillera ensuite à rassembler pour chacun des mineurs examinés :

- une fiche médicale contenant, disposée par colonnes, la nomenclature des aspects qui devront être observés. Cette fiche peut servir indéfiniment aux différents sujets observés ;
- un certain nombre de cahiers-questionnaires destinés au médecin psychiatre et contenant la nomenclature des aspects particuliers qu'il est chargé d'observer. Le médecin notant directement ses observations sur ces cahiers, il lui en sera remis un par mineur examiné ;
- un certain nombre de cadres généraux de réponse (un pour chaque mineur à examiner) sur lesquels devra être porté par l'assistante sociale ou relevé par elle selon les données remises par le médecin ou l'opérateur anthropométriste — le code correspondant à l'item considéré dans la classification du questionnaire ;
- un certain nombre de cadres particuliers de réponse ne concernant que les questions intéressant l'opérateur anthropométriste : un pour chaque mineur à examiner ;
- des feuilles de consignes particulières destinées à chaque opérateur anthropométriste.

La personne chargée de la centralisation transmettra :

- au médecin psychiatre : une fiche médicale et les cahiers-questionnaires particuliers préparés à son intention ;
- à l'opérateur anthropométriste : le texte des consignes le concernant, ainsi que les cadres particuliers de réponse ;
- à (aux) l'assistante (s) sociale (s) : les fiches médicales ainsi que tous les cadres généraux de réponse.

Les cahiers-questionnaires remis au médecin psychiatre et les cadres particuliers de réponse remis à l'opérateur anthropométriste devront être numérotés, afin d'éviter toute confusion lors de leur retour. Le nom du mineur à examiner ainsi que le numéro correspondant à ce mineur sur la fiche sociologique (voir infra en A : Consignes générales pour l'assistante sociale) devront être portés sur chacun de ces documents.

Médecin psychiatre et opérateur anthropométriste remettront à l'assistante sociale leurs cahiers-questionnaires ou cadres dûment remplis (voir *infra* en B, 3° et B, 4° : *Consignes particulières pour la partie à remplir par le médecin psychiatre et par l'opérateur anthropométriste*).

b). — Par l'assistante sociale

A. — CONSIGNES GÉNÉRALES

Dans la zone 1 : identification, il convient de recopier les 3 chiffres portés dans la zone 1 du cadre de réponse de la fiche sociologique : la colonne 1 correspond à l'indication du tribunal-témoin, les colonnes 2 et 3 au numéro d'enregistrement du dossier.

Ces trois chiffres devront être portés, non seulement en tête des cadres de dépouillement, mais également en tête des documents remis au médecin psychiatre et à l'opérateur anthropométriste.

La colonne 4 est réservée à l'identification de la fiche médicale afin de la distinguer des fiches sociologique et psychologique. Le chiffre 12 figure à cet effet sur toutes les cases 4 de ces fiches médicales.

Reporter dans les cases 1-2-3 les nombres correspondants portés sur la fiche sociologique.

1	2	3	4
			12

B. — CONSIGNES POUR L'UTILISATION DU CADRE

1. — Présentation de la fiche

La fiche est divisée en 11 colonnes, correspondant à 11 catégories de renseignements :

Zone 1. — Col. 1 à 4 : Identification.

Zone 2. — Col. 5 à 10 : Antécédents paternels.

Zone 3. — Col. 11 à 16 : Antécédents maternels.

Zone 4. — Col. 17 à 22 : Antécédents des collatéraux.

Zone 5. — Col. 23 à 36 : Antécédents personnels.

Zone 6. — Col. 37 à 39 : Terrain somatique.

Zone 7. — Col. 40 à 52 : Données neuro-psychiatriques.

Zone 8. — Col. 53 à 63 : Stigmates dysmorphiques.

Zone 9. — Col. 64 à 71 : Biotypologie.

Zone 10. — Col. 72 et 73 : Caractéristiques sanguines et complexionnelles.

Zone 11. — Col. 74 à 78 : Mensurations anthropométriques.

Chaque zone comprend elle-même un certain nombre de colonnes :

Exemple :

Zone 1 : identification : 4 colonnes.

Zone 5 : antécédents personnels : 14 colonnes.

Dans la présentation typographique du cadre utilisé pour le dépouillement, les zones sont groupées par unités, et individualisées (Cf. cadre joint).

Certaines de ces colonnes ne comportent qu'un seul critère :

Exemple :

Colonne 6 : antécédents somatiques du père.

Ces colonnes sont figurées par une rangée de cases verticales accolées, sur la fiche à remplir :

COL. 6

Dans les colonnes de cette sorte, un certain nombre de cas sont envisagés : la réunion de plusieurs de ces cas est le plus souvent possible :

Exemple :

Colonne 6 : antécédents somatiques du père : le père peut à la fois être atteint d'arriération mentale manifeste, d'affection neurologique, de tuberculose pulmonaire et de paludisme grave lors de la conception.

Théoriquement, la réunion de tous les cas prévus par les item de chaque colonne est possible sur un même individu, — sauf évidemment les item contradictoires du type : alcoolisme grave et alcoolisme léger, au moment de la conception, colonne 5.

Pratiquement, il semble que la réunion de plus de 5 de ces item ne puisse être assumée par un seul sujet — c'est pourquoi une série de 5 cases maximum pour chaque colonne a été prévue sur le cadre de dépouillement.

D'autres colonnes comportent plusieurs critères, mais une seule possibilité par critère (sauf les cas particuliers indiqués *infra* 2^o) :

Exemple :

Colonne 7 : alcoolisme et toxicomanies.

Ces colonnes sont figurées par une rangée de cases
verticales non accolées, sur la fiche à remplir :

COL. 7

2. — Partie à remplir par l'assistante sociale et consignes particulières

La partie à remplir par l'assistante sociale comprend :

- la zone 1 : identification ;
- la zone 2 : antécédents paternels ;
- la zone 3 : antécédents maternels ;
- la zone 4 : antécédents des collatéraux ;
- la zone 5 : antécédents personnels.

Les colonnes 9, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 28, 35, devront faire l'objet d'une entente préalable entre le médecin et l'assistante sociale pour codification précise.

Inscrire dans chaque case du cadre de dépouillement le chiffre correspondant à la situation considérée dans la classification du questionnaire, selon les renseignements fournis par le dossier du mineur :

Exemple :

Colonnes à simple critère : colonne 5 : antécédents somatiques du père. S'il s'agit d'un père syphilitique, alcoolique léger et épileptique au moment de la naissance, il convient de noter un 0 dans la première case de la colonne 5, un 2 dans la deuxième case et un 3 dans la troisième :

COL. 5

0
2
3

Si au contraire le dossier ne comporte aucun renseignement sur l'état somatique du père, on se contentera de noter un 12 dans la première de ces cases (12 = pas de renseignements ou renseignements douteux).

Col. 5

12

Exemple :

Colonnes à double critère : colonne 26 : naissances multiples et poids à la naissance : s'il s'agit d'un mineur ayant un collatéral jumeau vrai et pesant moins de 2 kg 500 à la naissance, inscrire un 0 dans la case supérieure de la colonne 26 et un 5 dans la case inférieure :

Col. 26

0
5

Remarques importantes :

I. — Il convient de noter obligatoirement un chiffre au moins par colonne. Le 12 n'est à utiliser que s'il est impossible de trouver les renseignements dans le dossier. Noter autant de chiffres qu'il existe de critères :

Exemple :

Colonne 26 : naissances multiples et poids à la naissance : un chiffre dans la case supérieure, et un chiffre dans la case inférieure.

Cas particuliers :

- Dans les colonnes 7, 13, 21 : alcoolisme et toxicomanies du père, de la mère, des collatéraux, les deux dernières cases ne doivent pas être remplies si les critères proposés ne correspondent pas aux renseignements du dossier.
- Dans la colonne 42 : sentiments pathologiques éprouvés et traitement psychanalytique, la deuxième case ne doit pas être remplie si un traitement psychanalytique n'est pas intervenu.

II. — N'utiliser que les possibilités de codage prévues par le cadre de la fiche. A l'issue de l'expérimentation, remettez sous forme de rapport circonstancié, vos appréciations et suggestions critiques. Veuillez indiquer les traits et affections médicales qui vous sembleraient avoir été omises.

3. — Partie à remplir par le médecin psychiatre et consignes particulières

La partie remplie par le médecin psychiatre comprend :

- la zone 6 : terrain somatique ;
- la zone 7 : données neuro-psychiatriques ;
- la zone 8 : stigmates dysmorphiques ;
- la zone 9 : biotypologie.

Les colonnes 9, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 28, 35, devront faire l'objet d'une entente préalable entre le médecin et l'assistante sociale pour codification précise.

A la différence de l'assistante sociale, le médecin n'inscrit pas dans chaque case du cadre le chiffre correspondant à la situation considérée dans la classification du questionnaire : il entoure d'un cercle, sur le cahier-questionnaire de chaque mineur, le ou les numéros correspondant aux traits et affections du mineur.

Exemple :

Colonne 38 : bilan médical général : s'il relève chez l'enfant examiné par lui du chétivisme, de l'asthme, de l'eczéma, du diabète manifeste et du rhumatisme articulaire net, le médecin entourera d'un cercle les chiffres 0, 3, 4, 7 et 9.

L'assistante sociale devra alors reporter ces chiffres dans les cases respectives des colonnes correspondantes du cadre :

Col. 38

0
3
4
7
9

4. — Partie à remplir par l'opérateur anthropométriste et consignes particulières

La partie remplie par l'opérateur anthropométriste comprend :

- la zone 10 : caractéristiques sanguines et complexionnelles ;
- la zone 11 : mensurations anthropométriques.

L'opérateur anthropométriste remplit les deux colonnes de la zone 10 de la même façon que le médecin psychiatre : il entoure d'un cercle, sur le questionnaire de chaque mineur, les numéros des points correspondant au cas du mineur examiné.

L'assistante sociale doit reporter ces chiffres dans les colonnes 72 et 73 du cadre général.

Pour la zone 11, l'opérateur anthropométriste porte dans les cases correspondantes de son cadre particulier le renseignement demandé :

Exemple :

Colonne 74 : poids et stature : s'il s'agit d'un garçon pesant 43 kg 500 et mesurant 1,54 m, il notera : 43.5 dans la case réservée au poids, et 1.54 dans la case réservée à la taille.

L'assistante sociale devra alors reporter ces chiffres dans les cases respectives des colonnes correspondantes du cadre général :

Mensurations — Chiffres relevés.

Poids	Stature
43. 5	1. 54

Remarque importante :

Aucun chiffre ne devra être porté dans les cases correspondant aux colonnes de la zone 11 : colonne 74 à 78 sur le cadre général de réponse.

C. — PAR LE MEDECIN PSYCHIATRE

Présentation du questionnaire :

Le médecin psychiatre reçoit un cahier-questionnaire individuel pour chaque mineur qu'il examine. Ce cahier porte en tête le nom du mineur à examiner.

Ce document particulier, à remplir par le médecin, comprend :

- la zone 6 : terrain somatique — 3 colonnes ;
- la zone 7 : données neuro-psychiatriques — 13 colonnes ;
- la zone 8 : stigmates dysmorphiques — 11 colonnes ;
- la zone 9 : biotypologie — 8 colonnes.

Les colonnes 9, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 28, 35, devront faire l'objet d'une entente préalable entre le médecin et l'assistante sociale pour codification précise.

Consignes particulières de ce questionnaire :

Le médecin psychiatre entoure d'un cercle sur le questionnaire de chaque mineur le ou les numéros correspondant aux traits et affections du mineur :

Exemple :

Colonne 38 : bilan médical général : s'il relève chez l'enfant examiné du chétivisme, de l'asthme, de l'eczéma, du diabète manifeste et des rhumatismes articulaires nets, le médecin entourera d'un cercle les chiffres 0, 3, 4, 7 et 9. Si au contraire l'enfant semble normal, il entourera d'un cercle le chiffre 11.

Remarques importantes :

I. — Avant de remplir les questionnaires de chaque mineur, il convient de consulter tous les documents fournis, y compris les annexes placées à la fin de la fiche médicale (définition des dysmorphies et des niveaux de pilosité).

II. — En ce qui concerne la détermination du type morphologique, un cahier illustré d'après les différents types de Sheldon sera adressé ultérieurement à chaque praticien.

III. — N'utiliser que les possibilités de codage prévues par la fiche, et noter dans la colonne « observations » réservée à cet effet les correctifs ou observations complémentaires qui méritent d'être signalés.

A l'issue de l'expérimentation, le médecin pourra remettre, sous forme de rapport circonstancié, ses appréciations et suggestions critiques, et indiquer les traits et affections qui lui sembleraient avoir été omis.

D. — PAR L'OPERATEUR ANTHROPOMETRISTE

Zone 10 : Caractéristiques sanguines et complexionnelles.

Colonne 72 : Il est souhaitable, dans toute la mesure du possible, que les groupes sanguins et facteurs Rhésus soient donnés d'après les résultats obtenus par les Centres régionaux de transfusion sanguine.

Colonne 73 : En ce qui concerne l'appréciation de la couleur des cheveux et des iris, elle sera effectuée par référence à une table de comparaison qui sera en sa possession au moment de l'examen.

Zone 11 : Mensurations anthropométriques.

Prendre toutes les mesures de préférence dans la matinée, en raison du rôle de l'alimentation sur le poids, et de la fatigue diurne sur la taille (2 cm de différence du matin au soir).

1. Poids. — Vérifier l'exactitude de la balance utilisée, et effectuer la pesée après déshabillage du sujet (en slip).

2. Stature. — Vérifier si l'équerre est bien ajustée sur le montant, c'est-à-dire ne présente pas un jeu anormal. Sujet bien droit au contact de la toise, tête en position de Francfort, c'est-à-dire point orbitaire inférieur et bord supérieur du tragus sur une même ligne horizontale, les yeux regardant bien en face.

2 bis. Point supra sternal. — Sujet debout. On utilise la toise que l'on place, non plus derrière le sujet, mais devant lui. On abaisse l'index jusqu'à contact avec le rebord supérieur du sternum, sur la ligne médiane, à la base du cou.

3. *Stature assise (buste)*. — Sujet assis sur un tabouret dont on calculera la hauteur ; dos bien droit au contact de la toise, tête en position de Francfort ; soustraire la hauteur du banc de la stature.

4. *Envergure*. — Sujet bien droit, les bras étendus latéralement à l'équerre sur l'axe vertical corporel. On se place en arrière du sujet, et on utilise un double mètre métallique que l'on applique sur le dos du sujet. On mesure du bout de la pulpe du médius d'une main à la pulpe du médius de l'autre main (à hauteur de l'axe des membres).

5. *Diamètre bi-huméral*. — Se placer derrière le sujet ; utiliser la toise bébé, appliquer les deux joues de la toise sur les deltoïdes, sans appuyer de façon excessive, mais en veillant à un bon contact.

6. *Diamètre bi-trochantérien*. — Se placer derrière le sujet ; utiliser la toise bébé. Appliquer les deux joues de la toise sur les régions trochantériennes que l'on aura repérées avec un crayon dermatographique à l'endroit du ressaut du bord supérieur du grand trochanter.

7. *Périmètre axillaire*. — Se tenir devant le sujet. Utiliser le ruban métrique. Passer le ruban, les bras légèrement écartés, puis les faire retomber successivement. Il faut que le ruban soit bien au sommet de l'angle constitué par le thorax et le bras, ce que l'on appelle le point axillaire antérieur. Ne pas confondre cette mesure avec le périmètre xyphoïdien, que l'on prend au niveau de l'appendice xyphoïde, et qui n'a pas à figurer dans cette étude. Effectuer la mesure en inspiration forcée, puis en expiration forcée, et prendre la valeur moyenne.

8. *Périmètre abdominal*. — Se tenir devant le sujet. Prendre le périmètre abdominal minimum, c'est-à-dire le tour de taille, à l'endroit de l'ébauche de creux qui correspond au changement de direction de la ligne latérale.

9. *Membres supérieurs*. — Il s'agit d'une grandeur déduite obtenue en soustrayant de la grande envergure le diamètre bi-huméral et en divisant le résultat obtenu par 2.

10. *Membres inférieurs*. — Il s'agit d'une grandeur déduite obtenue en soustrayant de la stature la taille assise (buste).

II. — DEFINITIONS DES DYSMORPHIES ET DES NIVEAUX DE PILOSITE

DYSMORPHIES

Acrocéphalie : Synostose précoce de la suture coronale, avec crâne en tour, par hauteur très augmentée, largeur accrue et, par contre, diamètre antéro-postérieur très diminué.

Albinisme : Absence de pigmentation cutanée.

- Anisochromie irienne* : Différence dans la couleur de l'iris droit et gauche.
- Arachnodactylie* : Doigts allongés et fins comme des pattes d'araignées.
- Atrésie bucale* : Fente labiale trop étroite dans le sens de la longueur ; Voûte ogivale, resserrement dentaire.
- Bec de lièvre* : Fissure de la lèvre, quel qu'en soit le degré, que le sujet soit opéré ou non.
- Brachydactylie* : Raccourcissement excessif du doigt sans diminution du nombre de phalanges.
- Camptodactylie* : Déformation en crochet du doigt pouvant atteindre 90°.
- Clinodactylie* : a) *en varus* : déviation en dedans, la main étant en pronation ;
b) *en valgum* : déviation en dehors, la main étant en pronation.
- Corectopie* : Situation excentrique de la pupille, qui n'est plus au centre de l'iris.
- Dépression bregmatique* : Ressaut transversal que perçoit la main en palpant la région de la fontanelle antérieure.
- Dysostose cléido-crânienne* : Se caractérise par un développement exagéré du diamètre transverse du crâne coïncidant avec un retard de l'ossification des fontanelles ; une aplasie plus ou moins prononcée des clavicules ; accessoirement d'autres malformations telles que thorax aplati, scoliose, cubitus varus, pli palmaire unique.
- Dysostose crânio-faciale de Crouzon* : Complexus comportant :
- a) une déformation du crâne avec saillie de l'os frontal, associée ou non à une scaphocéphalie ou une trigonocéphalie ;
 - b) des déformations faciales consistant en prognathisme inférieur, lèvre supérieure très brève, nez élargi, et qui, vu de profil, a une forme en bec de perroquet ; cet aspect est caractéristique ;
 - c) des lésions oculaires avec exophtalmie manifeste, yeux gros et à fleur de tête ; strabisme divergent ; parfois des lésions du nerf optique (atrophie optique) ;
- Ectopie testiculaire* : 3 degrés :
- a) Ectopie réductible avec deux variantes :
 - testicules oscillants ;
 - testicules descendants par la pression.
 - b) Ectopie fixée avec trois degrés :
 - inguinale ;
 - iliaque ;
 - lombaire.

c) Ectopie par siège anormal :

- abdominal ;
- crural ;
- périnéal.

Ectrodactylie : Diminution du nombre des rayons digitaux : mains (ou pieds) à 4 doigts, ou en pinces d'écrevisses, par absence des doigts du milieu, ou monodactylie. Elle peut être totale, avec absence de tous les doigts, la main étant réduite aux métacarpiens ou au massif carpien.

Ectromélie : Absence de tout un membre.

Exostoses ostéogéniques multiples : Syndrome constitué par des néo-formations osseuses circonscrites et multiples, siégeant particulièrement près des épiphyses et qui surviennent entre 10 et 20 ans (garçons surtout).

Genu angularis : Genou formant saillie en avant et dont la mise en extension est difficile.

Genu recurvatum : C'est l'attitude inverse du *genu angularis*.

Genu valgum : Genoux rapprochés, aspect en « X ».

Genu varum : Genoux écartés, aspect en « O ».

Gynécomastie : Développement féminin des seins (hommes).

Hallus valgus : Gros orteil dévié en dehors, chevauchant les autres orteils.

Hémimélie : Réduction du segment médian du membre :

- a) **Hémimélie supérieure** : réduction de l'avant-bras par diminution de longueur ou absence de l'un ou des deux os de l'avant-bras ;
- b) **Hémimélie inférieure** : agénésie partielle du péroné (intéressant soit la moitié proximale, soit la moitié distale) ou totale.

Hypertélorisme de Greig : Déformation crânio-faciale particulière avec écart interoculaire exagéré, racine du nez déprimée, vertex haut, occiput plat, front bas, protrusion extrême de la mandibule inférieure (prognathisme inférieur) ; en outre, déficience mentale, retard de la croissance, acrocyanose.

Hypertrichose :

- Chez les hommes : elle peut être générale (aspect simiesque) ou localisée, exemple : aux sourcils (aspect en brousaille) ; aux cils (hypertrichiasis) ; aux oreilles (hypertrichose du conduit auditif, de l'hélix, du lobule), etc. ;
- Chez les femmes : elle peut également être générale (hirsutisme) ou localisée, exemple : hypertrichose faciale (barbe et moustache), thoracique (mammaire notamment), digitale, etc.

Ne tenir compte
que des anomalies
typiques

Lacunes crâniennes congénitales : Soit à l'état isolé, sous la forme de fontanelles supplémentaires, symétriques de part et d'autre de la suture sagittale ; soit faisant partie du tableau de la dysostose cléido-crânienne, sous forme de persistance des espaces membraneux ou de la dysplasie périostale.

Langue scrotale : Echancreuses profondes, symétriques et régulières surtout sur le bord de la langue, et, par extension, sur la face dorsale avec hypertrophie nette des glandes salivaires.

Luette bifide : Fissure de la luette.

Macrocéphalie : Développement manifestement exagéré du crâne dans tous ses diamètres, indépendamment de toute hydrocéphalie.

Microcéphalie : Réduction du crâne dans tous ses diamètres, soit par synostose totale et précoce des sutures osseuses, soit par anencéphalie.

Microphthalmie : Globe oculaire très petit.

Mongolisme : Aspect mongolien du visage avec fentes palpébrales obliques, épicanthus, bride ; brachycéphalie avec occiput plat ; oreilles petites ; langue scrotale ; mains carrées et hypotoniques ; arriération mentale ; association fréquente des malformations vertébrales.

Phocomélie : Réduction du segment proximal du membre :

- a) *phocomélie supérieure* : elle peut être soit totale, soit partielle (intéressant la diaphyse ou une épiphyse inférieure) ;
- b) *phocomélie inférieure* : elle peut être soit totale, soit partielle (agénésie partielle du fémur, intéressant la diaphyse ou l'extrémité inférieure).

Protomorphisme : Caractéristiques :

- traits du type gros : racine du nez large, narines larges, fort écartement interoculaire, élargissement bimalaire, lèvres épaisses ;
- traits insuffisamment différenciés, c'est-à-dire simples, frustes : nez du type cave ou droit, ni aquilin ni busqué, avec sillon alaire peu marqué, ailes peu dessinées ; lèvres mal dessinées, avec partie muqueuse mal séparée de la partie cutanée ; oreilles avec hélix fruste, anthélix peu marqué, état de mollesse du pavillon par absence des deux bras de l'anthélix ; paupières en capot avec sillon palpébral supérieur en position basse ;
- menton fuyant, peu développé ; tendance au prognathisme supérieur avec prodontie ; front avec tempes garnies, étroit, bas ; région occipitale peu développée ;

— aspect tassé du visage avec étage jugal court ; les joues sont en général bombées, rarement creuses ; dans l'ensemble, une figure plate et ronde, ce qui, joint aux caractères précédents, confère un aspect quelque peu mongoloïde ;

— amimie avec quasi-absence des différents sillons du visage, ce qui renforce l'impression de frusticité.

Scaphocéphalie : Synostose prématurée de la suture sagittale, avec crâne en forme de carène de vaisseau, par allongement longitudinal et aplatissement transversal.

Sclérotiques bleues : Amincissement de la coque sclérale, laissant voir par transparence le pigment choroïdien.

Spina-bifida : Non-fermeture de la gouttière médullaire avec hiatus au niveau de l'arc postérieur par non-coalescence des lames, portant surtout sur la cinquième lombaire et la première sacrée, mais pouvant aussi atteindre l'atlas et même s'étendre à tout un segment du rachis. Deux degrés : le *spina-bifida occulta* (découverte radiologique) et le *spina-bifida kystique* visible.

Spondylsthésie : Ptose de la cinquième lombaire dans le bassin.

Sténomélie : Doigts anormalement fins.

Syndactylie : Union des doigts entre eux. Trois degrés :

— au premier degré (syndactylie membraneuse), les doigts sont nettement différenciés, mais restent unis à leur base par une membrane ou palmure ;

— au deuxième degré (syndactylie coalescente), les pièces des rayons digitaux sont complètement formées, mais les doigts ne sont pas indépendants ;

— au troisième degré (syndactylie complète), les extrémités sont réduites à une palette.

La syndactylie peut être totale, intéressant tous les doigts de la main, ou partielle, ne se manifestant que sur deux ou trois doigts voisins.

Syndrome de Claude Bernard-Horner : Enophtalmie, myosis, rétrécissement de la fente palpébrale.

Syndrome de Klipper-Feil : Réduction numérique des vertèbres cervicales (il peut également y avoir fusion en un seul os).

Synophris : Coalescence des sourcils sur la ligne médiane ; on peut en distinguer plusieurs degrés : faible (quelques poils) ; notable (tendance à la réunion des sourcils) ; fort (sourcils réunis) ; très fort (formant une seule barre). Ne tenir compte ici que du *synophris exagéré*.

Tache mongolienne : Tache pigmentée sacrée, ordinairement unique, ronde, carrée ou ovale.

Trigonocéphalie : Synostose précoce de la suture métopique, avec crête métopique plus ou moins marquée, bosses pariétales augmentées ; d'où, vu d'en haut, l'aspect du triangle avec région frontale en forme de coin.

Tubercule de Darwin : Petite saillie située sur le rebord de l'hélix, à l'angle supérieur du pavillon et qui répond à la persistance de la pointe primitive qui termine l'oreille des anthropoïdes.

Voute ogivale : Atrésie du maxillaire supérieur.

de

Direction
de l'Education surveillée

N° du cas

ENQUETE SUR LES FACTEURS
DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Centre
de Formation et de Recherche

ZONE 1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				12												

ZONE 4	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ZONE 6	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ZONE 8	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	72	73
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III/ ZONE 9	64	65	66	67	68	69	70	71	Ne rien marquer ici					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZONE 11	74	75	76	77	78
									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

MENSURATIONS

Chiffres relevés

Poids	Stature	Buste	Envergure	D. bi-hum.	D. bi-troc.	Per. axil.	Per. abd.	M. sup.	M. inf.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Les chiffres portés au-dessus des cases sont ceux des colonnes)

NIVEAUX DE PILOSITE

PILOSITE PUBIENNE	PILOSITE AXILLAIRE	PILOSITE FACIALE	PILOSITE THORACIQUE
<p>P 0 : Absence de poils. P 1 : 2-3 poils.</p>	<p>A 0 : Absence de poils. A 1 : 2-3 poils.</p>	<p>B 0 : Absence de poils. B 1 : Quelques poils au menton et à la lèvre supérieure.</p>	<p>Th 0 : Absence de poils. Th 1 : 2-3 poils.</p>
<p>P 2 : En couronne.</p>	<p>A 2 : Ébauche de touffe.</p>	<p>B 2 : Pilosité clairsemée des lèvres et du menton avec état glabre des joues le long de la bouche.</p>	<p>Th 2 : Mèche discrète sur le sternum.</p>
<p>P 3 : En triangle à base supérieure.</p>	<p>A 3 : Touffe moyenne.</p>	<p>B 3 : Pilosité nette remontant à la patte des tempes, mais peu dense avec joues glabres.</p>	<p>Th 3 : Pilosité sternale et périmamellonnaire nette.</p>
<p>P 4 : En triangle et ébauche de la ligne médiane.</p>	<p>A 4 : Touffe dense.</p>	<p>B 4 : Pilosité dense débordant sur les joues.</p>	<p>Th 4 : Pilosité abondante avec quelques poils sur les épaules et le dos.</p>
<p>P 5 : En losange net.</p>	<p>A 5 : Touffe descendant et débordant en avant.</p>	<p>B 5 : Forte pilosité faciale, très dense avec poils densés sur les joues et les oreilles.</p>	<p>Th 5 : Hyperpilosité avec poils abondants sur le dos et les épaules.</p>
<p>P 6 : Losange fourni, remontant à l'ombilic.</p>			

IV. — MODELE DE LA FICHE ANTHROPOMETRIQUE

Nom du mineur : Tribunal d'expérimentation
N° du dossier : de

Cadre à remplir par l'opérateur anthropométriste

ZONE 10. — CARACTERISTIQUES SANGUINES ET COMPLEXIONNELLES

Consigne : Il convient d'entourer d'un cercle, sur ce questionnaire, les numéros des points correspondant au cas du mineur examiné (1 chiffre par critère, soit 5 en tout).

Colonne 72. — Vision des couleurs.

- 12 Pas de renseignements.
- 11 Vision normale des couleurs.
- 0 Daltonisme (obtenu par Ishihara).

Groupes Sanguins (d'après les résultats obtenus au Laboratoire).

- 2 Groupe O.
- 3 Groupe A.
- 4 Groupe B.
- 5 Groupe A B.

Rhésus.

- 7 Rhésus positif.
- 8 Rhésus négatif.

Colonne 73. — Couleur des cheveux (obtenue par comparaison avec les échelles).

- 0 Albinos.
- 1 Cheveux roux.
- 2 Cheveux blonds (blond filasse, clair, chatain clair).
- 3 Cheveux chatains.
- 4 Cheveux foncés (brun foncé, noir).

Fiche Médicale

Couleur des iris.

- 6 Iris clair : bleu, bleu-gris, gris.
7 Iris moyen : jaune, jaune doré, violacé, vert.
8 Iris foncé : brun, brun-noir.
9 Albinos.

ZONE 11. — MENSURATIONS ANTHROPOMETRIQUES

Consignes : Il convient de relever, dans la case correspondante, le résultat des mensurations effectuées (en centaines de grammes et centimètres).

Poids	<input type="text"/>	Stature	<input type="text"/>
Buste	<input type="text"/>	Envergure	<input type="text"/>
Diamètre bi-huméral	<input type="text"/>	Diamètre bi-trochantérien	<input type="text"/>
Périmètre axillaire	<input type="text"/>	Périmètre abdominal	<input type="text"/>
Membres supérieurs (= $\frac{\text{Enverg. — D. bi-huméral}}{2}$)	<input type="text"/>	Membres inférieurs (= Stature — Buste)	<input type="text"/>

V. — LES ZONES DE LA FICHE MEDICALE

ZONE I. — IDENTIFICATION

Antécédents médicaux

- Col. 1 : Tribunal témoin.
Col. 2 et 3 : Numéro d'ordre du dossier.
Col. 4 : Numéro d'identification de la fiche médicale.

ZONE 2. — ANTECEDENTS PATERNELS

- Col. 5 : Somatiques A.
Col. 6 : Somatiques B.
Col. 7 : Alcoolisme.
Toxicomanies.

- Col. 8 : Psychopathiques.
- Col. 9 : Notion de terrain mental et de morbidité.
- Col. 10 : Anomalies de comportement dans la famille paternelle.

ZONE 3. — ANTECEDENTS MATERNELS

- Col. 11 : Somatiques A.
- Col. 12 : Somatiques B.
- Col. 13 : Alcoolisme.
Toxicomanies.
- Col. 14 : Psychopathiques.
- Col. 15 : Notion de terrain mental et de morbidité.
- Col. 16 : Anomalies de comportement dans la famille maternelle.

ZONE 4. — ANTECEDENTS DES COLLATERAUX

- Col. 17 : Somato-neurologiques.
- Col. 18 : Dysmorphies et affections dégénératives de caractère familial ou non.
- Col. 19 : Stigmates divers.
- Col. 20 : Manifestations psycho-pathiques.
- Col. 21 : Alcoolisme.
Toxicomanies.
- Col. 22 : Notions de terrain mental et de morbidité.

ZONE 5. — ANTECEDENTS MEDICAUX PERSONNELS

- Col. 23 : Grossesse.
- Col. 23 bis : Tentative d'avortement.
- Col. 24 : Accouchement.
- Col. 25 : Naissance.
- Col. 26 : Naissances multiples.
Poids à la naissance.
- Col. 27 : Allaitement.
- Col. 28 : Première enfance.
- Col. 29 : Premiers développements.
- Col. 30 : Troubles sensori-moteurs précoces.

- Col. 31 : Affections somatiques infectieuses contractées ultérieurement.
- Col. 32 : Affections somatiques diathésiques et viscérales.
- Col. 33 : Affections endocriniennes.
- Col. 34 : Affections osseuses.
- Col. 35 : Affections neurologiques.
- Col. 36 : Affections neuro-psychiatriques.

Etat actuel de la santé

ZONE 6. — TERRAIN SOMATIQUE

- Col. 37 : Maladies infectieuses de caractère social : tuberculose.
- Col. 37 bis : Autres maladies infectieuses de caractère social et infirmités.
- Col. 38 : Bilan médical général.
- Col. 39 : Troubles endocriniens.

ZONE 7. — DONNEES NEURO-PSYCHIATRIQUES

- Col. 40 : Tendances névrotiques et psycho-névrotiques.
- Col. 41 : Tendances caractérielles.
- Col. 42 : Sentiments pathologiques éprouvés (A).
Traitement psychanalytique.
- Col. 43 : Etats affectifs réactionnels pathologiques (B).
- Col. 44 : Retard et arriération.
- Col. 44 bis : Syndromes neuro-psychiatriques caractérisés.
- Col. 45 : Comitialité.
- Col. 46 : Syndromes neurologiques nets.
- Col. 47 : Stigmates neuropsychiatriques.
- Col. 48 : Caractéristique de la latéralisation.
- Col. 49 : Stigmates neurologiques et sensoriels.
- Col. 50 : Données du contexte étiologique.
- Col. 51 : Sexualité.
- Col. 51 bis : Impuissance et troubles des conduites sexuelles.
- Col. 52 : Orientation sexuelle.

ZONE 8. — STIGMATES DYSMORPHIQUES

- Col. 53 : Anomalies du crâne.
- Col. 54 : Anomalies de la face et des cheveux.
- Col. 55 : Anomalies des yeux et annexes.
- Col. 56 : Anomalies du nez.
- Col. 57 : Anomalies des oreilles.
- Col. 58 : Anomalies de la bouche et des dents.
- Col. 59 : Anomalies des membres supérieurs.
- Col. 60 : Anomalies des membres inférieurs.
- Col. 61 : Anomalies du tronc et des organes génito-urinaires.
- Col. 62 : Anomalies des téguments et des ongles.
- Col. 63 : Anomalies de l'aspect général.

Données Anthropologiques

ZONE 9. — BIOTYPOLOGIE

- Col. 64 : Type morphologique de base.
- Col. 65 : Composante robuste.
Composante sthénie.
- Col. 66 : Niveau pubéral A : pilosité pubienne.
- Col. 67 : Niveau pubéral B : pilosité axillaire.
- Col. 68 : Niveau pubéral C : pilosité faciale.
- Col. 69 : Niveau pubéral D : pilosité thoracique.
- Col. 70 : Composantes intersexuelles.
- Col. 71 : Autres composantes : macroskélie textures.

ZONE 10. — CARACTERISTIQUES SANGUINES ET COMPLEXIONNELLES

- Col. 72 : Vision des couleurs.
Groupes sanguins.
Rhésus.
- Col. 73 : Couleurs des cheveux, des iris.

ZONE 11. — CARACTERISTIQUES SANGUINES ET COMPLEXIONNELLES

- Col. 74 : Poids.
Stature.
- Col. 75 : Stature assise = buste.
Envergure.

Col. 76 : Diamètre bi-huméral.
Diamètre bi-trochantérien.

Col. 77 : Périmètre axillaire.
Périmètre abdominal.

Col. 78 : Membres supérieurs = $\frac{(\text{envergure} - \text{diamètre bi-huméral})}{2}$

Membres inférieurs = (stature — buste).

VI. — RESULTATS NUMERIQUES ET POURCENTAGES OBTENUS SUR UN ECHANTILLON DE 445 MINEURS DELINQUANTS AGES DE 14 A 18 ANS

AVERTISSEMENT

Lors du dépouillement, le contenu de certaines colonnes (23, 37, 44 et 51) a été ventilé dans des colonnes « bis » supplémentaires, ceci afin de respecter une homogénéité des variables étudiées.

Les item faisant l'objet d'une mise en accolade (par exemple, Col. 7) voient leurs résultats cumulés lors du traitement statistique.

En outre, certains item comportent la mention « non distingué » ce qui veut dire que dans la fiche originelle, leur contenu n'a pas été dissocié. D'autres sont suivis de la mention « non étudié » ce qui signifie qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un recensement lors de la pré-enquête.

Dans la fiche ultérieure les rubriques « non étudiées » seront comprises dans l'investigation.

Pour faciliter l'interprétation des pourcentages rapportés à des ensembles dans la population étudiée, nous avons fait imprimer en caractère gras certains résultats :

- 1° Le total des sujets à item significatifs (C) correspond au nombre de sujets pour lesquels le médecin a relevé une ou plusieurs caractéristiques de la colonne considérée ;
- 2° Les pourcentages de (C) sur (B) (nombre de réponses fournies) indiquent les résultats rapportés à la dimension de la population sur laquelle a été faite l'observation médicale : c'est-à-dire la population totale (E) moins celle pour laquelle les renseignements sont douteux, absents ou non déterminés ;
- 3° Le total des item significatifs (D) correspond aux constatations médicales notées pour une même colonne (ou partie d'une colonne correspondant à une unité diagnostique).

COLONNE No 1

TRIBUNAL-TEMOIN	Nombre	% sur E
Albi	9	2,02
Angers	7	1,57
Versailles	10	2,25
Paris	53	11,91
Marseille	78	17,53
Lyon	63	14,16
Strasbourg	6	1,35
Orléans	14	3,14
Dijon	38	8,54
Besançon	16	3,59
Chalon-sur-Saône	13	2,92
Nancy	34	7,64
Bordeaux	52	11,68
Nantes	52	11,68
E — Total général	445	100

COLONNE No 4

	A G E	Nombre	% sur E	% sur B
6	14 ans	56	12,58	13,05
7	15 ans	107	24,04	24,94
8	16 ans	154	34,60	35,90
9	17 ans	112	25,17	26,11
A	Non déterminé	16	3,59	
B	Nombre de réponses fournies	429	96,40	100
C	Total des sujets à item significatifs	—	—	—
D	Total des item significatifs	—	—	—
E	Total général	445	100	

COLONNE No 5

ANTECEDENTS PATERNELS SOMATIQUES / A		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux, ou père inconnu	102	22,92		
11	Rien à signaler, normalité	252	56,62	74,11	
0	Syphilis acquise contractée peu avant la conception	4	0,90	1,18	4,54
1	Alcoolisme chronique grave lors de la conception	40	8,99	11,76	45,45
2	Alcoolisme léger ou épisodique lors de la conception	44	9,89	12,94	50
3	Epilepsie	5	1,12	1,47	5,68
4	Y a-t-il eu méningite ou encéphalite à l'époque de la conception	0			
A	Non déterminé	3	0,67		
B	Nombre de réponses fournies	340	76,40	100	
C	Total des sujets à item significatifs	88	19,77	25,88	100
D	Total des item significatifs	93			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 6

ANTECEDENTS PATERNELS SOMATIQUES B		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux, ou père inconnu	103	23,14		
11	Rien à signaler, normalité	302	67,86	89,06	
0	Arriération mentale évidente (passé de débilité)	14	3,14	4,13	37,84
1	Affection neurologique (méningo-encéphalite, encéphalopathies diverses non syphilitiques)	3	0,67	0,89	8,11
2	Tuberculose pulmonaire manifeste lors de la conception ou peu avant	8	1,80	2,36	21,62
3	Paludisme grave lors de la conception ..	7	1,57	2,06	18,92
4	Maladies graves lors de la conception (R.A.A., T.A.B., grippe très sévère, etc.) ..	2	0,45	0,59	5,40
5	Infirmité grave non-traumatique (cécité, surdité, maladie bleue, affection endocrinienne, etc.)	6	1,35	1,77	16,22
A	Non déterminé	3	0,67		
B	Nombre de réponses fournies	339	76,17	100	
C	Total des sujets à item significatifs	37	8,31	10,91	100
D	Total des item significatifs	40			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 7

ANTECEDENTS PATERNELS (hors la période répondant à la conception)		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
— ALCOOLISME — TOXICOMANIES					
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	80	17,98		
11	Pas d'alcoolisme	220	49,43	60,94	
0	Alcoolisme habituel d'origine surtout professionnelle	28	6,29	7,76	19,86
1	Alcoolisme habituel d'origine psycho-névrotique	11	2,47	3,05	7,80
2	Alcoolisme habituel d'origine indéterminée.	91	20,45	25,21	64,54
3				
4	Alcoolisme épisodique ou cyclique mais avec état ébrioux grave	30	6,74	8,31	21,28
5	Alcoolisme important avec manifestations médicales nettes (cirrhoses, etc.)	11	2,47	3,05	7,80
6	Alcoolisme important avec manifestations caractérielles et mentales mais ne nécessitant pas l'internement	43	9,66	11,91	30,49
7	Alcoolisme important avec internement ..	4	0,90	1,11	2,84
8				
9	Toxicomanies autres qu'alcooliques (morphine, cocaïne, héroïne, etc.)	2	0,45	0,55	
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	361	81,12	100	
C	Total des sujets à item significatifs	141	31,68	39,06	100
D	Total des item significatifs	220			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 8

ANTECEDENTS PATERNELS PSYCHOPATHIQUES ET SOCIOPATHIQUES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	89	20		
11	Rien à signaler	203	45,61	57,49	
0	Troubles légers du caractère ou de l'humeur	84	18,87	23,79	55,99
1	Colères graves, destructrices avec brutalités habituelles	58	13,03	16,42	38,66
2	Inconduite notoire, débauche habituelle	7	1,57	1,98	4,67
3	Perversion sexuelle manifeste, homosexualité notoire et autre, exhibitionnisme	0			
4	Proxénétisme	0			
5	Vagabondage, mendicité, fugues récidivantes	2	0,45	0,57	1,33
6	Vols récidivants	7	1,57	1,98	4,67
7	Tentatives répétées de suicide	7	1,57	1,98	4,67
8	Meurtre (hors le cas par imprudence ou légitime défense)	0			
A	Non déterminé	3	0,67		
B	Nombre de réponses fournies	353	79,32	100	
C	Total des sujets à item significatifs	150	33,70	42,48	100
D	Total des item significatifs	165			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 9 (1^{re} partie)

ANTECEDENTS PATERNELS NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	108	24,27		
11	Rien à signaler, normalité	243	54,60	72,97	
0	Terrain névrotique (anxiété, inquiétude, manies « crispantes », hyperémotivité, timidité, inhibition, immaturité...)	17	3,82	5,10	18,89
1	Personnalité caractérielle (déséquilibre, instabilité, impulsivité, violence)	69	15,50	20,72	76,66
2	Névrose manifeste: états obsessionnels, psychasthénie, neurasthénie, hypochondrie, hystérie..., ayant fait l'objet d'un examen psychiatrique mais sans séjour en maison de santé	5	1,12	1,50	5,55
3	Névroses manifestes graves de même type, mais avec hospitalisation.	0			
4	Psychose manifeste: démence, schizophrénie, délire systématisé.				
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	333	74,82	100	
C	Total des sujets à item significatifs	90	20,22	27,03	100
D	Total des item significatifs	91			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 9 (2^e partie)

ANTECEDENTS PATERNELS NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
5	Pas de renseignements ou renseignements douteux	82	18,42		
6	Rien à signaler, normalité	198	44,49	83,89	
7	Notions d'interruptions importantes de travail pour fatigabilité ou troubles nerveux	31	6,96	13,13	81,58
8	Notions de séjours répétés en maison de santé ou hôpital psychiatrique	9	2,02	3,81	23,68
9	Notions d'internements prolongés (autres que pour alcoolisme)	1	0,22	0,42	2,63
A	Non déterminé	127	28,54		
B	Nombre de réponses fournies	236	53,03	100	
C	Total des sujets à item significatifs	38	8,54	16,10	100
D	Total des item significatifs	41			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 10

ANTECEDENTS PATERNELS ANOMALIES DE COMPORTEMENT DANS LA FAMILLE PATERNELLE (grands-parents, oncles, tantes)		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	229	51,46		
11	Rien à signaler d'important, normalité	177	39,77	83,47	
0	Troubles légers du caractère ou de l'humeur	14	3,14	6,60	40
1	Colères graves, destructrices avec brutalités habituelles	5	1,12	2,36	14,28
2	Inconduite sexuelle notoire, débauche habituelle	2	0,45	0,94	5,71
3	Perversion sexuelle, homosexualité notoire et autre	0			
4	Proxénétisme ou prostitution	0			
5	Vagabondage, mendicité, fugues récidivantes	1	0,22	0,47	2,86
6	Vols récidivants	2	0,45	0,94	5,71
7	Psychose caractérisée	8	1,80	3,77	22,86
8	Tentatives répétées de suicide	7	1,57	3,30	20
9	Meurtre (hors les cas par imprudence ou légitime défense)	0			
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	212	47,64	100	
C	Total des sujets à item significatifs	35	7,86	16,51	100
D	Total des item significatifs	39			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 11

ANTECEDENTS MATERNELS SOMATIQUES A		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	55	12,36		
11	Rien à signaler, normalité	346	77,75	89,16	
0	Syphilis contractée avant la naissance du mineur ou pendant la grossesse	6	1,35	1,55	14,28
1	Alcoolisme chronique grave lors de la conception ou pendant la grossesse	8	1,80	2,06	19,05
2	Alcoolisme léger ou épisodique lors de la conception ou pendant la grossesse	11	2,47	2,83	26,19
3	Epilepsie	2	0,45	0,51	4,76
4	Notions d'affections gynécologiques antérieures importantes	5	1,12	1,29	11,90
5	Notions de fausses couches répétées non provoquées	13	2,92	3,35	30,95
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	388	87,18	100	
C	Total des sujets à item significatifs	42	9,44	10,82	100
D	Total des item significatifs	45			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 12

ANTECEDENTS MATERNELS SOMATIQUES B		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	47	10,56		
11	Rien à signaler, normalité	369	82,91	93,17	
0	Arriération manifeste	9	2,02	2,27	33,33
1	Affections neurologiques (méningo-encéphalite, encéphalopaties diverses non syphilitiques)	4	0,90	1,01	14,81
2	Tuberculose pulmonaire manifeste avant ou lors de la conception	11	2,47	2,78	40,74
3	Paludisme grave habituel	0			
4	Maladies graves antérieures ayant immédiatement précédé la conception (T.A.B., typhoïde, grippe sévère...) ou récidivantes	4	0,90	1,01	14,81
5	Infirmité grave non traumatique (cécité, surdité, maladie bleue, affection endocrinienne...)	5	1,12	1,26	18,52
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre total de réponses fournies	396	88,98	100	
C	Total des sujets à item significatifs	27	6,07	6,82	100
D	Total des item significatifs	33			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 13

ANTECEDENTS MATERNELS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
— ALCOOLISME — TOXICOMANIES (hors la période répondant à la conception)					
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	41	9,21		
11	Pas d'alcoolisme	360	80,89	89,53	
0	Alcoolisme habituel d'origine surtout professionnelle	1	0,22	0,25	2,38
1	Alcoolisme habituel d'origine psychonevrotique	9	2,02	2,24	21,43
2	Alcoolisme habituel d'origine indéterminée	26	5,84	6,47	61,90
3				
4	Alcoolisme épisodique ou cyclique mais avec état ébrioux grave	10	2,25	2,49	23,81
5	Alcoolisme important avec manifestations médicales nettes (cirrhoses, etc.)	1	0,22	0,25	2,38
6	Alcoolisme important avec manifestations caractérielles et mentales mais ne nécessitant pas l'internement	12	2,70	2,98	28,57
7	Alcoolisme important avec internement ..	1	0,22	0,25	2,38
8				
9	Toxicomanies autres qu'alcooliques (morphine, cocaïne, héroïne...)	0			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	402	90,33	100	
C	Total des sujets à item significatifs	42	9,44	10,44	100
D	Total des item significatifs	60			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 14

ANTECEDENTS MATERNELS PSYCHOPATHIQUES ET SOCIOPATHIQUES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	38	8,54		
11	Rien à signaler	286	64,26	70,61	
0	Troubles légers du caractère ou de l'humeur	90	20,22	22,22	75,63
1	Colères graves, destructrices avec brutalités habituelles	5	1,12	1,23	4,20
2	Inconduite sexuelle notoire débauche habituelle	29	6,52	7,16	24,37
3	Perversion sexuelle, homosexualité, etc. ...	1	0,22	0,25	0,84
4	Proxénétisme	0			
5	Vagabondage, mendicité, fugues récidivantes	3	0,67	0,74	2,52
6	Vols récidivants	4	0,90	0,99	3,36
7	Tentatives répétées de suicide	1	0,22	0,25	0,84
8	Meurtre (hors les cas par imprudence ou légitime défense)	0			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	405	91	100	
C	Total des sujets à item significatifs	119	26,74	29,38	100
D	Total des item significatifs	133			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 15 (1^{re} partie)

ANTECEDENTS MATERNELS NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	50	11,23		
11	Rien à signaler, normalité	278	62,47	71,28	
0	Terrain névrotique (anxiété, inquiétude, manies « crispantes » hyperémotivité, timidité, inhibition, immaturité...)	66	14,83	16,92	58,92
1	Personnalité caractérielle (déséquilibre, instabilité, impulsivité, violence)	38	8,54	9,74	33,93
2	Névrose manifeste : états obsessionnels, psychasthénie, neurasthénie, hypochondrie, hystérie... ayant fait l'objet d'un examen psychiatrique mais sans séjour en maison de santé	10	2,25	2,56	8,93
3	Névroses manifestes graves de même type, mais avec hospitalisation				
4	Psychose manifeste : démence schizophrénie, délire systématisé	3	0,67	0,77	2,68
A	Non déterminé	5	1,12		
B	Nombre de réponses fournies	390	87,63	100	
C	Total des sujets à item significatifs	112	25,17	28,72	100
D	Total des item significatifs	117			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 15 (2^e partie)

ANTECEDENTS MATERNELS NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
5	Pas de renseignements ou renseignements douteux	41	9,21		
6	Rien à signaler, normalité	241	54,15	87,94	
7	Notions d'interruptions importantes de travail pour fatigabilité ou troubles nerveux	25	5,62	9,12	75,76
8	Notions de séjours répétés en maison de santé ou hôpital psychiatrique	7	1,57	2,55	21,21
9	Notions d'internements prolongés	2	0,45	0,73	6,06
A	Non déterminé	130	29,21		
B	Nombre de réponses fournies	274	61,57	100	
C	Total des sujets à item significatifs	33	7,41	12,04	100
D	Total des item significatifs	34			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 16

ANTECEDENTS MATERNELS ANOMALIES DE COMPORTEMENT DANS LA FAMILLE MATERNELLE		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	169	37,97		
11	Rien à signaler d'important, normalité ..	232	52,13	84,66	
0	Troubles légers du caractère ou de l'humeur	20	4,49	7,30	47,62
1	Colères graves, destructrices avec brutalités habituelles	3	0,67	1,09	7,14
2	Inconduite sexuelle notoire, débauche habituelle	6	1,35	2,19	14,28
3	Homosexualité notoire et autre perversion sexuelle	1	0,22	0,36	2,38
4	Proxénétisme ou prostitution	0			
5	Vagabondage, mendicité, fugues récidivantes	1	0,22	0,36	2,38
6	Vols récidivants	3	0,67	1,09	7,14
7	Psychose caractérisée	3	0,67	1,09	7,14
8	Tentatives répétées de suicide	10	2,25	3,65	23,81
9	Meurtre (hors les cas par imprudence ou légitime défense)	1	0,22	0,36	2,38
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	274	61,57	100	
C	Total des sujets à item significatifs	42	9,44	15,32	100
D	Total des item significatifs	48			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 17

	ANTECEDENTS DES COLLATERAUX SOMATO-NEUROLOGIQUES	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	33	7,41		
11	Rien à signaler d'important, normalité ..	232	52,13	62,87	
0	Notion de dystrophie générale chez les collatéraux avec chétivisme et fragilité, à l'exclusion de la tuberculose	31	6,96	8,40	22,63
1	Notion de gémellité avant ou après la naissance du mineur (si le mineur a un collatéral jumeau, coder à la col. 26)..	11	2,47	2,98	8,03
2	Décès en bas âge d'un ou plusieurs collatéraux	63	14,16	17,07	45,98
3	Notion de maladies somatiques caractérisées (non tuberculeuses) chez un ou plusieurs collatéraux, tels que R.A.A., anémie grave, leucémie	16	3,59	4,34	11,68
4	Notion de tuberculose manifeste chez les collatéraux.				
5	Arriération nette avec problèmes scolaires.	57	12,81	15,45	41,60
6	Notion de crises convulsives dans la petite enfance sans épilepsie consécutive	17	3,82	4,61	12,41
7	Notion de crises convulsives persistantes ou d'épilepsie au-delà de la petite enfance	2	0,45	0,54	1,46
8	Méningo-encéphalites et affections neurologiques diverses acquises, chorée de Sydenham	9	2,02	2,44	6,57
A	Non déterminé	43	9,66		
B	Nombre de réponses fournies	369	82,91	100	
C	Total des sujets à item significatifs	137	30,78	37,13	100
D	Total des item significatifs	206			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 18

	ANTECEDENTS DES COLLATERAUX DYSMORPHIES ET AFFECTIONS DÉGÉNÉRATIVES DE CARACTÈRE FAMILIAL OU NON	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	45	10,11		
11	Rien à signaler, normalité	332	74,60	93,49	
0	Malformations diverses localisées : bec de lièvre, hypospadias, exstrophie vésicale, sténose du pylore, cardiopathie, malformation importante des yeux, oreilles, dents	9	2,02	2,53	39,13
1	Infirmité sensorielle grave (surdité, cécité)	7	1,57	1,97	30,43
2	Malformations crâniennes importantes (trigono-scapo-acro-platicéphalie...)	2	0,45	0,56	8,69
3	Malformations osseuses localisées (luxation congénitale de la hanche, cyphose importante...)	2	0,45	0,56	8,69
4	Affection osseuse systématisée (maladie de Lobstein, maladie de Crouzon, exostoses multiples, autres maladies...)	4	0,90	1,13	17,39
5	Affections neuro-cutanées systématisées (Recklinghausen, papillomatose diffuses...)	1	0,22	0,28	4,35
6	Affections systématisées neurologiques (myopathie, myélopathies familiales, syringomyélie)	1	0,22	0,28	4,35
7	Gros troubles endocriniens, mongolisme et myxoedème	0			
A	Non déterminé	45	10,11		
B	Nombre de réponses fournies	355	79,77	100	
C	Total des sujets à item significatifs	23	5,17	6,48	100
D	Total des item significatifs	26			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 19

ANTECEDENTS DES COLLATERAUX STIGMATES DIVERS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	55	12,36		
11	Rien à signaler, normalité	302	67,86	87,52	
0	Petits troubles endocriniens mais nets (goître, infantilisme, syndrome adipo-génital...)	2	0,45	0,58	4,65
1	A été énurétique		Non étudié (*)		
2	Enurésie persistante	30	6,74	8,69	69,76
3	Encoprésie persistante (au-delà de 5 ans)	1	0,22	0,29	2,32
4	Tics habituels	1	0,22	0,29	2,32
5	Terreurs nocturnes, somnambulisme	4	0,90	1,16	9,30
6	Gaucher manifeste (sénéstralité)	1	0,22	0,29	2,32
7	Bégaiement, troubles importants de l'élocution	7	1,57	2,03	16,28
8	Cécité nette de la vue, sans cécité : borgne, amblyopie, acuité visuelle inférieure à 5/10	5	1,12	1,45	11,63
9	Déficiência nette de l'audition, sans surdité totale	1	0,22	0,29	2,32
A	Non déterminé	45	10,11		
B	Nombre de réponses fournies	345	77,52	100	
C	Total des sujets à item significatifs	43	9,66	12,46	100
D	Total des item significatifs	52			
E	Total général	445	100		

(*) Item n'ayant pas fait l'objet d'une investigation au cours de l'enquête expérimentale.

COLONNE N° 20

	ANTECEDENTS DES COLLATERAUX MANIFESTATIONS PSYCHOPATHIQUES	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	39	8,76		
11	Rien à signaler, normalité	278	62,47	77,01	
0	Troubles nets du caractère ou de l'humeur, ayant nécessité des consultations neuro-psychiatriques	35	7,86	9,69	42,17
1	Troubles graves du caractère ou de l'humeur, ayant nécessité l'admission dans des établissements spéciaux de rééducation mais sans délinquance ni rapport de police	24	5,39	6,65	28,91
2	Psychose caractérisée (cyclothymie, schizophrénie) ayant nécessité un séjour en hôpital psychiatrique	2	0,45	0,55	2,41
3	Fugues récidivantes, vagabondage, avec rapport de police	11	2,47	3,05	13,25
4	Perversion sexuelle manifeste. — Viols et tentatives de viols, homosexualité notoire, exhibitionnisme, zoophilie... ..	4	0,90	1,11	4,82
5	Prostitution, proxénétisme	4	0,90	1,11	4,82
6	Vols caractérisés avec passage devant les tribunaux	30	6,74	8,31	36,14
7	Tentatives répétées de suicide	3	0,67	0,83	3,61
8	Meurtre (hors les cas par imprudence ou légitime défense)	0			
A	Non déterminé	45	10,11		
B	Nombre de réponses fournies	361	81,12	100	
C	Total des sujets à item significatifs	83	18,65	22,99	100
D	Total des item significatifs	113			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 21

ANTECEDENTS DES COLLATERAUX		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
— ALCOOLISME — TOXICOMANIES					
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	42	9,44		
11	Pas d'alcoolisme	347	77,97	97,19	
0	Alcoolisme habituel d'origine surtout professionnelle	1	0,22	0,28	10
1	Alcoolisme habituel d'origine psycho-névrotique	2	0,45	0,56	20
2	Alcoolisme habituel d'origine indéterminée	7	1,57	1,96	70
3				
4	Alcoolisme épisodique ou cyclique mais avec état ébrieux grave	1	0,22	0,28	10
5	Alcoolisme important avec manifestations médicales nettes (cirrhoses...)	0			
6	Alcoolisme important avec manifestations caractérielles et mentales mais ne nécessitant pas l'internement	3	0,67	0,84	30
7	Alcoolisme important avec internement ..	0			
8				
9	Toxicomanies autres qu'alcooliques	0			
A	Non déterminé	46	10,34		
B	Nombre de réponses fournies	357	80,22	100	
C	Total des sujets à item significatifs	10	2,25	2,80	100
D	Total des item significatifs	14			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 22 (1^{re} partie)

ANTECEDENTS DES COLLATERAUX NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	60	13,48		
11	Rien à signaler, normalité	285	64,04	84,56	
0	Terrain névrotique (anxiété, inquiétude, manies diverses, hyperémotivité, timidité, inhibition, immaturité...)	12	2,70	3,56	23,08
1	Personnalité caractérielle (déséquilibre, instabilité, impulsivité, violence)	36	8,09	10,68	69,23
2	Névrose manifeste: états obsessionnels, psychasthénie, neurasthénie, hypochondrie, hystérie, ayant fait l'objet d'un examen psychiatrique, mais sans séjour en maison de santé	1	0,22	0,30	1,92
3	Névroses manifestes graves du même type, mais avec hospitalisation	3	0,67	0,89	5,77
4	Psychose manifeste: dé- mence				
		Non distingué.			
A	Non déterminé	48	10,78		
B	Nombre de réponses fournies	337	75,72	100	
C	Total des sujets à item significatifs	52	11,88	15,43	100
D	Total des item significatifs	52			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 22 (2^e partie)

ANTECEDENTS DES COLLATERAUX NOTION DE TERRAIN MENTAL ET DE MORBIDITÉ		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
5	Pas de renseignements ou renseignements douteux	36	8,09		
6	Rien à signaler, normalité	183	41,12	93,37	
7	Notions d'interruptions importantes de travail pour fatigabilité ou troubles nerveux	10	2,25	5,10	76,92
8	Notions de séjours répétés en maison de santé ou hôpital psychiatrique	2	0,45	1,02	15,38
9	Notions d'internements prolongés	1	0,22	0,51	7,69
A	Non déterminé	213	47,86		
B	Nombre de réponses fournies	196	44,04	100	
C	Total des sujets à item significatifs	13	2,92	6,63	100
D	Total des item significatifs	13			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 23

	GROSSESSE	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	58	13,03		
11	Rien à signaler, normalité	304	68,31	78,95	
0	Grossesse difficile, avec vomissements incoercibles, éclampsie	10	2,25	2,60	12,82
1	Notion d'intervention chirurgicale pendant la grossesse		Non étudié		
2	Notion d'affection virale pendant la grossesse (rubéole, vaccine, ...)	1	0,22	0,26	1,28
3	Notion de maladies infectieuses graves non virales pendant la grossesse (T.A.B., R.A.A., diphtérie, coqueluche)	3	0,67	0,78	3,84
4	Notion de chocs émotionnels (peur par bombardement, mauvaise nouvelle brutale, ...)	37	8,31	9,61	47,43
5	Notion d'ennuis répétés (mésentente conjugale, difficultés financières) ou de grossesse non désirée	48	10,78	12,46	61,53
6	Notion de traumatisme physique (accident de voiture, brutalités, ...)	6	1,35	1,56	7,69
7	Notion de radiothérapie pendant la grossesse		Non étudié		
8	Notion de traitements avec psychotropes suspects (thalidomide par exemple)		Non étudié		
9	Notion de psychose gravidique traitée avec électrochoc ou insuline		Non étudié		
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	385	86,51	100	
C	Total des sujets à item significatifs	78	17,53	20,36	100
D	Total des item significatifs	105			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 23 bis

TENTATIVE D'AVORTEMENT		Nombre	% sur E	% sur B
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	58	13,03	
11	Rien à signaler, normalité	379	85,16	97,40
0	Notion de tentative d'avortement traumatique en début de grossesse	6	1,35	2,60
1	Notion de tentative d'avortement par voie hormonale en début de grossesse			
2	Notion de tentative d'avortement par voie chimique en début de grossesse ..			
		Non distingué.		
A	Non déterminé	2	0,45	
B	Nombre de réponses fournies	385	86,51	100
C	Total des sujets à item significatifs	6	1,35	2,60
D	Total des item significatifs	6		
E	Total général	445	100	

COLONNE No 24

ACCOUCHEMENT		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	44	9,89		
11	Rien à signaler, normalité	341	76,62	85,45	
0	Prématuration nette (au-delà de 15 jours avant terme, accompagnée de petite taille et de faible poids)	17	3,82	4,26	29,31
1	Accouchement avec anesthésie et appoint chimiothérapique important (post-hypohyse, ...)	1	0,22	0,25	1,72
2	Accouchement difficile (version, travail prolongé, forceps, césarienne, circulaire) mais sans mort apparente	39	8,76	9,77	67,24
3	Accouchement après terme, mais sans mort apparente.				
4	Accouchement difficile (version, travail prolongé, forceps, césarienne, circulaire) mais avec anoxie, mort apparente	7	1,57	1,75	12,07
		Non distingué			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	399	89,65	100	
C	Total des sujets à item significatifs	58	13,03	14,53	100
D	Total des item significatifs	64			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 25

NAISSANCE		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	45	10,11		
11	Rien à signaler, normalité	393	88,31	98,72	
0	Notion de déformation crânienne obstétricale transitoire à la naissance	1	0,22	0,25	20
1	Notion d'hémorragie méningée et de convulsions lors des premiers jours	1	0,22	0,25	20
2	Notion d'ictère important lors des premiers jours ..	1	0,22	0,25	20
3	Notion d'ictère avec rh négatif et exsanguino-transfusion				
4	Notion d'hydrocéphalie congénitale, de microcéphalie, d'anomalie crânienne dès la naissance	1	0,22	0,25	20
5	Notion de malformation viscérale à la naissance (bec de lièvre, imperforation anale, ...)	0			
6	Notion de cardiopathie congénitale	1	0,22	0,25	20
7	Mort de la mère à la naissance	Non étudié			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	398	89,43	100	
C	Total des sujets à item significatifs	5	1,12	1,25	100
D	Total des item significatifs	5			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 26 (1^{re} partie)

NAISSANCES MULTIPLES		Nombre	% sur E	% sur B
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	21	4,72	
11	Ne fait partie ni d'un couple de jumeaux, ni de triplés	408	91,68	97,84
0	A un collatéral jumeau vrai (homozygote ou identique)	1	0,22	0,24
1	A un collatéral jumeau faux (hétérozygote ou fraternel)	8	1,80	1,92
2	Fait partie de triplés ou davantage	0		
A	Non déterminé	7	1,57	
B	Nombre de réponses fournies	417	93,70	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 26 (2^e partie)

	POIDS A LA NAISSANCE	Nombre	% sur E	% sur B
4	Pas de renseignements ou renseignements douteux	101	22,69	
5	De 3 kg à 3 kg 500	134	30,11	46,26
6	De 3 kg 500 à 4 kg	86	19,32	27,12
7	De 2 kg 500 à 3 kg	37	8,31	11,67
8	Inférieur à 2 kg 500	15	3,37	4,73
9	Supérieur à 4 kg	45	10,11	14,19
A	Non déterminé	27	6,07	
B	Nombre de réponses fournies	317	71,23	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 27

	ALLAITEMENT	Nombre	% sur E	% sur B
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	102	22,92	
11	D'emblée allaitement artificiel	122	27,41	36,09
0	Allaitement maternel interrompu de 3 à 6 mois (complété ou non par des laits artificiels)	47	10,56	13,90
1	Allaitement maternel inférieur à 15 jours	24	5,39	7,10
2	Allaitement maternel interrompu entre 15 jours et 3 mois (complété ou non par des laits artificiels)	78	17,53	23,07
3	Allaitement maternel interrompu entre 6 et 12 mois (avec nourriture complémentaire)	41	9,21	12,13
4	Allaitement maternel au-delà de 12 mois (avec nourriture complémentaire)	26	5,84	7,69
5	Allaitement maternel pur au-delà de 12 mois	0		
6	Allaitement maternel interrompu ou refusé pour raison personnelle	Non étudié		
A	Non déterminé	5	1,12	
B	Nombre de réponses fournies	338	75,95	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 28

	PREMIERE ENFANCE (1 ^{er} au 12 ^e mois)	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	54	12,13		
11	Rien à signaler, normalité	311	69,88	79,93	
0	Notion de difficultés alimentaires importantes avec troubles digestifs, maigreur, athrésie	33	7,41	8,48	42,31
1	Notion de maladies infectieuses à caractère grave mais sans réaction méningo-encéphalitique (coqueluche, grippe, rougeole)	12	2,70	3,08	15,38
2	Notion de toxicose (choléra infantile) ...	8	1,80	2,06	10,26
3	Notion d'otites récidivantes ou avec réaction méningée	13	2,92	3,34	16,67
4	Notion de convulsions dites de dentition, sans méningo-encéphalite caractérisée ..	9	2,02	2,31	11,54
5	Notion de méningo-encéphalite nette (par broncho-pneumonie, coqueluche, affection éruptive, méningite typique)	7	1,57	1,80	8,97
6	Notion d'intervention chirurgicale en bas âge, avec réaction grave consécutive sur l'état général (synd. d'hyperth.) ..	4	0,90	1,03	5,13
7	Notion de traumatisme, de chute de berceau, avec manifestations commotionnelles nettes	4	0,90	1,03	5,13
8	Notion de comportement déjà difficile, avec spasme du sanglot, cris continus, sevrage avec anorexie, anorexie mentale..	7	1,57	1,80	8,97
9	Notion d'impression, d'anomalie neurologique dès la 1 ^{re} année (hypotonie, inertie, retard pour sourire, gros retard pour s'asseoir, pour prendre un objet)	5	1,12	1,28	6,41
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	389	87,41	100	
C	Total des sujets à item significatifs	78	17,53	20,05	100
D	Total des item significatifs	102			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 29

	PREMIERS DEVELOPPEMENTS	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	45	10,11		
11	Rien à signaler, normalité	312	70,11	78,37	
0	Retard important de la marche	32	7,19	8,04	37,21
1	Retard de langage	37	8,31	9,29	43,02
2	Retard important de la maîtrise urinaire..	56	12,58	14,07	65,11
3	Retard important de la maîtrise fécale ...	6	1,35	1,51	6,98
4	Succion exagérément prolongée du pouce.	7	1,57	1,76	8,14
5	Notion de la difficulté d'acquisition du rythme du sommeil (le bébé était-il un insomniaque ?)		Non étudié		
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	398	89,43	100	
C	Total des sujets à item significatifs	86	19,32	21,60	100
D	Total des item significatifs	138			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 30

	TROUBLES SENSORI-MOTEURS CONSTATÉS DE BONNE HEURE (avant l'âge de 23 ans)	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	29	6,52		
11	Rien à signaler, normalité	357	80,22	86,21	
0	Déficience précoce de la vue	18	4,04	4,35	31,58
1	Déficience précoce de l'audition	4	0,90	0,97	7,02
2	Notion de gaucherie manifeste	8	1,80	1,93	14,03
3	Infirmités ou affections motrices neurologiques ayant nécessité des traitements prolongés	2	0,45	0,48	3,51
4	Notion de comportement déjà difficile	36	8,09	8,69	63,15
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	414	93,03	100	
C	Total des sujets à item significatifs	57	12,81	13,76	100
D	Total des item significatifs	68			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 31

AFFECTIONS SOMATIQUES INFECTIEUSES CONTRACTÉES AU-DELA DE 12 MOIS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	23	5,17		
11	Rien à signaler, normalité	324	72,80	77,11	
0	Fragilité habituelle, chétivisme, avec consultations médicales fréquentes	47	10,56	11,19	48,95
1	Séjour prolongé en préventorium	24	5,39	5,71	25
2	Primo-infection grave dans l'enfance	15	3,37	3,57	15,62
3	Séjour en sanatorium	5	1,12	1,19	5,21
4	Intoxication alcoolique par coutume familiale	2	0,45	0,48	2,08
5	Maladies infectieuses diverses graves (coqueluche grave, typhoïde, diphtérie, fièvre éruptive grave)	22	4,94	5,24	22,91
6	Rhumatisme articulaire aigu récidivant ..	4	0,90	0,95	4,17
7	Traité pour syphilis congénitale manifeste et prouvée	2	0,45	0,48	2,08
8	Traité pour syphilis acquise accidentellement	0			
9	Intoxications diverses non alcooliques (médicamenteuse, oxyde de carbone, insolation grave...)	0			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	420	94,37	100	
C	Total des sujets à item significatifs	96	21,57	22,85	100
D	Total des item significatifs	121			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 32

AFFECTIONS SOMATIQUES DIATHÉSIIQUES ET VISCÉRALES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	35	7,86		
11	Rien à signaler, normalité	355	79,77	86,97	
0	Passé de troubles hépato-gastro-intestinaux importants avec constipation	9	2,02	2,20	16,98
1	Passé de troubles hépato-gastro-intestinaux importants avec diarrhée	19	4,27	4,65	35,85
2	Passé de fragilité pulmonaire avec asthme, emphysème, dilatation des bronches	10	2,25	2,45	18,87
3	Passé de dermatose nette (prurigo, eczéma, psoriasis récidivant)	11	2,47	2,69	20,75
4	Passé de néphrite avec albuminurie	7	1,57	1,71	13,21
5	Passé de cardiopathie	5	1,12	1,22	9,43
6	Passé de diabète	0			
7	Passé d'hémopathie nette	1	0,22	0,25	1,89
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	408	91,68	100	
C	Total des sujets à item significatifs	53	11,91	12,99	100
D	Total des item significatifs	62			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 33

AFFECTIONS ENDOCRINIENNES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	29	6,52		
11	Rien à signaler, normalité	400	89,88	96,60	
0	Passé de troubles endocriniens manifestes ayant nécessité des traitements prolongés (syndrome adiposo-génital, Cushing, Basedow)	6	1,35	1,45	42,85
1	Notion de thérapeutique intensive, voire intempestive par les hormones sexuelles. } Non distingué	0			
2	Notion de corticothérapie prolongée				
3	Notion de croissance difficile	8	1,80	1,93	57,14
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	414	93,02	100	
C	Total des sujets à item significatifs	14	3,14	3,38	100
D	Total des item significatifs	14			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 34

AFFECTIONS OSSEUSES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	24	5,39		
11	Rien à signaler, normalité	398	89,43	94,96	
0	Passé de rachitisme grave ou de maladies osseuses (tuberculeuses ou non)	12	2,70	2,86	57,14
1	Notion de traumatismes graves (non crâniens)	4	0,90	0,95	19,05
2	Passé de fractures répétées avec fragilité osseuse (c'est-à-dire sans accident net) ..	1	0,22	0,24	4,76
3	Passé de fractures fréquentes par accidents nets (sans maladie osseuse)	3	0,67	0,71	14,28
4	Notion de séjours prolongés à l'hôpital ou en sanatorium pour affection osseuse ..	2	0,45	0,48	9,52
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	419	94,15	100	
C	Total des sujets à item significatifs	21	4,72	5,01	100
D	Total des item significatifs	22			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 35

AFFECTIONS NEUROLOGIQUES (survenues après la 1 ^{re} année)		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	27	6,07		
11	Rien à signaler, normalité	398	89,43	95,64	
0	Méningo-encéphalite non tuberculeuse (cérebro-spinale, à pneumocoque, gonococque, .. au cours de coqueluche, typhoïde, méningite lymphocytaire ourlienne...)	9	2,02	2,16	50
1	Encéphalite à virus neurotope indéterminé	1	0,22	0,24	5,56
2	Méningite tuberculeuse	0			
3	Poliomyélite avec paralysie flasque consécutive	1	0,22	0,24	5,56
4	Chorée de Sydenham	1	0,22	0,24	5,56
5	Troubles cérébraux d'origine vasculaire (par artérite, embolus...)	0			
6	Traumatisme crânien léger avec ou sans fracture mais sans coma		Non étudié		
7	Traumatisme crânien grave avec commotion manifeste et coma	5	1,12	1,20	27,78
8	Affections tumorales (tumeur, abcès, neurofibromatose...)	0			
9	Dystrophie crânienne (hydrocéphalie, synostose...)	1	0,22	0,24	5,56
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	416	93,47	100	
C	Total des sujets à item significatifs	18	4,04	4,32	100
D	Total des item significatifs	18			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 36

AFFECTIONS NEURO-PSYCHIATRIQUES (détectées après la 1 ^{re} année)		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	18	4,04		
11	Rien à signaler, normalité	253	56,85	59,50	
0	Convulsions infantiles au-delà de la 1 ^{re} année, notion d'épilepsie	13	2,92	3,06	7,56
1	Arriération mentale ayant nécessité ou qui aurait justifié le placement en classe de perfectionnement	30	6,74	7,06	17,44
2	Arriération mentale ayant nécessité ou qui aurait justifié le placement en Institut Médico-Pédagogique	32	7,19	7,53	18,60
3	Passé d'indiscipline, de caractère « cabochard »	87	19,55	20,46	50,57
4	Passé de difficultés scolaires par opposition à l'étude, avec école buissonnière (même si niveau mental normal)	54	12,13	12,70	31,39
5	Passé de fugues récidivantes, d'évasions ..	34	7,64	8	19,76
6	Passé de fabulation, de mythomanie, de mensonges répétés et graves	23	5,17	5,41	13,37
7	Passé de troubles sexuels précoces et graves	22	4,94	5,17	12,79
8	Passé de vols récidivants	46	10,34	10,82	26,74
9	Troubles ayant nécessité le séjour en établissement de rééducation	18	4,04	4,23	10,46
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	425	95,50	100	
C	Total des sujets à item significatifs	172	38,65	40,45	100
D	Total des item significatifs	359			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 37 (1^{re} partie)

MALADIES INFECTIEUSES DE CARACTÈRE SOCIAL : TUBERCULOSE		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	25	5,62		
11	Rien à signaler, normalité	263	59,10	62,77	
0	Cuti-réaction à la tuberculose négative ..	140	31,46	33,40	89,74
1	Primo-infection tuberculeuse récente ou actuelle	16	3,59	3,82	10,25
2	Tuberculose pleuro-pulmonaire manifeste ..	0			
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	419	94,15	100	
C	Total des sujets à item significatifs	156	35,06	37,22	100
D	Total des item significatifs	156			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 37 (2^e partie)

AUTRES MALADIES INFECTIEUSES DE CARACTÈRE SOCIAL ET INFIRMITÉS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	25	5,62		
11	Rien à signaler, normalité	414	93,03	98,80	
0	Syphilis congénitale en traitement ou à traiter	0			
1	Syphilis acquise récemment	0			
2	Blennorragie	2	0,45	0,48	40
3	Gale	2	0,45	0,48	40
4	Chancre, maladie de Nicolas Favre	1	0,22	0,24	20
5	Teigne	0			
6	Infirmité importante non paralytique et non congénitale (amputation, ankylose) et non signalée ailleurs	0			
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	419	94,15	100	
C	Total des sujets à item significatifs	5	1,12	1,16	100
D	Total des item significatifs	5			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 38

BILAN MEDICAL GENERAL ACTUEL		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	8	1,80		
11	Rien à signaler, normalité	355	79,77	81,40	
0	Chétivisme, habitus asthénique	41	9,21	9,40	50,61
1	Troubles hépato-gastro-intestinaux importants avec constipation	4	0,90	0,92	4,94
2	Troubles hépato-gastro-intestinaux importants sans constipation	4	0,90	0,92	4,94
3	Asthme, emphysème, dilatation des bronches	8	1,80	1,83	9,88
4	Dermatose chronique (furonculose récidivante, eczéma, psoriasis)	25	5,62	5,73	30,86
5	Affection rénale, albuminurie	6	1,35	1,37	7,41
6	Cardiopathie manifeste	4	0,90	0,92	4,94
7	Diabète manifeste	0			
8	Hémopathie manifeste	0			
9	Rhumatisme articulaire net (quelle qu'en soit la nature)	6	1,35	1,37	7,41
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	436	97,97	100	
C	Total des sujets à item significatifs	81	18,20	18,57	100
D	Total des item significatifs	98			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 39

	TROUBLES ENDOCRINIENS ACTUELS	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	13	2,92		
11	Rien à signaler, normalité	405	91	93,96	
0	Petit goître, goître colloïde sans dysthyroïdie nette	15	3,37	3,48	57,69
1	Maladie de Basedow, hyperthyroïdie nette.	1	0,22	0,23	3,85
2	Myxœdème traité ou non	0			
3	Infantilisme pathologique et nanisme quelle qu'en soit l'origine (à l'exclusion des simples retards morphologiques)	6	1,35	1,39	23,08
4	syndrome adipo-génital	3	0,67	0,70	11,54
5	Maladie de Cushing	0			
6	Gigantisme pathologique, acromégalie nette	0			
7	Maladie d'Addison	0			
8	Eunuchisme pathologique, c'est-à-dire, non modifiable, castration	0			
9	Macrogénitosomie pathologique par dysendocrinie nette	2 (*)	0,45	0,46	7,69
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	431	96,84	100	
C	Total des sujets à item significatifs	26	5,84	6,03	100
D	Total des item significatifs	27			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 40

	TENDANCES NEVROTIQUES ET PSYCHONÉVROTIQUES	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	7	1,57		
11	Rien à signaler, normalité	185	41,57	42,42	
0	Hyperémotivité manifeste mais avec conservation du contrôle	134	30,11	30,73	53,38
1	Instabilité émotionnelle avec oscillation exagérée de l'humeur, état primesautier, caractère fantasque, crises nerveuses	75	16,85	17,20	29,88
2	Anémotivité — Inintimidabilité		Non étudié		
3	Phobies diverses, doutes, compulsions, idées obsédantes	10	2,25	2,29	3,98
4	Anxiété	18	4,04	4,13	7,17
5	Hypocondrie	6	1,35	1,37	2,39
6	Syndrome dépressif simple non psychotique	28	6,29	6,42	11,15
7	Sub-excitation mentale (hypomanie avec hyperactivité, exubérance, excentricité)	14	3,14	3,21	5,58
8	Inhibition avec introversion, timidité, isolement, hypocommunicabilité, réverbération continue, note schizoïde	70	15,73	16,05	27,89
9	Manifestations hystériques (pseudo-paralysie, mutité, surdité, cécité)	3	0,67	0,69	1,19
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	436	97,97	100	
C	Total des sujets à item significatifs	251	56,40	57,55	100
D	Total des item significatifs	358			
E	Total général	445	100		

(*) Ont été classées ici deux dystrophies génitales qui auraient dû être ventilées dans une autre rubrique.

COLONNE No 41

MANIFESTATIONS CARACTERIELLES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	10	2,25		
11	Rien à signaler, normalité	217	48,76	50,10	
0	Agitation motrice manifeste : ne tient pas en place, touche à tout, turbulent	24	5,39	5,54	11,11
1	Impulsivité avec irascibilité importante, voire colères clastiques	97	21,80	22,40	44,90
2	Glischoïdie avec bradypsychie, lenteur visqueuse, adhésivité	22	4,94	5,08	10,18
3	Opposition habituelle passive avec force d'inertie, attentisme, non coopération	59	13,26	15,62	27,31
4	Opposition habituelle active avec contradiction, revendication, « rouspétance » excessive	41	9,21	9,47	18,98
5	Combativité excessive avec disposition vindicative, agressivité, brutalité, violences, destructions	25	5,62	5,77	11,57
6	Tendance paranoïaque avec orgueil excessif, méfiance, interprétation, susceptibilité ombrageuse	16	3,59	3,69	7,41
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	433	97,29	100	100
C	Total des sujets à item significatifs	216	48,53	49,87	
D	Total des item significatifs	284			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 42

SENTIMENTS PATHOLOGIQUES EPROUVES (A) TRAITEMENT PSYCHANALYTIQUE		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	23	5,17		
11	Rien à signaler, normalité	236	53,03	56,59	
0	Sentiment de rejet, d'abandon, de ne pas être aimé	55	12,36	13,19	30,38
1	Sentiment que l'on préfère un autre que lui. Sentiment d'injustice	36	8,09	8,63	19,89
2	Sentiment d'infériorité avec névrose d'échec	47	10,56	11,27	25,96
3	Sentiment de supériorité			Non étudié	
4	Sentiment de culpabilité avec scrupulosité, auto-reproche	27	6,07	6,47	14,91
5	Sentiment de frustration sociale ou économique	59	13,26	14,15	32,59
6	Sentiment d'insécurité				
7	Etat conflictuel important ayant fait l'objet d'un traitement psychanalytique	5	1,12	1,20	
8	Le sentiment éprouvé est légitime			Non étudié	
9	Le sentiment éprouvé est illégitime			Non étudié	
A	Non déterminé	5	1,12		
B	Nombre de réponses fournies	417	93,70	100	100
C	Total des sujets à item significatifs	181	40,67	43,40	
D	Total des item significatifs	229			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 43

	COMPORTEMENTS AFFECTIFS PATHOLOGIQUES (B)	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	26	5,88		
11	Rien à signaler, normalité	268	60,22	64,56	
0	Narcissisme excessif avec extraversion (exhibitionnisme général, fabulation, étalage de soi, Don Juanisme, Bovarysme, suffisance, jactance, fanfaronnade)	43	9,66	10,36	29,25
1	Attitude querelleuse, vindicative, revendicative, excessive avec fixation de sentiment de dépit	24	5,39	5,78	16,32
2	Sédition avec mythomanie, médisance, calomnie	5	1,12	1,20	3,40
3	Sadisme avec méchanceté, cruauté physique ou mentale envers les animaux ou les êtres humains	5	1,12	1,20	3,40
4	Réactions de fuite avec fugue, vagabondage, et autres réactions aberrantes	42	9,44	10,12	28,57
5	Narcissisme excessif avec introversion sous la forme de rêverie autophilique	20	4,49	4,82	13,60
6	Masochisme avec conduite autopunitive ..	24	5,39	5,78	16,32
7	Sado-masochisme	5	1,12	1,20	3,40
8	Tentative de suicide		Non étudié		
9	Manifestations d'arriération affective : pué- rilité, dépendance excessive (immaturité)		Non étudié		
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	415	93,25	100	
C	Total des sujets à item significatifs	147	33,03	35,41	100
D	Total des item significatifs	165			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 44 (1^{re} partie)

RETARD ET ARRIERATION		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	8	1,80		
11	Rien à signaler, normalité	253	56,85	58,42	
0	Notion de retard scolaire simple : subnormalité	117	26,29	27,02	65
1	Arriération moyenne nette (c'est-à-dire retardé ou débile au sens Binet-Simon) ..	56	12,58	12,93	31,11
2	Arriération importante (c'est-à-dire débile profond, imbécile)	7	1,57	1,62	3,88
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	433	97,29	100	
C	Total des sujets à item significatifs	180	40,45	41,57	100
D	Total des item significatifs	180			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 44 (2^e partie)

SYNDROMES NEURO-PSYCHIATRIQUES CARACTÉRISÉS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	8	1,80		
11	Rien à signaler, normalité	413	92,80	95,38	
0	Etat psychotique insipiens (pré-schizophrénie)	2	0,45	0,46	10
1	Anorexie mentale			Non étudié	
2	Héboïdophrénie			Non étudié	
3	Schizophrénie confirmée n'ayant pas encore été traitée	0			
4	Schizophrénie confirmée ayant fait l'objet de traitements sérieux (insuline, largactil, réserpine, électro choc...)	0			
5	Psychose maniaco-dépressive confirmée ..	2	0,45	0,46	10
6	Névrose obsessionnelle grave	0			
7	Troubles caractériels graves avec dangerosité	14	3,14	3,23	70
8	Perversité foncière avec inaffektivité, amotivité, rationalisation perverse	2	0,45	0,46	10
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	433	97,29	100	
C	Total des sujets à item significatifs	20	4,49	4,61	100
D	Total des item significatifs	20			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 45

	COMITALITE	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	29	6,52		
11	Pas d'épilepsie, normalité	402	90,33	97,56	
0	Crises de Grand Mal peu fréquentes, voire très rares (1 — 2 fois par an et même moins)	2	0,45	0,48	20
1	Crises de Grand Mal assez fréquentes (plusieurs fois par an, soit 1, voire 2 par mois)	1	0,22	0,24	10
2	Crises de Grand Mal très fréquentes (plusieurs par semaine)	0			
3	Forme partielle motrice (Bravais-Jakson) .	0			
4	Petit Mal pur (absences) ou accompagné (vertiges, myoclonies) contrôlé électriquement	0			
5	Equivalents épileptiques : sensoriels, viscéraux	0			
6	Epilepsie psychique pure (colères, violences, fugues épileptiques) actes médico-légaux épileptiques au sens traditionnel.	3	0,67	0,73	30
7	Caractère épileptique associé ou non à des troubles caractériels et à des états critiques	1	0,22	0,24	10
8	Epilepsie avec détérioration mentale concomitante	0			
9	Epilepsie infra clinique, découverte d'E.E.G.	4	0,90	0,97	40
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	412	92,58	100	
C	Total des sujets à item significatifs	10	2,25	2,43	100
D	Total des item significatifs	11			
E	Total général	445	100		

Nota. — Une étude portant sur les données étiologiques sera intégrée lors de la prochaine phase de l'enquête. Elle comprendra les item suivants :

- Epilepsie par traumatisme obstétrical ;
- Epilepsie par encéphalopathie acquise ;
- Epilepsie par traumatisme postnatal ;
- Epilepsie congénitale non héréditaire (embryopathie) ;
- Epilepsie familiale ;
- Epilepsie essentielle.

COLONNE No 46

SYNDROMES NEUROLOGIQUES NETS (quelle qu'en soit l'origine)		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	13	2,92		
11	Rien à signaler, normalité	423	95,05	99,02	
0	Atrophie musculaire localisée	3	0,67	0,70	75
1	Monoplégie brachiale flasque	0			
2	Hémiplégie flasque	0			
3	Paraplégie flasque	0			
4	Monoplégie brachiale spastique	0			
5	Hémiplégie spastique	0			
6	Paraplégie spastique	0			
7	Syndromes flasco-spastiques	1	0,22	0,23	25
8	Choréo-athétose	0			
9	Myopathie	0			
A	Non déterminé	5	1,12		
B	Nombre de réponses fournies	427	95,95	100	
C	Total des sujets à item significatifs	4	0,90	0,94	100
D	Total des item significatifs	4			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 47

STIGMATES NEUROPSYCHIATRIQUES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	14	3,14		
11	Rien à signaler, normalité	266	59,77	62,27	
0	Enurésie primaire persistant à l'heure actuelle (c'est-à-dire « congénitale »)	16	3,59	3,74	9,94
1	Enurésie secondaire (c'est-à-dire acquise ou réapparue)	8	1,80	1,87	4,97
2	Encoprésie persistant encore à l'heure actuelle	0			
3	Terreurs nocturnes	26	5,84	6,09	16,15
4	Sonnambulisme	11	2,47	2,57	6,83
	Difficulté d'endormissement et insomnie		Non étudié		
5	Onychophagie	89	20	20,83	55,28
6	Tics divers	8	1,80	1,87	4,97
7	Tics généralisés (Cf. maladie des tics)	0			
8	Bégaiement net	8	1,80	1,87	4,97
9	Dyslalie légère (zozottement, ...)	25	5,62	5,85	15,53
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	427	95,95	100	
C	Total des sujets à item significatifs	161	36,18	37,69	100
D	Total des item significatifs	191			
E	Total général	445	100		

Nota. — Une étude portant sur les troubles des conduites instinctuelles sera intégrée lors de la prochaine phase de l'enquête. Elle comprendra les item suivants :

- Anorexie ;
- Boulimie ;
- Goût d'aliments anormaux ;
- Potomanie ;
- Alcoolisme habituel ;
- Toxicomanie ;
- Manie des tranquillisants ;
- Manie d'excitants.

COLONNE No 48

CARACTERISTIQUES DE LA LATERALISATION		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	17	3,82		
11	Droitier normal	321	72,13	75,69	
0	Gaucher franc total et homogène non contrarié	11	2,47	2,59	10,68
1	Notion de « contrariation » importante chez un gaucher	29	6,52	6,84	28,15
2	Gaucher relatif (partiel et non homogène), droitier relatif (partiel et non homogène)	58	13,03	13,68	56,31
3	Existence de dysgnosie de spatialisation (confusion dans la compréhension et l'expression des notions de droite-gauche)	12	2,70	2,83	11,65
4	Notion de droitier chez qui on a redouté la gaucherie et qui en devint gaucher			Non étudié	
5	Inversion totale des organes			Non étudié	
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	424	95,27	100	
C	Total des sujets à item significatifs	103	23,14	24,29	100
D	Total des item significatifs	110			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 49

STIGMATES NEUROLOGIQUES ET SENSORIELS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	15	3,37		
11	Rien à signaler, normalité	386	86,73	90,59	
0	Débilité neurologique avec hypertonie, syncinésies, exagération des réflexes, tremblement neurologique, ou bien syndrome d'hypotonie avec laxité articulaire, ou bien débilité psychomotrice avec difficulté d'exécuter des mouvements complexes et de suivre un rythme	38	8,54	8,92	95
1	Séquelles neurologiques non syphilitiques à l'état isolé, consistant en aréflexie, troubles pupillaires, strabisme, nystagmus acquis, tremblement, paralysie faciale, anosmie	0			
2	Signes de syphilis nerveuse (Argyll-Robertson, inégalité pupillaire, aréflexie)	0			
3	Séquelles endocriniennes d'encéphalopathie	0			
4	Séquelles multiples de méningo-encéphalite ou d'encéphalopathie nette	1	0,22	0,23	2,50
5	Surdité neurologique	0			
6	Cécité neurologique	0			
7	Strabisme isolé			Non étudié	
8	Surdité non neurologique	3	0,67	0,70	7,50
9	Cécité non neurologique	0			
A	Non déterminé	4	0,90		
B	Nombre de réponses fournies	426	95,72	100	
C	Total des sujets à item significatifs	40	8,99	9,39	100
D	Total des item significatifs	42			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 50

	DONNEES DU CONTEXTE ETIOLOGIQUE	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	33	7,41		
11	Rien à signaler, normalité	401	90,10	98	
0	Etat symptomatique d'une altération ancienne d'origine vasculaire	0			
1	Etat symptomatique d'une encéphalopathie toxi-infectieuse ancienne postnatale	2	0,45	0,49	25
2	Etat symptomatique d'un traumatisme obstétrical	1	0,22	0,24	12,50
3	Etat symptomatique d'un traumatisme postnatal	0			
4	Etat symptomatique d'une affection dégénérative personnelle ou familiale non oligophrénique	4	0,90	0,98	50
5	Etat symptomatique d'un processus neurologique évolutif	0			
6	Etat symptomatique d'une tumeur du névraxe, syndrome d'hypertension intracrânienne	2	0,45	0,49	25
A	Non déterminé	3	0,67		
B	Nombre de réponses fournies	409	91,90	100	
C	Total des sujets à item significatifs	8	1,80	1,95	100
D	Total des item significatifs	9			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 51 (1^{re} partie)

	SEXUALITE	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements systématiques ou renseignements douteux	12	2,70		
11	Rien à signaler d'important	166	37,30	38,51	
0	Onanisme simple (sans qu'il y ait eu de relations) c'est-à-dire cas banal	178	40	41,30	67,16
1	Sexualité normale, réalisée, sans fixation élective	83	18,65	19,26	31,32
2	Sexualité normale, avec fixation sur un partenaire	22	4,94	5,10	8,30
3	Verbalisation et vantardisme sexuel sans passage à l'acte		Non étudié		
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	431	96,84	100	
C	Total des sujets à item significatifs	265	59,55	61,48	100
D	Total des item significatifs	283			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 51 (2^e partie)

IMPUISSANCE ET TROUBLES DES CONDUITES SEXUELLES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements systématiques ou renseignements douteux	12	2,70		
11	Rien à signaler d'important	416	93,48	96,51	
0	Impuissance (*)	0			
1	Onanisme pathologique compulsif ou avec prosélytisme (sans qu'il y ait eu de relations)	6	1,35	1,39	40
2	Exhibitionnisme	8	1,80	1,86	53,33
3	Fétichisme pathologique	2	0,45	0,46	13,33
4	Zoophilie	1	0,22	0,23	6,66
5	Gérontophilie, pédophilie, nécrophilie	2	0,45	0,46	13,33
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	431	96,84	100	
C	Total des sujets à item significatifs	15	3,37	2,32	100
D	Total des item significatifs	19			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 52

ORIENTATION SEXUELLE		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements systématiques ou renseignements douteux	26	5,84		
11	Rien à signaler d'important	389	87,41	93,28	
0	Homosexualité génitale passive	9	2,02	2,16	32,14
1	Homosexualité génitale active	5	1,12	1,20	17,86
2	Homosexualité génitale mixte (active et passive)	4	0,90	0,96	14,28
3	Homosexualité latente par ambivalence mentale sans réalisation génitale homosexuelle (amitiés particulières)	8	1,80	1,92	28,57
4	Homosexualité génitale avec possibilité d'hétérosexualité génitale ou hétérosexualité génitale avec possibilité d'homosexualité génitale	6	1,35	1,44	21,43
5	Travestissement avec costume du sexe opposé sans homosexualité génitale	2	0,45	0,48	7,14
6	Identification à l'autre sexe avec quasi ignorance de son propre sexe (transvestissement)	0			
A	Non déterminé	2	0,45		
B	Nombre de réponses fournies	417	93,70	100	
C	Total des sujets à item significatifs	28	6,29	6,71	100
D	Total des item significatifs	34			
E	Total général	445	100		

(*) N'intervient pas pour l'échantillon de population considérée.

COLONNE No 53

	ANOMALIES DU CRANE	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	9	2,02		
11	Rien à signaler, normalité	398	89,43	91,26	
0	Hydrocéphalie, macrocéphalie nette	4	0,90	0,92	10,53
1	Microcéphalie nette	6	1,35	1,37	15,79
2	Scapho-trigono-acrocéphalie nettement pathologique	11 (*)	2,47	2,52	28,95
3	Dysostose crânio-faciale, cléido-crânienne, ... très nettement caractérisée	1	0,22	0,23	2,63
4	Bosses frontales exagérées, dépression bregmatique, saillie exagérée de la protubérance occipitale	19	4,27	4,36	50
5	Asymétrie importante du crâne	2	0,45	0,46	5,26
6	Lacunnes crâniennes	0			
A	Non déterminé	0			
B	Nombre de réponses fournies	436	97,97	100	
C	Total des sujets à item significatifs	38	8,54	8,71	100
D	Total des item significatifs	43			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 54

	ANOMALIES DE LA FACE ET DES CHEVEUX	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	5	1,12		
11	Rien à signaler, normalité	345	77,52	78,56	
0	Queue de sourcil nettement absente	6	1,35	1,37	6,38
1	Synophris exagéré	39	8,76	8,88	41,49
2	Obliquité exagérée des plis frontaux	1	0,22	0,23	1,06
3	Absence de plis frontaux, amimie	12	2,70	2,73	12,76
4	Mèche blanche naturelle	1	0,22	0,23	1,06
5	Tempes trop garnies	22	4,94	5,01	23,40
6	Implantation trop basse	35	7,86	7,97	37,23
7	Pelade	0			
8	Alopécie	0			
9	Hypertrichose	5	1,12	1,14	5,32
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	439	98,64	100	
C	Total des sujets à item significatifs	94	21,12	21,40	100
D	Total des item significatifs	121			
E	Total général	445	100		

(*) Ont été classées ici onze anomalies crâniennes dont la description est faite dans la fiche d'examen clinique des sujets considérés.

COLONNE No 55

	ANOMALIES DES YEUX ET ANNEXES	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	8	1,80		
11	Rien à signaler, normalité	403	90,55	92,41	
0	Exophtalmie nette, avec ou sans Basedow	7	1,57	1,60	21,21
1	Strabisme sans perte de l'acuité visuelle	6	1,35	1,37	18,18
2	Etat borgne, avec ou sans strabisme, microphthalmie	4	0,90	0,92	12,12
3	Nystagmus congénital	0			
4	Inégalité pupillaire simple, syndrome de Claude Bernard-Horner	0			
5	Malformation pupilles et iris, anisochromie, corectopie,	1	0,22	0,23	3,03
6	Sclérotiques bleues	0			
7	Taies, cataractes, glaucome	0			
8	Amétropie importante	9	2,02	2,06	27,27
9	Amblyopie, rétinopathie, névrite optique,	9	2,02	2,06	27,27
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	436	97,97	100	
C	Total des sujets à item significatifs	33	7,41	7,57	100
D	Total des item significatifs	36			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 56

	ANOMALIES DU NEZ	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	5	1,12		
11	Rien à signaler, normalité	429	96,40	97,68	
0	Nez en lorgnette, dévié ou non	5	1,12	1,14	50
1	Déviations exagérées du dos ou de la pointe du nez	5	1,12	1,14	50
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	439	98,64	100	
C	Total des sujets à item significatifs	10	2,25	2,28	100
D	Total des item significatifs	10			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 57

ANOMALIES DES OREILLES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	8	1,80		
11	Rien à signaler, normalité	364	81,79	83,28	
0	Absence de lobule ou lobule adhérent	38	8,54	8,69	52,05
1	Oreilles en auvent ou en anse	24	5,39	5,49	32,87
2	Malformation de l'hélix ou de l'anthélix, tubercule de Darwin	11	2,47	2,52	15,07
3	Agénésie ou hypogénésie	4	0,90	0,91	5,48
4	Asymétrie nette entre les deux oreilles	5	1,12	1,14	6,85
A	Non déterminé	0			
B	Nombre de réponses fournies	437	98,19	100	
C	Total des sujets à item significatifs	73	16,40	16,70	100
D	Total des item significatifs	82			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 58

ANOMALIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	5	1,12		
11	Rien à signaler, normalité	338	75,95	76,79	
0	Bec de lièvre	0			
1	Luette bifide ou absente	1	0,22	0,23	0,98
2	Langue scrotale	5	1,12	1,14	4,90
3	Voûte ogivale, atrésie buccale	72	16,18	16,36	70,58
4	Prognathisme dentaire inférieur net	3	0,67	0,68	2,94
5	Prognathisme dentaire supérieur exagéré..	4	0,90	0,91	3,92
6	Diastème entre les incisives exagéré	4	0,90	0,91	3,92
7	Très nombreuses dents mal plantées (anarchie dentaire)	14	3,14	3,18	13,72
8	Très nombreuses dents très cariées ou extraites (quasi édentation)	14	3,14	3,18	13,72
9	Menton trop fuyant	3	0,67	0,68	2,94
A	Non déterminé	0			
B	Nombre de réponses fournies	440	98,87	100	
C	Total des sujets à item significatifs	102	22,92	23,17	100
D	Total des item significatifs	120			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 59

	ANOMALIES DES MEMBRES SUPERIEURS	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	6	1,35		
11	Rien à signaler, normalité	432	97,07	98,62	
0	Anomalies des doigts : clinodactylie, campodactylie, brachydactylie, pouce spatulé, syndactylie	4	0,90	0,91	66,66
1	Anomalies de la main : main carrée, pli simiesque, pli palmaire unique	1	0,22	0,23	16,67
2	Grosses anomalies : main bote, ectrodactylie, hémimélie, phocomélie, ectromélie.	1	0,22	0,23	16,67
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	438	98,42	100	
C	Total des sujets à item significatifs	6	1,35	1,37	100
D	Total des item significatifs	6			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 60

	ANOMALIES DES MEMBRES INFERIEURS	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	7	1,57		
11	Rien à signaler, normalité	413	92,80	94,29	
0	Anomalies des orteils : orteil spatulé, hallus valgus,	3	0,67	0,68	12
1	Anomalies des pieds : pied bot, pied plat net,	6	1,35	1,37	24
2	Anomalies de jambes : genu varum, genu valgum, genu angularis, genu recurvatum	15	3,37	3,42	60
3	Anomalies des hanches : luxation congénitale,	0			
4	Agénésies diverses : hémimélie, phocomélie, ectromélie,	1	0,22	0,23	4
5	Arachnodactylie, sténomélie	0			
A	Non déterminé	0			
B	Nombre de réponses fournies	438	98,42	100	
C	Total des sujets à item significatifs	25	5,62	5,71	100
D	Total des item significatifs	25			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 61

ANOMALIES DU TRONC ET DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements systématiques ou renseignements douteux	3	0,67		
11	Rien à signaler, normalité	333	74,82	75,49	
0	Cou trop court (syndrome de Klippel-Feil) ..	0			
1	Epaules trop tombantes	22	4,94	4,99	20,37
2	Axyphoïdie, 10 ^e côte flottante, absence d'un faisceau du grand pectoral, thorax en entonnoir ou en bréchet caractérisé	30	6,74	6,80	27,78
3	Déviations vertébrales légères	53	11,91	12,01	49,07
4	Cypho-scoliose importante, lordose lombaire nettement exagérée par spondylsthésie	10	2,25	2,27	9,26
5	Gynécomastie	4	0,90	0,91	3,70
6	Seins ombiliqués, agénésie des seins	3	0,67	0,68	2,78
7	Seins surnuméraires	3	0,67	0,68	2,78
8	Ectopie testiculaire (uni- ou bilatérale) ..	3	0,67	0,68	2,78
9	Hypospadias, extrophie vésicale,	2	0,45	0,45	1,85
A	Non déterminé	1	0,22		
B	Nombre de réponses fournies	441	99,09	100	
C	Total des sujets à item significatifs	108	24,27	24,48	100
D	Total des item significatifs	130			
E	Total général	445	100		

COLONNE N° 62

ANOMALIES DES TEGUMENTS ET DES ONGLES CARACTÉRISTIQUES DIVERSES		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements systématiques ou renseignements douteux	4	0,90		
11	Rien à signaler, normalité	373	83,81	84,56	
0	Vitiligo	7	1,57	1,59	10,29
1	Ichtyose, kératose nette	5	1,12	1,13	7,35
2	Neurofibromatose de Recklinghausen, papillomatose diffuse,	6	1,35	1,36	8,82
3	Tache mongolienne, reliquat de spina-bifida	1	0,22	0,23	1,47
4	Crinière dorsale ou lombaire	0			
5	Acrocytose, maladie de Raynaud	18	4,04	4,08	26,47
6	Anomalies des ongles	3	0,67	0,68	4,41
7	Nævus, angiomatose	20	4,49	4,53	29,41
8	Tatouage	6	1,35	1,36	8,82
9	Cicatrice inesthétique	13	2,92	2,95	19,12
A	Non déterminé	0			
B	Nombre de réponses fournies	441	99,09	100	
C	Total des sujets à item significatifs	68	15,28	15,42	100
D	Total des item significatifs	79			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 63

	ANOMALIES DE L'ASPECT GENERAL	Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements suffisamment précis	1	0,22		
11	Rien à signaler, normalité	362	81,34	82,06	
0	Albinos	0			
1	Faciès adénoïdien	8	1,80	1,81	10,13
2	Mongolisme pathologique	0			
3	Protomorphisme avec hypertélorisme et frusticité des traits, sillons peu marqués.	17	3,82	3,85	21,52
4	Faciès donnant l'impression de brutalité avec traits accusés anguleux, épais	16	3,59	3,63	20,25
5	Dysethétisme simple par disproportion, nez trop saillant ou volumineux, front trop incliné, yeux trop rentrés, menton trop saillant ou trop effacé,	33	7,41	7,48	41,77
6	Forte asymétrie faciale (ne pas tenir compte de l'asymétrie discrète qui est physiologique)	6	1,35	1,36	7,59
7	Hémi-hypertrophie générale	0			
A	Non déterminé	3	0,67		
B	Nombre de réponses fournies	441	99,09	100	
C	Total des sujets à item significatifs	79	17,75	17,91	100
D	Total des item significatifs	80			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 64

	TYPE MORPHOLOGIQUE DE BASE	Nombre	% sur E	% sur B
1	Endomorphe rond : picnique, digestif	36	8,09	8,12
2	Endomorphe cubique : athléticoïde, bossué charnu ..	37	8,31	8,35
3	Mésomorphe ovalaire : musculaire digestif	119	26,74	26,86
4	Mésomorphe trapézoïdal : musculaire respiratoire ..	104	23,37	23,47
5	Mésomorphe rectangulaire : musculaire quasi pur.	41	9,21	9,25
6	Ectomorphe lisse : leptosome cérébral	67	15,05	15,12
7	Ectomorphe anguleux : leptosome rétracté	39	8,76	8,80
A	Non déterminé	2	0,45	
B	Nombre de réponses fournies	443	99,54	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 65 (1^{re} partie)

COMPOSANTE ROBUSTESSE		Nombre	% sur E	% sur B
1	Très robuste : forte carrure, forte ossature, muscles épais	32	7,19	7,22
2	Robuste	164	36,85	37,01
3	Moyennement robuste	183	41,12	41,30
4	Chétif, maigre, peu musclé, pâle	64	14,38	14,44
5	Décharné, quasi cachectique	0		
A	Non déterminé	2	0,45	
B	Nombre de réponses fournies	443	99,54	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 65 (2^e partie)

COMPOSANTE STHENIE		Nombre	% sur E	% sur B
7	Sthénique : vif, épaules remontées, dos droit, pied cambré, voix timbrée, faciès plutôt contracté, muscles fermes, solidité articulaire	118	26,51	28,22
8	Mésosthénique	238	53,48	56,93
9	Hyposthénique, habitus asthénique avec épaules tombantes, dos voûté, pied plat, voix éteinte, faciès « mou », muscles hypotoniques, laxité articulaire	62	13,93	14,83
A	Non déterminé	27	6,07	
B	Nombre de réponses fournies	418	93,92	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 66

NIVEAU PUBERAL A : PILOSITE PUBIENNE		Nombre	% sur E	% sur B
0	P 0	7	1,57	1,59
1	P 1	17	3,82	3,87
2	P 2	67	15,05	15,25
3	P 3	210	47,19	47,82
4	P 4	87	19,55	19,81
5	P 5	32	7,19	7,29
6	P 6	19	4,27	4,33
A	Non déterminé	6	1,35	
B	Nombre de réponses fournies	439	98,64	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 67

NIVEAU PUBERAL B : PILOSITE AXILLAIRE		Nombre	% sur E	% sur B
0	A 0	44	9,89	9,97
1	A 1	69	15,50	15,64
2	A 2	130	29,21	29,47
3	A 3	145	32,58	32,87
4	A 4	50	11,23	11,33
5	A 5	3	0,67	0,68
A	Non déterminé	4	0,90	
B	Nombre de réponses fournies	441	99,09	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 68

NIVEAU PUBERAL C : PILOSITE FACIALE		Nombre	% sur E	% sur B
0	B 0	83	18,65	18,73
1	B 1	166	37,30	37,47
2	B 2	120	26,96	27,08
3	B 3	60	13,48	13,54
4	B 4	11	2,47	2,48
5	B 5	3	0,67	0,68
A	Non déterminé	2	0,45	
B	Nombre de réponses fournies	443	99,54	100
E	Total général	445	100	

COLONNE N° 69

NIVEAU PUBERAL D : PILOSITE THORACIQUE		Nombre	% sur E	% sur B
0	Th 0	310	69,66	70,28
1	Th 1	66	14,83	14,96
2	Th 2	40	8,99	9,07
3	Th 3	20	4,49	4,53
4	Th 4	3	0,67	0,68
5	Th 5	2	0,45	0,45
A	Non déterminé	4	0,90	
B	Nombre de réponses fournies	441	99,09	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 70

COMPOSANTES INTERSEXUELLES		Nombre	% sur E	% sur B
1	Hypersexuel de type isosexuel (de son sexe génital)	12	2,70	2,74
2	Normosexuel de type isosexuel	354	79,54	80,82
3	Normosexuel avec éléments hétérosexuels	60	13,48	13,70
4	Hyposexuel avec éléments hétérosexuels	5	1,12	1,14
5	Hyposexuel sans éléments hétérosexuels (eunuchoïde simple)	7	1,57	1,60
6	Pseudo-hermaphrodisme gynandrique (apparence du sexe masculin, mais ovaires)	0		
7	Pseudo-hermaphrodisme androgynique (organes génitaux externes du type féminin, mais testicules)	0		
8	Hermaphrodisme vrai (coexistence d'ovaires et de testicules)	0		
9	Sexe génétique et sexe apparent différents	0		
A	Non déterminé	7	1,57	
B	Nombre de réponses fournies	438	98,42	100
E	Total général	445	100	

Nota. — Une étude portant sur le niveau pubéral clinique sera intégrée lors de la prochaine phase de l'enquête. Elle comprendra les item suivants :

- Normal ;
- Infantile ;
- Juvénile ;
- Mûr précoce.

COLONNE No 71 (1^{re} partie)

AUTRES COMPOSANTES : MACROSKELIE		Nombre	% sur E	% sur B
1	Macroskélie (aspect aspergillaire)	62	13,93	15,01
2	Mésoskélie	322	72,35	77,96
3	Brachyskélie (microskélie, aspect bas de terre) ..	29	6,52	7,02
A	Non déterminé	32	7,19	
B	Nombre de réponses fournies	413	92,80	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 71 (2^e partie)

AUTRES COMPOSANTES : TEXTURE GENERALE		Nombre	% sur E	% sur B
4	Type normal, ni différencié, ni fruste	244	54,83	63,02
5	Différencié, « évolué », traits fins et achevés			
6	Fruste, protomorphe, peu différencié, traits grossiers	111	24,94	28,67
7	Dysplasique (hétérogénéité des divers secteurs) ..	23	5,17	5,94
8	Dysmorphies diverses non systématisées	9	2,02	2,32
9	Dysmorphies systématisées, habitus dysmorphique	0		
A	Non déterminé	58	13,03	
B	Nombre de réponses fournies	387	86,96	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 72 (1^{re} partie)

VISION DES COULEURS		Nombre	% sur E	% sur B	% sur C
12	Pas de renseignements ou renseignements douteux	22	4,94		
11	Vision normale des couleurs	357	80,22	94,67	
0	Dyschromatopsies	20	4,49	5,30	100
A	Non déterminé	46	10,34		
B	Nombre de réponses fournies	377	84,71	100	
C	Total des sujets à item significatifs	20	4,49	5,30	100
D	Total des item significatifs	20			
E	Total général	445	100		

COLONNE No 72 (2^e partie)

GROUPES SANGUINS		Nombre	% sur E	% sur B
2	Groupe O	121	27,19	40,87
3	Groupe A	128	28,76	43,24
4	Groupe B	36	8,09	12,16
5	Groupe A B	11	2,47	3,72
A	Non déterminé	149	33,48	
B	Nombre de réponses fournies	296	66,51	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 72 (3^e partie)

R H E S U S (*)		Nombre	% sur E	% sur B
7	Rhésus positif	243	54,60	81,82
8	Rhésus négatif	54	12,13	18,18
A	Non déterminé	148	33,25	
B	Nombre de réponses fournies	297	66,73	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 73 (1^{re} partie)

COULEURS DES CHEVEUX		Nombre	% sur E	% sur B
0	Albinos	0		
1	Roux	5	1,12	1,20
2	Blonds	111	24,94	26,67
3	Châtains	164	36,85	39,41
4	Foncés	136	30,56	32,68
A	Non déterminé	29	6,52	
B	Nombre de réponses fournies	416	93,47	100
E	Total général	445	100	

COLONNE No 73 (2^e partie)

COULEURS DES IRIS		Nombre	% sur E	% sur B
6	Iris clair : bleu, bleu-gris, gris	124	27,86	30,02
7	Iris moyen : jaune, jaune doré, violacé, vert	131	29,43	31,71
8	Iris foncé : brun, brun-noir	158	35,50	38,25
9	Albinos	0		
A	Non déterminé	32	7,19	
B	Nombre de réponses fournies	413	92,80	100
E	Total général	445	100	

(*) Dans la fiche ultérieure, les colonnes 72 (2^e partie) et 72 (3^e partie) seront fusionnées, ce qui donnera 8 possibilités : 0 Rh +, 0 Rh -, A Rh +, A Rh -, etc.

ZONE 11. — MENSURATIONS ANTHROPOMETRIQUES

(Col. 74, 75, 76, 77 et 78)

Le tableau ci-dessous présente les moyennes
des mensurations anthropométriques

COL. No 74			COL. No 75		COL. No 76		COL. No 77		COL. No 78	
Age	Poids	Stature	Buste	Envergure	Diamètre bi- huméral	Diamètre bi-tro- chanterien	Périmètre axillaire	Périmètre abdominal	Membres supérieurs	Membres inférieurs
14 ans	53,8	163,2	84,5	166	40,40	31,2	82,30	68,2	63,2	78,6
15 ans	56,7	166	86,3	169,5	41,2	31,9	85,3	70,1	64	79,7
16 ans	59,8	168	87,2	172	41,9	31,9	87,4	72,1	65	80,8
17 ans	61,2	169,2	87,6	173,5	42,6	32,3	88,3	72,9	65,5	81,7

EXPLOITATION DES RÉSULTATS DE LA PRÉ-ENQUÊTE

Il n'était pas envisagé d'exploiter les renseignements rassemblés au cours de cette pré-enquête. Les objectifs initiaux visaient seulement à roder à la fois une méthode et des équipes d'observateurs ; mais après avoir effectué plusieurs recoupements des informations rassemblées dans les différentes fiches, et vérifié leur concordance, il est apparu que, en certains secteurs, une utilisation prudente des données pouvait être entreprise (1).

SECTION I

RESULTATS FOURNIS PAR L'ECHANTILLON EXAMINE

Mais cette utilisation devait répondre à certaines exigences qui tiennent aux limites propres à cette première phase d'expérimentation. La conception même de la pré-enquête était d'établir un inventaire le plus exhaustif possible des diverses variables. Cette conception rend extrêmement difficile une investigation du même ordre sur des échantillons de population non astreints aux examens de personnalité prévus en application de la juridiction de protection de l'enfance. On voit mal, en effet, des sujets non soumis aux obligations légales d'expertises, se prêter à des enquêtes sociales aussi fouillées, à des examens psychologiques et médicaux aussi analytiques. C'est la raison pour laquelle, en un premier temps, l'exploitation des données n'a porté que sur des croisements de variables définissant *les caractéristiques propres à certains sous-groupes de l'échantillon*. Ces sous-groupes pouvaient être constitués soit en vue d'une étude des formes de délinquance, soit en vue de préciser un type de délit ou un type de délinquant.

(1) Nous tenons à remercier le C.N.R.S. qui, par l'attribution d'une subvention, nous a permis d'effectuer les premiers tris.

I. — Etude des caractéristiques de certains sous-groupes de l'échantillon

Illustration de ce type d'exploitation.

A. — Etude d'une forme de délinquance : la délinquance en bande (1).

Sur 500 jeunes délinquants composant la population de la pré-enquête :

- 324 ne font pas partie d'une bande ;
- 81 participent à des bandes dont les activités sont délictuelles ;
- 59 participent à des groupes aux activités non délictuelles ;
- 21 sont des leaders de bandes délinquantes ;
- 9 sont des leaders de groupes non délinquants.

(Pour 6, l'appartenance à des bandes n'a pu être appréciée objectivement).

Ainsi cet échantillon comprend 170 participants à des regroupements de jeunes ; 30 parmi eux sont des leaders. Cette répartition permet de comparer :

- 1° la délinquance de l'ensemble de la population étudiée à la délinquance des jeunes en bandes ;
- 2° les modalités de participation aux groupes des leaders à celles des membres.

Il est alors possible de rechercher quelles sont les liaisons qui s'établissent le plus fréquemment entre plusieurs variables. C'est en effectuant la comparaison des fréquences, calculées par la méthode du χ^2 , que les résultats sont dégagés. Bon nombre d'entre eux ont été publiés dans *La délinquance des jeunes en groupe. Contribution à l'étude de la société adolescente* (édité par Cujas, Paris, 1963, 327 p.), d'autres résultats ont fourni la matière d'une communication à la neuvième session de la « Commission consultative de l'enfance délinquante et socialement inadaptée de l'Union internationale de protection de l'enfance » à Freiburg-im-Breisgau, en 1961 : « Relations entre les bandes de jeunes et la délinquance ».

B. — Etude d'un type de délit et d'un type de délinquant.

Dans la mesure où la commission d'une infraction exprime une conduite, individuelle ou collective, il est nécessaire d'étudier tout à la fois la situation dans laquelle elle s'est produite et la personnalité impliquée. Cette étude conjointe « situation — personnalité » est à la base du passage à l'acte dont la connaissance est essentielle à toute étude de délinquance.

Les informations de cette pré-enquête ont été utilisées en complément de celles obtenues par ailleurs, grâce à une enquête nationale, pour l'étude d'un nouveau délit : le vol de véhicules à moteur. La population a été répartie en trois sous-groupes : les voleurs de véhicules qui ne commettent pas d'autres

(1) Cf. Col. 77 de la Fiche sociologique, p. 72.

délits ; les non-voleurs de véhicules ; les voleurs qui, parmi d'autres délits, commettent des vols de véhicules. Les différences entre les item des fiches permettent d'enregistrer les caractéristiques propres aux sous-groupes considérés.

Ce genre d'analyse revêt un intérêt criminologique certain, il permet de dégager la signification prise par un délit défini pour un type de personnalité caractéristique. Il met en valeur l'importance de certaines variables (telle que l'âge pour l'exemple choisi) et éclaire d'un jour nouveau l'évolution des techniques délictuelles, telle que peut l'illustrer l'emprunt des véhicules à moteur.

Il est également possible d'effectuer une première estimation des variables influençant certaines situations délictuelles. C'est ainsi qu'on peut tester les liaisons éventuelles entre certaines données mésologiques et les conduites délinquantes.

2. — Caractéristiques propres à certains groupes de variables

Illustration de ce type d'exploitation : l'alcoolisation du milieu familial.

Les variables de la fiche sociologique relatives à l'alcoolisation du milieu familial et à celle du mineur délinquant rendent possible le calcul d'un certain nombre de liaisons qui permettront, par exemple, d'apprécier les influences réciproques et de préciser l'existence d'une contamination verticale (des ascendants aux descendants) et d'une contamination horizontale (des parents et des enfants entre eux). La lecture du tableau de contingence établi pour définir cette liaison permet de remarquer que l'effet sur le jeune est d'autant plus néfaste qu'il s'agit de l'alcoolisme de la mère.

On comprendra que ce genre d'exploitation puisse être appliqué à partir de nombreuses constellations de variables telles que : dimension de la famille, composition de la famille, quartier et habitat, catégories socio-professionnelles, etc.

3. — Comparaison dans le temps

Il est enfin possible d'effectuer des comparaisons dans le temps en suivant l'évolution des sujets qui composent l'échantillon de la pré-enquête. C'est ainsi qu'en 1962, la nouvelle situation judiciaire ou sociale des jeunes a fait l'objet d'un pointage, qui permet une comparaison d'autant plus intéressante qu'elle peut être renouvelée. Le devenir des jeunes délinquants peut faire l'objet d'une recherche de critères prédictifs. Appuyée sur une documentation sérieuse et riche en éléments d'information, une telle perspective s'avère féconde. Elle permet également de sérier les traits propres aux délinquants primaires occasionnels de ceux qui caractérisent les délinquants récidivistes, étude permise par le fait que l'échantillon est représentatif de la délinquance juvénile « tout venant ». En outre, cette perspective longitudinale situe l'importance des différents milieux de vie sur la maturation sociale individuelle. L'étude de cette dimension chronologique, qui soulève par ailleurs d'importants problèmes

méthodologiques, est une des plus fructueuses pour la connaissance des variables influençant la délinquance des jeunes. Il faut remarquer que pour des raisons fort compréhensives (difficultés d'enquêtes répétées et insuffisance des services de suite) elle est rarement effectuée et fait notamment défaut dans l'établissement de la plupart des schèmes de pronostic.

4. — Remarque sur les techniques d'exploitation statistique

Tous ces exemples participent à une même opération : la catégorisation. Il s'agit d'une comparaison entre deux ou plusieurs répartitions de fréquences. Les variables étudiées sont discontinues, on étudie la proportion de sujets dans chaque catégorie par le χ^2 à un ou à plusieurs degrés de liberté.

Parfois l'agencement des liaisons peut conduire à édifier des réseaux denses d'inter-relations susceptibles de dégager des « noyaux » d'organisation dont la signification dépend de la manière dont elles s'agencent. C'est alors une structure du comportement, de la situation, de l'équipement individuel qui peut être étudiée à partir de variables rassemblées en faisceaux (l'interprétation dans tous les cas fait appel au sens clinique du chercheur).

Mais il est certes possible d'envisager le recours à des méthodes plus complexes.

Les critères définissant les sujets de la pré-enquête peuvent être mis sous forme dichotomique. Il est possible de présenter les résultats sous forme de tableaux de variables prenant la valeur positive ou négative selon que les sujets se trouvent ou non dans la situation décrite par le critère. On peut alors soumettre à une analyse factorielle la matrice de corrélation des critères entre eux. Il faut signaler que la matrice peut aussi bien être établie sur l'ensemble des sujets que sur des sous-groupes composant des populations estimées différentes. On peut alors comparer les résultats des analyses factorielles de chacun des sous-groupes.

La méthode de l'analyse de structure latente peut également être utilisée pour traiter l'information recueillie. Cette méthode peut être schématisée de façon suivante : pour certains critères, on compte le nombre de fois où un item a été retenu et le nombre de fois où chaque item est associé à un autre. Les chiffres de fréquence sont répartis dans un tableau qui constitue une matrice initiale combinant ainsi plusieurs item. On calcule ensuite des classes qui représentent des sous-groupes de la population initiale telle que chaque classe élimine un effet différentiel des variables étudiées. Il est alors possible de discriminer des niveaux : chaque classe présentant des caractéristiques homogènes. L'établissement de cotes sur des échelles et l'ordonnement des critères suivant leur importance peuvent être alors entrepris. Bien que cette méthode soit longue et exige le recours à une programmation minutieuse et à un traitement sur calculateurs, c'est celle qui apparaît comme susceptible de permettre la meilleure exploitation de ce genre d'information (1).

(1) C'est vers ce type d'analyse statistique que nous orientons nos recherches actuellement. Une première application de cette méthode a été faite pour étudier les classes d'alcoolisation de cette population.

SECTION II

COMPARAISON DES RESULTATS DE LA PRE-ENQUETE AVEC D'AUTRES STATISTIQUES

1. — Certains renseignements de la pré-enquête recourent des informations statistiques générales existantes sur la population française de même âge. Il est alors possible d'effectuer certaines confrontations. Celles-ci sont autorisées par le fait que l'échantillon constitué peut être considéré comme suffisamment représentatif de la délinquance générale.

Exemple : Si l'on veut comparer le taux de scolarité des jeunes délinquants « tout venant » à celui de l'ensemble des jeunes de même génération, on peut utiliser les statistiques de la « Répartition de la population scolaire par âge et par enseignement pour l'année scolaire 1959-1960 » (1). Cette comparaison montre que dans l'ensemble, les jeunes délinquants de l'échantillon sont deux fois moins scolarisés que la population normale, et cela de manière constante de 14 à 17 ans, et qu'ils ont une participation scolaire très inégale suivant la catégorie d'enseignement considéré (2).

Ces confrontations peuvent être effectuées pour bon nombre de critères sociologiques, tels que : dimension de la famille, catégories socio-professionnelles des parents, type d'habitat, etc. Elles permettent de caractériser l'échantillon de la pré-enquête par rapport à l'ensemble de la population et de préciser des critères de différenciation.

2. — D'autres comparaisons peuvent être effectuées en appliquant à de nouvelles populations, certaines zones des fiches d'enquête :

1° C'est le cas de données objectives qui peuvent être relevées sans soulever d'importants problèmes d'examen.

Exemple : La zone 11 de la fiche médicale relative aux mensurations anthropométriques est utilisée dans une étude en cours qui vise à comparer les bio-types de l'échantillon établis pour chaque âge à ceux d'une population de même âge composée d'élèves de centres d'apprentissage.

Une telle étude est d'autant plus intéressante que ce genre d'information fait défaut pour la population adolescente (3).

2° Il arrive que le matériel de la pré-enquête permette de proposer des termes de comparaison : lorsque les critères de tout ou partie d'une fiche d'examen peuvent être utilisés comme base d'examen dans certaines situations propices.

(1) Publiées, in *Informations statistiques de l'Education nationale*, n° 26, janvier-février 1962.

(2) Cf. *Les jeunes délinquants membres de bande et l'école*. Recherche ayant fait l'objet d'un contrat avec l'U.N.E.S.C.O. (département des Sciences sociales) — avril 1963 — conduite par le Centre.

(3) Cette enquête est conduite par le Dr Bize avec la collaboration du Dr Kollitsch et la section statistique du Centre de Vaucresson.

Exemple : C'est le cas des consultations de neuro-psychiatrie infantile et juvénile. Les Drs Duché et Col (1) ont utilisé la fiche bio-médicale pour entreprendre une étude comparative des critères propres au milieu familial et aux facteurs personnels d'inadaptation des délinquants et des inadaptés non-délinquants.

On se trouve alors disposer d'un échantillon de référence. C'est évidemment les meilleures perspectives d'exploitation parce qu'elles permettent des analyses différentielles.

SECTION III

REFLEXIONS CRITIQUES ET ELEMENTS DE SOLUTION

Dans les commentaires relatifs à la présentation des résultats enregistrés par le dépouillement des fiches sociologique, psychologique et bio-médicale, un certain nombre de remarques critiques a déjà été formulé. Celles-ci portaient spécifiquement sur le contenu des enquêtes et des examens.

Celles qui suivent sont présentées d'un point de vue plus général. Elles portent sur la structure d'ensemble de la pré-enquête et mettent en cause certains aspects de la méthode. Que la pré-enquête ait, en plusieurs secteurs, dépassé les espérances initiales et permis des exploitations qui n'avaient pas été prévues, ne signifie pas pour autant que d'importantes mises au point ne soient pas nécessaires.

1. — Critique relative à la conception tripartite de la pré-enquête

La pré-enquête a été en définitive plus « multidisciplinaire » qu'« inter-disciplinaire ». Le fait d'avoir utilisé trois fiches distinctes, consacrées chacune à une discipline, mise au point par trois équipes différentes postulait trois types d'approche indépendants. En fait, ceux-ci se sont plus juxtaposés qu'interpénétrés. Les observations se sont en conséquence partiellement superposées, ce qui a eu pour effet heureux de permettre des vérifications par recoupement ; mais ce qui a abouti à un certain nombre de doubles emplois, et en conséquence, à un alourdissement de l'information.

Pour instaurer une recherche véritablement « inter-disciplinaire », il devient nécessaire de dépasser cette conception tripartite, aussi bien dans la présentation des fiches que dans la constitution des équipes d'enquêteurs.

2. — Critique relative aux variations de niveaux d'analyse entre les diverses rubriques

Il n'est pas toujours facile, dans une investigation d'ordre étiologique, de déterminer le niveau d'analyse et de le respecter. La pré-enquête n'a pas réussi à éviter cette difficulté majeure. Il est des rubriques qui descendent

(1) Cf. l'article du Pr Duché et du Dr Col : *Inadaptés non délinquants et délinquants*, in *Annales de Vauresson*, Travaux du Centre de formation et de recherche de l'Éducation surveillée — n° 1, 1963 — Cujas.

dans le détail minutieux : telles celles qui traitent des dysmorphies. D'autres s'élèvent au niveau des structures, telle la dernière zone de la fiche psychologique ; la plupart se situent en position intermédiaire.

Sans doute certains de ces niveaux d'analyses ont été adoptés de façon très consciente : c'est en pleine connaissance de cause que l'équipe biomédicale a abordé par exemple le problème des dysmorphies, de manière à pouvoir lui donner dans la deuxième phase de l'enquête sa place exacte, et peut-être à pouvoir l'évacuer. Mais beaucoup de ces variations n'ont pas été clairement perçues. Il est certain que, au cours de l'élaboration des fiches, une conception factorialisante et une conception structuraliste de l'analyse se sont plus ou moins inconsciemment heurtées, et que cet affrontement a abouti à des contradictions méthodologiques.

Un effort doit être fait pour les dépasser. Mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés à surmonter : d'une part, en effet, le compromis qui a été retenu dans la pré-enquête ne fait que traduire dans une certaine mesure les insuffisances et les incertitudes des théories actuelles de la personnalité; d'autre part, la détermination de niveaux d'analyse correspondants lorsqu'on passe du biologique au psychologique et au mésologique soulève de délicats problèmes.

3. — *Critique relative aux différents degrés de saisie objective des phénomènes analysés*

C'est là une difficulté classique des sciences humaines. Certains des phénomènes analysés sont mesurables et facilement accessibles à l'enquêteur (taille du sujet, performance au Wechsler, nombre d'enfants dans la famille). Certains sont susceptibles d'être objectivement notés, mais d'une évolution souvent délicate (antécédents familiaux, conduite sexuelle du mineur). Certains enfin, requièrent le recours à des critères de différenciation qualitatifs (l'appréciation de l'affectivité), et rendent difficilement comparable leur traduction conceptuelle.

Le lecteur aura sans doute été gêné par cette juxtaposition de degrés différents de saisie objective. Il est évidemment impossible de les éliminer. Mais il reste, qu'un effort est à faire, en particulier pour réduire la marge d'erreur qu'implique l'utilisation des rubriques à notation qualitative en se référant, toutes les fois que la chose est possible, à des critères partiels objectifs (éléments de situation, résultats de tests, faits de comportements).

4. — *Critiques relatives à l'appréciation chronologique des événements et à l'influence des différents milieux de vie*

Certaines zones des fiches mélangent l'étude du passé et l'évaluation de la situation présente (dans la fiche sociologique surtout et plus particulièrement dans les zones relatives à la famille, au milieu scolaire ou profes-

sionnel). Cette confusion est grave, tant au point de vue de la collecte du renseignement (les méthodes d'approche sont différentes) que du point de vue de la valeur objective de l'information.

En outre, cette insuffisance de l'appréciation chronologique ne permet pas de saisir les modifications d'attitudes et de comportement dues à l'impact des diverses situations vécues par les sujets dans leurs milieux de vie successifs. Or l'inscription du comportement dans une perspective génétique, longitudinale, apparaît comme primordiale pour toute étude de la variabilité intra-individuelle des traits, que ce soit en fonction du temps ou en fonction des milieux.

Par ailleurs, les recherches criminologiques ont montré l'existence de séquences criminelles (Betätigungstypen) qui ne prennent leur sens que par comparaison avec d'autres conduites comparables du sujet. Cette perspective est notamment requise dans l'examen des personnalités de récidivistes.

ELEMENTS DE SOLUTION

1. — Pour la seconde phase de l'enquête nous nous proposons :

- a) de restructurer les fiches en donnant moins d'importance aux critères initiaux : bio-médical, psychologique, social, et davantage aux critères plus rationnels et plus globaux, compte tenu des critiques précédentes, par exemple, en s'inspirant des niveaux d'interprétation propres au délit, au délinquant, à la délinquance ;
- b) de répartir les rubriques des trois fiches expérimentales entre les nouvelles zones en y introduisant les modifications nécessaires, compte tenu des résultats des dépouillements statistiques en cours, qui doivent aboutir à certains regroupements de variables en classes et en facteurs. C'est ainsi, par exemple, que, partant d'une constellation de variables mésologiques, il est possible de dégager les caractères psychologiques et biologiques d'une population particulièrement sensible à ces influences et qui y a réagi par la délinquance ;
- c) de procéder ensuite à un regroupement des zones et des colonnes de nomenclatures retenues, en fonction des équipes d'opérateurs, afin que le codage de certaines rubriques soit l'expression commune et concertée de plusieurs techniciens.

2. — Compte tenu de ces considérations générales, voici, à titre d'illustration, quel pourrait être le projet d'une nouvelle économie de la fiche d'enquête (1).

Première partie : *Délit et situation judiciaire.*

Cette partie comprendrait notamment : la qualification de l'infraction, l'analyse des circonstances, le comportement au moment du délit, les réactions du jeune face au délit, les délits et conduites asociales antérieurs.

(1) Précisons bien que celle-ci n'est pas encore définitivement arrêtée au moment où ces lignes sont écrites.

Deuxième partie : *L'histoire du jeune délinquant.*

Dans cette partie seraient regroupées : d'une part, les informations relatives à l'histoire biologique, aux données héréditaires, aux antécédents personnels et à ceux des collatéraux ; d'autre part, les informations relatives à l'histoire familiale et au comportement du jeune et de sa famille, à l'histoire scolaire et au comportement du jeune à l'école, à l'histoire professionnelle et au comportement du jeune dans le milieu professionnel ; s'y adjoindraient les réactions du jeune face à son histoire.

Troisième partie : *La situation à l'époque du délit et le jeune « en situation ».*

Cette partie comprendrait l'étude de la situation familiale, des relations entre le jeune et les parents, du système éducatif, de la situation scolaire et du comportement du jeune à l'école ou de la situation professionnelle et du comportement du jeune au travail, des loisirs du jeune et de son comportement au cours de ses loisirs, des réactions du jeune face aux différents éléments de cette situation. Une place prédominante serait donnée à l'analyse des réactions interfamiliales.

Quatrième partie : *L'équipement personnel du jeune.*

Dans cette partie seraient étudiés les équipements somatique, sensori-moteur et intellectuel. La façon dont le mineur juge cet équipement serait notée.

Cinquième partie : *Les facteurs de personnalité.*

La référence à des résultats de tests apparaît comme devant fournir l'essentiel de cette partie, et ce, dans une perspective la plus analytique possible.

Sixième partie : *Les évaluations globales.*

Ce serait, en effet, dans cette partie que les évaluations synthétiques (ou syncrétiques, ou structuralistes) seraient rassemblées. Elles pourraient intéresser, par exemple, les systèmes d'adaptation et de défense du moi, les niveaux de maturation et de valorisation ainsi que les syndromes psychiatriques ou psychopathologiques.

Dans cette perspective, l'observation se situe presque constamment sur deux plans différents : l'un concerne la situation et l'équipement du jeune « en situation », l'autre s'applique aux réactions du jeune à cet « existant ». L'étude

des réactions aux conditionnements se situe, soit au niveau des représentations, soit au niveau des sentiments, soit au niveau des conduites. A ce stade, l'observation jointe les représentations, les sentiments et les facteurs circonstanciels. Ce passage du « donné » au « ressenti » introduit implicitement les bases d'analyse du « passage à l'acte » (mécanisme du délit).

Cette reconversion des trois fiches en une fiche unique d'inventaire de la personnalité délinquante rend, semble-t-il, mieux compte des divers niveaux d'interprétation de la délinquance et situe d'une façon plus « intégrée » le plan de la méthode d'analyse que nous nous proposons de développer.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

Répertoire sélectif des travaux rendant compte d'études statistiques, descriptives, interprétatives ou comparatives, appliquées à des populations de jeunes délinquants et d'inadaptés sociaux.

A. — REFERENCES FRANÇAISES

- HEUYER G. : *Enquête sur la délinquance juvénile*. Etude de 400 dossiers, in *Pour l'enfance coupable*, 1942.
- PINATEL J. : *L'inadaptation juvénile*. Etude de 100 rapports d'observations, in *Revue de criminologie et de police technique*, 1955, n° 1.
- CHOMBART DE LAUWE M.-J. : *Psychopathologie sociale de l'enfant inadapté*. Paris, C.N.R.S., 1959.
- BIZE (Dr) : *Le problème de l'étude des composantes somato-psychiques de la personnalité*. Conférences du 1^{er} Cours international de criminologie. Melun, 1953.
- MENUT G.-C. : *La dissociation familiale et les troubles du caractère chez l'enfant*. Etude de 839 enfants caractériels. Thèse de médecine inédite. Paris, 1942.
- Sauvegarde de l'enfance*, n° spécial, 18-19 avril 1948, les articles des docteurs LE GUILLANT, FOUQUET et LATON.
- F.N.O.S.S. : *Une contribution du Service social à l'étude de l'inadaptation juvénile*. Examen statistique de 140 cas pris en charge au titre de la maladie de longue durée. Notes et documents, 2^e trimestre 1962, n° 6.
- NOBECOURT et BABONNEIX : *Les enfants et jeunes gens anormaux*. Paris, Masson, 1939.

B. — REFERENCES ETRANGERES

- GLUECK S. et E. : *One thousand juvenile delinquents*. Harvard University Press, 1934. Les caractéristiques de 1.000 jeunes délinquants ;
Unraveling juvenile delinquency. Harvard University Press, 1950. Etude comparative de 500 jeunes délinquants et 500 jeunes non-délinquants ;
Physique and delinquency. New York, Harpers and co, 1950. Exploitation des données bio-somatiques des 500 jeunes délinquants d'Unraveling juvenile delinquency.
- HEWITT L. et JENKINS R.-L. : *Fundamental patterns of maladjustment*. State of Illinois, Monograph, 1946. Etude de 500 cas de jeunes inadaptés et délinquants.

- POWERS E. et WITMER H. : *An experiment in the prevention of delinquency*. Columbia University Press, 1951. The Cambridge Somerville Youth Study : étude de 650 jeunes délinquants et non-délinquants.
Voir également les travaux de W.-C. KVARACEUS (sur 761 délinquants), de HART, JENKINS, AXEBRAD et SPERLING (sur 300 délinquants).
- BURT C. : *The Young delinquent*. Londres, University of London Press, 1944.
- CARR-SAUNDERS A.-M., MANNHEIM H. et RHODES E.-C. : *Young offenders. An Inquiry into juvenile delinquency*. Cambridge University Press, 1943.
- MANNHEIM H. et WILKINS L.-T. : *Prediction methods in relation to Borstal training*. London, H.M.S.O. 1956.
- ANDRY R.-G. : *Delinquency and parental pathology*. London, Methuen, 1960. Comparaison entre 80 délinquants et 80 non-délinquants.
- BENNETT I. : *Delinquent and neurotic children, a comparative study*. Londres, Tavistock Pub. 1960. Etude comparative de 50 jeunes délinquants et de 50 caractériels.
Dans une perspective de pronostic, voir pour l'Allemagne, les travaux de SCHIED, MEYWERK et SCHWAAB et ceux de GERECKE.
- FREY I. : *Etude des facteurs criminogènes chez les mineurs. Rapport général au II^e Congrès international de criminologie*. Paris, 1950. P.U.F., T. I, 1951.

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

4, Place de l'Eglise, VAUCRESSON (Seine-et-Oise)

PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

- Le Centre de formation et d'études (1955). *Epuisé.*
La liberté surveillée (1953). *Epuisé.*
La liberté surveillée en milieu rural (1956). *Epuisé.*
L'incident à la liberté surveillée (1957).
La pédagogie du groupe dans les internats (1956). *Epuisé.*
L'observation en milieu ouvert (1957).
L'observation par l'éducation physique et les sports (1957).
La tutelle aux Allocations familiales (1957). *Epuisé.*
La notion de frusticité chez l'adolescent délinquant (1959). *Epuisé.*
Le rôle du Ministère public dans les affaires de mineurs (1959).
La protection de l'enfance en danger (1960). *Epuisé.*
Evolution de la délinquance juvénile (Période d'après-guerre). — Extrait du Rapport annuel 1959.
L'évolution des méthodes d'observation. — Extrait du Rapport annuel 1959.
La classe au service des fonctions éducatives en Institutions publiques d'éducation surveillée. — Extrait du Rapport annuel 1959.
Protection judiciaire et protection sociale de l'enfance en danger (1961). *Epuisé.*

PUBLICATIONS DU CENTRE DE VAUCRESSON

Collection « Etudes et Documents »

L'Éducateur de jeunes délinquants (1962).

Collection « Enquêtes et Recherches »

La délinquance des jeunes en groupe. — Contribution à l'étude de la société adolescente (1963).

500 jeunes délinquants. — Résultats d'une pré-enquête sur les facteurs de la délinquance juvénile (1963).

ANNALES DE VAUCRESSON

Recueil des travaux du Centre de formation et de recherche de l'Éducation surveillée. N° 1, 1963.

N° 2360 — Imprimerie Administrative

MELUN — 1963